

## La droite autrichienne défie l'Europe

● Malgré les mises en garde de l'Union européenne, les conservateurs ont conclu un pacte avec l'extrême droite de Jörg Haider ● Ce programme de gouvernement est soumis mercredi au président autrichien ● Comme les Quatorze, les Etats-Unis menacent de suspendre les relations politiques bilatérales ● Les droites européennes sont divisées

LES CONSERVATEURS autrichiens de Wolfgang Schüssel et le mouvement populiste d'extrême droite dirigé par Jörg Haider ont annoncé, dans la soirée du mardi 1<sup>er</sup> février à Vienne, la conclusion d'un pacte de gouvernement. Le programme, dont tous les détails n'ont pas été publiés, et la répartition des portefeuilles au sein de la future coalition devaient être soumis, mercredi, au président de la République, Thomas Klestil. Le nouveau gouvernement entend mener une politique familiale active pour favoriser la natalité, et réduire le déficit budgétaire, qui est aujourd'hui largement supérieur à la moyenne européenne.

MM. Schüssel et Haider ont de nouveau protesté, lors d'une conférence de presse commune, contre les critiques internationales dont l'Autriche a été l'objet ces derniers jours et contre les menaces de sanctions adressées par ses quatorze partenaires de l'Union européenne. Les Etats-Unis ont fait savoir qu'ils s'aligne-

QUEL EST LE CRÉTIN  
QUI A DIT QU'ON ENTRAIT  
DANS LE XXI<sup>e</sup> SIÈCLE ?



- Pacte de gouvernement droite-extrême droite p. 2
- Entretien avec un leader des Verts autrichiens p. 2
- Reportage en Carinthie, région de Jörg Haider p. 2
- Les partis de droite européens sont divisés p. 3
- M. Chirac et M. Jospin sur la même ligne p. 3
- Le point de vue du pianiste Paul Badura-Skoda p. 15

raient sur la position des Quatorze si l'extrême droite accédait au pouvoir en Autriche. Les services du premier ministre israélien, Ehoud Barak, ont déclaré que Jérusalem rappellerait son ambassadeur à Vienne si la coalition « droite-bleu » voyait le jour en Autriche. Pour sa part, le ministre belge des affaires étrangères, Louis Michel, a estimé, mercredi, que l'accord de gouvernement intervenu la veille en Autriche était « intolérable pour tout démocrate et tout Européen convaincu ». « La nouvelle coalition autrichienne, a-t-il ajouté, crée une brèche inacceptable dans la résistance à une renaissance des thèses fascistes en Europe. »

Les droites européennes sont divisées sur l'analyse de la situation autrichienne. En Allemagne, la CDU a exprimé son désaccord avec les pressions exercées par l'Union européenne. Une opposition à la coalition commence à se dessiner en Autriche, dans certains milieux politiques, intellectuels et économiques.



### SUPPLÉMENT Clermont-Ferrand

#### Un vent nouveau souffle sur la ville

On croirait la ville suspendue dans le temps. Ses héros sont gens sérieux : Vercingétorix, Urbain II, Blaise Pascal. Son industrie, Michelin, était écrasante. Mais Clermont-Ferrand commence à se détacher de cette imagerie. Elle s'ouvre à d'autres vents, cherche une nouvelle identité. *Le Monde* lui consacre un supplément de huit pages.

### Alerte à l'ecstasy

LA RÉPUTATION hédoniste de l'ecstasy et des autres drogues de synthèse, que l'on disait relativement inoffensives, est en train de voler en éclats. Les experts scientifiques lancent un début d'alerte sanitaire sur ces produits. Ils estiment aujourd'hui que leur dangerosité « a été longtemps sous-estimée », comme l'a déclaré au *Monde* Nicole Mastracci, présidente de la mission interministérielle de lutte contre la toxicomanie. Les substances utilisées pour la fabrication de ces drogues entraînent notamment une « dégénérescence neuronale à moyen et long terme ». La lutte est compliquée par la facilité avec laquelle ces produits sont fabriqués, souvent copiés, et diffusés.

Lire page 10

### Jörg Haider, l'enfance d'un chef dans une famille national-socialiste

SIMON WIESENTHAL n'est pas rancunier. Il estime que Jörg Haider ne représente pas « un danger ». Il y a quelques années déjà, il s'était félicité que le chef du Parti libéral autrichien (FPÖ) n'ait jamais dit un mot contre Israël. Il s'en est pourtant fallu de peu, si l'on en croit la plus récente biographie de Haider, une journaliste de l'hebdomadaire viennois *Profil*. Dans son livre, Christa Zöchling raconte comment, en 1996, Haider avait préparé un discours critiquant la politique du chancelier Franz Vranitzky qui gaspillait l'argent autrichien dans des aides à Israël.

Heureusement qu'au premier rang était assis un de ses amis, d'origine juive, Peter Sichrovsky, député européen. D'un signe de tête, Sichrovsky amena Haider à retourner sa critique contre... les Palestiniens. Sichrovsky, pourtant l'auteur d'un livre-culte sur le génocide, *Naître coupable, naître victime*. Non, Simon Wiesenthal n'est pas rancunier. Quand il était enfant, le petit Jörg s'amusa à lancer des fléchettes sur une poupée baptisée Wiesenthal et cette pratique s'est perpétuée alors que, lycéen, Haider appartenait à une corporation où l'on s'entraînait à l'épée contre un

mannequin portant le nom du célèbre chasseur de nazis.

Le chef du Parti libéral est une incarnation presque parfaite de cette double nature de l'Autriche, où il est difficile de faire la part des victimes et des coupables. Il est né le 26 janvier 1950 dans une famille modeste fortement marquée par le national-socialisme. Son père, Robert, s'était engagé à l'âge de quinze ans dans la jeunesse hitlérienne, après un apprentissage de cordonnier, et trois ans plus tard dans les SA, bien avant l'Anschluss. Issue d'une famille bourgeoise, sa mère, Dorothea, était une national-socialiste fervente. C'est de cette branche de la famille que vient la fortune de Jörg Haider. En 1986, l'année même où il prend le contrôle du Parti libéral, il hérite de son grand-oncle un domaine dans la Bärntal, en Carinthie, d'une valeur de 150 millions de francs. En 1941, Wilhelm Webhofer avait acquis ce bien « aryanisé ».

C'est dans cette atmosphère conservatrice et nostalgique que le jeune Jörg, un élève modèle, a grandi. Quand il vient faire son droit à Vienne, en 1969, c'est naturellement vers les corporations d'étudiants où l'on se bat encore

au sabre qu'il se tourne. Par sa famille, il est en contact avec Friedrich Peter, le chef du FPÖ. Il adhère aux Jeunesses libérales, où il prend rapidement l'ascendant, grâce à un magazine, *Tangente*, qu'il fait financer par un industriel du papier, Harald Prinzhorn, le père de Thomas Prinzhorn, dont il a fait la tête de liste des libéraux aux dernières élections.

Jörg Haider mêle dans son journal les attaques contre le système des partis, l'éloge de la démocratie directe, les critiques contre la direction vieillissante du FPÖ. Il se distingue par ses déclarations pour le moins ambiguës sur le national-socialisme et la Shoah, considérés comme des « événements tragiques ». Il est prêt à prendre le pouvoir dans son parti. C'est chose faite en 1986. En tant que chef du deuxième parti de la coalition, il s'attend à devenir vice-chancelier. Mais à peine a-t-il appris l'élection de Jörg Haider que le social-démocrate Vranitzky dénonce l'accord avec le FPÖ. Un scrupule que n'a pas eu l'actuel chef des conservateurs, Wolfgang Schüssel.

Daniel Vernet



### TCHÉTCHÉNIE Confusion à Grozny

La situation était des plus confuses, mercredi 2 février, à Grozny, la capitale de la Tchétchénie. Des sources indépendantes assuraient que la plupart des combattants tchétchènes s'étaient retirés de la capitale. A Moscou, l'état-major affirmait, en revanche, que les troupes russes cernaient la ville (photo), empêchant les indépendantistes de quitter Grozny. p. 6

### Un sérieux rival pour Bush



JOHN MCCAIN

LE SÉNATEUR républicain John McCain a créé la surprise en remportant largement la première primaire qui l'opposait à George W. Bush, mardi 1<sup>er</sup> février, dans le New Hampshire, pour la désignation des candidats à la présidentielle américaine du 7 novembre.

Lire page 4

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 48 FB ; Canada, 2,50 \$ CAN ; Côte-d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 225 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 140 £ ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 270 PTE ; Réunion, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (NY), 2 \$ ; USA (others), 2,50 \$.

M 0147 - 203 - 7,50 F



**M** Le Monde de l'éducation

Au sommaire du numéro de février

**Dossier : ZEP, ghetto ou tremplin**  
Un bilan en demi-teinte.  
Reportages : ZEP des villes, ZEP des champs.  
Interview de Ségolène Royal : « Vers des zones d'excellence ».

- Entretien avec David Lodge.
- Les rapports parents-profs.
- Sortir de l'horreur mathématique.
- Allemagne : le mur tient bon.
- Débat : peut-on échapper aux classes ethniques ?
- Génétique : le retard français.
- Guide culture.

Chez votre marchand de journaux 30 F - 4,57 €

Le magazine résolument enseignant

### Le siècle tourmenté d'un pays jeune

PARTI les petites phrases de Jörg Haider qui firent, au début de sa carrière, sa popularité, celle définissant la République d'Autriche comme « une fausse couche idéologique » fut vite abandonnée. Elle satisfaisait, certes, la minorité d'Autrichiens nostalgiques du III<sup>e</sup> Reich, mais heurtait la grande majorité d'une population qui avait accepté l'idée d'une Autriche indépendante, neutre et prospère, sans autre ambition que d'être un bon élève de la classe européenne, où elle fut finalement admise en 1995. Le chef de l'extrême droite autrichienne s'aperçut vite qu'il s'était trompé d'époque et garda désormais pour lui cette aversion de principe pour cette petite république alpine qu'il entend aujourd'hui gouverner.

C'est peu dire qu'en 1919, année de naissance de la I<sup>re</sup> République autrichienne issue des traités de Versailles et de Saint-Germain, les habitants de cette *Deutschösterreich* (Autriche allemande, par opposition à l'Empire défunt constitué par la double monarchie d'Autriche-Hongrie) n'accueillirent pas leur nouvelle patrie avec enthousiasme.

Les vainqueurs de la première guerre mondiale ne tinrent alors

aucun compte de la volonté majoritaire des Autrichiens de lier leur destin à celui du grand voisin, la défaite et la fin du « monde d'hier » ayant rapproché les anciens sujets de François-Joseph et ceux de Guillaume II. Cette aspiration s'étendait bien au-delà des milieux réactionnaires pangermanistes : les sociaux-démocrates, puissants dans le centre industriels comme Vienne ou Linz, étaient, eux aussi, en faveur d'une réunion avec cette Allemagne où la révolution prolétarienne semblait inéluctable.

La structure économique et industrielle édifiée à la fin du XIX<sup>e</sup> et au début du XX<sup>e</sup> siècle, fondée sur les échanges et les complémentarités entre Vienne, Budapest, Prague et Cracovie, était brisée. Comment faire une nation avec Vienne, une capitale surdimensionnée, foyer de culture brillante et cosmopolite, mais isolée à l'extrémité orientale du pays, et des provinces pauvres de montagne, où la modernité n'avait que peu pénétré ?

Luc Rosenzweig

Lire la suite page 14



### SOCIAL De l'argent pour l'hôpital

Alors que les personnels hospitaliers ont prévu de manifester de nouveau jeudi 3 février, le gouvernement envisage une augmentation des moyens de l'hôpital public dans les années à venir. p. 7 et notre éditorial p. 14

International	2	Carnet	22
France	7	Jeu-concours	22
Société	10	Aujourd'hui	23
Régions	12	Météorologie	26
Horizons	13	Jeux	26
Entreprises	16	Culture	27
Communication	18	Guide culturel	29
Abonnements..18 et 30		Kiosque	30
Tableau de bord	19	Radio-Télévision	31

**EUROPE** Wolfgang Schüssel, président du parti conservateur autrichien (ÖVP), et le populiste Jörg Haider ont annoncé, mardi 1<sup>er</sup> février, la conclusion d'un accord de gouverne-

ment entre leurs deux formations. Cet accord devait être porté, mercredi, à la connaissance du président, Thomas Klestil, à qui il revient de charger ou non M. Schüssel de former le gouver-

nement de coalition. ● **SI L'ARRIVÉE** de l'extrême droite au pouvoir se concrétisait, Israël a annoncé qu'il retirerait son ambassadeur à Vienne. Les Etats-Unis se sont alignés sur les

partenaires européens de l'Autriche pour menacer de suspendre leurs relations bilatérales au niveau politique. ● **LA CDU** allemande a apporté son soutien au parti conservateur au-

trichien, ouvrant un conflit au sein du Parti populaire européen, le rassemblement des droites européennes qui inclut notamment l'UDF et le RPR. (Lire aussi pages 14 et 15.)

# Les Autrichiens bravent les menaces de sanctions internationales

Les conservateurs et les populistes ont soumis, mercredi 2 février, un Pacte de gouvernement au président Thomas Klestil. Une certaine inquiétude se fait jour à Vienne dans les milieux intellectuels et économiques

## VIENNE

de notre correspondante  
« Ce qui est nouveau ne naît pas sans douleur » a déclaré Wolfgang Schüssel, en annonçant à la presse, dans la soirée du mardi 1<sup>er</sup> février, à la presse internationale la conclusion d'un pacte de gouvernement entre les conservateurs de l'ÖVP, dont il est le chef de file, et l'extrême droite populiste (FPÖ) de Jörg Haider, en dépit des sévères menaces de sanctions formulées contre l'Autriche par les quatorze autres membres de l'Union européenne.

Bravant le feu roulant des critiques internationales, presque émâché à côté d'un Jörg Haider plus florissant que jamais,

M. Schüssel n'a pas dévoilé en détail l'accord qui venait d'être conclu et devait être porté, mercredi, à la connaissance du président de la République, Thomas Klestil, en même temps que la liste du futur cabinet. Le chef de l'ÖVP a seulement précisé qu'il voulait, avec ses nouveaux partenaires, faire de l'Autriche « le pays le plus accueillant au monde pour les familles et les enfants ».

L'un des points forts de ce programme commun semble être une politique familiale résolument nataliste – le taux de fécondité est ici l'un des plus bas d'Europe – dont le financement a posé de délicats problèmes. Les deux partenaires veulent en effet ramener le déficit

budgétaire à 1,3 % du produit intérieur brut en un an, contre 2,7 % actuellement – un niveau trop élevé au regard des normes communautaires. Jörg Haider a parlé d'un « ambitieux programme de réformes » et d'un « nouveau patriotisme ». « Il y aura une large majorité au Parlement, il y aura les réformes, et l'on verra que toutes ces critiques n'étaient pas justifiées » a-t-il assuré, tandis que M. Schüssel insistait sur l'accord indispensable du chef de l'Etat.

## AMERTUME

Tous les regards sont braqués désormais sur le palais de la Hofburg, où le président Klestil affronte la situation la plus épineuse de sa longue carrière diplomatique. Si une partie de la presse et de l'opinion juge qu'il n'a plus d'autre choix que d'accepter le projet ÖVP-FPÖ, tout au plus en corrigeant, au besoin, la liste du futur cabinet afin de limiter les dommages déjà causés à l'image internationale de l'Autriche, d'autres pensent qu'il va se garder de toute précipitation et tenter de gagner encore du temps.

Au cours de leur conférence de presse, MM. Schüssel et Haider ont protesté contre les pressions internationales dont l'Autriche est l'objet. M. Schüssel estime que l'Europe est allée « trop loin » dans son action préventive, et qu'elle

doit « respecter le résultat d'élections démocratiques », qui ont fait de l'extrême droite populiste le deuxième parti du pays. « Nous ne sommes pas un pays en développement semi-autoritaire » a-t-il rappelé, faisant ainsi écho au sentiment de nombreux Autrichiens qui déplorent avec amertume que

les moyens officiels étant épuisés, les Quatorze allaient rendre publique leur réprobation.

Comme dans l'affaire Waldheim – qui n'est, selon un spécialiste de droit constitutionnel, qu'un « petit courant d'air » en comparaison de la crise actuelle, décrite par de nombreux experts comme « la plus

## Washington s'aligne sur la position des Quatorze

Les Etats-Unis envisagent les mêmes sanctions que les Européens envers l'Autriche si l'extrême droite entrait au gouvernement à Vienne, a déclaré, mardi 1<sup>er</sup> février, un porte-parole de la Maison Blanche. « Si cela survenait, nous examinerions soigneusement l'ensemble de nos relations et nous envisagerions des mesures similaires à celles qui ont été identifiées par les Européens, a déclaré Nanda Chitre. Nous sommes préoccupés par l'éventualité d'une entrée du FPÖ au gouvernement autrichien, et nous partageons les inquiétudes qui ont motivé l'action de l'Union européenne », a ajouté le porte-parole.

Selon des sources officielles américaines, les menaces agitées par la Maison Blanche ont toutefois été contestées au sein de l'administration Clinton, dont certains responsables ont estimé qu'elles allaient trop loin. Ces derniers jours, Washington s'était abstenu de tout commentaire sur la situation en Autriche. – (AFP)

les Quatorze aient pris plus de gants avec la Serbie, ou avec la Russie dans la crise tchétchène, qu'avec eux.

L'un des stratèges du rapprochement avec les populistes, le catholique Andreas Khol, chef de la fraction parlementaire de l'ÖVP, se dit « blessé » par l'attitude de Jacques Chirac, qui est « un ami personnel » et qui lui avait téléphoné, dimanche, pour l'informer que,

grave qu'ait connue le pays depuis plusieurs décennies – on voit se dessiner nettement deux fronts antagonistes, et une polarisation durable de l'opinion. Une grande partie de la population se range spontanément sous la bannière des patriotes qui veulent défendre leur pays injustement calomnié. « Erst jetzt recht ! » (« Maintenant plus que jamais ») était déjà le slogan grâce auquel le candidat de

## Quatre mois pour atteindre le pouvoir

● **3 octobre 1999.** Le Parti libéral (FPÖ) du populiste Jörg Haider recueille 26,91 % des voix aux élections législatives et devient la deuxième force politique du pays, derrière le Parti social-démocrate (SPÖ) du chancelier Viktor Klima (33,11 %). Le Parti conservateur (ÖVP), qui gouverne le pays depuis treize ans avec les socialistes, n'arrive qu'en troisième position.

● **20-21 janvier 2000.** Après plus de trois mois de tractations, le

projet de reconduction de la coalition SPÖ-ÖVP s'effondre, officiellement parce que les conservateurs n'obtiennent pas le ministère des finances.

● **25 janvier.** Le chancelier Klima renonce à former un cabinet minoritaire social-démocrate et des négociations s'engagent entre les conservateurs et les populistes.

● **1<sup>er</sup> février.** Wolfgang Schüssel, le chef de file des conservateurs, et le dirigeant d'extrême droite, Jörg Haider, annoncent, au cours d'une conférence de presse commune, à Vienne, un accord sur un Pacte de gouvernement.

## En Carinthie, fief de l'extrême droite, l'amour de l'ordre et de la patrie

**KLAGENFURT (Autriche)**  
de notre envoyé spécial  
« Je regrette d'avoir ouvert les portes de la politique à Jörg Haider. » Cette confidence, recueillie mardi 1<sup>er</sup> février dans un hôtel de Klagenfurt, est livrée par un homme

### REPORTAGE

Un climat de méfiance et d'intimidation s'est installé dans ce petit Land

politique de soixante-huit ans qui fut le premier à déceler les talents du nouvel homme fort de l'Autriche.

Les faits remontent à 1976. Cette année-là, Mario Ferrari-Brunnenfeld, alors président du parti FPÖ de Carinthie, fait appel à Jörg Haider pour en faire son numéro deux. Le parrain est l'une des premières victimes de son jeune protégé : celui-ci l'évince du pouvoir et prend la tête

du parti en 1986. Depuis lors, l'homme n'a jamais cessé de consolider son pouvoir en Carinthie. Ce petit Land frontalier de la Slovénie (520 000 habitants) est la base arrière de Jörg Haider, d'où il s'approprie désormais à tirer les ficelles de la politique autrichienne.

A Klagenfurt, la capitale de la Carinthie, on apprécie peu les réactions que suscite partout en Europe l'arrivée au pouvoir d'un parti d'extrême droite. L'opinion majoritaire, ici, sait que l'expérience Haider ne justifie pas les accusations venues de l'étranger. Elu président du Land une première fois en 1989, le chef de file du FPÖ avait dû démissionner en 1991 lorsqu'il avait vanté, au Parlement régional, les succès de la politique de l'emploi menée sous le III<sup>e</sup> Reich. Réélu au printemps 1999, il dirige aujourd'hui la Carinthie à la tête d'un gouvernement où sont représentés les deux autres partis traditionnels, SPÖ (sociaux-démocrates) et ÖVP (conservateurs).

Pour l'instant, la Carinthie n'est pas un mini-Etat totalitaire : l'Etat de droit est respecté, les droits de l'homme aussi, formellement. « Jörg Haider n'a rien changé, bien qu'il ait fait beaucoup de déclarations tonitruantes », explique M. Ferrari-Brunnenfeld. Parmi ces annonces, celle de doter les étrangers d'une carte d'identité particulière, comportant leurs empreintes digitales, n'a pas été concrétisée : le FPÖ a besoin du soutien d'un autre parti au moins pour expliquer sa politique.

### MALAISE DES SLOVÈNES

Autre exemple : il y a quelques semaines, un cas de tuberculose a été signalé dans une école primaire. L'enfant était une petite fille originaire du Kosovo. Les enfants des écoles ont dû se soumettre à un test médical visant à circonscrire le danger. Même si l'idéologie du FPÖ l'amène à insinuer que ce sont les étrangers qui sont porteurs du ba-

cille, la loi autrichienne empêche l'application de mesures discriminatoires : tous les enfants – pas seulement les étrangers – ont donc été contrôlés.

La minorité slovène (un peu plus de 2 % de la population en Carinthie) ne se sent pas à l'aise dans la région de Jörg Haider. Les écoles mixtes, avec cours d'allemand et de slovène, sont défavorisées et les parents fortement incités à choisir l'une ou l'autre langue pour leur enfant. Dans les faits, cette politique favorise les écoles allemandes. Pour l'instant, c'est à ces quelques initiatives que se limite l'« expérience carinthienne » du FPÖ.

C'est surtout le climat général qui a changé depuis que l'extrême droite est au pouvoir. « On vous regarde de travers quand vous dites en public que vous n'êtes pas d'accord », explique Elizabeth Steiner, correspondante à Klagenfurt du quotidien libéral *Der Standard*. « Parfois, on m'a accusée de travailler pour un

journal juif », ajoute-t-elle (NDR : le patron du *Standard*, Oskar Bronner, est juif). Même si la presse est libre, les interventions du FPÖ auprès des journaux locaux se multiplient. Dans l'administration, les fonctionnaires qui ne sont pas dans la ligne sont victimes de pressions multiples.

Il y a un climat d'intimidation et de méfiance qui tranche avec le visage si tranquille de cette petite ville aussi calme qu'un décor de train électrique. On ne voit aucun crâne rasé, aucune chemise bleue (la couleur du FPÖ). Près de 40 % des électeurs considèrent simplement qu'il est naturel de voter pour un parti qui affiche en priorité l'amour de l'ordre et de la patrie.

La Shoah n'est pas un sujet de conversation. Il n'y a plus de communauté juive à Klagenfurt depuis 1995. Et les dirigeants de tous les partis établis avouent régulièrement une certaine admiration pour le III<sup>e</sup> Reich. « Je suis fier d'avoir été dans les Jeunesses hitlériennes », a dit un jour le social-démocrate Leopold Wagner, l'un des prédécesseurs de Jörg Haider à la tête du Land.

L'histoire, vue de Klagenfurt, s'est arrêtée en 1920. Cette année-là, les habitants de Carinthie ont décidé, à l'occasion d'un référendum populaire, que la région ferait partie de l'Autriche et non de la Yougoslavie. Aujourd'hui encore, la Carinthie se considère comme un bastion avancé de la culture germanique aux confins du monde slave, comme si la lutte armée des années 1918 à 1920 n'avait jamais cessé. Chaque année, le 10 octobre (date anniversaire du référendum), des nostalgiques du passé se retrouvent à Klagenfurt. Parmi eux, beaucoup de délégations d'anciens Waffen SS venues de toutes l'Europe.

« En 1918, Vienne nous a abandonnés » : tel est le leitmotiv permanent de la politique en Carinthie. Ce petit Land montagnoux se méfie de la capitale du pays, déteste son cosmopolitisme chic. Au nom d'un provincialisme militant, Jörg Haider n'a guère à se forcer pour dénoncer aujourd'hui l'arrogance bruxelloise. Mais il doit néanmoins rester prudent : lors du référendum de 1994 sur l'entrée de l'Autriche dans l'Union européenne, 70 % des électeurs de Carinthie avaient voté « pour ».

### TROIS QUESTIONS À...

ALEXANDER

VAN DER BELLEN

**1** Vous êtes le porte-parole des Verts autrichiens et la personnalité politique la plus respectée aujourd'hui dans ce pays. Comment en est-on arrivé à cette crise ?

Je pense que Wolfgang Schüssel [chef des conservateurs ÖVP] est le principal responsable. Il est difficile de croire que le programme négocié avec les socialistes, et qui était à 80 % sur les positions des conservateurs, a échoué parce que ceux-ci réclamaient le portefeuille des finances. Ou encore que l'ÖVP aurait découvert récemment l'ampleur du déficit budgétaire. Ce n'était qu'un prétexte pour provoquer la rupture, car les chiffres étaient connus depuis mars. M. Schüssel, en tant que ministre des affaires étrangères, aurait aussi dû savoir que l'Union européenne n'accepterait pas un gouvernement avec les populistes. Nous ne sommes que depuis cinq ans dans l'Union, et sans doute beaucoup d'Autrichiens n'ont-ils pas encore compris que l'UE n'est pas « l'étranger ». M. Schüssel, au moins, aurait dû le savoir.

**2** Que peut faire le président Klestil ?

Le président est dans une situation terrible. Il a vu venir la crise avec la communauté internationale. Il avait informé M. Schüssel de sa conversation téléphonique avec Jacques Chirac. Notre isolement au sein de l'Union signifie aussi un isolement envers les Etats-Unis et en Europe de l'Est. Bien sûr, il pourrait dissoudre le Parlement. Mais cela créerait un précédent dangereux pour la démocratie.

**3** Croyez-vous que le chef du FPÖ, Jörg Haider, lié par un pacte de gouvernement, changera de comportement ?

Non. C'est un querelleur de bistrot qui n'a toujours pas compris la différence entre une auberge carinthienne et un rôle qui implique de s'asseoir à la même table que des ministres. Jörg Haider n'a jamais supporté que quelqu'un se tienne à côté de lui, et non dans son ombre. Il devra le faire avec M. Schüssel : combien de temps ? Il est impensable qu'il accepte de rester au second plan : il sera à la fois au gouvernement, à travers les ministres FPÖ, et dans l'opposition, en Carinthie.

Lucas Delattre

Propos recueillis par

Joëlle Stolz



## L'affaire Haider divise les droites européennes

**PRENANT** le contrepied du chancelier Gerhard Schröder, la droite allemande, prise dans le scandale des caisses noires de Helmut Kohl, s'est élevée, mardi 1<sup>er</sup> février, contre la condamnation sans appel par les Européens de l'alliance formée par le parti conservateur autrichien avec l'extrême droite populiste de Jörg Haider. L'attitude du Parti chrétien-démocrate (CDU) et de son allié bavarois, l'Union sociale chrétienne (CSU), s'oppose à celle adoptée en France par le président Chirac et les principaux leaders du RPR et de l'UDF, laissant présager un grave conflit au sein du Parti populaire européen (PPE) qui regroupe les principales formations de la droite au sein des Quinze. Porte-parole du groupe parlementaire CDU-CSU pour les affaires étrangères, le député Karl Lamers a estimé que la position de la présidence européenne était « à rejeter de manière ferme et fondamentale ». Pour M. Lamers, « le soupçon s'impose que l'on intervient de cette manière uniquement parce qu'il s'agit d'un petit membre de l'Union. Avec l'occupation actuelle du Conseil, on a l'impression que la

décision de l'Union européenne est motivée politiquement. On veut visiblement pousser dans la défensive les forces qui ne sont pas de gauche en Europe et détourner l'attention du fait que la France et l'Italie forment une coalition avec des communistes qui ne sont pas moins critiques vis-à-vis de l'Europe. Pourquoi les communistes seraient-ils domptables, et pas les populistes de droite ? »

### RISQUE D'« ÉCLATEMENT » DU PPE

Le président de la CDU, Wolfgang Schäuble, a estimé pour sa part que la formation à Vienne d'un gouvernement « capable d'agir » était la meilleure condition « pour combattre le radicalisme ». La CDU rejoint ainsi les positions de la CSU dont le président, Edmund Stoiber, ministre-président de Bavière, s'était exprimé dès 1999 en faveur de l'entrée du parti de M. Haider au gouvernement. Sous le prétexte de ne pas laisser émerger de parti sur sa droite, la CSU flirte régulièrement avec les thèmes d'extrême droite. Le ministre bavarois des affaires européennes Reinhold Bocklet a qualifié lundi la mise en garde des Euro-

péens sur l'Autriche d'« immixtion incroyable et sans précédent dans les affaires intérieures d'un Etat de droit démocratique ». Un débat devait avoir lieu, mercredi matin, au sein du groupe PPE du Parlement européen à Bruxelles. Les élus français qui siègent dans ce groupe, élus sur les listes conduites par Nicolas Sarkozy (RPR) et François Bayrou (UDF), et qui comprennent Nicole Fontaine, présidente du Parlement européen, sont favorables à des mesures contre leurs collègues autrichiens de l'ÖVP. Les chefs de file de la délégation française, au premier rang desquels M. Bayrou, président de l'UDF et président du conseil exécutif du PPE, devaient demander leur « mise en congé ». « Nous ne pouvons pas rester dans un groupe avec eux », résumait lundi la députée Marielle de Sarnez (UDF).

Le débat devrait se poursuivre au sein des instances dirigeantes du PPE qui ont prévu de se réunir de manière informelle à la fin de la semaine à Madrid. Autant l'UDF pense trouver un appui du côté du Parti populaire espagnol de José María Aznar, autant ses dirigeants

observent avec inquiétude et « étonnement » les attermoissements de la CDU allemande. Le président de l'UDF n'en affiche pas moins sa détermination. « Les valeurs fondamentales du PPE sont en cause dans cet accord », a expliqué au Monde, mercredi matin, M. Bayrou. « Si le PPE abandonnait ses valeurs traditionnelles au profit de l'aventure autrichienne, ce serait, pour nous, une crise de première grandeur ». Le RPR est sur la même ligne. « Je ne vois pas ce qu'ont à faire des députés gaullistes à côté de gens qui vont s'unir avec l'extrême droite autrichienne. Si l'ÖVP devait rester au PPE avec l'accord des autres partis conservateurs européens, je demanderais à Michèle Alliot-Marie de bien vouloir retirer nos députés du PPE », a déclaré Pierre Lellouche, député (RPR) de Paris. Jean-Louis Bourlanges (UDF) n'a pas exclu, lundi, que l'affaire ne provoque un « éclatement » du groupe du PPE au Parlement européen.

**Cécile Chambraud**  
(avec Arnaud Leparmentier à Berlin)

## La Commission de Bruxelles est plutôt embarrassée

**BRUXELLES (Union européenne)**  
de notre correspondant

A l'issue d'une réunion extraordinaire consacrée, mardi 1<sup>er</sup> février, à l'affaire autrichienne, la Commission européenne a indiqué dans un communiqué qu'elle « partage les préoccupations » des pays membres de l'Union. Mais elle a fait savoir par son porte-parole, Ricardo Levi, qu'elle ne prendrait pas elle-même, à ce stade, de mesures contre l'Autriche. M. Levi a mis l'accent, au cours d'une conférence de presse, sur « le rôle propre de la Commission, sur le partage des rôles » entre elle et les gouvernements. L'exécutif européen est embarrassé. Il a d'abord adopté un profil discret, en partie parce qu'il avait sous-estimé l'émotion provoquée par les événements de Vienne. Mais, en dépit de ses erreurs de communication (quel est le sens d'une réunion extraordinaire qui, au bout du compte, se contente de rappeler les

dispositions au traité ?), il y a une certaine logique dans son attitude.

### LA GARDIENNE DES TRAITÉS

Comme elle le répète à l'envi, la Commission est d'abord « gardienne des traités » et, peut-on ajouter, de la cohésion de l'Union européenne (UE). Sa mission première, de nature fonctionnelle, est de s'assurer que le futur gouvernement autrichien aura une attitude conforme aux règles et aux principes contenus dans les traités. Il n'y a eu, jusqu'à présent, aucune « violation grave et répétée » de ceux-ci puisque le nouveau gouvernement autrichien n'est pas en place.

On peut croire la Commission quand elle affirme sa volonté de se montrer vigilante et, en particulier, puisque c'est là une des craintes les plus souvent manifestées, qu'elle veillera à contrer toute attitude qui aboutirait à retarder

l'élargissement (auquel le parti de Jörg Haider est hostile) aux pays d'Europe centrale. Son principal critère d'appréciation, ce sont les décisions que prendra le gouvernement autrichien, a souligné M. Levi.

La Commission, qui a le souci de garantir la bonne marche du marché unique et des politiques communes, insiste sur le fait qu'« à ce stade le fonctionnement des institutions européennes n'est pas affecté ». Or le jeu institutionnel, la préparation des décisions impliquent pour chaque gouvernement des concertations à haut niveau, continues, que les limitations imposées à l'Autriche lui rendront impossibles. D'ores et déjà, Vienne est marginalisée par les décisions des Quatorze et, de ce fait, le fonctionnement normal de l'Union n'est plus assuré.

**Philippe Lemaître**

## Les réactions politiques françaises sont favorables à la démarche européenne

Le Mouvement des jeunes socialistes lance un appel à manifester, samedi, devant l'ambassade d'Autriche

**LA DÉCISION** de l'Union européenne (UE) a été largement approuvée par les responsables politiques français.

### LE UDF

« Je suis fier que l'Union européenne dans son ensemble ait su dire non à cette coalition contre nature entre le parti conservateur autrichien et l'extrême droite. Je suis surtout fier que le président de la République français ait été le premier dans l'Union européenne à dénoncer [cette alliance] », a souligné Philippe Douste-Blazy, président du groupe UDF de l'Assemblée nationale.

### LE RPR

Le porte-parole du Rassemblement pour la République, Patrick Devedjian, s'est lui aussi félicité de la position française. « MM. Chirac et Jospin ont la même attitude dans cette affaire. Je crois qu'ils sont tous les deux antifascistes et c'est bien pour notre pays », a-t-il observé. Pierre Lellouche, député (RPR), a, pour sa part, demandé une suspension du droit de vote autrichien dans l'Union européenne « si l'alliance entre conservateurs et extrême droite devait voir le jour ».

### DÉMOCRATIE LIBÉRALE

Le porte-parole de Démocratie libérale, Claude Goasguen, a souhai-

té que « l'internationale démocrate-chrétienne fasse tout ce qui est possible » pour éviter l'alliance entre le parti conservateur autrichien, l'ÖVP, et celui de l'extrême droite, le FPÖ, tout en faisant observer que « si on ne traite pas la question de l'immigration au niveau européen, nous sommes à la merci d'un phénomène type Haider ».

### LE PARTI SOCIALISTE

A gauche, l'attitude française et européenne a également fait l'unanimité. « Nous avons eu trop souvent l'occasion de nous plaindre de la prudence de l'Union européenne pour ne pas souligner l'importance de cette

prise de position qui marque une mutation de l'Europe », a déclaré François Hollande, premier secrétaire du Parti socialiste, en soulignant qu'« on aurait tort d'en faire un enjeu de politique intérieure. Le premier ministre ne l'a pas fait et il a eu raison (...) Il faut que sur ces sujets-là on oublie les différences entre les uns et les autres et qu'on se rassemble entre démocrates ». Quant au Mouvement des jeunes socialistes (MJS), il a lancé un appel à manifester, samedi 5 février, devant l'ambassade d'Autriche à Paris.

### LE PARTI COMMUNISTE

Président du groupe communiste

### Lionel Jospin rend hommage à Jacques Chirac

Interrogé mardi 1<sup>er</sup> février, au cours de la séance des questions à l'Assemblée nationale, Lionel Jospin a déclaré que l'Union européenne est « une communauté de principes et de valeurs humanistes ». Les dirigeants autrichiens, a-t-il souligné, « nous demandent d'apporter notre caution politique à cette alliance [entre le Parti conservateur et le parti d'extrême droite] que nous refusons ». « L'objectif est de faire en sorte que monte une prise de conscience en Autriche et que ce projet d'alliance soit interrompu », a-t-il dit.

« C'est pour moi l'occasion, a ajouté le premier ministre, de rendre hommage à la droite parlementaire qui, à quelques exceptions près dans trois régions, a refusé constamment, le président de la République en particulier, cette alliance avec l'extrême droite. Nous n'avons pas à nous la voir imposée politiquement », a-t-il affirmé, en qualifiant de « dérapages verbaux inconvenants » les propos tenus par le chef de l'extrême droite autrichienne, Jörg Haider, à l'égard de Jacques Chirac (Le Monde du 1<sup>er</sup> février).

de l'Assemblée nationale, Alain Bocquet a estimé que « toutes les positions qui contribueront à isoler ce comportement, voire isoler l'Autriche si elle franchissait le cap, me paraissent utiles (...) Il faut mettre un coup d'arrêt. La bête est toujours vivante ».

### LES VERTS

Noël Mamère, député (Vert), a salué la « première grande réaction politique » de l'Union européenne. « On attendait de savoir s'il y avait une Europe politique, on vient d'avoir la réponse avec la décision qui a été prise par la présidence de l'Union, notamment à l'instigation de la France. »

En marge de ces réactions, la ministre des sports, Marie-George Buffet, qui présentait à l'Assemblée nationale son projet de loi sur le sport, a annoncé mardi 1<sup>er</sup> février que la France refusera que le siège de l'Agence mondiale de lutte contre le dopage s'installe à Vienne, une des villes qui avait le plus de chance d'être retenue. « S'il se confirme que des représentants d'un parti extrémiste et xénophobe accèdent au gouvernement de ce pays, il est totalement exclu que la France soutienne une telle candidature », a-t-elle déclaré, en souhaitant que cette position « soit partagée par l'ensemble de [ses] collègues de l'Union européenne ».

# Le républicain John McCain remporte largement la primaire du New Hampshire

Lors de la première primaire en vue de la désignation des candidats à l'élection présidentielle américaine du 7 novembre, au sein de chaque parti, le démocrate Al Gore l'emporte face à son challenger Bill Bradley

John McCain a créé la surprise dans le camp républicain, mardi 1<sup>er</sup> février, lors des primaires du New Hampshire, en devançant de 18 points son rival, le gouverneur du Texas, George W. Bush, le grand favori au niveau

national. Chez les démocrates, l'outsider Bill Bradley a contraint le vice-président Al Gore à une victoire à l'arraché avec seulement 5 points d'avance. Le résultat de ces premières élections primaires de la campagne

présidentielle est d'autant plus important que, depuis 1952, tous les futurs présidents américains les ont remportées dans leur parti, à l'exception de Bill Clinton en 1992. La campagne en vue de l'investiture des

candidats pour l'élection présidentielle du 7 novembre prend, grâce à ce rebondissement, un nouvel intérêt. Elle montre que les électeurs se sont focalisés d'abord sur la personnalité des candidats qui souhaitent

succéder à Bill Clinton. Bill Bradley, qui avait choisi, comme John McCain, de faire campagne sur le thème d'une politique différente, a déclaré à ses partisans qu'il ne comptait pas baisser les bras.

## MANCHESTER (New Hampshire)

de notre envoyé spécial

La primaire du New Hampshire a vu la victoire, mardi 1<sup>er</sup> février, des candidats donnés favoris, John McCain pour les républicains et Al Gore chez les démocrates. Le petit Etat de la Nouvelle-Angleterre était le terrain idéal pour le rebelle John McCain. Son message anti-establishment y a été particulièrement bien reçu. Mais c'est surtout sa personnalité, son image d'honnêteté, de leader et de défenseur des valeurs morales, son passé de héros de guerre qui ont fait la différence avec le gouverneur du Texas George W. Bush.

Considéré comme plus compétent en politique étrangère, M. McCain a réussi à faire admettre à des électeurs qui ne paient pas d'impôts sur le revenu qu'il était plus important de préserver les retraites et la politique de santé que de réduire la pression fiscale. Mais il est surtout parvenu à convaincre une grande majorité d'indépendants de reporter leur vote sur sa personne car le gouverneur du Texas a conservé une toute petite avance chez les votants républicains.

Le sénateur républicain de l'Ari-

zona a mené une campagne presque parfaite ; pendant un an, il a sillonné l'Etat pour faire passer son message : Washington est entre les mains d'« *intérêts spéciaux* », en particulier ceux des milieux d'affaires, et le temps est venu de « *rendre le pouvoir au peuple* ». Il a su faire passer un vent d'enthousiasme qui a bouleversé la fiction entretenue par l'équipe de « W » selon laquelle la victoire de ce dernier était inéluctable.

## DES ERREURS DE TAILLE

M. Bush a, de plus, mené une campagne sans imagination, répétant un discours stéréotypé, refusant autant que possible le débat, préférant un spectacle médiatisé à outrance à la spontanéité quotidienne de M. McCain. Il a donné l'impression de manquer d'expérience et de ne pas prendre assez au sérieux des gens du New Hampshire férus de politique.

Il a commis une erreur de taille en sous-estimant un rival qu'il écrase pourtant de toute sa puissance financière. Il en a commis une autre en faisant appel à la dernière minute à son père, l'ex-président George Bush, comme pour convaincre le tiers d'électeurs hésitants qui se sont décidés à la der-

nière minute. Sonné, après l'annonce des résultats, il a promis de poursuivre la lutte dans les cinquante Etats de l'Union et de mener un marathon jusqu'à la victoire finale.

La campagne a repris dès mercredi matin en Caroline du Sud, où la primaire républicaine aura lieu le 19 février. Le bus fétiche du sénateur McCain, « *l'express du parler vrai* », est déjà sur place. Bénéficiant du soutien de deux élus locaux très populaires et de nombreux anciens combattants qui y ont pris leur retraite, il compte sur

l'effet New Hampshire pour réduire la marge de 20 points qui le sépare encore de « W ».

L'affrontement promet d'être âpre entre le fils de famille soutenu par la hiérarchie républicaine et celui qui se présente comme un révolté contre tous les appareils et affirme être le mieux à même pour « *ne faire qu'une bouchée* » du candidat démocrate qui lui sera opposé, quel qu'il soit. Car, assure-t-il, M. Bush est mal placé pour dénoncer les méthodes de financement politique de l'équipe Clinton-Gore puisqu'il en profite lui-même.

## Une large victoire des favoris

La primaire du New Hampshire, à laquelle a pris part un nombre record de votants, a été marquée par l'ampleur du succès du sénateur de l'Arizona, John McCain, sur George W. Bush, avec une avance de 18 points (49 % contre 31 %). Les trois autres candidats républicains sont loin derrière : Steve Forbes (13 %), Alan Keyes (6 %) et Gary Bauer (1 %). Dans le camp démocrate, le vice-président Al Gore n'est pas parvenu à obtenir une marge d'avance suffisante (52 % contre 47 %) pour décourager son rival, l'ex-sénateur du New Jersey, Bill Bradley, de poursuivre la lutte. Les délégués, chargés lors de la convention de leur parti, cet été, de désigner les candidats républicain et démocrate à la Maison Blanche, sont répartis entre les candidats en fonction de leurs résultats. La règle républicaine dans le New Hampshire prévoit qu'un candidat doit faire plus de 10 % des voix pour participer à ce partage. La règle démocrate fixait un plancher à 15 % des voix. — (AFP, Reuters.)

## Un candidat en phase avec l'électeur désabusé par la politique

### RAYMOND (New Hampshire)

de notre envoyé spécial

« Je suis prêt à diriger les Etats-Unis. Je n'aurai pas besoin d'une formation sur le tas », ce qui n'est pas

### PORTRAIT

McCain a cultivé l'image de candeur et de sincérité d'un politicien pas comme les autres

le cas de George W. Bush. Cette petite phrase prononcée dans le gymnase de l'école du petit bourg de Raymond caractérise bien le personnage du sénateur républicain de l'Arizona, John McCain, candidat à l'investiture de son parti face au gouverneur du Texas. Par son ambition, sa franchise souvent décapante, son courage politique et

grâce au respect qu'inspire cet ancien prisonnier de guerre, il a opposé au gouverneur du Texas une résistance inattendue.

Dans le New Hampshire, il a mené l'offensive méthodiquement. Il a cultivé l'image de candeur et de sincérité d'un politicien pas comme les autres. Rien n'est pourtant simple dans la carrière comme dans les idées d'un homme qui a su se mettre en phase avec un électorat qui, à la fin de l'ère Clinton, est désabusé par la politique.

Agé de soixante-trois ans, ce fils et petit-fils d'amiral à la crinière blanche a commencé sa carrière dans la Navy. Mais son mauvais caractère et son indiscipline étaient tels qu'il sortit en queue de promotion. Abattu par la DCA nord-vietnamienne, il passa cinq ans et demi en détention à Hanoï dans des conditions éprouvantes dont il a ti-

ré un best-seller, *Faith of my Fathers*. Torturé, contraint de signer une confession humiliante, il refusa d'être libéré avant ses camarades emprisonnés depuis plus longtemps que lui.

Revenu au pays en héros de la droite, sans avenir dans la marine au niveau de ses ambitions, il devint officier de liaison au Congrès avant de se lancer dans la politique. Il est élu représentant en 1982 puis sénateur, en 1986, de l'Arizona, d'où vient sa seconde épouse, riche héritière d'une brasserie. Sa carrière faillit s'arrêter quand le Sénat le réprimanda pour avoir eu des rapports trop étroits avec le financier Charles Keating, compromis dans un scandale financier. Il y a acquis une surprenante capacité à

battre sa culpabilité avec une telle sincérité apparente qu'on lui pardonna et qu'il put rebondir.

### CASSANT ET AUTORITAIRE

De son faux pas, il a tiré la leçon qu'il fallait mettre fin au financement malsain de la vie politique par les milieux d'affaires. Il présente chaque année avec un sénateur démocrate un projet de loi que ses amis républicains s'empressent de torpiller. C'est le leitmotiv de sa campagne. Les gens adorent l'entendre déboucher ces « *intérêts spéciaux* » qui pourrissent la vie politique et promettent que, s'il est élu, il démantèlera « *le triangle de fer entre l'argent, les lobbies et les parlementaires* » et rendra « *le gouvernement au peuple* ».

Il a su dépasser ses sujets favoris, comme la politique étrangère et la défense, pour s'engager sur des thèmes populaires. Contre la majorité de son parti, il a participé à la campagne antitabac et réclamé un contrôle plus strict des armes à feu. Il a proposé une réforme de la fiscalité à l'opposé de celle de M. Bush : moins de baisses d'impôts, ciblées avant tout sur les classes moyennes, et utilisation du surplus pour renflouer le système des retraites et payer les dettes de l'Etat. Ce qui lui vaut d'être accusé par « W » de « *parler comme Al Gore* ».

Bien que cassant, autoritaire, farouchement conservateur, machiste parfois, il s'est attiré des sympathies qui dépassent largement son

parti. Pourtant, sa campagne n'est pas toujours celle d'un chevalier blanc. N'a-t-il pas refusé de se prononcer pour ou contre le drapeau sudiste qui flotte sur le Capitole de la Caroline du Sud, dont il brigue les suffrages ? N'a-t-il pas affirmé, pour jouer du sentiment antigay, être capable de sentir à distance un homosexuel rien que par « *son comportement et ses attitudes* » ?

Face à son riche rival texan, il joue la carte de l'électeur moyen et assure préférer une défaite honorable à une victoire sans principes. Parviendra-t-il à manœuvrer entre ses contradictions et à transformer ce courant de sympathie en un mouvement victorieux ?

P. de B.

## La métamorphose du candidat Al Gore

**LEBANON (New Hampshire)**  
de notre envoyée spéciale  
Il est 6 heures du soir dans le gymnase du collège secondaire de Lebanon (13 000 habitants) et

### REPORTAGE

« Je ne partirai pas tant que quelqu'un aura encore une question à poser »

Al Gore parle toujours. Arrivé avec retard d'un premier meeting, dans une autre bourgade du New Hampshire, il est attendu à 19 heures à l'autre bout de l'Etat, c'est-à-dire à plus de deux heures de route, pour une troisième rencontre avec les électeurs, mais il continue à parler. « *Vous êtes les électeurs les plus recherchés du monde* », a-t-il avoué d'emblée à cette assemblée de quelques deux cents personnes appartenant à la catégorie cruciale des « *électeurs indécis* », des démocrates qui, à quatre jours de la primaire, n'ont toujours pas décidé s'ils choisiront Al Gore ou Bill Bradley comme candidat de leur parti à l'élection présidentielle de novembre.

Al Gore s'est juré qu'il convaincrait cette assemblée : « *Je ne partirai pas tant que quelqu'un aura encore une question à poser* », leur a-t-il promis. Et il est en train de tenir parole. C'est comme cela qu'un vice-président des Etats-Unis se retrouve un samedi soir, au fin fond de la Nouvelle Angleterre prise entre glaces et neige, engagé dans un véritable marathon de questions, un micro à la main entre deux panneaux de basket, face à des électeurs instruits, informés et exigeants qui ne lui font aucun cadeau.

Lorsque, au bout de deux heures et demie d'échanges serrés, Al Gore sent un début d'impatience au sein de l'assistance et voit des gens commencer à partir discrètement, il suggère une pause et propose de « *relâcher* » tous ceux qui en ont assez tout en restant à la disposition du dernier carré d'irréductibles, ceux qui ont encore besoin d'être convaincus, pour une heure supplémentaire de questions-réponses.

Pantalon clair, chemise sport marron à col ouvert impeccablement repassée, Al Gore évolue debout au milieu de cette assistance disposée en cercle autour de lui, prenant soin de ne jamais tourner le dos trop longtemps aux uns ou aux autres, tour à tour grave, cordial et drôle, toujours parfaitement accessible, comme s'il s'agissait d'une conversation d'après-déjeuner autour d'une table de salle à manger.

C'est un Al Gore transformé qui a été offert ces dernières semaines aux électeurs du New Hampshire et, juste avant, à ceux de l'Iowa. Et cette métamorphose ne s'arrête pas à celle de ses pectoraux et abdominaux dont l'affermissement a le plus frappé la presse dans un premier temps, ni au gel épaississant pour les cheveux qui masque avantageusement la calvitie naissante de cet homme de cinquante et un ans. C'est la transformation d'un vice-président raide et dévoué en candidat à la présidence jovial, fonceur et battant ; c'est aussi la transformation de toute une stratégie de campagne, forcée par le défi beaucoup plus puissant que prévu posé par le sénateur Bill Bradley, le *challenger*, l'ancien professionnel de la NBA au « *parler vrai* », l'homme qui veut nettoyer la « *vieille politique* » et gagner

l'électorat à la « *nouvelle politique* », celle qui n'est ni sale ni corrompue.

Lorsqu'Al Gore conclut ses discours électoraux par la phrase : « *Je me battraï pour vous, pas pour les groupes d'intérêt* », on sent tout le poids de la menace Bill Bradley. En célébrant sa victoire à la primaire du New Hampshire mardi soir, le vice-président l'a reconnu lui-même : la qualité de la campagne de Bill Bradley a fait de lui « *un meilleur candidat* ».

Il y a à peine quelques mois, au début de l'automne, Bill Bradley était l'homme qui montait, le candidat préféré des médias, celui qui avait le vrai contact avec les électeurs. Engoncé dans ses habits de vice-président, empêtré dans ses relations avec Bill Clinton, Al Gore, lui, était la risée des chroniqueurs, qui découvraient que l'auteur féministe Naomi Wolf était payée 15 000 dollars par mois par la campagne Gore 2 000 pour lui conseiller de mettre en avant son gène mâle Alpha (agressif) et de mettre le Bêta (passif) en veilleuse.

### UN VENT LIBÉRATEUR

L'étiquette du Washingtonien de carrière lui collait à la peau et, tout d'un coup, la belle succession du dauphin désigné paraissait compromise. Dans le New Hampshire, les sondages le donnaient en deuxième position derrière Bill Bradley.

C'est à ce moment-là, affirme son entourage, qu'il a compris qu'il lui fallait se ressaisir, et vite. La première décision stratégique qu'il prend est de déménager le quartier général de sa campagne électorale de K Street, la rue des lobbyistes à Washington, à Nashville, dans son Tennessee natal : à la fois retour aux sources et rupture du cordon

ombilical. Un vent libérateur souffle sur son équipe, qu'il renouvelle et renforce.

Fin septembre, il teste sur une réunion du Democratic National Committee un nouveau style personnel, qui lui fait abandonner le podium pour arpenter la salle en parlant de son expérience du Vietnam (il y était journaliste militaire). Le succès est tel qu'Al Gore va appliquer la formule à ses réunions électorales du New Hampshire : il y fait un récit de sa vie touchant et humain (compensant un père sénateur par l'enfance pauvre de sa mère), évoque ses doutes, à la fin des années 60, sur la politique et le « *système* », son passage par le journalisme au Tennessee et, surtout, rappelle que son expérience au service de l'Etat va bien au-delà de ses sept ans de vice-présidence, une façon de montrer qu'il a aussi existé en dehors de Bill Clinton, comme membre du Congrès.

Puis vient le moment de passer à l'attaque. Subtilement, mais résolument, Al Gore se met à démonter les points forts de Bill Bradley, lui reproche d'avoir quitté le Sénat lorsqu'il fallait se battre devant la montée de la droite, critique son plan de réforme de l'assurance-maladie, pièce-maîtresse de la campagne Bradley. Opération réussie : c'est au tour de Bill Bradley d'être déstabilisé. Les démocrates, eux, retrouvent Al Gore le battant, celui qui avait fait leur admiration lors d'un célèbre débat sur le libre-échange face à Ross Perot en 1993. Et Al Gore, revigoré, se sent soudain si bien dans sa peau qu'il ne cherche plus, ces dernières semaines, à désavouer Bill Clinton : il lui arrive même parfois de revendiquer leur bilan commun.

Sylvie Kauffmann

# Le gouvernement d'Irlande du Nord est sur le point de tomber

L'IRA n'a toujours pas entamé son désarmement, selon le rapport d'étape remis par la commission aux ministres britannique et irlandais

## LONDRES

de notre correspondant

D'intenses discussions se poursuivaient mercredi 2 février entre Londres, Dublin, Belfast et même Washington d'où le président Clinton a appelé tous les protagonistes, pour essayer de sortir l'Irlande du Nord de la nouvelle et grave crise politique dans laquelle elle est entrée la veille.

Le premier gouvernement biconfessionnel établi entre protestants et catholiques à Belfast, il y a tout juste deux mois, est sur le point d'être suspendu parce que l'IRA, bras armé des républicains du Sinn Fein, ne s'est pas encore résolue à offrir au « premier ministre » protestant de la province, David Trimble, le « geste » de désarmement qui le sauverait d'une mise en minorité au sein de son propre parti, les Unionistes de l'Ulster.

Peter Mandelson, ministre de l'Irlande du Nord au sein du gouvernement Blair, le soulignait mardi à Dublin : le rapport d'étape remis la veille au soir aux gouvernements britannique et ir-

landais par la commission ad hoc pour le désarmement des groupes paramilitaires dirigée par le général canadien John de Chastelain « contient plusieurs éléments positifs » qu'il s'évertue, dans la coulisse, à améliorer avant de le rendre public.

Mais il ne contient pas ce que David Trimble avait dû promettre aux éléments radicaux de son parti pour obtenir leur feu vert quant à la formation du gouvernement local avec le Sinn Fein républicain, à savoir : une remise d'armes, même symbolique, par le plus puissant des groupes armés, l'IRA.

### « UN DÉSASTRE »

Conscient de la crise en cours, le groupe paramilitaire a publié mardi un communiqué réitérant sa « bonne foi » et son « ferme engagement envers le processus de paix » comme le démontre, selon lui, le fait que son « cessez-le-feu entre maintenant dans sa cinquième année » et que ses « armes sont silencieuses. Il n'existe aucune menace contre le processus de paix de la part de l'IRA », conclut l'organisation.

Cela pose cependant un problème pour David Trimble. « Je m'attends que nous nous dirigeons rapidement vers une suspension de l'accord » conclut le jour du vendredi saint 1998, a-t-il déclaré, jugeant désormais « très regrettable mais inévitable » la chute du gouvernement qu'il dirige et qui, somme toute, fonctionnait plutôt bien : le texte de l'IRA ne comprend pas même une promesse de désarmement avant le 22 mai 2000 – date prévue par les accords de paix d'avril 1998 – qui aurait pu lui permettre de sauver son leadership lors de la réunion exceptionnelle de son parti la semaine prochaine à Belfast.

« Si les unionistes désertent l'exécutif ou s'ils parviennent à obtenir sa chute, je ne vois pas comment nous parviendrons à le remettre en selle une nouvelle fois », s'est alarmé Gerry Adams, chef du Sinn Fein. « Ce serait, pour le moins, un désastre », a pour sa part prévenu le premier ministre d'Irlande, Bertie Ahern.

Patrice Claude

# Les tribunaux chiliens se préparent à poursuivre le général Pinochet

A Londres, six organisations humanitaires ont fait appel

Six organisations humanitaires ont décidé, mardi 1<sup>er</sup> février, de faire appel pour empêcher la libération du général Pinochet. Ce recours et celui de la Belgique doivent

être examinés, lundi, par la cour d'appel de la Haute Cour de justice. Au Chili, on s'apprête déjà à suivre un nouvel épisode judiciaire devant les tribunaux locaux.

## BUENOS AIRES

de notre correspondante régionale

A Santiago, où le retour du général Augusto Pinochet est perçu comme un événement inéluctable, on se prépare déjà à vivre un suspense qui se déroulera cette fois au Chili, et notamment devant les tribunaux locaux. Le juge Juan Guzman, chargé depuis plus d'un an du dossier Pinochet, devait quitter Santiago le 1<sup>er</sup> février pour un mois de vacances. Il instruit cinquante-huit plaintes déposées contre l'ancien dictateur par les familles des victimes de la dictature qui fit plus de trois mille morts entre 1973 et 1990. Pendant son congé annuel, le magistrat sera remplacé par le juge Cornelio Villaroel. Les avocats des familles des victimes sont prêts, « à peine Pinochet foulera le sol chilien », ont-ils déclaré au *Monde*, à demander la destitution de l'ancien dictateur de son titre de sénateur à vie, qui lui assure jusqu'à présent l'immunité.

Cette requête doit être présentée devant la cour d'appel de Santiago, qui compte vingt-quatre

membres. Or, en février, seuls sept juges sont de permanence, et il est improbable qu'ils acceptent de se prononcer sur un sujet aussi grave. Il faudra donc attendre la rentrée de mars pour suivre la saga judiciaire.

C'est aussi en mars, le 11, que le président élu, Ricardo Lagos, assumera ses fonctions. Six semaines avant son investiture, le leader socialiste a réaffirmé, dans un entretien publié le 30 janvier par le quotidien conservateur *El Mercurio*, que l'ancien dictateur pourrait être jugé au Chili si la Grande-Bretagne le libérait et autorisait son retour.

### LES FAMILLES DES VICTIMES

« Je crois qu'au Chili il est possible de juger toute personne quelle qu'elle soit », a déclaré M. Lagos, qui sera le second président socialiste de l'histoire du Chili, après Salvador Allende, renversé par le coup d'Etat militaire du général Pinochet en 1973.

Eduardo Frei, le président sortant (démocrate-chrétien), mais aussi le candidat de la droite, Joaquín Lavín, vaincu lors du second

tour de la présidentielle du 16 janvier, ont aussi affirmé que l'ancien dictateur devrait affronter la justice du Chili. Un espoir auquel se raccrochent les familles des victimes de la dictature qui ont toujours souhaité que le général Pinochet soit jugé à l'étranger.

Le fils aîné de l'ancien dictateur, Augusto Pinochet Hiriart, a, pour sa part, affirmé, le 31 janvier, que le retour de son père favorisera la réconciliation des Chiliens : « *Le retour d'Augusto Pinochet dans sa patrie, avec les siens, clôturera un chapitre de l'histoire du Chili, ouvrant la voie aux retrouvailles d'un pays qui depuis des années a vécu avec l'espoir de la réconciliation définitive* », a affirmé l'homme d'affaires, faisant allusion aux adversaires de l'ancien dictateur « qui ont voulu faire régresser l'histoire par la rancœur ». Il a également remercié le président Frei pour les démarches de son gouvernement en faveur de la libération de son père, détenu à Londres depuis quinze mois.

Christine Legrand

# Les combattants tchéchènes disent avoir « totalement » quitté Grozny

Des combats sporadiques ont encore lieu dans la capitale, affirment les Russes

Après cinq semaines de combats dans la capitale de la république indépendantiste, les Tchétchènes assurent avoir laissé la ville aux mains des Russes

L'AVIATION et l'artillerie russes étaient toujours en action, mardi 1<sup>er</sup> février à Grozny, malgré l'annonce, faite le même jour par les combattants tchéchènes, que leurs unités avaient complètement abandonné la capitale de la république indépendantiste à l'armée russe. Ceux-ci se seraient tous enfuis de la ville, assiégée par les troupes fédérales, en franchissant le « triple » encerclement que Moscou présentait pourtant comme totalement hermétique. Les Tchétchènes vont tâcher de regrouper leurs forces dans les régions montagneuses du Sud, bombardées en permanence, mais qui, globalement, restent sous leur contrôle, afin de se lancer dans des opérations de harcèlement, comme lors de la guerre de 1994-1996 que les Russes ont finalement perdue.

L'abandon de la ville par les rebelles a été implicitement nié, mardi 1<sup>er</sup> février, par le ministre russe de la défense, Igor Sergueïev, qui a affirmé qu'aucun combattant tchéchène ne sortirait de Grozny, si ce n'est pour se rendre. « Personne ne laissera jamais aux combattants la possibilité de sortir de la ville, sauf avec un drapeau blanc et après avoir déposé les armes », a-t-il dit à l'occasion d'une visite dans le nord du Caucase.

Selon des informations fournies par des officiers russes à l'Agence

France-Presse, des combattants tchéchènes ont négocié par petits groupes avec des unités russes, notamment pour obtenir des « couloirs » de sécurité et quitter la ville discrètement. « Les Tchétchènes nous ont dit : "De toute façon, nous arriverons à sortir de la ville, mais nous perdrons des hommes et vous en perdrez aussi. Laissez nous sortir sans combats" », a expliqué Valeri, 31 ans, officier des troupes du ministère de l'intérieur. Ces contacts, interdits par la hiérarchie militaire, étaient cependant réguliers depuis le début de l'offensive contre la capitale tchéchène. Au début, ils concernaient les échanges de cadavres, de blessés et de prisonniers. « Une fois, après la prise de Staraïa Sounja [quartier nord-est

de Grozny], nous avons arrêté un civil qui n'avait pas de papiers sur lui. Nous l'avons ensuite libéré et, en échange, il nous a proposé de servir d'intermédiaire dans les négociations avec les combattants. Nous avons accepté », raconte un officier russe sous couvert d'anonymat. Un officier de reconnaissance, Sergueï, raconte que certains Russes négociaient avec l'ennemi « la vente de petits stocks d'armes et des couloirs pour les laisser sortir de la ville », en violation des ordres.

Interrogé par *Le Monde* mardi soir, un proche de l'état-major tchéchène a confirmé par téléphone « le retrait total de Grozny de nos forces, au prix de lourdes pertes ». Il a expliqué que les Russes prétendaient rencontrer

fense, Igor Sergueïev, avait affirmé mardi 1<sup>er</sup> février qu'aucun combattant tchéchène ne pourrait sortir de Grozny, si ce n'est pour se rendre.

encore de la résistance afin de « donner l'illusion d'un assaut véritable de Grozny ». Niant toute forme de négociation entre les combattants et les officiers russes, il a reconnu la perte de trois commandants tchéchènes, Aslambek Ismaïlov, Khunkar-Pacha Israpilov et Issa Astamirov, morts au combat. Selon l'agence Associated Press, qui cite des sources tchéchènes, le chef de guerre Chamil Bassaev aurait perdu une jambe en sautant sur une mine lors de son retrait de Grozny, mardi 1<sup>er</sup> février et se serait replié à Alkhan Kala, à 10 kilomètres de Grozny. Selon le site internet www.kavkaz.org., celui-ci aurait déclaré : « Je suis vivant et en bonne santé. Je suis blessé à une jambe par des éclats. »

Selon l'état-major des forces russes, cité par l'agence Itar-Tass, des combats se poursuivaient toujours mercredi matin. Des affrontements auraient lieu au centre de Grozny, notamment dans le quartier Zavodskoi et autour du palais présidentiel, selon la même source. Alors que la confusion régnait autour du contrôle de Grozny, le secrétaire d'Etat américain Madeleine Albright en visite à Moscou a estimé mercredi qu'il était « temps que [les affrontements] cessent », enjoignant Russes et Tchétchènes à « négocier ». – (AFP, AP, Radio Liberté.)

## Madeleine Albright : Moscou encourage « l'extrémisme »

La secrétaire d'Etat américaine Madeleine Albright a estimé mercredi 2 février que la poursuite de l'offensive russe en Tchétchénie encourage l'extrémisme, dans un discours prononcé à Moscou juste avant de rencontrer le président par intérim Vladimir Poutine. « Tant que les combats continueront, ils constitueront un aimant pour l'extrémisme qui, un jour, risque de mettre en péril la stabilité de toute la région », a-t-elle déclaré devant des universitaires et des diplomates, prenant l'exact contre-pied des arguments russes, qui justifient leur intervention en Tchétchénie par la lutte contre le « terrorisme international ». Moscou « ne prépare pas le terrain à la construction d'une Tchétchénie en paix et prospère à l'intérieur de la Fédération russe. Seule une solution politique permettra d'y parvenir », a-t-elle poursuivi.

## Les autorités cherchent à faire taire les « Mères de soldats »

MOSCOU  
correspondance

Cela devait être une conférence de presse. Ce fut un déchaînement de critiques contre l'Union des comités de mères de soldats, la seule organisation en Russie à fournir des bilans indépendants sur le nombre de soldats russes tués en Tchétchénie. Mardi 1<sup>er</sup> février, Valentina Melnikova et Maria Fedoulova, les responsables moscovites du Comité, avaient convoqué la presse pour tenter, une fois de plus, de secouer l'opinion publique russe. Trois militaires avaient également été conviés pour participer aux discussions, qu'une « Mère » résuma ainsi : « Quel statut pour ceux qui combattent en Tchétchénie ? Combien de morts, soldats et civils ?

Quelles compensations pour les invalides et les parents des tués ? ».

Le lieutenant-colonel Viatcheslav Zveziline fut le premier à rompre la tranquillité des débats. « Vos informations sont votre honte ! Vous n'informez pas ; vous désinformez. Et d'ailleurs, au sein des forces armées, personne ne vous connaît », lança-t-il.

Quelques minutes auparavant, son supérieur du département de l'éducation, le colonel Alexandre Kalita avait expliqué que la publication d'un martyrologe – une des principales revendications des « Mères » – posait de « graves problèmes d'éthique pour les parents des soldats tués ». « Même du temps de la grande guerre patriotique [1941-45], on ne publiait pas de listes des

soldats tombés au combat », argumentait-il. Depuis le début de l'offensive russe dans le nord-Caucase, l'Union des comités de mères de soldats, très actif lors de la précédente guerre en Tchétchénie, tente de soulever la chape de plomb de la censure militaire. Au quatre coins de la Russie, ses 300 organisations locales collectent des informations sur les morts et les blessés, sillonnent les hôpitaux et les cimetières et s'adressent aux commissariats militaires. Leurs données sont ensuite centralisées à Moscou.

### « STRUCTURES OCCIDENTALES »

Début janvier, les « Mères » estimaient que 3 000 soldats russes avaient été tués au Daghestan et en Tchétchénie depuis août 1999, et 4 000 autres blessés. Les chiffres officiels, eux, ne dépassaient pas les 600 morts. Elles parvenaient également à rallier à leur cause certains médias russes. « Le 3 janvier a été un tournant. Ce jour là, la radio Ekho-Moskvi nous a, pour la première fois, permis de donner notre bilan en direct sur ses ondes. Le blocus de l'information a été en partie levé », a rappelé Valentina Melnikova. Le 25 janvier, les responsables russes étaient contraints de reconnaître plus de 1 000 morts, alors que deux journaux publiaient les premières

listes de soldats tombés en Tchétchénie.

Depuis, l'armée semble s'être donnée le mot pour faire taire les « Mères ». Il y a peu, Valéri Manilov, numéro deux de l'état-major russe, les accusait de « spéculer sur le thème des morts ». Mardi 1<sup>er</sup> février, les gradés invités à la conférence de presse avaient reçu l'ordre de poursuivre l'offensive contre celles qui « démoralisent les troupes, n'ont même pas perdu leurs fils à la guerre, et veulent que le conflit contre les bandits s'éternise », comme l'a expliqué sans retenue le colonel Kalita.

Pour ce faire, ils avaient eux-mêmes convié d'autres mères, responsables d'obscures organisations sociales. Ces femmes prirent ainsi successivement la parole pour dénoncer le « populisme » de leurs collègues moscovites, les accusant de « s'enrichir sur le malheur des autres », et de travailler pour des « structures occidentales ». Dans les couloirs, l'une d'elles, Galina Chaldikova, directrice d'un supposé « Conseil des parents de soldats », expliquait ainsi que la guerre en Tchétchénie « devait continuer » et que « les Tchétchènes, ce peuple de bandits, devaient être déportés pour que la paix revienne ».

Agathe Duparc

## Hubert Védrine évoquera à Moscou le sort de l'otage français

LE PHOTOGRAPHE français Brice Fleutiaux, enlevé le 1<sup>er</sup> octobre en Tchétchénie, n'a toujours pas été libéré. De passage à Paris, son épouse et sa mère ont été reçues, mardi 1<sup>er</sup> février, par le ministre des affaires étrangères, Hubert Védrine, qui s'est engagé à évoquer le cas du jeune reporter toulousain avec les autorités russes lors de son déplacement à Moscou, jeudi et vendredi.

Le Quai d'Orsay a transmis à la famille de Brice Fleutiaux un très bref message écrit du jeune otage, daté du 19 janvier, se résumant à une seule phrase : « Je déclare que je suis vivant. » C'est le quatrième message qui parvient à sa famille depuis son enlèvement à Grozny.

Le 13 janvier, le président Jacques Chirac leur avait fait visionner une cassette d'une vingtaine de secondes, vraisemblablement tournée par les personnes qui le détiennent. « Il paraissait en bien meilleure santé que sur la première cassette diffusée par la télévision russe au début novembre », nous a déclaré son épouse Dana. « Nous pensons qu'il a

changé de mains et qu'il est mieux traité, mais nous ne savons toujours pas quand il sera libéré », a-t-elle ajouté.

Le 8 janvier, à Varsovie, des représentants tchéchènes avaient annoncé la libération de Brice Fleutiaux, ainsi que de deux scientifiques polonaises retenues avec lui. « Ils sont protégés par les autorités tchéchènes [mais] ne peuvent pas sortir en raison des attaques russes », avaient-ils alors déclaré. Lundi, le Quai d'Orsay n'a fourni aucune autre information. « Sa libération semble maintenant au centre d'enjeux politiques et non plus crapuleux », a estimé son frère Cédric. La famille affirme n'avoir jamais reçu ni revendication ni demande de rançon. Pour que le sort de Brice Fleutiaux ne tombe dans l'oubli, un comité de soutien a été créé et une pétition demandant sa libération – accessible sur le site internet <http://fleutiaux.brice.free.fr> – a déjà recueilli plus de 20 000 signatures.

Christophe Châtelot

## La justice allemande demande la levée de l'immunité de M. Cohn-Bendit

BERLIN. Le parquet de Francfort a demandé, lundi 31 janvier, la levée de l'immunité parlementaire de Daniel Cohn-Bendit, député européen écologiste élu en France et soupçonné d'avoir aidé dans sa fuite un ancien complice du terroriste Carlos, Hans-Joachim Klein. « M. Cohn-Bendit est soupçonné d'entrave à la justice », a précisé le porte-parole du parquet, Job Tilmann. La demande de levée d'immunité doit passer par le parquet général, puis par le ministère de la justice de Hesse, avant de parvenir au ministère fédéral de la justice à Berlin, qui la transmettra à la présidente du Parlement européen à Strasbourg, a expliqué M. Tilmann.

Daniel Cohn-Bendit a réagi à cette information en estimant, mardi soir, que le dossier contre lui reste « vide ». « Personnellement, je n'ai rien à cacher et je ne vais pas m'opposer à la levée de mon immunité. Je vais transmettre les éléments à mes collègues et ils aviseront », a-t-il ajouté. Le député n'a jamais caché avoir mis M. Klein en contact avec des personnes qui l'avaient aidé à trouver un logement en France et l'avoir soutenu financièrement durant sa cavale. Il ajoute qu'ensuite, en relation avec les services secrets allemands, son « travail consistait à persuader Klein de se rendre ». – (AFP, Reuters.)

## Les discussions multilatérales sur le Proche-Orient vont se poursuivre

MOSCOU. Les principaux pays impliqués dans le processus de paix israélo-arabe, dont les Etats-Unis, ont convenu, mardi 1<sup>er</sup> février à Moscou, de relancer la coopération régionale au Proche-Orient pour donner un nouvel élan à la paix, mise à mal par le blocage des discussions israélo-syriennes. Les négociations multilatérales, suspendues près de quatre ans après leur lancement en 1992 en vue de favoriser une coopération régionale au Proche-Orient, devraient reprendre au printemps. Quatre des cinq groupes de travail vont reprendre leurs discussions. Le comité chargé de l'eau se réunira les 11 et 12 avril à Mascate, celui pour le développement économique régional du 8 au 11 avril à Amman, ceux sur les réfugiés du 16 au 18 mai à Ottawa et sur l'environnement les 31 mai et 1<sup>er</sup> juin à Tunis. En revanche, la convocation d'une réunion du cinquième groupe de travail consacré au contrôle de l'armement et à la sécurité régionale devra faire l'objet de nouvelles consultations, l'Egypte ayant lié sa tenue à l'examen de l'arsenal nucléaire israélien. – (AFP.)

## Le général indonésien Wiranto refuse de se démettre

DJAKARTA. Le général Wiranto, ancien commandant en chef de l'armée indonésienne, ministre coordonnateur des affaires politiques et de sécurité, a refusé de démissionner de ses fonctions gouvernementales et a demandé, mercredi 2 février, aux autres membres du cabinet de ne pas tenir compte du fait qu'il est l'objet d'une enquête pour son rôle dans les violences de l'an dernier au Timor-Oriental. Cette déclaration, rapportée par un ministre sous couvert de l'anonymat, a été faite alors que le président Abdurrahman Wahid, en visite à Londres mardi, a indiqué avoir téléphoné au général Wiranto pour lui demander de démissionner dès maintenant, sans attendre son retour en Indonésie à la mi-février, en raison de sa mise en cause par les rapports de l'ONU et de la commission indonésienne d'enquête sur les événements du Timor. Répondant mardi aux journalistes, l'ancien commandant en chef a indiqué qu'il refusait de se voir dicter sa conduite par des « suppositions » quant à son rôle passé. Il a regretté que le rapport soumis à la justice n'ait pas pris en compte des informations qu'il avait fournies « au nom de l'armée ». – (Reuters, AFP.)

### DÉPÊCHES

■ **ALGÉRIE/FRANCE** : le président Bouteflika se dit d'accord pour venir en France au premier semestre 2000, avant que Paris prenne la présidence de l'Union européenne. Dans une interview accordée à France 3, et diffusée mardi 1<sup>er</sup> février, le chef de l'Etat algérien a ajouté que les relations « politiques » entre Paris et Alger « s'améliorent à vue d'œil ». – (Reuters.)

■ **CENTRAFRIQUE** : la France a accepté d'équiper en matériels militaires deux garnisons en République centrafricaine – Bouar, à l'ouest du pays, et Bria, à l'est – où sont stationnés des éléments des forces armées locales. Ces garnisons centrafricaines ont pour mission de sécuriser les voies où pullulent « les coupeurs de route » qui, en toute impunité, rançonnent et tuent transporteurs et voyageurs. – (AFP.)

■ **ÉTATS-UNIS/INDE** : le président Bill Clinton effectuera une visite en Inde à partir du 20 mars, a annoncé, mardi 1<sup>er</sup> février, le ministre indien des affaires extérieures. Ce sera la première visite d'un chef de l'exécutif américain en Inde depuis celle de Jimmy Carter en 1978. M. Clinton ira ensuite au Bangladesh, le 25 mars, une première pour un président américain depuis la création en 1971 de ce pays, ex-Pakistan-Oriental. Une étape au Pakistan, prévue à l'origine, est toujours incertaine, du fait que ce pays est, depuis octobre dernier, sous régime militaire. – (AFP.)

■ **ÉTATS-UNIS/TAÏWAN** : la Chambre des représentants américaine a adopté, mardi 1<sup>er</sup> février, un texte destiné à accroître les liens militaires entre les Etats-Unis et Taïwan, une décision qui risque d'envenimer les relations de Washington avec Pékin. Le Taiwan Security Enhancement Act (loi sur le renforcement de la sécurité de Taïwan) prévoit d'établir des communications militaires directes entre Washington et Taïpeh, et de développer la formation d'officiers taïwanais par l'armée américaine. Le président Bill Clinton pourrait opposer son droit de veto à ce texte, qui doit aussi être approuvé par le Sénat. Avant le vote, la Chine avait mis en garde le Congrès contre l'adoption d'une telle loi. – (Reuters.)

■ **SYRIE** : la secrétaire d'Etat, américaine, Madeleine Albright a qualifié, mardi 1<sup>er</sup> février, à Moscou, de « ridicule » l'article d'un journal syrien qualifiant l'Holocauste de « mythe ». Le quotidien officiel syrien *Techrine* avait affirmé lundi que le sionisme avait créé le « mythe de l'Holocauste pour faire du chantage et terroriser les intellectuels et les hommes politiques à travers le monde ». – (AFP.)

## Mise en place d'un service public de l'information européenne

EN PRÉVISION de la présidence française de l'Union européenne, à partir du 1<sup>er</sup> juillet, la politique d'information du gouvernement sur l'Europe fait l'objet d'un réaménagement. Dans une communication au conseil des ministres, le ministre délégué aux affaires européennes, Pierre Moscovici, devait annoncer, mercredi 2 février, un nouveau dispositif pour rendre plus cohérentes les actions des autorités nationales, européennes et du réseau associatif. Il préconise le développement d'un « service public de l'information européenne ». L'objectif est de « constituer un réseau national de relais » comportant trois échelons : sur le plan national, le centre « sources Europe » ; sur le plan régional, les Info-point Europe ; et sur le plan départemental, la mise en place, avec l'aide des préfets, de guichets d'information qui recevront le Label GuideEurope.

**SOCIAL** La mobilisation des personnels hospitaliers, que les syndicats relançant avec une nouvelle manifestation, jeudi 3 février, à Paris, oblige le gouvernement à réviser

l'évolution des dépenses consacrées aux hôpitaux publics. Martine Aubry et Dominique Gillot devaient rencontrer les organisations syndicales, mercredi en fin d'après-midi. ● LA

**RÉFORME** de l'administration des finances pose un autre problème au gouvernement, qui doit faire face au mécontentement des agents du Trésor et des impôts, eux aussi mobili-

sés pour une manifestation - nationale dans leur cas -, jeudi à Paris. La méthode suivie par le ministère est critiquée par les députés. ● **LES AGENTS** des impôts de Lille ne nient

pas la nécessité de moderniser ces services, mais ils jugent le projet gouvernemental « bâclé » et dénoncent les menaces sur l'emploi. (Lire aussi notre éditorial page 14.)

## Martine Aubry face à l'angoisse de l'hôpital public

La ministre de l'emploi et de la solidarité devait recevoir les syndicats de la fonction publique hospitalière mercredi après-midi, avant la nouvelle manifestation prévue jeudi à Paris. La concurrence du privé alimente les inquiétudes de toutes les catégories de personnel

**DEUXIÈME ROUND** : quinze jours après une première consultation menée par son cabinet, la ministre de l'emploi et de la solidarité, Martine Aubry, accompagnée de la secrétaire d'Etat à la santé et à l'action sociale, Dominique Gillot, devait recevoir en fin de journée, mercredi 2 février, les fédérations hospitalières. Le 4 février, ce sera le tour des organisations des médecins, puis, le 8, celui de la Fédération hospitalière de France (FHF). Entretemps, jeudi, une nouvelle manifestation des hospitaliers est prévue en Ile-de-France. L'inter-syndicale devrait alors se réunir pour décider s'il y a lieu de relancer un mot d'ordre de grève nationale. D'ici là, les hospitaliers espèrent avoir obtenu des réponses concrètes.

Dès mardi, la rumeur a commencé à enfler : M<sup>me</sup> Aubry annoncerait « 28 000 créations d'emplois » liées à la réduction du temps de travail, croient savoir certains syndicalistes. L'Assistance publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP), perturbée par des mouvements de grève depuis décembre 1999, bénéficierait d'un « coup de pouce » supplémentaire pour lui permettre de se réorganiser ; les urgences ou la psychiatrie, secteurs particulièrement en crise dans les hôpitaux publics, feraient l'objet de mesures spécifiques. « On veut des moyens, en dehors des budgets des hôpitaux, pour accompagner leur restructuration. On veut aussi des mesures pour améliorer les conditions de travail », ex-



plique François Chérèque, secrétaire général de la fédération CFDT.

Les 35 heures, préviennent les représentants des salariés, ne peuvent pas être l'unique réponse du gouvernement. « Les négociations ne doivent pas porter sur une querelle de chiffres mais il faut, dès à présent, des moyens supplémentaires », affirme Jean-Luc Gibelin (CGT). Cette question, aujourd'hui, ne fait plus débat, ni chez M<sup>me</sup> Aubry ni au Parti socialiste. « Le gouvernement l'a dit : il faut dégager des moyens. Pour moi, cela doit se faire au cas par cas, établissement par établissement », déclare l'ancien ministre de la santé Claude

Evin, député (PS) de Loire-Atlantique. « Des moyens complémentaires financiers sont nécessaires. Ils ont déjà été dégagés pour quelques hôpitaux, il faut aussi reconnaître la spécificité de l'AP-HP tout en réaffirmant le besoin d'une réforme de ses structures », souligne Marisol Touraine, chargée de la protection sociale au PS.

En quelques semaines, le climat a donc considérablement évolué. La forte mobilisation du 28 janvier, son caractère unitaire, la croissance et les bonnes rentrées fiscales enregistrées pèsent dans la balance. « On ne peut pas, à la fois, constater que la Bourse a progressé de 55 % et

limiter l'évolution des budgets des hôpitaux à 1,98 % en moyenne », estime Gérard Larcher, président de la FHF et sénateur (RPR) des Yvelines. Surtout, cette situation heurte deux objectifs : d'un côté, la loi de financement de la Sécurité sociale 2000 a fixé à 270 milliards de francs (plus 2,5 %) la dotation globale des hôpitaux ; de l'autre, les schémas régionaux d'organisation sanitaire (SROS) planifient sur cinq ans la restructuration des établissements.

### ENRAYER L'OFFENSIVE DU PRIVÉ

Ces documents, négociés pendant dix-huit mois à l'échelon des régions et présentés par M<sup>me</sup> Aubry le 4 novembre 1999, prévoient, à terme, la reconversion ou la suppression de 24 000 lits d'hôpitaux, accompagnés de transferts d'activité et de réduction des inégalités entre établissements. Ces grandes lignes n'ont pas été remises en question, mais la plupart des SROS, par souci d'apaisement, ne disposent pas d'annexes financières « opposables ». D'où le sentiment d'un pilotage à vue.

Le programme triennal, d'ici à 2003, des dépenses publiques (Le Monde du 22 janvier) n'a pas contribué à apaiser les esprits : avec 4,5 % de progression en volume, les hôpitaux paraissent les mieux lotis, mais, dans l'entourage de M<sup>me</sup> Aubry, on estime qu'il y a eu à ce sujet un quiproquo, ces prévisions n'intégrant pas l'effort supplémentaire nécessaire pour financer la réduction du temps de travail. La revendication financière

traduit en réalité une autre angoisse, bien plus profonde : les hôpitaux publics estiment ne pas disposer des moyens nécessaires pour résister au secteur privé. Les SROS aboutissent parfois au rapprochement d'une clinique et d'un hôpital ou à une répartition des activités. « On va se faire bouffer par le privé, comme en Grande-Bretagne. Pas plus que Juppé, Jospin ne nous donne

leur privé. « De 1981 à 1993, le nombre d'entrées en chirurgie a progressé chaque année de 6,53 % dans le privé contre un taux symbolique de 0,78 % dans le public », peut-on lire dans une étude de la fédération rendue publique le 27 janvier.

Même en matière sociale, l'hôpital, protégé par son statut, a le sentiment d'être en retard. Un accord sur la réduction du temps de travail

### Débordée, la CNAM envisage des mesures d'urgence

Montée en charge de la couverture maladie universelle, feuilles de remboursement qui s'entassent : alors que les caisses primaires sont au bord de la thrombose (14 millions de feuilles de soin sont en souffrance), la commission de gestion de la Caisse nationale d'assurance-maladie (CNAM) a adopté, mardi 1<sup>er</sup> février, le principe du recrutement de 600 emplois « pérennes » (450 emplois-jeunes et 150 contrats à durée indéterminée), d'une part, et de 600 contrats à durée déterminée, d'autre part.

En recourant à des emplois-jeunes, la CNAM indique vouloir anticiper sur l'évolution démographique de ses effectifs, prévoyant de gros départs à la retraite d'ici cinq ans. Cette décision intervient alors que les syndicats CFDT, CGT, CGC, FO et CFTC ont appelé les salariés des caisses primaires d'Ile-de-France à cesser le travail et à manifester, jeudi, pour réclamer « des embauches massives ». Par ailleurs, la CNAM réunit mercredi les professionnels libéraux.

les moyens de résister », expliquait en défilant, le 28 janvier, une infirmière de l'hôpital Saint-Louis, à Paris.

L'hôpital public forme les médecins, puis ils s'en vont dans le privé parce qu'ils sont mieux payés, protestent les syndicats. « La chirurgie fuit l'hôpital public », estime de son côté la FHF, qui affirme que 80 % de cette activité, la plus lucrative, est aujourd'hui dans les mains du sec-

teur privé. « De 1981 à 1993, le nombre d'entrées en chirurgie a progressé chaque année de 6,53 % dans le privé contre un taux symbolique de 0,78 % dans le public », peut-on lire dans une étude de la fédération rendue publique le 27 janvier. Même en matière sociale, l'hôpital, protégé par son statut, a le sentiment d'être en retard. Un accord sur la réduction du temps de travail

Isabelle Mandraud

## La réforme de Bercy alimente la grogne des députés de gauche

« ON COMMENCE à se dire que DSK avait une dimension plus politique et écoutait davantage les parlementaires. Aujourd'hui, à Bercy, les ministres sont les porte-voix des fantasmes de la haute administration. » Jean-Pierre Brard, député apparenté communiste de Seine-Saint-Denis, prend moins de gants que ses collègues de la majorité « plurielle », mais partage avec eux un certain malaise.

Depuis quelques semaines, la grogne monte chez les députés de gauche. Ils n'ont pas toujours bien vécu la nomination de Florence Parly : non élue, tout comme le ministre de l'économie et des finances, Christian Sautter, la nouvelle secrétaire d'Etat au budget manque à leurs yeux de légitimité. De manière générale, ils sont plusieurs, aujourd'hui, à avoir le sentiment d'être négligés par Bercy et à déplorer une absence de concertation et un manque de transparence.

La manière dont l'annonce de la réforme de Bercy a été menée a cristallisé leur mécontentement. Mardi 1<sup>er</sup> février, ils en ont fait part à M. Sautter et à M<sup>me</sup> Parly, venus présenter devant la commission des finances de l'Assemblée nationale la réforme de leur ministère. Le débat n'a pas porté sur le fond - « personne ne conteste la nécessité de moderniser l'administration », explique Eric Besson (PS, Drôme) - mais sur la forme. Les députés, avec leur casquette d'élus locaux, auraient souhaité être informés du sort des 3 800 trésoreries appelées à perdre leurs tâches de perception.

« On a découvert, une fois de plus, les décisions après qu'elles eurent été annoncées », regrette Augustin Bonrepaux (PS, Ariège), président de la commission des finances. « Il n'y a eu aucune concertation préalable, alors que celle-ci nous aurait permis de mieux répondre aux craintes des personnels », ajoute-t-il.

En représailles, M. Bonrepaux n'a pas souhaité, mardi, que le ministre et sa secrétaire d'Etat fassent de discours introductif. « Il y a un mécontentement réel par rapport à la méthode », confirme Didier Migaud (PS, Isère), rappor-

teur général de la commission. « Le rapport Bert-Champsaur », dont le ministre s'est inspiré pour réorganiser son administration, « ne prévoyait même pas que les élus locaux soient consultés. Les technocrates nous ont oubliés », regrette Thierry Carcenac (PS, Tarn). « On sait bien que la réforme de l'administration ne relève pas du pouvoir du législateur. Mais on aurait quand même aimé discuter en amont du sujet », considère Jean-Louis Idiart (PS, Haute-Garonne).

### AUCUNE PERCEPTION FERMÉE

D'autres députés que les commissaires ont assisté à la réunion de la commission des finances. Parmi eux, Marc Dolez (PS, Nord) a invité les ministres à « se distancier » des orientations du rapport Bert-Champsaur ; faute de quoi le gouvernement « perdrait sur ce point le soutien de sa majorité ».

M. Sautter et M<sup>me</sup> Parly ont cherché à rassurer les députés. La secrétaire d'Etat au budget a qua-

lifié d'« élucubrations technocratiques » les cartes qui circulent sur la réorganisation, département par département, de l'administration fiscale. Le ministre a assuré qu'aucune perception ne serait fermée. Il s'est engagé à ce que les élus soient consultés. Au niveau national, la commission des finances sera informée du déroulement des opérations. Au niveau local, les trésoriers payeurs généraux et les directeurs des services fiscaux consulteront, dans chaque département, les élus locaux. « Ça a calmé le jeu », admet M. Carcenac.

Autre sujet de crispation des députés de gauche : la « cagnotte ». Pour la troisième fois en six mois (Le Monde du 2 février), le gouvernement s'apprête à réviser à la hausse le montant des recettes encaissées par l'Etat en 1999. « J'aurais préféré qu'on soit plus précis sur le sujet. Tout le monde savait qu'il y aurait plus de rentrées fiscales que prévu », estime M. Bonrepaux. Conscient du malaise,

M. Sautter s'est engagé à dévoiler devant la commission des finances, en milieu de semaine prochaine, le montant de la « cagnotte ».

Dans la soirée, devant le bureau national du PS, François Hollande a affirmé que son produit devait « être affecté en priorité à une diminution de la taxe d'habitation », cette baisse s'appliquant à tout le monde « de manière uniforme ». Aucun débat n'a été engagé sur le montant de ce surplus de rentrées fiscales, Marie-Noëlle Lienemann, au nom de la Gauche socialiste, souhaitant qu'il soit aussi affecté en partie « aux dépenses ».

### « FROMAGE ET DESSERT »

Mercredi 2 février, sur RTL, M. Hollande est revenu sur le débat fiscal au PS, en soulignant que, pour 2001 et 2002, « ce qui est acquis, c'est qu'il y aura une baisse de l'impôt sur le revenu », la discussion restant ouverte sur ses modalités. « Quand on a beaucoup de recettes tirées de la croissance, a

expliqué M. Hollande, interrogé sur des mesures sur la contribution sociale généralisée, lorsque l'économie fonctionne, lorsque nous voulons faire des baisses d'impôts pour, à la fois, redistribuer davantage mais aussi pour soutenir l'économie, je pense qu'on peut faire fromage et dessert. »

Alors que le PS doit débattre, en mars, de la réforme de la fiscalité, Jean-Marc Ayrault, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, a estimé, mardi, qu'« on ne traitera pas tout par la baisse des impôts ». « Ne faisons pas de la baisse des impôts la nouvelle pensée socialiste (...). Ce n'est pas le must de la pensée socialiste », a ajouté M. Ayrault, pour qui les socialistes doivent s'adresser, conformément au discours de Lionel Jospin sur la « nouvelle alliance », « à la fois aux classes populaires et aux classes moyennes salariées ».

Virginie Malingre et Michel Noblecourt

## A Lille, la mobilisation des agents des impôts, « parce qu'il y a danger »

### LILLE

de notre correspondant

A quelques minutes du début de l'assemblée générale de 11 heures, mardi 1<sup>er</sup> février, Thierry Lheureux,

### REPORTAGE

Ils craignent les effets d'une réforme qui se ferait « sans eux »

délégué syndical de la Fédération des syndicats unitaires (FDSU) à la direction générale des impôts de Lille et responsable départemental du Syndicat national unifié des impôts (SNU), a quelques inquiétudes. Une poignée de ses collègues seulement a gagné la vaste salle de réunion, au vingt et unième étage de la cité administrative de Lille, siège des directions de différents ministères, et notamment de la DGI. Petit à petit, pourtant, la salle se remplit. A

11 h 15, le délégué syndical peut être satisfait : quarante-cinq agents, sur les cent vingt en poste, sont présents, syndiqués CGT, CFDT, FDSU ou non cartés, venus s'informer des dernières rencontres avec la direction et préparer la manifestation nationale de jeudi à Paris.

C'est une bonne moyenne après quelque dix jours d'action. Ici, comme dans l'ensemble du département du Nord, la grève reconductible, déclenchée le 20 janvier pour protester contre la réforme de l'administration des finances et suspendue depuis le 31 janvier, a été relativement bien suivie. En moyenne, on a compté 30 % de grévistes, avec des pointes plus élevées les jours d'action nationale.

Plus d'une heure durant, au milieu d'une assemblée attentive et studieuse, M. Lheureux expose point par point, une nouvelle fois, les répercussions de la réforme contestée : pertes d'emplois, sup-

pression de services de proximité. Sédou Coulibaly (CGT) enchaîne : « Il faut que le ministre se dise que, derrière sa réforme, il y a des hommes. » « Et des femmes ! », reprend la majorité féminine de l'assistance. « Il ne faut pas que la réforme se mette en place sans nous, comme ça se passe actuellement. Il faut donc se faire entendre. Jeudi, Paris doit être noir de monde », ajoute M. Coulibaly. Approbation de la salle. Quatre bus devraient prendre le départ de la métropole lilloise. D'autres sont prévus dans tout le département.

### « ON N'EST PAS DES PRIVILÉGIÉS »

« Nous ne sommes pas contre l'idée d'une réforme », explique, en aparté, Antoinette, quarante-quatre ans, inspectrice en fiscalité à la DGI depuis 1986. « Bien sûr, convient-elle, il y a des choses qu'il faut moderniser. Mais, à chaque fois, c'est pareil : c'est bâclé. Et nous, on est censé assumer et gérer ça, au jour le jour, sur le terrain. Le

ministère, qui prétend mettre les usagers au cœur de son projet, ne se soucie en réalité nullement des gens : ni du public ni des agents. » Non syndiquée, Antoinette s'est fortement impliquée dans ce mouvement « parce qu'il y a danger ».

Un sentiment d'amertume gagne Armelle, trente-cinq ans, agent de base, à la fin de la réunion. « Aux impôts, nous sommes une corporation pas très aimée du public, admet-elle. Sans compter qu'en tant que fonctionnaires on fait grève. Et il y a, en plus, ces histoires de primes mirobolantes que s'octroient certains hauts fonctionnaires... » Elle, « après quinze ans dans l'administration », gagne 7 000 francs net par mois en travaillant à quatre cinquièmes de temps. « Comme j'éleve seule ma fille, dit-elle, je « rame » à chaque fin de mois. Qu'on arrête de nous dire qu'on est des privilégiés ! »

Nadia Lemaire

# Les camionneurs suspendent leurs actions après l'annonce de négociations salariales

Le ministre des transports a convoqué patronat et syndicats pour le 8 février

Les principaux syndicats de camionneurs, CFDT et CGT, ont appelé, mardi 1<sup>er</sup> février, dans l'après-midi, à la levée des barrages mis en place dimanche

soir. Cette annonce a fait suite à une réunion au ministère des transports, au terme de laquelle le ministre, M. Gayssot, a annoncé l'ouverture de

négociations sur les salaires et les classifications dès le 8 février. Le patronat des transports routiers va devoir redéfinir sa position.

**QUARANTE-HUIT HEURES** après la mise en place des premiers barrages, les syndicats de transport routier ont appelé les camionneurs, mardi 1<sup>er</sup> février, à les lever. Mercredi, aux premières heures de la matinée, cinq barrages sur soixante-dix subsistaient : à La Rochelle, Haucourt (près de Metz), Brive-la-Gaillarde (Corrèze), Martigues (Bouches-du-Rhône) et non loin de Bordeaux. A l'origine de cette décision, une table ronde, organisée mardi matin par le ministre des transports, Jean-Claude Gayssot, à la demande de la CGT et de la CFDT, qui a rassemblé aussi FO, la Fédération nationale des constructeurs routiers (FNCR) et la CFTC, soit l'ensemble des syndicats impliqués dans le conflit.

La principale décision prise au cours de cette réunion était attendue, mais elle a permis de débloquent la situation. M. Gayssot a convoqué pour le 8 février la commission paritaire de la convention collective des transports routiers. Ce secteur est l'un des rares où les réunions entre le patronat et les

syndicats sont convoquées par la puissance publique. Les négociations devront porter sur les classifications des chauffeurs routiers « courte distance », la compensation des heures de nuit, la coupure et les temps de restauration et sur la négociation annuelle sur les salaires. Le ministre a précisé que « si aucun accord n'était signé sur les classifications d'ici à la fin de l'année, le gouvernement prendrait ses responsabilités ».

## DÉFINIR LES « COURTE DISTANCE »

Aujourd'hui, les camionneurs sont classés en « longue » ou « courte » distance. Tout l'enjeu est de mieux définir cette seconde catégorie, pour établir une distinction entre ceux qui ne font que de la messagerie express et peuvent être soumis aux 35 heures et ceux dont l'activité les rapproche des « longue distance », davantage soumis à la concurrence internationale. Cependant, ces négociations risquent de prendre plusieurs mois ; d'où la proposition du ministre de négocier sur les salaires pour rapidement donner

aux routiers du « grain à moudre ». En outre, un observatoire paritaire sera prochainement mis en place sous l'égide du ministère pour suivre le respect de la nouvelle réglementation.

A leur sortie, les principaux syndicats se sont déclarés satisfaits : « Nous prenons acte de plusieurs points forts » dans les propositions du ministre et, notamment, de « cet observatoire paritaire qui, s'il est effectivement mis en place, constituerait quelque chose de positif », a expliqué Joël Le Coq, secrétaire général de la CFDT-Route. La CFDT, qui regrette que les négociations salariales ne démarrent que dans une semaine, a décidé, néanmoins, de « suspendre l'action et de lever provisoirement les barrages », en attendant de mettre en place « de nouvelles formes de mobilisation pour peser efficacement sur les négociations qui débuteront le 8 février avec le patronat ».

Pour la CGT, Alain Renault a déclaré que les propositions du ministre constituent des « points d'appui, qui sont le résultat de l'action ».

Il a souhaité que les salariés « puissent obtenir encore plus dans la négociation » avec le patronat, qui « doit faire des propositions sérieuses, car la balle est dans son camp ». En revanche, FO, dépité de ne pas être considéré comme un interlocuteur privilégié, a été nettement plus mitigé. Roger Poletti, le dirigeant de FO-Transports, c'est dit « assez insatisfait » de cette réunion, dont « les résultats sont à hauteur de [sa] désespérance ». M. Poletti a accusé la CGT et la CFDT de « trahison » et de « lâchage lamentable ».

La balle est donc maintenant dans le camp du patronat. La fédération nationale du transport routier (FNTR) estime que la réunion du 8 février présente un ordre du jour « banal ». Le patronat avait exprimé sa satisfaction, le 11 janvier, après la modification du projet de décret sur les 35 heures par M. Gayssot. Les bons résultats affichés par ce secteur en 1999 et les bonnes perspectives de 2000 ne faciliteront pas la tâche des organisations patronales.

Frédéric Lemaître

## Les transports urbains dans l'attente des 35 heures

**UN DÉCRET** peut en cacher un autre. Alors que les routiers se mobilisent, à l'appel de la CFDT, de la CGT et de FO, contre l'application des 35 heures prévue par un décret publié au *Journal officiel* le 27 janvier, les mêmes syndicats ont organisé deux mouvements de grève dans les transports urbains à l'occasion de la parution attendue d'un projet de décret sur les 35 heures dans ce secteur. Mais, dans les transports urbains, les syndicats sont divisés : lundi 31 janvier, la CFDT appelait à la grève pour voir ce projet de décret publié. Mardi, c'était au tour de la CGT et de Force ouvrière de mobiliser les conducteurs de bus contre ce même projet. Ces deux jours, des réseaux ont été en partie paralysés : lundi à Besançon, Brest, Vannes, Annecy et Quimper, mardi à Corbeil, Chambéry, Toulouse, Sète et Reims.

A l'origine de ce conflit, un accord conclu entre le patronat, l'union des transports publics (UTP) et trois syndicats (CFDT, CFTC, CGC), le 22 décembre 1998, qui pré-

voyait le passage aux 35 heures. En contrepartie, des accords d'entreprise pouvaient prévoir d'annualiser le temps de travail.

De même, l'amplitude de la journée de travail pouvait atteindre 11 heures, voire 13 heures en cas d'accord de branche et même 14 heures en cas d'accord d'entreprise. Le problème est que ce secteur, tout comme la RATP et la SNCF, n'est pas régi par le code du travail, mais par une loi de 1940 et par un arrêté de 1942, qui interdit d'organiser le temps de travail sur des cycles supérieurs à douze semaines. Pour être légal, l'accord suppose donc la publication d'un

décret annulant ou modifiant cet arrêté de 1942.

Un premier projet de décret avait été présenté par le ministère le 28 avril 1999 ; il reprenait l'essentiel de l'accord, mais ne fut jamais publié. En août, un deuxième projet, plus restrictif, avait provoqué le tollé des signataires et n'avait donc pas été publié lui non plus. Un troisième projet, quasiment identique au premier, présenté le 21 octobre, n'a toujours pas été publié. Pour calmer la CGT et FO, le ministère des transports a laissé entendre qu'il pourrait être à nouveau modifié.

Une fois les journées d'action

passées, l'entourage de Jean-Claude Gayssot affirme que cette troisième version reste la bonne et que le projet va être publié au *Journal officiel*. Sur cent soixante réseaux de transports urbains, soixante ont signé des textes dans le cadre de l'accord de branche. La CGT et FO, qui s'opposent au niveau national à l'annualisation, ont une position plus souple sur le « terrain ». Selon l'UTP, ces deux syndicats ont signé une dizaine d'accords locaux qui prévoient un calcul du temps de travail sur une période supérieure à douze semaines.

F. Le.

## Semi-échec de la grève à la RATP

**UNE GRÈVE** moyennement suivie, et un rassemblement à l'appel de la CGT, de la CFDT et des autonomes qui fut loin de faire le plein. Les syndicats de la RATP n'ont pas réussi à mobiliser les agents pour

faire pression sur les différentes négociations en cours ou à venir. Les militants n'étaient pas plus de cent cinquante, mardi 1<sup>er</sup> février à 11 heures, dans le hall de la Maison de la RATP, quai de la Rapée, à Paris. Leurs effectifs étaient pourtant grossis par des militants communistes du Val-de-Marne qui distribuaient un tract intitulé « Le déshonneur du ministre communiste des transports », reprochant à Jean-Claude Gayssot d'être « un agent de la répression ». Ce tract reproduisait le fac-similé d'une lettre envoyée, en août, par le ministre des transports à la garde des sceaux, lettre dans laquelle Jean-Claude Gayssot s'élevait « contre les manifestations aux barrières de péage, qui s'accompagnent quasi systématiquement de la non-intervention des forces de police présentes sur place et de l'absence de suites judiciaires, de l'inertie des parquets ».

### MÉTHODE COUÉ

En revanche, l'intersyndicale n'a pas publié de communiqué avant l'après-midi. La mobilisation des agents trouvait sa traduction dans les informations données par la direction sur l'état du trafic tout au long de la journée. Le dernier bilan, mardi en fin d'après-midi, faisait état de la circulation d'un métro et d'un bus sur deux en moyenne, tandis que le trafic était assuré à 95 % sur le RER A et à 60 % sur le RER B. Toujours selon la direction, le mouvement était

suivi en moyenne à 35 %. Dans une déclaration commune intitulée « Ecoutez les agents et leurs organisations ! », les syndicats CGT, CFDT et autonomes de la RATP estiment que cela fait « trop de temps que les dirigeants de l'entreprise communiquent en externe : "Ce n'est rien ! Tout va bien !" », et rappellent que la méthode Coué n'est pas une méthode de management, qu'elle ne correspond pas à la situation actuelle et qu'elle ne répond pas aux agents contraints de faire grève pour se faire entendre.

Les responsables CGT demandent à être reçus par la direction, et, dans leur déclaration commune, les trois syndicats qui appelaient à cette journée d'action expliquent à la direction qu'il serait irresponsable de ne pas y répondre. Les revendications portent toujours sur trois points : les salaires, l'emploi statutaire, ainsi qu'une véritable réduction du temps de travail. Tout se passe comme si les autres syndicats de la RATP avaient voulu suivre sans réelle conviction Force ouvrière, qui appelait à une journée nationale d'action (*lire page 7*). La présence de militants communistes à la manifestation montre que les dissensions internes au PCF ont pesé aussi. « Ils tapent sur Gayssot pour cogner sur Robert Hue », commentait un observateur de la RATP.

François Bostnavaron

## M. Chirac et M. Juppé redoutent une campagne sur le « troisième homme »

Le chef de l'Etat surveille les sondages

« **UNE TEMPÊTE** dans un verre d'eau. » L'expression est d'Alain Juppé. Ce n'était donc que ça : une fois encore, la presse n'aurait rien compris au message de l'ancien premier ministre, le 26 janvier, devant le comité politique du RPR. Evoquant l'élection présidentielle et la place « incontournable » qu'occupe Jacques Chirac, M. Juppé avait déclaré : « Nous devrions nous demander si nous ne pouvons pas l'aider, plutôt que de le gêner » (*Le Monde* du 1<sup>er</sup> février). Il ne s'agissait nullement d'une agression caractérisée contre la nouvelle présidente du RPR, Michèle Alliot-Marie, qu'au demeurant M. Juppé n'avait pas soutenue pendant la dernière campagne interne au mouvement. Le maire de Bordeaux visait plus haut : contre l'une ou l'autre des personnalités – François Bayrou, Charles Pasqua, voire Philippe Séguin – susceptibles de se mettre en travers du chemin au premier tour de la future élection présidentielle.

« Je m'en suis expliqué avec Michèle », a confirmé au *Monde* M. Juppé. En effet, devant l'ampleur prise pendant le week-end par la mise en garde de l'ancien premier ministre, une explication de texte est apparue nécessaire. M. Juppé a appelé M<sup>me</sup> Alliot-Marie au téléphone, lundi, dès 9 heures. L'entourage de la présidente, par la voix de Patrick Ollier, conseiller chargé de la vie du mouvement, n'a pas tardé à le faire savoir. A l'Elysée, des conseillers du président de la République, conscients de la bévue, tentaient au même moment d'expliquer que les propos de M. Juppé visaient en fait la thèse de l'autonomie du RPR, défendue par les séguinistes, au premier rang desquels François Fillon.

Mardi 1<sup>er</sup> février, cependant, la tentative de déstabilisation de la nouvelle direction du mouvement apparaît toujours aussi évidente. Prévoyant, Jean-Louis Debré arrive avec un quart d'heure d'avance au petit déjeuner qui réunit chaque semaine, autour de M. Chirac, la présidente du RPR et les présidents des groupes parlementaires de l'Assemblée nationale et du Sénat. Il s'agit de mettre au point l'explication qui sera donnée à M<sup>me</sup> Alliot-Marie. M. Debré n'est pas forcément mécontent de voir la présidente du RPR attaquée, mais M. Chirac met d'emblée les points sur les « i ».

Depuis quelques semaines, le président redoute de voir apparaître une campagne autour d'un « troisième homme », plus jeune, plus neuf, capable de modifier le cours du duel actuel qui l'oppose au premier ministre. Il s'est entretenu avec MM. Juppé et Debré, entre autres, de sondages publiés sur ce thème. Ce n'est donc pas le moment d'aller tirer à vue sur la nouvelle présidente du mouvement gaulliste, au risque de faire tanguer un peu plus le bateau RPR.

A sa sortie de l'Elysée, M<sup>me</sup> Alliot-Marie minimise elle-même la por-

tée de l'incident, estimant toutefois qu'« Alain avait sans doute voulu se poser en gardien du temple ». En fin de matinée, lors de la réunion du bureau du groupe RPR de l'Assemblée nationale, « Michèle » et « Alain », après s'être embrassés, ont un aparté remarqué. M. Juppé assure aussi M. Fillon qu'il ne l'avait pas davantage visé dans sa déclaration et qu'il était en grande partie d'accord avec son discours du samedi. Voilà qui tombe bien : pour la première fois depuis son départ du gouvernement, le président du conseil régional des Pays de la Loire devait être reçu en tête-à-tête, ce même mardi, en fin d'après-midi, par le chef de l'Etat. Le rendez-vous avait été pris le 20 janvier, au Croisic, lors de la visite de M. Chirac sur la côte atlantique, puis confirmé le 28 janvier.

Mécontent d'avoir vu le discours de M<sup>me</sup> Alliot-Marie totalement éclipsé par celui de l'ancien premier ministre, M. Ollier s'inquiète au-

Si ce n'est donc pas le moment d'aller tirer à vue sur la nouvelle présidente du mouvement gaulliste

près des journalistes : « Mais Juppé ne vous a pas encore appelés ? »

Non. Après la séance des questions au gouvernement, l'intéressé a un long entretien avec la garde des sceaux, Elisabeth Guigou, sur la réforme de la justice. Ce n'est qu'en fin d'après-midi qu'il prend le temps d'expliquer lui-même aux journalistes le sens de son discours du samedi. M. Pasqua a déjà annoncé sa candidature à l'élection présidentielle, celle de M. Bayrou est jugée imminente à l'Elysée. Or, les parlementaires de droite doivent comprendre que le calendrier électoral oblige à la discipline et qu'il ne changera pas.

Le président du Parti radical, François Loos, qui annonçait, mardi sur LCI, que le président « réfléchit » à une élection présidentielle anticipée, a toute chance d'avoir pris ses propres désirs pour des réalités. M. Chirac compte au contraire sur les législatives pour resserrer les rangs des troupes qui le soutiendront à la présidentielle qui suivra. Il s'agit aussi de faire comprendre que, contrairement à ce qu'affirmait récemment Edouard Balladur (*Le Monde* du 12 janvier), l'élection présidentielle demeure l'élection de référence. Quant au moment choisi pour faire passer le message, M. Juppé a une explication toute simple : « C'était le premier comité politique depuis un an. »

Raphaëlle Bacqué et Jean-Louis Saux

# Verts : MM. Hascoët et Mamère relancent le débat sur la « troisième gauche »

Les deux députés prennent date avant le congrès de novembre

Les principaux dirigeants des Verts se sont retrouvés, mardi 1<sup>er</sup> février, autour d'un dîner « amical ». Deux d'entre eux, Guy Hascoët et Noël Mamère, ont décidé

d'unir leurs efforts pour imposer un débat ouvert sur la stratégie politique du mouvement, l'adaptation de son programme et celle de son organisation.

LES PETITS CADEAUX entretiennent l'amitié, dit-on. Organisateur du dîner rassemblant, mardi 1<sup>er</sup> février à Paris, l'état-major des Verts, Christophe Girard le sait qui a offert en signe de bienvenue à Dominique Voynet une petite boîte vernie, à Daniel Cohn-Bendit un râteau, à Denis Baupin un semoir, à Guy Hascoët une truelle de jardin... Les invités de M. Girard, cadre chez LVMH (Louis Vuitton-Moët Hennessy) et 31<sup>e</sup> sur la liste des Verts aux européennes, ont également trouvé, dans leur assiette, trois énigmes soigneusement rédigées sur des cartes : « *Les Verts sont-ils une famille dysfonctionnelle ? Le maire de Lourdes sera-t-il Vert ? L'hégémonie du PS est-elle une fatalité ?* ».

Le jeu ne consistait pas à trouver l'erreur, mais à tenter de recoller les morceaux de la famille verte, malmenée par la marée noire, tendue par les jeux électoraux qui s'annoncent, empêtrée dans sa crise de croissance. « *C'était un exercice délicat mais qui montre que l'on*

*peut se retrouver tranquillement sans faire trop d'étincelles* », commente Jean-Luc Bennahmias, secrétaire national des Verts. « *Si c'était pour cultiver l'amitié, c'est ce qui s'est fait* », s'ennuie Yves Cochet, vice-président de l'Assemblée nationale. « *C'était un dîner sympathique où il ne s'est rien dit* », résume Noël Mamère, député de Gironde.

## MANQUE DE DIALOGUE INTERNE

Bref, chaque convive a pu vérifier ce qu'il savait avant de venir : que les non-dits seraient plus importants que les conversations. C'est à peine si, composant un gouvernement fantôme, l'un des invités s'est permis une allusion voilée à la petite phrase de Dany Cohn-Bendit sur l'infirmière Voynet, en proposant au député vert européen le portefeuille de la santé. Un constat, au moins, a fait l'unanimité : le manque de lieux de dialogues dans le parti, en dehors des conseils nationaux interrégionaux (CNIR) ou des assemblées générales. Mais

pour ce qui est des solutions politiques concernant l'avenir des Verts, « *on en est encore à une mosaïque d'individus et pas à un projet commun* », commente l'un des convives.

M. Hascoët et M. Mamère n'ont pas envie d'en rester là. En réponse à la constitution récente d'un courant voynetiste baptisé « Ouverts » (*Le Monde* du 25 janvier), les deux députés du Nord et de la Gironde ont décidé de rendre publique, mercredi 2 février, une « *déclaration commune* », dessinant les objectifs des prochains mois. « *Trop faibles politiquement pour infléchir les politiques publiques de manière sensible* », les Verts se trouvent, après trente mois de gouvernement, devant une crise de croissance, analysent-ils. Ils doivent donc s'adapter « *sur le plan politique, programmatique, organisationnel* ».

Cette mutation passe, à leurs yeux, par « *un refus de la satellisation autour du PS [et par] l'autonomie de pensée et d'action d'une troisième gauche verte et dynamique* ». Ouvrir la porte à des milliers de nouveaux militants « *loin des querelles entre "historiques" et autres* », coopérer avec les forces sociales et intellectuelles qui peuvent « *être rebutées par le fonctionnement actuel des Verts* », tels sont notamment les buts annoncés. Le message final, destiné à Dominique Voynet est clair : en annonçant qu'ils veulent « *créer les conditions d'un texte commun* » pour le congrès de novembre, M. Mamère et M. Hascoët disent à la ministre de l'environnement que si elle veut obliger chacun à se compter, elle sera exaucée.

*Béatrice Gurrey*

# Bertrand Delanoë compte ses amis, Jack Lang réfléchit à haute voix

Les candidats à la candidature socialiste pour la Mairie de Paris devront se déclarer au plus tard le 14 février.

L'ancien ministre de la culture juge ce délai bien court

débatte, ce n'est pas une méthode moins démocratique qu'une autre », estime le sénateur de Paris.

Très applaudi lorsqu'il a revendiqué le « *droit à la transparence et à l'honnêteté, y compris dans l'établissement des listes électorales* », M. Delanoë a d'abord pris pour cible ce 5<sup>e</sup> arrondissement « *où les citoyens sont des clients qu'on achète avec des fontaines* », avant de dénoncer « *vingt-trois années de pouvoir de droite* » sur la capitale. « *La droite, a attaqué M. Delanoë, n'a pas de projet pour Paris. La droite à un projet pour le RPR. Paris est devenu la permanence électorale du RPR.* »

## UNE IMAGE EN FILIGRANE

Le président du groupe socialiste de l'Hôtel de Ville a « *invité* » les militants à n'avoir aucun « *complexe* » face « *aux poids lourds, aux colosses qui risquent de se révéler bien légers lorsqu'il s'agira de parler des crèches, du logement, des transports* ». « *Je ne suis pas sûr, a t-il continué, sans nommer Philippe Séguin, que les Parisiens aient envie d'être les dupes de quelques images... d'Epinal.* » « *Ils savent ce que c'est que de voir Paris au seul service d'une ambition nationale* », a-t-il ajouté.

Politique du logement, qualité de vie, transports collectifs : M. Delanoë a, sans tarder, poussé son avantage sur ces terrains concrets, qu'il connaît bien et sur lesquels il sait qu'il a une bonne longueur d'avance. Sur le reste et, par exemple, sur Jack Lang, dont il n'a pas prononcé le nom, il est « *serein* ». « *Je ne dirai pas un mot pour exclure qui que ce soit, a t-il déclaré. Tous les talents, toutes les énergies sont à prendre.* » Mais il a

aussi prévenu : « *Nous ne partirions pas bien dans cette campagne si les états-majors privaient les socialistes parisiens d'un débat qui leur appartient.* »

Invité, au même moment, des « *mardis* » de l'Essec, à Cergy-Pontoise, M. Lang répondait indirectement, par étudiants interposés, à M. Delanoë, « *un type sérieux et travailleur* ». L'ancien ministre de la culture sera-t-il « *candidat à la candidature* » ? Dilemme. Quittera-t-il la ville de Blois, qu'il a enlevée à la droite, en 1989, alors qu'il y serait « *probablement réélu dès le premier tour* » ? Tenter sa chance à Paris, une ville « *qui n'est pas rose, qui n'a jamais voté à gauche* » ? « *Pour quelqu'un qui a le goût de l'entreprise difficile, peut-être* », suggère-t-il.

La capitale, M. Lang connaît : ancien conseiller de Paris, élu en 1977, il a rappelé que c'est Lionel Jospin qui, en 1986, l'avait « *parachuté* » en Loir-et-Cher. Et l'ancien ministre d'ajouter : « *Je crois avoir fait pour Paris un certain nombre de transformations.* » En attendant de prendre sa décision, il consulte tous azimuts et étudie les sondages. Le 14 février, date de dépôt des candidatures au PS, lui paraît bien proche. « *La campagne des municipales va durer un an, c'est beaucoup trop long* », s'agace-t-il. Mardi, en fin d'après-midi, M. Lang téléphonait à Jean-Marie Le Guen, ancien patron de la fédération socialiste de Paris, contraint à la démission en raison de sa mise en cause dans les informations sur la MNEF, pour savoir s'il serait possible de repousser l'échéance..

*Clarisse Fabre et Christine Garin*

**TOXICOMANIE** La réputation hédoniste et relativement inoffensive de l'ecstasy et des autres drogues de synthèse est en train de voler en éclats. ● LES EXPERTS

scientifiques lancent un début d'alerte sanitaire sur ces produits. Ils estiment aujourd'hui que leur dangerosité « a été longtemps sous-estimée », comme l'a déclaré au

Monde Nicole Maestracci, présidente de la mission interministérielle de lutte contre la toxicomanie. ● LES SUBSTANCES utilisées pour la fabrication de ces drogues en-

traînent notamment une « dégénérescence neuronale à moyen et long terme ». ● TRÈS PRISEES par les amateurs de musique techno, ces drogues sont d'autant plus dange-

reuses que leur composition peut être très variée. ● LA LUTTE contre ces produits est compliquée par la facilité avec laquelle ils sont fabriqués, souvent copiés, et diffusés.

# Les pouvoirs publics s'alarment des risques liés à la consommation d'ecstasy

L'image hédoniste et relativement inoffensive des drogues de synthèse, très prisées des amateurs de musique techno, est aujourd'hui battue en brèche par les experts scientifiques. Ils insistent sur les dangers de dégénérescence neuronale que peuvent comporter ces produits

**PLUS DE 2 000 « teufeurs »** (fêtards) se démentent dans le *saloon* désaffecté de la Vallée des Peaux-Rouges, qui vibre, samedi 22 janvier dans l'Oise, sur des rythmes déchaînés. La « free party » a commencé juste avant minuit. Sans crier gare, les danseurs ont investi cet ancien parc d'attractions à la mode western – fermé dix ans plus tôt – de la commune de Fleurines. Sur le « dance floor », ils bougent face aux murs de haut-parleurs. Des kilowatts de musique techno déchirent les tympans, à plus de 200 « BPM » (battements par minute) de style « hardcore ». Un groupe électrogène éclaire faiblement les consoles des DJ (disc-jockeys) et le bar, où la canette de bière ou de coca est vendue 10 F. L'endroit fait penser à un blockhaus surpeuplé d'une masse de jeunes survoltés – vingt-cinq ans en moyenne, un petit quart de femmes. Mais l'ambiance est à la fois pacifique et conviviale.

Partout, des drogues se vendent et se consomment à vue d'œil. Les briquets s'allument pour préparer des joints de cannabis. Des comprimés passent de main en main, aussitôt avalés. « Tu veux gober ? », proposent des trafiquants de drogues synthétiques. « Des taz, du speed ? » (de l'ecstasy, des amphétamines, aux prix respectifs de 100 et 50 francs le cachet). Certains danseurs ont en bouche des su-

cettes, pour réduire les crispations de mâchoires causées par les amphétamines. D'autres respirent dans des ballons de baudruche, gonflés de « gaz hilarant » – le protoxyde d'azote. Un homme titube au milieu de ses amis. Ils le portent vers le « chill out » (lieu de repos) improvisé dans ce qui fut la banque de la Vallée des Peaux-Rouges.

## « DÉGÉNÉRESCENCE NEURONALE »

Les « weekenders » aiment jouer aux hors-la-loi. Aucune demande d'autorisation n'a été déposée. L'entrée est gratuite mais difficile à trouver. Par courrier électronique, il a d'abord fallu laisser ses coordonnées pour obtenir un mot de passe ouvrant la porte d'un site techno d'Internet. Ce sésame a permis d'obtenir un numéro de messagerie vocale, avec code d'accès. Une heure avant la fête, une voix a donné le lieu du rendez-vous – un parking d'hypermarché à Senlis –, en précisant qu'il y aurait des « psilos » (champignons hallucinogènes).

Une voiture-pilote est enfin venue chercher les participants pour les conduire à Fleurines, dix kilomètres plus loin. Les gendarmes et la municipalité ont été pris de vitesse. « Ils étaient déjà venus une fois, commente le maire, Michel Desprez. A deux autres reprises, on avait été avertis et on avait pu bloquer toutes les routes avec des trac-



teurs et des camions. Ce dimanche, ils sont repartis en fin de matinée. »

A Fleurines, comme lors de soirées plus commerciales, le mouvement techno mêle intimement les performances dansantes et la consommation de drogues de synthèse. Ce phénomène est devenu massif en France depuis le début des années 90. Mais l'image hédoniste de l'ecstasy – la MDMA, selon son nom chimique – est en train de voler en éclats. « La dangerosité des drogues de synthèse et

de l'ecstasy a longtemps été sous-estimée, déclare Nicole Maestracci, présidente de la Mission interministérielle de lutte contre la drogue et la toxicomanie (Mildt). Il existe aujourd'hui un consensus scientifique sur le fait que la MDMA entraîne une dégénérescence neuronale à moyen et long terme, différente selon les individus. Nos experts ne savent cependant pas si les neurones détruits vont se régénérer ni comment. »

Ce début d'alerte sanitaire

préoccupe d'autant plus que la consommation des drogues synthétiques s'est banalisée, ainsi que l'indiquent plusieurs études récentes. « Le mouvement musical techno a été le support principal de l'essor du marché de l'ecstasy », note le Centre international de recherche sur l'environnement et le développement ; au moins 30 % des participants aux diverses soirées techno – clandestines ou autorisées – seraient des usagers d'ecstasy et d'amphétamines.

« L'usage de psychotropes fait partie de la fête techno, qu'elle soit officielle, organisée dans un cadre légal, ou libre, non déclarée », relève la Mission rave de Médecins du monde (MDM), après deux ans de présence dans 130 fêtes techno. « Les effets recherchés – et obtenus – par les utilisateurs dévient, en réalité, toute description. Ils consistent, schématiquement, en une alliance de plusieurs dimensions : l'euphorie, l'empathie et un bien-être corporel », note l'Institut de recherche en épidémiologie de la pharmacodépendance. 5 % des hommes âgés de 18 à 23 ans en 1996 et 3 % des lycéens parisiens en 1998 ont dit avoir pris de l'ecstasy, selon la Mildt (www.drogues.gouv.fr).

Les adeptes des pilules à danser entendent-ils les nouveaux messages d'alerte diffusés par les autorités ? Ne se considérant pas comme des toxicomanes « accrochés » à des drogues dures, ils ont

jusqu'à présent été nombreux à « gober » des comprimés sans connaître leur composition. Grâce notamment au travail de réduction des risques accompli par des associations comme Techno Plus ou Le Tipi, chacun sait pourtant que l'appellation d'ecstasy est non contrôlée. Sur 95 comprimés et gélules confiés lors de fêtes à des représentants de MDM, puis analysés en laboratoire, 40 % contenaient des médicaments (antipaludéens, tranquillisants...); 25 % comportaient du MDMA à des doses très variables, mélangés une fois sur deux avec des amphétamines ou des opiacés; 25 % des cachets étaient des amphétamines; les 10 % restants contenaient diverses substances psychotropes.

## DIVERSITÉ DES SUBSTANCES

D'autres casse-tête viennent encore compliquer la donne. « L'usage de psychotropes dans le contexte des fêtes techno est d'abord caractérisé par la grande diversité des substances utilisées, selon MDM. Une plus grande fréquence de stimulants (amphétaminiques, cocaïne), de kétamine et d'alcool » a été observée, même si « l'ecstasy occupe toujours une place centrale ». L'usage de produits anesthésiants, comme la kétamine et le GHB, s'est développé. Cette dernière substance est dangereuse, à cause de la marge étroite qui sépare un dosage procurant l'effet désiré et un surdosage pouvant entraîner un coma. Le GHB permet aussi de placer une personne dans un état de soumission, après lui avoir fait boire à son insu cette substance mélangée à un autre liquide; des cas d'abus sexuels ou d'obtention du code de carte à puce sans violence physique ont été signalés aux polices britannique et néerlandaise.

Face à ces dangers, les autorités françaises se permettent des audaces. Pour informer les usagers sur les drogues de synthèse en circulation, l'Observatoire français des drogues et toxicomanies a mis en place depuis 1999 une banque de données d'un genre particulier. Ses experts peuvent – avec l'aval du gouvernement – acheter ou recueillir des substances prohibées, aux fins d'analyse en laboratoire. Porteurs d'une autorisation du procureur compétent, ils peuvent acquérir 80 comprimés par mois. Au nom de la santé publique et aux lisières de la loi.

Paul Benkimoun

E. In.

## De réels dangers à court et à long terme, malgré une réputation d'inocuité

**LES RARES** scientifiques français spécialistes des drogues mettent de plus en plus l'accent sur la dangerosité de l'ecstasy, chef de file des drogues de synthèse, qui bénéficie indûment aux yeux de ses consommateurs d'une réputation d'inocuité. L'ecstasy est composée le plus souvent de MDMA (3,4-méthylène-dioxyamphétamine), mais d'autres composés comme la MDA, la MDEA ou la MDDP peuvent être utilisés.

Que sait-on aujourd'hui des effets de l'ecstasy ? « La toxicité aiguë, résume le docteur Michel Mallaret, neurologue (CHU de Grenoble), concerne les domaines cardiovasculaire, hépatique et métabolique. La MDMA peut entraîner une hyperthermie [fièvre importante] et une hyponatrémie [abaïssement de la concentration de sodium dans le sang], accompagnées de convulsions. La recommandation usuelle de s'hydrater abondamment peut se révéler dans ce cas dangereuse et aggraver l'état du malade. L'issue peut être fatale. »

Les cas de décès sont rares, ce qui contribue à sous-estimer ce type de risque aigu. « De même, ajoute Michel Mallaret, les hé-

patites aiguës ou subaiguës peuvent survenir quelques jours après la prise d'ecstasy. Là encore, le danger n'est pas perçu. » Ces accidents ne sont pas liés à la dose prise. « La toxicité aiguë peut survenir après une prise unique ou après plusieurs prises bien tolérées, et il n'y a, à l'heure actuelle, aucun moyen de repérer des sujets à risque », précise le docteur Bertrand Lebeau, de Médecins du monde.

En dehors de cette toxicité aiguë, la neurotoxicité de l'ecstasy est préoccupante. Expérimentalement, la MDMA provoque de façon immédiate « des libérations massives de sérotonine et, dans une moindre proportion, de dopamine et de noradrénaline dans le système nerveux central », rappelle l'expertise collective rendue publique en juin 1998 par l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm).

« A plus long terme, explique le professeur Jean-Pol Tassin, de l'unité 114 « Neurologie pharmacologique » de l'Inserm (Collège de France), on a observé chez différents animaux une destruction des neurones sérotoninergiques. Chez quatorze per-

sonnes dont le cerveau a été exploré avec une caméra à positrons [qui permet d'étudier les régions du cerveau où un produit absorbé va se lier], on a retrouvé une diminution de 30 % des terminaisons nerveuses à sérotonine. »

## « TROUBLES PSYCHOLOGIQUES DIFFÉRÉS »

Le nombre de personnes étudiées peut paraître faible, mais « il faut souligner la cohérence des données toxicologiques animales et humaines », insiste le professeur Georges Lagier, responsable du laboratoire de pharmacologie à l'hôpital Fernand-Widal (Paris). « Elles sont en rapport avec les troubles de la mémoire, les dépressions et les troubles obsessionnels, compulsifs, retrouvés chez des personnes ayant consommé de l'ecstasy. »

Le suivi sur les moyen et long termes des consommateurs d'ecstasy apparaît donc nécessaire. « Parmi les questions posées, selon Jean-Pol Tassin, figurent celles de relations directes entre la MDMA et les troubles psychologiques différés, de la proportion de personnes concernées, des mécanismes provoquant cette dégénérescence des cellules

nerveuses et de savoir si quelque chose permettrait de l'éviter. » Du fait des dangers de la MDMA, l'expertise collective de l'Inserm a mis en garde contre la pratique du testing, adoptée par différentes associations dont Médecins du monde et consistant en un « contrôle rapide des produits ». « Le testing a un effet paradoxalement rassurant vis-à-vis de la MDMA, argumente Georges Lagier, alors que ce produit lui-même est dangereux. »

Pour autant, comme Jean-Pol Tassin, cet expert se refuse à balayer du revers de la main le travail de Médecins du monde. « Le testing permet d'entrer en contact avec les usagers et de leur donner des informations visant à limiter les dommages et l'abus », plaide Bertrand Lebeau. Tout le monde s'accorde en tout cas à souligner le besoin de poursuivre les études scientifiques afin de tenir en la matière un discours étayé, transparent et non d'y substituer un discours diabolisant dont on a vu l'inefficacité à l'égard des consommateurs de drogues.

## TROIS QUESTIONS À...

ALAIN WALLON

**1** Vous coordonnez le Système d'alerte sur les drogues synthétiques, créé en 1998 à l'Observatoire européen des drogues et toxicomanies. Pensez-vous que celles-ci sont adaptées à l'époque ?

Leur consommation par des millions de jeunes Européens n'est pas un phénomène passager. Par rapport aux drogues naturelles, leurs « avantages » sont évidents : fabriquées à faible coût, en Europe même, leurs molécules peuvent être modifiées à tout moment pour éviter la répression légale. Elles correspondent à ce monde libéral où chacun est mis en compétition. Ce sont des produits de la performance, que l'on prend pour danser longtemps ou ne pas dormir, comme d'autres prennent des médicaments tels que le Viagra ou le Prozac. Elles sont utilisées pour s'intégrer. Mais elles peuvent conduire à d'autres drogues, leurs dealers proposant souvent des amphétamines, de la cocaïne et de l'héroïne.

**2** Face à l'apparition de nouvelles molécules, les missions de connaissance et de contrôle ne sont-elles pas impossibles ?

L'important est de s'adapter aux nouvelles tendances de consommation, qu'il s'agisse de drogues de synthèse inédites, de cannabis à forte concentration ou de consommation de drogues associée à l'alcool. Le Système d'alerte rapide permet de prendre les mesures adéquates dès qu'un produit dangereux arrive sur le marché européen. L'an passé, la 4-MTA a été détectée en un temps record ; sa dangerosité a été signalée au pouvoir politique de l'Union européenne, qui a invité tous les Etats membres à prendre des mesures de contrôle dans les trois mois.

## 3 Comment informer les usagers des risques repérés ?

Notre priorité est d'en savoir plus sur la toxicité des produits qui circulent. Les risques immédiats, avec des morts accidentelles, ne touchent qu'une infime partie des danseurs. Mais certains travaux scientifiques, qui devront être confirmés, évoquent la destruction de neurotransmetteurs chez les usagers réguliers d'ecstasy. La réduction des risques impose avant tout d'être au contact des usagers, en adaptant les messages à chaque produit.

Propos recueillis par Erich Inciyan

## Les marchands d'extase, entre marketing et production

L'Europe est devenue une région productrice de drogues qui ne dépendent pas des récoltes saisonnières

**LES « MITSUBISHI »** sont actuellement les plus recherchés sur le marché français. Ces petits cachets ronds sont réputés très concentrés en MDMA, le principe actif de l'ecstasy. La marque aux trois losanges n'a bien sûr rien à voir dans ce trafic, pas plus que les autres sociétés dont les symboles ont été détournés. Une soixantaine de logos, dont Peugeot et Rolls-Royce, circulent dans l'Hexagone. Les imageries des BD et de la télé (Batman, Bart Simpson, Kermit), du plaisir (la langue des Rolling Stones, le lapin de Playboy) sont aussi prisées.

Les trafiquants comptent sur le bouche-à-oreille pour vanter l'efficacité d'un logo donné. Mais les préférés sont vite copiés : les contrefaçons de piètre qualité se sont multipliées. Comme les arnaques aux antipaludéens ou au paracétamol. Autant dire que le consommateur a du mal à s'y retrouver. Un catalogue d'Europol (l'Office européen de police) reproduit quelque 300 formes de comprimés, avec leur logo et leur dimension, leur sécabilité et les substances identifiées.

Ce créneau est porteur. Du côté du consommateur, les prix sont bas – 100 francs la pilule d'ecstasy, 50 francs le buvard de LSD, 50 francs le cachet ou le gramme d'amphétamines. Avaler l'un de ces produits est plus discret que rouler un joint, sniffer une ligne de cocaïne ou s'injecter de l'héroïne. Du côté des trafiquants, la fabrication et le transport sont nettement plus simples et moins risqués qu'avec les drogues naturelles (cannabis, opiacés, cocaïne). La production en laboratoires clandestins permet en outre de modifier légèrement la structure des molécules. Avec un double intérêt : varier les effets des produits à l'infini, et échapper aux classifications des listes de substances prohibées.

En une décennie, le paysage des psychotropes a été bouleversé. L'Union européenne est devenue une région productrice de drogues synthétiques, qui ne dépendent pas des récoltes saisonnières. La fabrication a ses artisans, relativement marginaux, qui produisent en appartement ou en camion. Ils appliquent des recettes consultables sur certains sites Internet. Avec une

expérience de chimiste et une petite comprimeuse manuelle, il faut compter une minute par cachet. D'autres artisans sont spécialisés dans les voyages aux Pays-Bas ou en Belgique. Ce sont soit des « VRP » issus de tribus techno ou de groupes d'usagers, qui se cotisent pour acheter une centaine de comprimés d'ecstasy, soit de jeunes trafiquants qui ont élargi l'éventail de leurs offres.

## BÉNÉFICES ÉNORMES

Sur le versant industriel, les principaux laboratoires ont été démantelés aux Pays-Bas (35 ont été découverts, dont 5 après leur explosion dans des HLM). Les spécialistes policiers de l'Union européenne considèrent que des grands trafiquants ont aussi probablement recouru aux moyens de production et aux chimistes des industries pharmaceutiques des pays de l'Est. A ce niveau, les machines pèsent une tonne et fabriquent jusqu'à 100 000 comprimés à l'heure. Avec un prix de revient d'1 à 2 francs l'unité, les bénéfices sont énormes.

« Par rapport à la cocaïne ou à l'héroïne, le commerce de drogues de

E. In.

# Un collégien a été mis en examen pour « tentative de meurtre » et écroué

La victime, un élève de quinze ans, semble hors de danger

Un élève de 4<sup>e</sup> du collège Joseph-Crocheton d'Onzain (Loir-et-Cher) a été mis en examen pour « tentative de meurtre » et écroué pour avoir agressé à coup de cou-

teau un collégien d'une autre classe. « Cette sanction va dans le sens des décisions prises récemment par Claude Allègre », a estimé le recteur de l'académie.

**ONZAIN (Loir-et-Cher)**  
de notre correspondant régional  
Agé de quinze ans, un élève de troisième a été blessé lundi 31 janvier d'un coup de couteau au ventre dans la cour de récréation du collège Joseph-Crocheton à Onzain (Loir-et-Cher). Il semble aujourd'hui hors de danger. Son agresseur, un élève de quatrième du même âge, a été mis en examen pour « tentative de meurtre » et écroué.

A priori, le collège d'Onzain n'est pas l'archétype des établissements sensibles. Jouissant d'une bonne réputation, situé dans un lieu agréable, il ne s'était signalé jusqu'à présent que pour ses bons résultats et le renom de sa section « sports-études » de football. Les cars scolaires acheminent tous les jours les 640 élèves à deux pas du centre de cette petite commune de 3 300 habitants, fière de ses vignes et de ses bords de Loire.

Lundi, vers 8 h 15, l'« explication » entre les deux adolescents était passée inaperçue. Les trois surveillants présents dans la cour n'ont rien vu de la bagarre. Une

première altercation avait, semble-t-il, eu lieu jeudi 27 janvier entre les deux élèves, qui s'étaient « promis de se revoir ».

L'agresseur était suivi par un éducateur et vivait placé dans un foyer à Chambon, une commune voisine. C'était un élève à la « scolarité perturbée », reconnaît-on au collège. « Mais je ne me souviens pas l'avoir repris ni sanctionné », précise le principal, Robert Blondel. Nous avons des fils de viticulteurs et de « rurbains » qui travaillent à Blois, venus chercher ici une qualité de vie. Nous sommes abasourdis que cela arrive chez nous. »

Les enquêteurs devront élucider la nature du différend qui opposait les deux adolescents. Racket ? « A ma connaissance, il n'y en a pas, mais le dernier averti... c'est le principal », souligne Robert Blondel.

La direction du collège a très vite réagi. « Nous sommes passés dans les vingt-cinq classes pour que les élèves aient la vraie information, et non pas des propos déformés », insiste la principale adjointe, Françoise Cormier. Les professeurs ont été invités à « reprendre les faits

avec les élèves afin de démontrer l'absurdité de la violence ». Dès mardi, une lettre d'information a été distribuée aux parents.

Mis en examen pour « tentative de meurtre », l'auteur du coup de couteau a été écroué à la maison d'arrêt d'Orléans. « C'est un acte de très grande violence dans une cour d'école. Le coup porté était de nature à tuer. Le fait de tenter de tuer quelqu'un implique la tentative de meurtre, c'est la qualification qui correspond à l'état actuel du dossier », a déclaré Charles Framboise, procureur adjoint de la république à Blois. « L'école ne peut plus tolérer la violence. Cet enfant a certainement des circonstances atténuantes, mais il faut que notre société puisse montrer de temps en temps qu'elle sait reconnaître les faits graves et les sanctionner, a estimé pour sa part le recteur de l'académie Orléans-Tours, Nicole Ferrer-Caverivière. La sanction prise va dans le sens des décisions récentes prises par Claude Allègre », a-t-elle ajouté.

Régis Guyotat

# Le projet de loi sur l'urbanisme veut prévenir les « risques de ghettoïsation »

Examiné mercredi 2 février en conseil des ministres, le texte vise en particulier à inciter les communes à construire des logements sociaux

**LE CONSEIL** des ministres devait examiner, mercredi 2 février, le projet de loi « Solidarité et renouvellement urbains », vaste chantier de rénovation de la politique d'habitat, des transports et d'urbanisme (*Le Monde* du 22 décembre 1999 et du 18 janvier). Ce projet, que l'Assemblée nationale devrait commencer à examiner le 8 mars, tente de répondre à une vaste ambition : il s'agit de « renverser les tendances actuelles » comme l'« accélération des ségrégations sociales », puisque « les risques d'éclatement et de ghettoïsation sont là », selon les exposés du ministre des transports, Jean-Claude Gaysot, et du secrétaire d'Etat au logement, Louis Besson, les deux initiateurs de cette réforme, dont Claude Bartolone, ministre délégué à la ville, est aussi partie prenante.

Une série de mesures vise à faire travailler ensemble les élus d'une agglomération. Les projets de chaque commune devront être compatibles avec des « schémas de cohérence territoriale ». Par exemple, une commune ne pourra

plus réaliser un complexe de cinémas ou une grande surface en périphérie d'une agglomération si le projet n'est pas inscrit dans un « schéma de cohérence territoriale ». Ce volet contient des mesures en matière de transports : leur gestion passerait de l'échelon du maire à celui de l'agglomération. Les maires perdraient notamment leurs prérogatives quant à l'organisation du stationnement automobile payant.

## CONTRIBUTION FINANCIÈRE

Une deuxième série de mesures a pour objet d'assurer la solidarité en matière d'habitat au sein des agglomérations. Les communes de plus de 50 000 habitants ayant moins de 20 % de logements sociaux se verront appliquer une contribution financière de 1 000 francs par an et par logement manquant, versée à l'agglomération. En dernier recours, l'Etat pourra passer outre au refus d'une commune de construire des logements sociaux en neutralisant son droit de préemption et en délivrant un permis de construire « Etat ».

Le troisième volet du projet de loi concerne le « renouvellement urbain » des quartiers qui en ont besoin. Il s'agit d'intervenir sur l'habitat insalubre afin de remettre sur le marché des logements inhabitables – bien que souvent habités. Une fois un arrêté d'insalubrité pris, le paiement du loyer serait suspendu jusqu'à ce que les travaux soient réalisés. Les moyens juridiques permettant de réaliser les travaux d'office, aux frais du propriétaire, seraient renforcés. Diverses mesures sont destinées à lutter contre la dégradation de certaines copropriétés.

Le Haut Comité pour le logement des personnes défavorisées a rendu, mardi, un avis positif sur ce projet, tout en demandant des garanties supplémentaires. Il s'interroge notamment sur la capacité des préfets à « se confronter au maire qui est aussi député ou sénateur. Il faudra des préfets d'un nouveau calibre », estime Patrick Doutré, secrétaire général de ce comité.

Marie-Pierre Subtil

## M. Hollande demande à M. Allègre de « clarifier » son message

**EN TERMES** diplomatiques, ce fut « un débat riche ». Devant le bureau national du Parti socialiste, mardi 1<sup>er</sup> février, Claude Allègre et Ségolène Royal sont venus débattre, en présence de deux autres ministres, Jean Glavany et Daniel Vaillant, de leur politique, avec un accent particulier sur la « sévérité » nécessaire face à la violence.

Le ministre de l'éducation nationale a rappelé son plan, en insistant sur la « décruie » des actes délinquants, depuis 1998, dans les établissements où « des moyens avaient été mis en œuvre » et en soulignant que « toute violence contre des enseignants serait systématiquement poursuivie par le parquet ». M. Allègre est revenu aussi sur la formation des enseignants, se déclarant hostile « aux discours abstraits et abscons ». « Je suis contre la pédagogie », a-t-il lancé.

La ministre déléguée chargée de l'enseignement scolaire a tenu ensuite « un discours équilibré », selon la formule de Jean-Pierre Sueur, chargé de l'éducation au secrétariat national du PS. M<sup>me</sup> Royal s'est prononcée contre « le tout-sécuritaire ». Plaidant pour le « droit à l'erreur » des adolescents, elle a estimé que « ce n'est pas parce qu'un élève est révolté que c'est un délinquant ». M. Sueur s'est inquiété du problème des « jeunes livrés à eux-mêmes » et a mis en relief l'« ad-

mirable travail » dans les zones d'éducation prioritaire (ZEP). Alors que M. Allègre avait indiqué qu'il souhaitait « revoir » le Capes, les candidats s'engageant à rester dans la région où ils ont passé leur concours, M. Sueur a souligné qu'il fallait éviter que les enseignants « changent d'établissement tous les ans », l'objectif devant être de former « des équipes stables ».

## NE PAS « SURCOMMUNIQUER »

Alain Bergounioux a souhaité un effort sur « la lisibilité » de la politique de l'éducation. Chargé de la trésorerie et de l'éducation au secrétariat national, Alain Claeys a considéré qu'il ne fallait pas « surcommuniquer » sur la violence, afin de « ne pas créer des angoisses sans solution ».

M. Allègre a répondu aux intervenants qu'il recherchait « l'égalité des chances pour tous », le maître-mot de sa méthode étant « la déconcentration ». « Il faut revenir à des règles de respect des professeurs », a assuré le ministre. « Nous adhérons aux principes et à la méthode [de cette politique], a conclu François Hollande, premier secrétaire du PS. Vous avez fait beaucoup de réformes, ce qu'il faut, c'est clarifier le message, faire en sorte que les réformes soient compréhensibles. »

Michel Noblecourt

## Enfants adultérins : la France condamnée à Strasbourg

**STRASBOURG**  
(Union européenne)

de notre correspondant

La Cour européenne des droits de l'homme a condamné la France, mardi 1<sup>er</sup> février, pour violation des droits successoraux, à verser 376 034 francs pour dommage matériel, 20 000 francs pour dommage moral et 100 000 francs de frais de justice à un enfant adultérin. Claude Mazurek avait été appelé à la succession de sa mère, décédée en 1990, en concurrence avec un enfant légitime. A la demande de ce dernier, les juridictions civiles françaises avaient fixé au quart la part revenant à M. Mazurek, comme le prévoit l'article 760 du code civil. Il s'était alors tourné vers les juges de Strasbourg (*Le Monde* du 14 octobre 1999).

Dans son arrêt, la cour rappelle que l'article 14 de la Convention européenne des droits de l'homme interdit de traiter de manière différente des personnes placées dans des situations comparables quant à la jouissance des droits et libertés, « sauf justification objective et raison-

nable ». Ils balaient également « le but invoqué par l'Etat, à savoir la protection de la famille traditionnelle » : « L'institution de la famille n'est pas figée, que ce soit au plan historique, sociologique ou encore juridique. » Les juges européens rappellent à ce sujet qu'on constate une nette tendance dans les autres Etats membres du Conseil de l'Europe à la disparition des discriminations à l'égard des enfants adultérins. « En tout état de cause, l'enfant adultérin ne saurait se voir reprocher des faits qui ne lui sont pas imputables et ne doit pas se trouver pénalisé dans le partage de la masse successorale », concluent-ils.

Le dommage matériel consenti à M. Mazurek correspond à la somme qui lui serait revenue si un partage par moitié avait été effectué. Le gouvernement français a accepté ce dédommagement. La réforme du droit de la famille, annoncée par le gouvernement pour la fin 2000, doit remettre à égalité juridique enfants naturels et enfants légitimes.

Marcel Scottò



## HORIZONS

ENQUÊTE

**E**N son temps, George Bernard Shaw ironisait : « Si les prêtres étaient des arbres, Malte serait un endroit délicieux. » Les prêtres... et les avocats, préciserait-il aujourd'hui, tant les bureaux de *lawyers* se multiplient sur ce petit rocher de 316 km<sup>2</sup>, peuplé de moins de 400 000 habitants. Les réactions à la catastrophe écologique provoquée par le naufrage de l'*Erika*, qui battait pavillon maltais, ont montré que le juridisme l'avait nettement emporté sur la compassion. « La réaction des autorités a été scandaleusement froide, technique et légaliste », assène un diplomate.

« Nous ne sommes pas responsables, nous avons respecté tous les règlements en vigueur » : tel est le mot d'ordre, décliné à l'infini. Imparable. Certains en rajoutent. Joseph Said, directeur de la Lombard Bank, se demande : « Pourquoi tire-t-on sur le pianiste ? » Ann Fenech, de Fenech and Fenech, un bureau d'avocats établi depuis 1898 et qui emploie quarante juristes spécialisés dans le droit de la mer, semble craindre une conspiration contre son pays. Notamment dans les ports, où les bateaux portant pavillon maltais pourraient être davantage contrôlés que les autres.

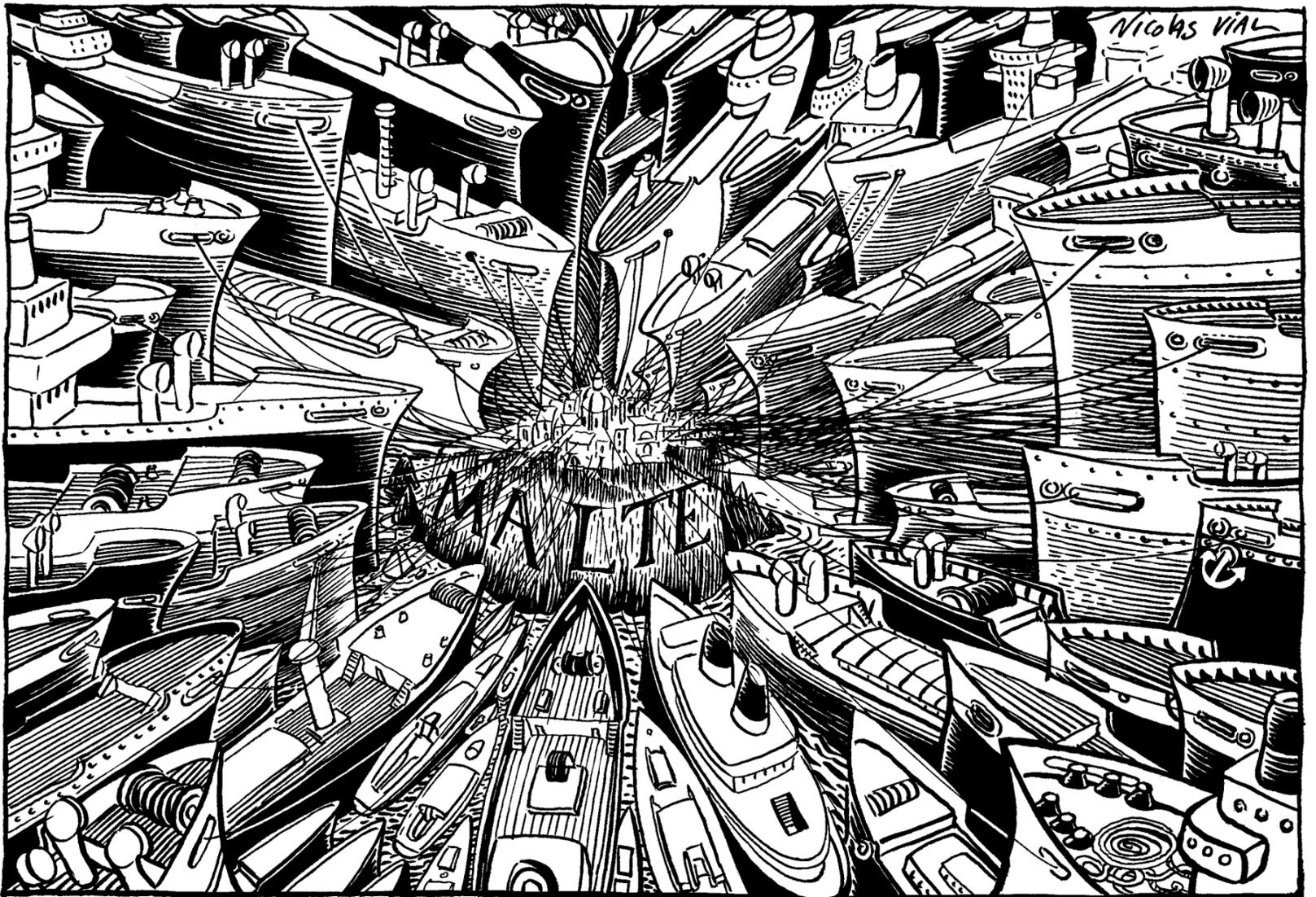
Un mot est banni : « pavillon de complaisance ». « Inacceptable pour moi », clame Ann Fenech. Tant pis si la Lloyd's list, référence en la matière, signalait encore récemment, à propos d'un pétrolier, le *Santana-III*, obligé de rester à quai par les autorités portuaires londoniennes : « Comme l'*Erika*, le *Santana-III* fut construit au début des années 70, comme l'*Erika*, il était reconnu depuis des années souffrir de corrosion, comme l'*Erika*, il était enregistré sous un pavillon de complaisance, Malte... » Jonathan Pace, le directeur adjoint de la Malta Maritime Authority, botte en touche : « Encore faudrait-il s'entendre sur la notion de pavillon de complaisance ? »

Il suffit pourtant de lire la brochure diffusée par son organisation pour comprendre. Tous les avantages offerts aux propriétaires de bateaux naviguant sous pavillon maltais y sont énumérés. Citons entre autres : « Absence de restrictions sur la nationalité du capitaine et de l'équipage, exemption totale de taxes, très bas prix d'enregistrement des bateaux, traitement préférentiel réservé aux bateaux maltais dans certains ports... » Si l'on ajoute un environnement bancaire particulièrement performant, une situation politique stable, une solide tradition commerciale, la réputation de sérieux de son administration maritime et des bureaux d'avocats efficaces, on comprend la formidable expansion de la flotte « maltaise ». De 1973 à 1998, le nombre des bâtiments, y compris les petits bateaux de tourisme, battant pavillon maltais est passé de 27 à 3 120.

La flotte commerciale de Malte est désormais la troisième du monde en nombre de navires (1 339) et la quatrième en tonnage après celles du Panama, du Liberia et de Grèce. Quant à la flotte pétrolière, qui était au dixième rang en 1993, elle se situe maintenant en troisième position, grâce notamment à une augmentation phénoménale en 1998. Une expansion qui suit d'ailleurs les bonnes performances économiques du pays, dont le PIB par habitant est maintenant comparable à celui des nations d'Europe du Sud, alors qu'il atteignait à peine la moitié il y a dix ans.

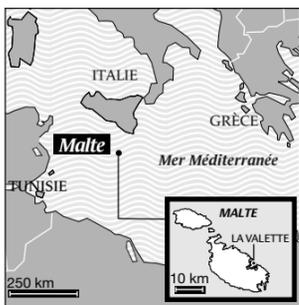
Au hasard des rencontres, on parvient quand même à entendre quelques notes discordantes. « J'ai été étonné, voire effrayé, par l'absence de réactions à la catastrophe de l'*Erika* », reconnaît Noël Grima, rédacteur en chef de *The Malta Independent*. Ce prêtre donne deux explications : « Ici, on peut se battre sur tout, mais personne ne peut remettre en cause nos règles en matière de commerce maritime. Et puis, géographiquement, c'est loin, la Bretagne ! »

Harry Vassallo est le responsable d'Alternativa democratica, les Verts maltais, qui ont difficilement obtenu 1,8 % des voix lors du dernier scrutin. Cet avocat de quarante-quatre ans a organisé une mission de quelques-uns de ses amis en Bretagne pour manifester leur solidarité avec les victimes de la marée noire. « Le gouvernement a tout fait pour minimiser la catastrophe et pour nier ses torts », dit-il, avant d'ajouter : « Ce n'est pas un plaisir de voir le nom de notre capi-



# Malte la complaisante

**Après le naufrage de l'« Erika », les autorités maltaises, qui abritent sous leur pavillon la troisième flotte commerciale du monde, se défendent d'être trop laxistes. Candidate à l'adhésion à l'Union européenne, l'île s'efforce de se donner une image au-dessus de tout soupçon**



tale lié à un tel malheur, mais ce n'est pas une raison pour ne rien faire.»

« Je peux assurer qu'à Malte l'inspection des bateaux est faite méticuleusement » : c'est tout le système d'inspection des bateaux qu'Emmanuel Micallef, secrétaire général du syndicat des transports maritimes, remet en question. Cet homme méticuleux a calculé que pour réaliser une inspection digne de ce nom, « du sol au plafond », d'un tanker, il faut parcourir 750 milles. Impossible en trois heures ! Malte, pavillon de complaisance ? La réponse tarde à venir. « Puisque nous faisons partie de la Fédération internationale des travailleurs des transports maritimes (ITF) et que celle-ci classe Malte parmi les pays donnant des pavillons de complaisance, alors, oui. »

L'ITF va plus loin : pour elle, Malte possède un triste record, battu uniquement par Chypre et Panama, celui d'avoir le plus grand nombre de bateaux enregistrés sous son pavillon retenus par les autorités portuaires. 19,7 % des navires battant pavillon maltais ont dû être immobilisés, contre une moyenne mondiale de 15,27 % et une moyenne européenne de 6 %.

Devant ces chiffres implacables, les autorités ont deux réponses, contradictoires. « Compte tenu, disent-elles, de l'importance de notre flotte, la loi des grands nombres joue contre nous. » Elles prouvent aussi, chiffres à l'appui, que ces trois dernières années montrent une diminution des incidents.

« Qu'ils entrent ou non dans l'Union européenne, les Maltais savent en effet que plus rien ne sera comme avant, et ils font un effort important pour rattraper les standards européens », commente un diplomate. L'Europe est désormais la grande affaire du pays. Que l'on soit contre – les travaillistes – ou pour – les nationalistes. Chaque parti prenant d'ailleurs un malin plaisir à détruire le travail accompli par son prédécesseur. Si Malte a conclu en 1970 un accord d'association avec la Communauté européenne, il fallut attendre 1977 pour qu'il soit mis en œuvre et 1990 pour que le pays dépose sa demande officielle d'adhésion. Revenus au pouvoir en 1996, les travaillistes gelèrent bien entendu le processus et remplacèrent la TVA, jugée trop européenne, par un autre système de taxe.

Vainqueurs des élections de septembre 1998, les nationalistes remirent le tout sur les rails, TVA comprise et, le 11 décembre 1999, le Conseil européen a autorisé Malte à négocier son adhésion à l'Union. Les nationalistes ont promis qu'un référendum aurait lieu à l'issue des discussions avec Bruxelles, et les travaillistes ont déjà averti qu'ils ne tiendront pas compte des résultats ! Quant à l'Eglise, elle a averti qu'elle ne prendrait pas parti, tout en mettant en garde ses ouailles contre cette Europe sans référence morale et qui risque de faire perdre à Malte ses attaches religieuses.

Travaillistes ou nationalistes, les Maltais, en tout état de cause, veulent apparaître comme les cousins sérieux de l'Europe. Pas comme ces Chypriotes, systématiquement voués aux gémonies ! Les observateurs étrangers en conviennent : de sérieux efforts sont faits depuis quelques années pour montrer, à tout le moins en apparence, un visage avenant. Ainsi, pour respecter les accords fiscaux bilatéraux et les législations

deuxième Cuba. Aujourd'hui, quand on lui demande quel rôle jouer dans la Méditerranée, le ministre pro-européen des affaires étrangères, Joe Borg, se contente de répondre : « Celui d'un honnête broker. » Business as usual.

Le ministre, dont le bureau servit de chambre à coucher à Napoléon durant la semaine où l'empereur séjourna dans l'île, sait les difficultés que son pays va rencontrer dans les négociations avec Bruxelles. Notamment pour sauver autant que faire se pourra l'avenir de plusieurs secteurs économiques particulièrement protégés. Il sait aussi qu'il lui faudra affronter les chasseurs. Plus de 10 000, sur 120 000 électeurs.

Ancien ministre travailliste, Joseph Grima, résume ainsi le débat entre pro et anti-européens : « Pour les pro-européens, l'Europe est présentée comme un ciel nouveau où on trouve tous les anges, pour les anti-européens comme un enfer. » Pour lui, Malte ne doit pas

**19,7 % des navires battant pavillon maltais ont dû être immobilisés contre une moyenne mondiale de 15,27 % et une moyenne européenne de 6 %**

internationales concernant le blanchiment de l'argent sale, le pays a considérablement restreint le cadre des activités « offshore ». De même, les autorités ont fait comprendre à certains hommes d'affaires russes douteux, qui avaient fait de l'île une de leur base, qu'ils n'étaient plus les bienvenus.

Politiquement, aussi, Malte s'est considérablement assagie. Comme il semble loin le temps où Dom Mintoff, le bouillant premier ministre travailliste, qui régna pendant quinze ans et rugit encore au sein du Parti travailliste, écrivait des poèmes à l'intention de son ami Kim Il-sung, le dictateur nord-coréen. Ou, pour faire face à une grève des médecins maltais, demandait à son autre ami, Kadhafi, de lui envoyer des médecins libyens. Le temps où certains, à Washington, craignaient que l'île, située à égale distance de Gibraltar et de Port-Saïd, ne devienne un

avoir peur de l'Europe. « Même si nous sommes un petit pays, nous saurons nous défendre, et nous arriverons à signer un good deal avec l'Union européenne. » Joseph Grima, dont la maison et la station de radio ont été brûlées en 1998, laisse-t-il entendre, par certains de ses anciens amis travaillistes. Ce pays peut être rude derrière son apparente tranquillité ! Comme il peut se battre pour conserver son identité, derrière sa grande ouverture sur le monde. Pour preuve : la manière dont son peuple a su conserver sa langue, le maltais, en dépit de la domination de tant d'envahisseurs, des Grecs aux Britanniques en passant par les Arabes, les Normands et les Souabes. Voilà même que le président de la République fustige le snobisme de ces familles qui parlent l'anglais, la seconde langue officielle.

« Avec Malte, l'arabe entrera dans l'Europe », estime le linguiste

Claude Hagège, tant les deux langues sont proches. La ressemblance s'arrête là, les Maltais détestant être comparés aux Arabes, ne serait-ce que du fait de leur religion. L'Eglise joue encore un rôle primordial dans ce pays, où le catholicisme est religion d'Etat, le divorce interdit et où les écoliers doivent se signer avant le début des cours. Convertis au catholicisme par saint Paul, qui fit naufrage sur l'île, comment ne peuvent-ils se souvenir que les chevaliers de l'ordre de Malte, après avoir quitté Jérusalem et Rhodes, s'installèrent chez eux en 1530 ? « Malte, écrivirent les émissaires de l'ordre, n'est guère qu'un rocher de pierre tendre à peine recouvert de trois ou quatre pieds de terre, sans source ni puits. »

« Aujourd'hui encore, nous n'avons pas d'eau, pas de matière première, rien. Notre seule force, c'est nous », répond, comme en écho, Ann Fenech. Et l'avocate, convaincue et convaincante, d'expliquer toutes les tares que son pays a su éviter. « Nous n'avons pas de crime organisé comme en Italie, pas de problème basque comme en Espagne, pas de coupure entre le Nord et le Sud comme en Angleterre, pas d'Allemagne de l'Est... » Un silence, et puis : « Pas de centrales nucléaires comme en France ! »

Alors, ça ressemble à quoi, Malte ? Déclinons : au Liban, pour la qualité de ses commerçants, à l'Irlande, pour ses avantages fiscaux, au Luxembourg, seul pays de l'Union européenne inscrit sur la liste noire des pays procurant des pavillons de complaisance. A l'Italie, bien entendu, si proche et dont beaucoup de Maltais parlent la langue. Cette « Suisse du Sud » pourrait être aussi assimilée à « un petit Monaco », comme l'aurait souhaité le comte Norbert Kinsky, chevalier de l'ordre souverain de Malte.

Et puis, le dimanche en fin d'après-midi, invité par un *lawyer* à prendre le *high tea* dans sa superbe maison aux boiseries et aux peintures anciennes, on a l'impression de se trouver dans la banlieue huppée de Londres. Comment définir un pays dont certains habitants manient l'humour comme des Britanniques et parlent avec leurs mains comme des Italiens ?

José-Alain Fralon  
Dessin : Nicolas Vial

# Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05  
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Tél. : 206 806 F  
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90  
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

## Contre-exemple à Bercy

**D**ÉPUIS la dernière alternance, on avait cru comprendre, que la fameuse « méthode Jospin » reposait sur trois commandements : à l'approche d'une grande réforme, d'abord établir un diagnostic qui en justifie la nécessité ; ensuite, engager une large concertation pour que les objectifs poursuivis soient sinon partagés, du moins compris ; enfin, décider et mettre en œuvre... Si le très difficile dossier des retraites constitue une illustration de cette méthode de gouvernement, force est de constater que la réforme du ministère des finances constitue, elle, un contre-exemple.

Car quel est le but poursuivi par Christian Sautter ? Une partie du constat ne prête guère à controverse. Pour des raisons liées à l'histoire, deux grandes administrations françaises, celle des impôts et celle de la comptabilité publique, ont des missions emmêlées. Ce qui entraîne une perte d'efficacité de l'Etat, des lourdeurs administratives, mais aussi des tracés à n'en plus finir pour les contribuables – les ménages aussi bien que les entreprises –, qui ne savent jamais très bien, selon qu'il s'agit d'un impôt ou d'un autre, si c'est à leur perception ou à leur centre des impôts qu'ils doivent s'adresser.

Le ministre des finances avait donc de bonnes raisons de vouloir s'atteler à la réforme de l'Etat, en commençant par ses propres services. Qui peut par exemple contester la nécessité affichée d'un interlocuteur fiscal unique ou d'une simplification des procédures fiscales ? Mais, en engageant cette réforme, le gouvernement n'a pas totalement joué

cartes sur table. Alors que tout le monde a bien compris que l'Etat allait faire de la sorte des gains de productivité et qu'en fin de compte les effectifs allaient diminuer, Bercy a juré ses grands dieux que ce n'était pas dans ses intentions.

D'où l'in vraisemblable imbroglio que l'on connaît aujourd'hui. Non sans raison, les parlementaires, à commencer par ceux du Parti socialiste, font grief au gouvernement de ne pas les avoir tenus informés de ces projets qui auront des répercussions sociales dans leurs circonscriptions. Mais les syndicats des finances et beaucoup d'agents, eux aussi avec quelque raison, ont le sentiment que leur ministre poursuit un but secret.

N'aurait-il donc pas mieux valu jouer la transparence ? Le gouvernement aurait pu faire valoir qu'il était partisan non pas du « moins d'Etat », mais du « mieux d'Etat » ; que, les départs à la retraite et l'informatisation aidant, il entend effectivement supprimer des emplois en surnombre aux finances, mais pour en créer d'autres, ailleurs, dans l'hôpital public par exemple, qui en manque. Bref, l'Etat-patron a raté une belle occasion de montrer que, lui aussi, n'ignore rien de la gestion prévisionnelle de l'emploi.

Ce manque de transparence de Bercy ne porte d'ailleurs pas que sur l'emploi. Ainsi, pourquoi le ministère des finances tarde-t-il tant à avouer l'ampleur de la « cagnotte » générée par la croissance ? Le débat fiscal ne gagnerait-il pas en sérénité, si tous les chiffres étaient sur la table ? Il en va de l'impôt comme des effectifs : l'opacité génère forcément le malentendu.

Suite de la première page

A ces disparités sociales s'ajoutaient les oppositions politiques, qui allaient faire de cette 1<sup>re</sup> République une succession d'affrontements, souvent sanglants entre les « rouges » et les « noirs », les bataillons ouvriers des grands centres industriels opposés aux cléricaux emmenés par un épiscopat de choc, pesant de tout son poids sur la vie politique, par l'intermédiaire du Parti populaire (ÖVP) qu'il contrôlait.

A mesure que l'affrontement se durcissait, et prenait une tournure proche de la guerre civile, comme lors des émeutes de Vienne en 1927, le régime dominé par les cléricaux prenait une tournure autoritaire (plus influencé d'ailleurs par le modèle mussolinien que par l'idéologie nazie). L'arrivée au pouvoir, en 1932, du chancelier Engelbert Dollfuss s'accompagna de la suspension du régime parlementaire et de l'arrestation des dirigeants socialistes. Cet avènement de ce qu'on appellera plus tard « l'austro-fascisme » fut salué par l'épiscopat qui exprima au nouveau chancelier sa « profonde gratitude » pour sa volonté de construire « Un Etat corporatiste chrétien dans la ligne de l'encyclique "Quadragesimo anno" ».

Cependant, des éléments beaucoup plus radicaux, liés au Parti nazi d'Adolf Hitler, qui s'était emparé du pouvoir à Berlin en 1933, s'organisaient dans l'ombre, noyautaient l'armée et les administrations. Ces nazis autrichiens ne voyaient dans cette dictature viennoise et cléricale qu'un obstacle à l'inclusion de l'Autriche dans le grand Reich qui allait effacer les humiliations de Versailles et de Saint-Germain. Après l'assassinat de Dollfuss par les nazis en 1934, son successeur, Hermann

Schuschnigg, mena l'impossible lutte sur deux fronts, contre les « rouges » et contre les « bruns ». Il tenta cependant en 1937 un rapprochement avec les socialistes pour faire obstacle aux appétits de Hitler qui rêvait d'entrer en triomphateur dans cette ville qui l'avait rejeté vingt ans plus tôt, mais il était trop tard.

Le 14 mars 1938, Adolf Hitler, qui venait de décréter l'Anschluss (annexion), reçut les ovations de 200 000 personnes rassemblées sur la place des Héros. Quatre jours plus tard, le Führer recevait la bénédiction du cardinal Innitzer, primat d'Autriche, qui souhaitait « plein succès au mouvement national-socialiste » dans son entreprise visant

auquel ils ne survivaient pas longtemps, alors que la majorité des juifs autrichiens prenaient le chemin des camps d'extermination nazis.

Après la capitulation du Reich, le 8 mai 1945, l'Autriche allait recouvrer son indépendance, mais sous un statut d'occupation par les Alliés similaire à celui imposé à l'Allemagne : les autorités civiles étaient soumises au contrôle des représentants militaires des Etats-Unis, de l'URSS, de la Grande-Bretagne et de la France, en charge chacun d'une zone d'occupation et d'un secteur de la capitale, Vienne. Cependant, les Alliés avaient adopté, à l'égard de l'Autriche, une attitude intermédiaire entre celle réservée à

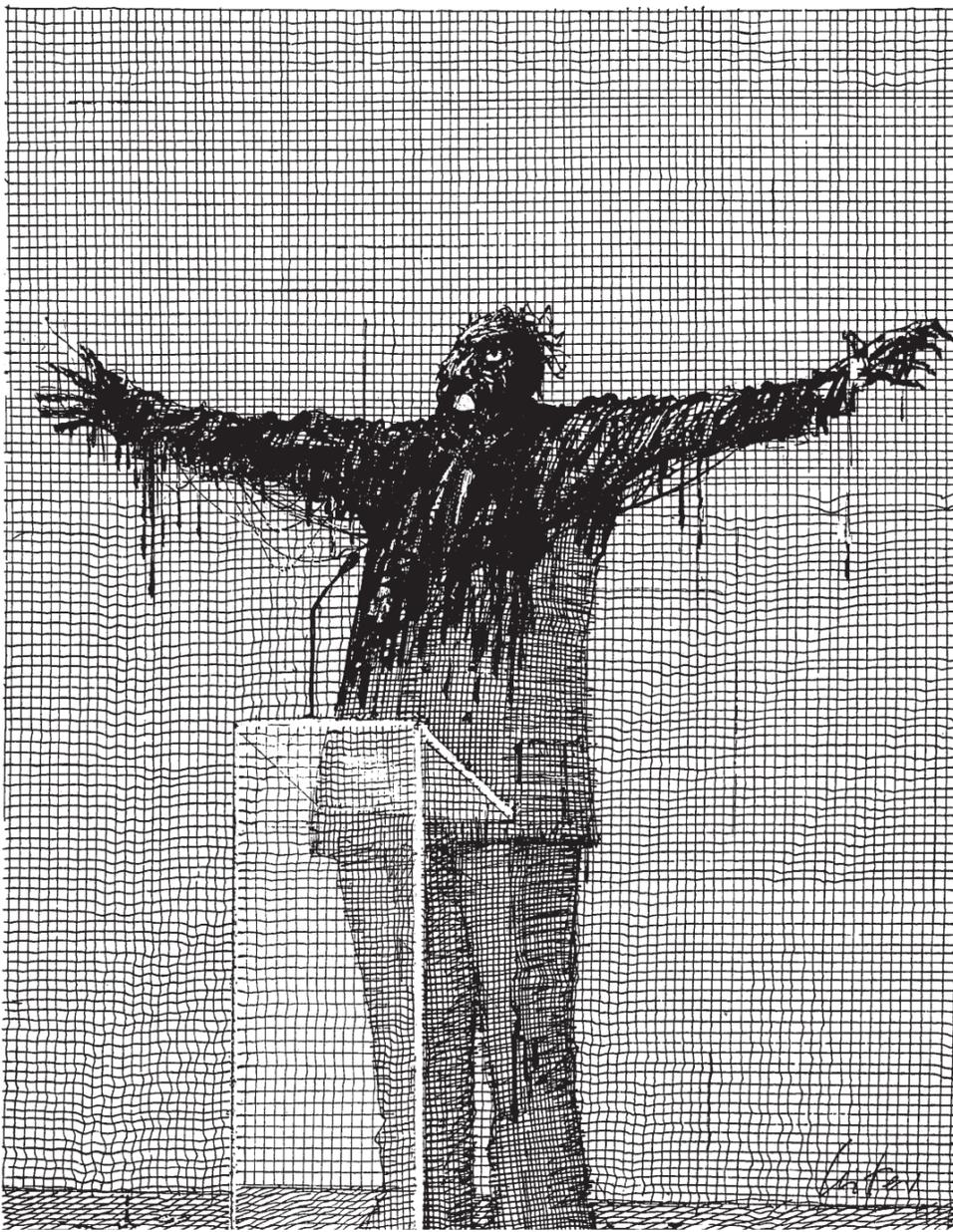
## Ce parti, qui ne cachait pas son ambition de regrouper les nostalgiques de l'époque nazie, évolua dans le sens d'un parti classique défendant entrepreneurs et professions libérales jusqu'à ce que Jörg Haider le ramène vers ses racines...

à « éloigner le danger du bolchevisme destructeur et athée ». L'Autriche disparaissait pour faire place à l'Ostmark (Marche de l'est), et allait voir son destin lié à celui du « Reich de mille ans ». Les persécutions contre les juifs de Vienne – ils étaient plus de 150 000 à vivre dans la capitale et 200 000 sur l'ensemble du territoire – suivirent immédiatement l'Anschluss. Quelques-uns des représentants les plus célèbres de l'intelligentsia viennoise, comme Sigmund Freud ou Stefan Zweig, furent contraints à un exil

un pays libéré du joug nazi, qui retrouvait sa souveraineté pleine et entière, et celle imposée à l'Allemagne vaincue. Ce statut particulier, qui allait durer jusqu'en 1955, se fondait sur la déclaration de Moscou du 1<sup>er</sup> novembre 1943 qui affirmait que « les gouvernements du Royaume-Uni, des Etats-Unis et de l'Union soviétique sont d'accord pour considérer que l'Autriche, le premier pays libre à être tombé victime de l'agression hitlérienne, doit être libéré de la domination allemande ».

Cette déclaration allait donner

## Une belle envolée par Leiter



naissance à la théorie, vite adoptée par la majorité des Autrichiens, que le pays et sa population devaient être considérés comme des « premières victimes » du nazisme, ce qui permettait de se dispenser d'un travail collectif de remise en question du passé (*Vergangenheitsbewältigung*), à l'image de celui entrepris en République fédérale. La dénazification des structures politiques et administratives de l'Autriche ne fut pas confiée, comme en Allemagne, aux forces d'occupation, mais à des commissions formées de représentants des trois partis à nouveau autorisés, les chrétiens-sociaux, les socialistes et les communistes.

Si, dans les premiers mois après la capitulation, on procéda à des exécutions des responsables nazis les plus voyants et l'on prononça de lourdes condamnations, bien vite, par la suite, ces commissions se muèrent en des officines de blanchiment, chacun s'accordant pour fermer les yeux sur les compromissions de membres éminents de l'un ou l'autre de ces partis.

Lorsque, en 1948, les anciens adhérents du Parti national-socialiste furent autorisés à se présenter aux élections, cela amena la création du Parti de la liberté (FPÖ), dont le président fondateur, Anton Reinthaler, avait été secrétaire d'Etat dans l'éphémère gouvernement nazi autrichien précédant l'annexion. Celui-ci était dirigé par Arthur Seyss-Inquart, qui fut condamné à mort et exécuté à l'issue du procès de Nuremberg. Ce parti, qui ne cachait pas son ambition de regrouper les nostalgiques de l'époque nazie, évolua peu à peu dans le sens d'un parti libéral classique, défendant les intérêts des entrepreneurs et des professions libérales, jusqu'à ce que Jörg Haider, parvenu à sa direction en 1986, le ramène vers ses racines brunes...

Le conflit Est-Ouest et l'évolution des rapports entre les Occidentaux et l'URSS allaient se révéler plus profitables à l'Autriche qu'ils ne le furent pour l'Allemagne. Non seulement la division du pays lui fut épargnée, mais elle fut la première à bénéficier de la détente initiée, après la mort de Staline, par Nikita Khrouchtchev. Le « Traité d'Etat » signé le 15 mai 1955 à Vienne par les quatre puissances alliées mettait fin à l'occupation de l'Autriche, en échange d'un statut de neutralité et d'une limitation des forces militaires du pays.

C'est alors que l'on commença à parler de l'Autriche comme de « l'île des bienheureux », jouissant de la sécurité, de la liberté et de la prospérité aux portes du monde soumis au joug des dictatures communistes. Cette période de l'histoire autrichienne fut incarnée par le chancelier Bruno Kreisky, juif viennois, socialiste et antisioniste qui dirigea le pays de 1970 à 1983 avec une rigueur paternaliste et bonhomme, tout en s'imposant sur la scène internationale avec une autorité bien supérieure au poids politique de sa petite nation.

Son départ allait sonner le glas de la domination absolue des sociaux-démocrates, qui furent contraints de partager le pouvoir avec les libéraux d'abord, puis avec les chrétiens-sociaux de l'ÖVP dans le cadre d'une « grande coalition ». Mis à part l'épisode de l'élection, en 1986, de Kurt Waldheim à la présidence de la République, qui allait brusquement replonger le pays dans son passé nazi occulté, la période récente, dominée par les changements intervenus à l'Est, allait permettre à l'Autriche de consolider sa prospérité et de s'intégrer à l'Union européenne.

Cependant, le FPÖ de Jörg Haider progressait d'une élection à l'autre, jouant sur l'usure des partis aux pouvoirs et utilisant habilement les peurs et angoisses d'Autrichiens qui croient leur « île des bienheureux » menacée par le déferlement des immigrants venus de l'Est.

Luc Rosenzweig

Le Monde est édité par la SA LE MONDE

Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani

Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel

Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet

Directeur artistique : Dominique Roynette

Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Rédacteurs en chef :

Alain Frachon (Éditoriaux et analyses) ;

Laurent Greilsamer (Suppléments et cahiers spéciaux) ;

Michel Kajman (Débats) ; Eric Fottorino (Enquêtes) ;

Eric Le Boucher (International) ; Patrick Jarreau (France) ; Franck Nouchi (Société) ; Claire Blandin (Entreprises) ;

Jacques Buob (Aujourd'hui) ; Josyane Savigneau (Culture) ; Christian Massol (Secrétariat de rédaction)

Rédacteur en chef technique : Eric Azan

Médiateur : Robert Solé

Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg

Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ;

partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),

André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourme (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde

Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.

Capital social : 1 003 500 F. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde,

Fonds commun de placement des personnels du Monde,

Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises,

Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Léna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

## IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

### « Le Château du carrefour »

« TROP JOLIE pour être poète », diront les sages. Ils auront tort. Odette Joyeux a bien fait de ne pas les croire. Ni les studios ni sa place enviée sur les génériques n'ont réussi à lui faire oublier les rêves qu'elle choyait depuis son enfance. Elle a mis courageusement la main à la plume. Après son livre : *Agathe de Nieul l'espoir*, voici une pièce radiophonique : *Le Château du carrefour*.

Ce « château » ne ressemble guère aux constructions littéraires du temps. Cocteau, qui le présente aux auditeurs, y entend des échos de Maeterlinck. Catherine, l'héroïne, a plus de santé que Mélisande, mais il traîne dans son âme autant de songes. Une femme-enfant qui a le cœur trop grand, baignée dans cette métaphysique des seize ans qui est la plus sincère parce qu'elle ne s'embarrasse pas encore de mots.

Odette Joyeux a un parent plus

proche que Maeterlinck : c'est Alain Fournier. Je serais surpris qu'elle n'ait pas été influencée profondément par la lecture du *Grand Meaulnes*. On se dirige dans son *Château du carrefour* à l'aide des mêmes dessins naïfs, on y respire la même odeur de fleurs fanées, de housses, de chandelles mal mouchées. Mais la poussière n'y salit pas. Ce n'est qu'un fond de teint poétique.

La réalisation de J.-J. Vierne et la délicieuse musique de Claude Arrieu aident très heureusement à prolonger au-delà des mots cette atmosphère de conte qu'un rien pouvait dissiper. Ils ont un réel stimulant, une distribution de gala qu'il suffira d'énoncer : Maria Casarès, François Périer, Serge Reggiani et... l'auteur lui-même, Odette Joyeux.

Pierre Drouin

(3 février 1950.)

## Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Télématique : 3615 code LEMONDE

Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC (5,57 F/mn)

ou 08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60

Index du Monde : 01-42-17-29-33. Le Monde sur microfiches : 03-88-71-42-30

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

## RECTIFICATIFS

### DEMANDEUR D'ASILE

Une coupe malencontreuse, intervenue dans l'article publié à la « une » du Monde du 28 janvier intitulé « Comment Tarik B. pourrait devenir un réfugié politique », a entraîné un contresens sur le cas du jeune demandeur d'asile évoqué. Contrairement à ce que nous écrivions, la demande du jeune Algérien, persécuté par les islamistes, n'a pas été rejetée du fait des restrictions de la circulaire d'application de la loi Chevènement sur l'immigra-

tion. Ce texte limitait précisément la portée du droit d'asile en ne l'accordant qu'aux seules victimes de « groupes distincts des autorités publiques » et non à celles des agissements des gouvernements en place. C'est l'un des motifs invoqués par le Conseil d'Etat pour en annuler certaines dispositions.

### CREUTZFELDT-JAKOB

Dans notre article « Le nombre de décès en Grande-Bretagne est confirmé » (*Le Monde* du 20 janvier), le chiffre de 49 est celui du nombre de cas cumulés de la nou-

velle forme de maladie de Creutzfeldt-Jakob (NVMCJ) au Royaume-Uni depuis 1995, et non celui des décès pour la seule année 1999. Il y a eu 9 cas de NVMCJ au cours de l'année 1999.

### CINÉMA

L'auteur de *Baise-moi* est Virginie Despentes, et non Amélie Nothomb, comme indiqué par erreur dans notre article « Les ambitions européennes du Studio Canal » (*Le Monde* du 27 janvier). Ce livre, publié chez Grasset, est adapté pour le cinéma par son auteur.

## PRÉCISION

### PIERRE PUECH-SAMSON

Dans l'article nécrologique consacré à Pierre Puech-Samson, compagnon de la Libération (*Le Monde* du 26 janvier), nous avons omis de rappeler qu'il avait été élu député de Mostaganem en novembre 1958 et qu'il l'était resté jusqu'en juillet 1962, date à laquelle une ordonnance du gouvernement a mis fin au mandat des élus d'Algérie. D'autre part, Pierre Puech-Samson n'est pas mort à Paris, mais à Narbonne.

# Comment je vois la situation en Autriche

par Paul Badura-Skoda

Je suis très étonné qu'on me demande mon opinion sur la situation politique actuelle de l'Autriche. Je ne suis pas un homme politique, je suis un musicien à la recherche permanente de la sagesse et de la vérité. La politique divise, la musique réunit, crée l'harmonie.

Je suis autrichien, mais j'habite actuellement aux Etats-Unis. Je garde une certaine distance par rapport à mon pays, ce qui ne m'empêche pas d'être patriote. Ma famille ayant été victime des nazis – trois membres exterminés dans les camps de concentration –, je me crois hors du soupçon de favoriser un retour au totalitarisme.

J'entends les protestations violentes contre l'entrée du parti de Jörg Haider dans le gouvernement de l'Autriche. Et je me demande : pourquoi ces violentes protestations contre la politique d'un petit pays ? Je constate avec étonnement que la guerre en Tchétché-

nie, qui a déjà coûté des milliers de vies humaines, n'a pas provoqué une indignation comparable.

Cependant, je comprends les préoccupations de votre pays, la France, et de votre président de la République : un pays néonazi au sein de l'Europe ? Quelle horreur ! Mais à mon avis, nous, les Autri-

**Je comprends les préoccupations de votre pays, la France : un pays néonazi au sein de l'Europe ? Quelle horreur ! Mais nous, les Autrichiens, sommes loin de ça**

chiens, sommes loin de ça. Je m'adresse à cette nation française où la raison a toujours contrôlé l'émotion. Ne nous laissons pas emporter par l'émotion !

Tout d'abord, il faut respecter la loi de la démocratie. Les commentaires que j'ai lus n'ont mentionné le fait que 26,9 % des

électeurs autrichiens avaient voté pour le FPÖ, le parti des « libres démocrates ». Est-ce qu'ils sont tous des néonazis ? J'en doute fort. Voyez ce qu'en dit Fritz Molden, juif et victime des nazis, que je cite plus loin.

Je suis persuadé que ces électeurs n'ont pas voté pour M. Hai-

Personnellement, je ne suis pas du tout heureux de la situation de mon pays, mais je respecte la démocratie.

Il y a quatre mois, le ministre israélien des affaires étrangères, David Lévy, avait déclaré après le résultat des élections autrichiennes du 3 octobre 1999 que les huit millions d'Autrichiens porteraient dorénavant le signe de Caïn sur leur front, c'est-à-dire le signe de la xénophobie et de l'antisémitisme. Il ajoutait que, au cas où le FPÖ viendrait à participer au gouvernement d'Autriche, Israël romprait ses relations diplomatiques avec ce pays.

A cette déclaration, Fritz Molden a répondu dans un article qui parut dans *Die Presse* du 5 novembre 1999. J'en cite donc un extrait significatif : « *De toute évidence, M. Lévy ne connaît pas l'Autriche ni l'Europe centrale. Il aurait donc mieux valu qu'il se taise. Car il n'y a aucune raison pour que le gouvernement, le Parlement et le peuple autrichiens se laissent insul-*

*ter par quelque homme d'Etat étranger que ce soit, d'une façon aussi infâme et non argumentée. Il est regrettable que ni le gouvernement d'Autriche ni la plupart des médias autrichiens n'aient réagi à cet affront d'une façon appropriée.*

« *En tant que citoyen autrichien qui lui-même a souffert du régime nazi et qui a observé attentivement la situation dans son pays pendant les décennies qui ont suivi, je crois cependant que nous devons nous défendre à temps en recourant à toute la documentation historique à notre disposition, parce que vient de recommencer une chasse aux nazis comme au temps de la campagne anti-Waldheim.* »

A mon avis, ce serait une erreur de vouloir imposer à l'Autriche la politique qu'elle doit mener. Je puis vous assurer au moins d'une chose : les Autrichiens ne sont pas des fanatiques.

**Paul Badura-Skoda** est pianiste.

**AU COURRIER DU « MONDE »**

**UNE LANGUE POUR L'EUROPE : L'ANGLAIS**

Faut-il apprendre l'allemand avant l'anglais ? Faut-il apprendre deux langues nordiques ? L'anglais ou l'allemand, plus l'italien, l'espagnol ou le portugais ? Voilà une querelle qui me semble bien creuse.

Après la monnaie unique, l'Europe a besoin d'une langue unique pour ses institutions et le commandement de ses armées. La vie a tranché et cette langue existe déjà, c'est le latin du monde moderne, c'est l'anglais.

Si l'anglais était enseigné aux petits Européens à égalité avec leur langue vernaculaire, dès l'école primaire, voire dès la maternelle, nous aurions au premier tiers du XXI<sup>e</sup> siècle une génération de parfaits bilingues. Quitte à apprendre, par goût ou par nécessité, une seconde ou une troisième langue à partir du collège.

**René Dazy**  
Paris

**LE SILLON DE LA COHABITATION**

Contrairement à ce que votre éditorial « Surenchères politiques » conduit à penser (*Le Monde* daté 9-10 janvier), le véritable visage de la cohabitation n'apparaît pas quand ses deux acteurs se trouvent en situation de conflit. La cohabitation, au contraire, par l'application au même moment de l'article 5 et de l'article 20 de la Constitution, permet une déclinaison parlementariste de notre Constitution, telle qu'elle était d'ailleurs imaginée, dès sa naissance en 1958, par l'un de ses auteurs, Michel Debré, fortement influencé par le système parlementaire britannique.

Ce n'est pas la cohabitation qui déclenche les conflits ou les polémiques. C'est, au contraire, le système présidentiel tel qu'il existe depuis 1962 (révision de la Constitution permettant l'élection du président de la République au suffrage universel direct) qui conduit à la coexistence ou à l'affrontement (au fur et à mesure que le scrutin présidentiel se rapproche) des deux légitimités (présidentielle de 1995 et gouvernementale de 1997). Il est donc naturel qu'existe l'obsession électorale et présidentielle des deux hommes qui se traduit par une présence médiatique systématique. (...)

Il est excessif d'y voir je ne sais quelle dérive de l'univers politique ; les cohabitations de 1986-1988 et 1993-1995 avaient déjà tracé le sillon d'une V<sup>e</sup> République devenue « République du centre », comme si décidément le radicalisme restait toujours la clé d'interprétation du paysage politique français. (...)

Les différends entre les deux têtes de l'exécutif ne bouleversent pas pour autant « les intérêts supérieurs de la nation ». Ceux-ci sont d'autant mieux défendus par le président et le premier ministre que chacun connaît parfaitement son rôle et le cadre dans lequel il doit politiquement et constitutionnellement l'inscrire : l'un parce qu'il est président et qu'il entend le rester ; l'autre parce qu'il est premier ministre tout en étant déjà présidentiable.

**Stéphane Baumont**  
Toulouse

**JACQUES ELLUL**

Derrière José Bové se cache, selon vos informations, son inspirateur Jacques Ellul, présenté alternativement comme « philosophe » dans votre édition du 22 août 1999 et comme « pasteur théologien qui enseignait le droit à Sciences-Po » dans celle du 1<sup>er</sup> janvier 2000. Précisons que Jacques Ellul, à qui votre journal a souvent ouvert ses colonnes, n'était pas pasteur, bien qu'ayant exercé des responsabilités dans l'Eglise réformée. Il n'enseignait pas le droit à Sciences-Po Bordeaux mais des sujets dont il s'était fait une spécialité : la technique, la propagande, la pensée marxiste.

Peu prophète en son pays malgré cinquante ouvrages recensés sur la base de données Electre, Jacques Ellul jouit paradoxalement d'une notoriété et d'une influence plus considérables aux Etats-Unis : vingt-sept titres en langue anglaise sur Amazon.com. Sa pensée radicale n'a sans doute pas fini d'irriguer les mouvements sociaux du siècle en gestation.

**Michel Hourcade**  
Paris

## Repenser la République

UNE histoire belge affirme que, pour s'enrichir, il suffit d'acheter un Français à sa valeur et de le revendre à celle qu'il croit avoir... Si la blague est aussi juste que vacharde, c'est que les Français ont toujours hésité sur l'origine de leur identité. Après s'être longtemps pris pour les représentants chéris de l'humanité, voici qu'ils se mettent à douter d'eux-mêmes. Un événement considérable les oblige à confronter leur définition bicentenaire de la République à une autre définition, elle aussi universelle, elle aussi globale, elle aussi émancipatrice : celle de la mondialisation.

Pendant que certains continuent de chasser le fouldard islamique des écoles au nom de la lutte contre les appartenances, d'autres (ou parfois les mêmes) célèbrent le courage des José Bové qui luttent contre l'hydre de la mondialisation en créant de nouvelles appartenances locales. Il y a donc maintenant deux universels au lieu d'un. Nouvelle querelle des universaux qui, en rendant plus difficile la définition de l'identité française, offre une chance unique d'en donner une formulation mieux ajustée au siècle qui vient.

Jusqu'ici, l'universalité rêvée de la République intégratrice suffisait à niveler toutes les différences. Ce mythe frisait parfois le chauvinisme (« *Tout homme a deux patries, la sienne et la France* »...) mais proposait aussi un exemple généreux de mobilisation et d'intégration. Vivre en République permettait d'affirmer hautement le caractère artificiel, construit, volontaire, voire volontariste, de toute forme d'identité. Contre les efforts traditionnels pour naturaliser l'appartenance, pour l'ancrer dans le sang et le sol, un républicain français pouvait toujours répondre fièrement : « *Est français qui veut !* »

Les historiens toutefois n'ont pas manqué de signaler l'étrangeté de cette revendication. Sa généralité même l'entraîne vers un ethnocentrisme que peu d'autres pays ont imité : la République française se confondrait avec le destin de la Raison et avec l'avenir de l'humanité, rien de moins. N'est-ce pas le sens de l'ambitieuse mais contradictoire formule de « *patrie des droits de l'homme* » ? Ce serait par une simple injustice du sort que le dessin de l'Hexagone enfermerait la France : en droit, aucune enveloppe ne saurait la bormer, sinon la Raison ; en aspirant à devenir français, l'immigrant n'aurait pas d'autre souhait que de devenir rationnel. D'où le talon d'Achille de l'identité française : si, par les hasards de l'histoire, France et Raison cessaient de se confondre, il n'existerait plus aucune appartenance de rechange, à moins de nier violemment le grand mythe mobilisateur de la Raison universelle.

Or, voici que depuis vingt ans, une autre révolution, une autre raison, un autre appel à l'émancipation viennent exiger des Fran-

çais qu'ils s'arrachent à leur appartenance douillette et deviennent enfin des humains normaux, rationnels, libérés et efficaces. Sous le nom de libéralisme, un autre universel exige son dû. Ce qu'ils avaient fait au reste du monde, voici que les Français le subissent à leur tour : « *Abandonnez vos traditions et vos identités archaïques pour accéder enfin à la Raison. Devenez citoyens du monde !* » « *Mais nous l'étions déjà...*, du moins nous le croyions », répondent les Français en soupirant, pris soudain à contre-pied.

Certes, toutes les nations subissent le même appel, mais aucune n'avait eu l'audace de se prendre auparavant pour « *la fille aînée de la Raison !* » Chacune a des identités accessoires, des histoires de rechange, des appartenances en réserve. Ayant tout misé sur l'effacement des différences, la France subit seule un complet déchirement s'il faut changer d'universel et passer tout entière de la Raison laïque et républicaine à ce mélange de lois économiques, de darwinisme social, d'américanisme culturel, de cognitivisme et de droit des contrats anglo-saxons réunis sous l'étiquette de mondialisation.

Comment réagissent les Français devant ce conflit cognitif ? Certains seront tentés d'ethniciser quelque peu leur République. Fleurissent alors des expressions qui auraient troublé Robespierre ou Jaurès : celle d'exception culturelle, de service public « *à la française* », de défense des terroirs et même une étiquette, nouvelle en politique, de « *souverainiste* ».

Voici qu'après avoir passé deux siècles à moquer les appartenances culturelles, ridiculiser les traditions archaïques, laminier les différences de patois, de terroirs, de mesures, vanter de mille façons et par mille procédures l'unification du monde et le règne univer-

sel de la Raison, les mêmes Français reconnaissent des vertus à « *la défense de l'identité* ».

Il y a là un piège redoutable : en s'ethnicisant mollement, la France se perdrait sans rien conserver. D'où le triple choix actuel : ou elle devient une culture parmi d'autres (sans comprendre qu'aucune nation n'a jamais été une nation « *comme les autres* »), mais alors elle rompt avec son histoire ; ou elle change d'universel et passe avec armes et bagages au service de la mondialisation ; ou enfin elle va jusqu'au bout du conflit cognitif, philosophique, politique, épistémologique, dans lequel elle s'est plongée tête baissée. Son étrange

**Tout est à remettre sur le métier : la France, le genre, la parité, l'identité, le service public, l'économie, l'appartenance, la communauté, l'inconscient, la laïcité, la religion et, bien sûr, les sciences dans leurs liens avec la politique**

idéal qui attirait les étrangers (tout en les irritant quelque peu...) n'a de sens que s'il est à nouveau risqué sur la table de jeu : la position défensive ne lui sied pas.

Nous affirmons que ce débat doit être repris sur des bases nouvelles et que ceux qui l'écartent au nom d'une République française déjà constituée représentent un danger aussi grand que ceux qui prétendent ethniciser la France. En refusant la discussion sur la nature de la Raison, sur les dégâts de l'intégration, sur la complexité des procédures pour composer une République qui soit vraiment la chose commune, la *res publica*, ils rendent impossible sa résolution progressive et laissent le champ

libre à la fois au libéralisme et à la culturisation, c'est-à-dire aux deux formes de dissolution de la France.

Depuis la nouvelle querelle des universaux, nous pensons que la véritable ligne de front ne passe plus entre les républicains et les anti-républicains, entre les intégrateurs et les communautaristes, entre les universalistes et les localistes – puisqu'il existe désormais deux universels. Elle passe dorénavant entre ceux qui font comme s'il n'y avait pas de problème, comme si la République pouvait se survivre à elle-même en serrant les dents, en continuant comme avant dans l'espoir fou qu'elle va

résister à la fois aux libéraux et à leurs ennemis, et ceux qui, d'un autre côté, veulent repenser le lien étrange, imaginé par la tradition française, entre l'appartenance et la Raison.

Il ne manque pas de domaines où se trace aujourd'hui dans la douleur le nouveau combat entre vrais et faux républicains. Chacun d'entre nous quatre est assis sur l'une ou l'autre de ces zones de fracture, et parfois très inconfortablement. La politique des drogues a longtemps donné en France l'exemple même d'un faux débat rempli d'arguments paniques où il y allait du sujet ainsi que du respect de l'interdit comme seule possibilité du lien social, ce qui a longtemps rendu impossible la recombinaison progressive, avec les usagers de drogue eux-mêmes, de l'universel dont ils mettaient à l'épreuve une formulation particulière.

L'affaire Sokal offrait il y a peu un autre exemple édifiant. On avait voulu construire une gigantesque machine à vapeur de la raison universelle de la science et l'obscurantisme auquel menait tout droit le relativisme – les républicains se croyant obligés de rejoindre le camp des sokalistes pour éviter de tomber dans les horreurs de la « *construction sociale* ». Faux combat dont le piège fut vite éventé : le lien des sciences, des cultures, des politiques et des nations, dès qu'on le rend un peu plus complexe, permet de reconstituer une tout autre histoire des sciences et, partant, une tout autre distribution entre lumières et obscurités.

L'ethnopsychiatrie offre un troisième exemple : elle est souvent présentée comme un choix entre l'inconscient freudien (unanime et scientifique) et la sombre prison de l'appartenance à la seule culture. Or elle commence à dessi-

ner un tout autre défi. On ne se sent bien que dans ses meubles : ne demandons pas aux migrants d'habiter la République sans en avoir – au moins autant que ceux qui les y ont précédés – aménagé l'intérieur et remodelé l'extérieur. Comment faire pour parler de l'appartenance au genre humain sans disqualifier les autres formes d'attaches censées emprisonner le citoyen dans ses particularités locales ? Refuser ce défi serait désastreux.

Oui, il y a bien deux camps, mais ils opposent ceux qui ont abandonné l'idéal républicain en faisant comme si le chemin qui mène du local au global était repéré et balisé une fois pour toutes, et ceux qui, reprenant cet idéal à leur compte, ont décidé d'explorer à nouveaux frais les chemins qui permettent de composer le monde commun, ce qui les oblige à douter aussi bien de l'ancienne définition de l'identité locale que de l'ancienne définition de l'universel – maintenant partagée en deux formes incommensurables.

Par un paradoxe qui n'étonnera pas ceux qui connaissent l'histoire intellectuelle de ce pays, les rieurs de l'universel accusent de trahison ceux qui prétendent recomposer de bas en haut la République ; ils accusent d'irrationalisme (sans reculer parfois devant les armes de la diffamation et de la campagne de presse) ceux qui défendent les droits et les exigences du travail de la Raison ; ils accusent de mépriser la tradition française ceux qui insistent sur le caractère construit, artificiel, volontaire, relatif et donc précaire, fragile et provisoire, toujours à reprendre, de la chose publique « *à la française* ».

Or, depuis qu'il y a deux universels au lieu d'un, tout est à remettre sur le métier : la France, le genre, la parité, l'identité, le service public, l'économie, l'appartenance, la communauté, l'inconscient, la laïcité, la religion et, bien sûr, les sciences dans leurs liens avec la politique. Ni le déniement ni la frappe préventive par l'interdit moral ne permettront d'avancer – à moins qu'on se résigne à reconnaître la France comme une exception culturelle sur fond de libéralisme mou.

Nous pensons au contraire que, grâce à la nouvelle querelle des universaux, la vénérable tradition française redevient aussi intéressante à vivre que bonne à penser. Si la modestie lui sied mal, ce n'est pas seulement de l'arrogance, comme le suggère la blague belge, mais parce qu'elle hérite d'une aventure bien étrange : la construction artificielle d'une appartenance dont elle ne peut se satisfaire qu'en la remettant continuellement au travail.

**Bruno Latour** est sociologue.  
**Tobie Nathan** est psychologue.  
**Philippe Pignarre** est éditeur.  
**Isabelle Stengers** est philosophe.

**ÉLECTRONIQUE** Avec le rachat du britannique Racal, annoncé le 13 janvier, Thomson-CSF renforce sa position de numéro trois mondial de l'électronique de défense. ● CETTE

**ACQUISITION** s'ajoute à d'autres opérations en Afrique du Sud, en Corée du Sud et à Singapour. Elle illustre la stratégie du groupe français, qui privilégie les implantations locales plu-

tôt qu'un ensemble transnational. ● LA PHYSIONOMIE de Thomson-CSF, privatisé en 1998, s'est considérablement transformée. Après l'acquisition de Racal, 50 % de ses effec-

tifs se situent en France, contre 95 % il y a dix ans. ● LE GROUPE souhaite maintenant approfondir, dans les métiers de la défense, ses relations avec son partenaire américain

Raytheon. ● LES ACTIVITÉS CIVILES représentent la moitié du chiffre d'affaires de Thomson-CSF, et font l'objet de coopérations avec Alcatel, qui possède 27 % de son capital.

# Thomson-CSF travaille à un rapprochement avec l'américain Raytheon

Dans un entretien au « Monde », le PDG du groupe, Denis Ranque, s'explique sur sa stratégie d'acquisitions « multidomestiques ». Estimant que les contours de l'industrie européenne de défense sont stabilisés, il souhaite renforcer les liens avec les États-Unis

**DENIS RANQUE**, X-Mines, quarante-huit ans, avait été choisi par le gouvernement en janvier 1998 pour mener à bien la privatisation de Thomson-CSF. Il dirigeait alors, après quinze ans de carrière dans la société, la filiale franco-britannique Thomson Marconi Sonars. Après la privatisation, effective en juin, il lançait en décembre un plan destiné à hisser la rentabilité du groupe au niveau de celle de ses grands concurrents. Prévoyant 4 000 suppressions d'emplois, dont 3 000 en France, ce plan court jusqu'en 2001.

« Thomson-CSF a longtemps semblé rester à l'écart des restructurations européennes dans l'aéronautique et la défense. Le rachat du britannique Racal modifiera-t-il la donne ?

« Ce projet important rend plus lisible la stratégie menée au cours des deux dernières années. Thomson-CSF renforce considérablement sa place de numéro deux de l'électronique de défense au Royaume-Uni, derrière BAE Systems, après avoir amélioré ses positions en Australie, en Corée du Sud, au Canada, à Singapour et en Afrique du Sud. C'est vrai que le chemin que nous avons emprunté, que nous avons baptisé « approche multidomestique » a peut-être semblé à l'écart des modes des fusions et des regroupements géants. Nous avons décidé de réaliser des acquisitions ou des alliances qui débouchaient sur des commandes concrètes. Cette stratégie gagnante nous permet d'annoncer un carnet de commandes record de 101 milliards de francs (dont 52 milliards enregistrés en 1999), un niveau jamais atteint par le groupe, et de retrouver le chemin d'une croissance soutenue.

« Pourquoi avez-vous choisi de vous fonder, à chaque fois, dans l'industrie locale, plutôt que de constituer un groupe véritablement multinational ?

« Dans le domaine de la défense, je considère que, même si le mar-



DENIS RANQUE

ché devient de plus en plus international, il continue d'être national par certains aspects déterminants. Les règles de sécurité, de maîtrise des technologies, de préservation de l'emploi et du contrôle des exportations nécessitent la parfaite intégration dans le tissu industriel local tout en développant les synergies et les transferts de technologie au plan mondial. Même en Europe, les frontières existent et il faudra du temps pour les supprimer. Plutôt que simplement attendre que les États unifient les règles, les industriels doivent et peuvent faire des choses par eux-mêmes pour aider les gouvernements à avancer.

« Cette stratégie locale est-elle adaptée à vos activités civiles ?

« Dans l'aéronautique civile et l'électronique industrielle, Thomson-CSF adopte très directement une stratégie d'acteur international. Le projet d'acquisition de Racal (dont 55 % de l'activité est constituée d'électronique industrielle) contribuera au renforcement de notre pôle civil. Tout comme le rachat à 100 % de Sextant Avionique, l'acquisition de Sextant in-flight systems ou le développement de Dassault AT dans les activités monétiques. A l'inverse, nous avons vendu des activités qui ne rentreraient plus dans nos pôles stratégiques, comme les composants passifs, notre filiale Thomson Composants spécifiques et l'activité décodeurs de Dassault AT, rachetée par Thomson Multimedia. L'activité civile de Thomson-CSF est ainsi passée, en dix ans, de 20 % à près de 50 % de son chiffre d'affaires

et positionne le groupe sur les marchés de croissance.

« Au total, l'internationalisation de Thomson-CSF s'est-elle accélérée ?

« Ces deux stratégies parallèles, dans le domaine de la défense et de l'électronique civile, ont conduit à l'internationalisation rapide de la société. Notre groupe a changé de visage : il y a dix ans, les salariés en France constituaient 95 % des effectifs du groupe. Après l'acquisition de Racal, ils n'en constitueront plus que la moitié, avec 34 500 salariés sur 64 500. Nous sommes désormais l'un des trois grands groupes européens de la défense. Alors que BAE Systems est une société entièrement britannique et EADS un groupe principalement franco-allemand, Thomson-CSF est un groupe international, avec un socle franco-britannique et un portefeuille d'activités civiles et militaires. Nous allons d'ailleurs être cotés à Londres, dès la fin de l'acquisition de Racal. Celle-ci aura également des conséquences sur le plan du management, qui deviendra de plus en plus multinational.

« Avez-vous arrêté de négocier avec les autres groupes européens ?

« Chacun des trois grands groupes européens a choisi une voie différente, tout aussi respectable que celle des autres. Nous sommes désormais arrivés à un état stable. Ce qui n'exclut pas qu'il y ait un dialogue stratégique permanent entre nous puisque nous sommes tout à la fois clients, fournisseurs et partenaires les uns des autres.

« Qu'en est-il de votre présence sur le marché américain, qui représente près de la moitié des dépenses militaires mondiales ?

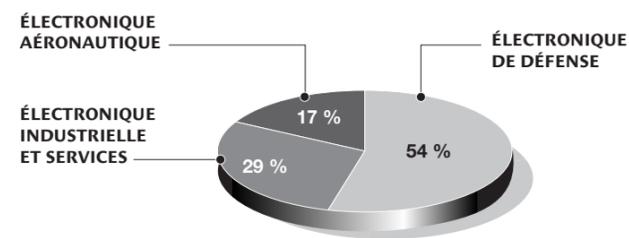
« Le marché américain reste protégé et abrite les plus grands groupes du secteur, Raytheon et Lockheed Martin. Les industriels américains et les cercles gouvernementaux commencent à réfléchir à l'intensification des échanges tran-

Près de la moitié des activités dans le civil

THOMSON CSF APRÈS LE RACHAT EN COURS DE RACAL :

► Chiffre d'affaires total : 52,5 milliards de francs

► Activités :



Source : Sociétés

En 1999 (avant l'acquisition de Racal), les ventes de Thomson-CSF se sont élevées à 45 milliards de francs (en hausse de 11,7 %), dont 32 % en France, 32 % à l'étranger et 36 % à l'exportation.

satlantiques. Mais il faudra du temps. Nous entretenons une relation privilégiée avec Raytheon, avec lequel nous avons récemment remporté un important contrat de commandement aérien pour l'OTAN. Nous travaillons toujours, en concertation avec les gouvernements, à un rapprochement plus approfondi, dans un contexte de totale parité. Mais il faudra une véritable évolution politique pour y aboutir. En attendant, il faudra se contenter de coopérations ponctuelles, qui nous ont déjà permis de remporter quelques grandes affaires. Le marché américain me rappelle le marché britannique d'il y a dix ans. A force d'y investir régulièrement, nous avons gagné la confiance des autorités.

« Que vous apporte votre adossement à Alcatel, votre principal actionnaire avec 27 % du capital ?

« Je rappelle que nous sommes désormais dans l'électronique et les systèmes un groupe avec trois grandes activités : l'électronique de défense, l'aéronautique civile, l'électronique industrielle et les services. Ce choix étant fait, il fallait faire jouer les synergies entre l'électronique civile et militaire, ce qu'on appelle les technologies

duales. En effet, alors que les technologies de l'électronique ont longtemps été dérivées de la défense, elles sont aujourd'hui menées par les secteurs qui bénéficient de forts volumes de ventes, c'est-à-dire les marchés de l'électronique grand public. L'alliance avec Alcatel, qui prend tout son sens dans ce contexte, nous permet dans le domaine de la recherche d'accéder aux technologies civiles, notamment les télécommunications d'Alcatel. Elle nous permet aussi de multiplier les débouchés de nos technologies militaires. A titre d'exemple, nous allons utiliser la technologie Internet de notre partenaire pour les applications militaires, alors qu'Alcatel utilisera nos circuits hybrides et notre maîtrise des semi-conducteurs en arsenic pour obtenir des fréquences plus élevées pour les télécommunications civiles. Nous mettons aussi en commun nos activités dans le domaine de la billettique et de la monétique.

« Vous avez également créé il y a dix-huit mois une filiale commune, Alcatel Space, dans le domaine des satellites de télécommunications. Quel bilan en tirez-vous ? Quel est l'avenir de cette société franco-française

dont vous détenez 49 %, face à son rival européen Astrium et à ses grands concurrents américains ?

« Alcatel Space a réussi en quelques mois la fusion des équipes d'Aerospatiale à Cannes, d'Alcatel à Toulouse et de Thomson-CSF à Valence. C'est d'ores et déjà une belle activité industrielle, profitable. La conjoncture a été difficile en 1999 avec très peu de commandes pour l'ensemble de l'industrie, en raison des suites de la crise en Asie, d'une surcapacité passagère dans l'espace et du ralentissement des projets de grande constellation après les déboires d'Iridium. Mais le carnet de commandes était suffisant pour ne pas avoir de problème de charge de travail et le marché semble reparti aujourd'hui. Nous avons par ailleurs une alliance privilégiée avec le numéro deux américain Loral, dans lequel Alcatel Space détient une participation.

« Vous avez été particulièrement exposé, dans le passé, aux critiques de l'inspection du travail sur le respect des horaires de travail des cadres. La loi sur les 35 heures permettra-t-elle de clarifier les choses ?

« Bien entendu, je considère naturel qu'un juste équilibre soit trouvé entre vie professionnelle et vie personnelle. Cependant, sur le plan économique, cela n'améliorera pas la compétitivité relative de nos activités françaises. Mais nous nous efforcerons de rattraper ce retard par des gains de productivité. Nous appliquerons la loi de la manière la mieux adaptée à chacune des situations locales. En outre, la loi permettra de trouver une solution juridique au problème de la durée du travail des cadres puisqu'elle permet de décompter désormais leur travail en jours, et non plus en heures, moyennant une négociation et au prix de l'allongement des congés annuels. »

Propos recueillis par  
Christophe Jakubyszyn  
et Anne-Marie Rocco

## British Telecom supprime 3 000 postes de cadres

Le groupe déclare ne pas avoir de visées sur le français Cegetel

L'OPÉRATEUR historique britannique, British Telecom (BT), a annoncé, mercredi 2 février, la suppression de 3 000 emplois de cadres au Royaume-Uni, soit 10 % des postes d'encadrement au niveau national. Le groupe compte au total 125 000 personnes dans le monde, dont 118 000 outre-Manche. Cette baisse des effectifs s'effectuera par départs volontaires et devrait intervenir d'ici six à neuf mois, a précisé le groupe dans un communiqué. Les suppressions d'emplois coûteront environ 350 millions de livres (577,5 millions d'euros).

Ce plan d'économies a été révélé alors que BT publiait, en avance sur le calendrier prévu, des résultats trimestriels extrêmement décevants, bien que bénéficiaires. Pour le trimestre achevé au 31 décembre 1999, BT a, en effet, enregistré une chute de 23,9 % de son résultat net, à 453 millions de livres sterling, soit 6,8 pence par action au lieu de 9 pence pour le trimestre correspondant de 1998. Et les trois derniers mois de l'exercice en cours ne s'annoncent pas meilleurs, a indiqué Peter Bonfield, le directeur général du groupe dans un entretien accordé à l'agence financière américaine Bloomberg : « Les tendances ne vont pas s'inverser en l'espace d'un trimestre », a-t-il déclaré. Le titre BT perdait près de 20 % à la Bourse de Londres, mercredi en début de matinée.

Privatisé depuis 1984, et soumis à la concurrence depuis plus longtemps que la plupart de ses homologues continentaux - l'ouverture

du marché européen n'étant effective que depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1998 - British Telecom subit de plein fouet la guerre des prix qui sévit dans le secteur, et les transformations profondes de son marché, auxquels les nouveaux venus sont généralement mieux préparés.

### IMPASSES STRATÉGIQUES

Les marges d'activité encore importantes chez les opérateurs historiques, telles que les communications nationales ou longues distances, se sont énormément érodées ces derniers mois. Or, pour se positionner sur des marchés plus prometteurs et plus rentables, comme la téléphonie mobile, les transmissions de données ou Internet, BT doit consentir d'importants investissements, qui pèsent sur ses comptes. Le groupe a ainsi annoncé, lundi, la création d'une société commune en Eu-

### Le « loupé » de France Télécom

France Télécom s'apprêtait à déposer un recours auprès de l'Autorité de régulation des télécommunications (ART), mercredi 2 février, après avoir été écarté de l'appel d'offres sur la boucle locale radio. Le motif de cette disqualification semble bien mince à l'opérateur national : la personne chargée de déposer le dossier est arrivée lundi à 12 h 02 dans les locaux de l'ART, alors que l'heure limite était fixée à... midi.

Vingt et une candidatures ont été acceptées par l'ART pour cet appel d'offres qui doit permettre de créer une véritable concurrence dans le domaine de la téléphonie locale, jusque-là dominé par France Télécom, bien que son monopole ait juridiquement disparu. L'opérateur historique, même si sa candidature n'est pas nécessairement bienvenue, se présente à chaque nouvel appel d'offres pour préserver ses positions. Aussi le « loupé » de lundi provoquait-il une certaine gêne, mercredi, au siège du groupe.

rope avec VerticalNet, l'un des spécialistes du commerce en ligne entre entreprises. Les deux partenaires y investiront 227 millions de dollars.

Les difficultés d'adaptation rencontrées par le groupe, naguère brillant, sont renforcées par certaines impasses stratégiques dans lesquelles il se trouve. En Espagne, où il espérait pouvoir prendre le contrôle de l'opérateur de téléphonie mobile Airtel, il est tenu en échec par son compatriote Vodafone. La bataille qui oppose les deux rivaux n'est pas terminée, mais Vodafone a récemment conclu un accord avec des minoritaires du groupe espagnol qui lui permettent d'espérer une issue favorable. C'est le même Vodafone qui entrave les espérances de BT sur le marché français.

Le groupe dirigé par l'imaginatif Chris Gent a en effet conclu dimanche une alliance avec Vivendi

(Le Monde du 1<sup>er</sup> février) concernant Cegetel, la filiale de téléphonie du groupe français, dont BT détient 26 %. Engagé dans une offensive hostile sur l'allemand Mannesmann, qui lui-même possède 15 % de Cegetel, Vodafone a promis à Vivendi de lui rétrocéder la moitié de cette participation s'il parvient à s'emparer de Mannesmann. Cette opération permettrait à Vivendi de récupérer la majorité de sa filiale (il n'en possède aujourd'hui que 44 %), mais laisserait BT sans grand pouvoir au sein d'une société dont le britannique a toujours affirmé qu'elle était pour lui d'un grand intérêt stratégique.

### DROIT DE PRÉEMPTION

BT vient d'ailleurs de tirer les conséquences de cette mise à l'écart, bien qu'il ait théoriquement, compte tenu des accords entre les actionnaires de Cegetel, le droit de préempter une partie des actions de Mannesmann que Vodafone envisage de mettre en vente. BT a décidé de ne pas faire jouer ce droit de préemption, a déclaré, mercredi, M. Bonfield à l'agence Bloomberg. Il lui faudra, en revanche, trouver rapidement une stratégie de rechange sur le Continent s'il ne veut pas être absent des futurs grands marchés des télécommunications en Europe, notamment ceux de la prochaine génération de téléphonie mobile pour laquelle les enchères seront ouvertes dans les toutes prochaines semaines.

A.-M. R.

## Conflit chez les conducteurs de centrales d'EDF

LES TEMPÊTES de décembre avaient suspendu un conflit social chez EDF-GDF sur les rémunérations complémentaires des 7 000 agents travaillant en service continu (c'est-à-dire faisant les trois huit). Lancé à l'automne par la CGT, syndicat majoritaire, ce conflit a repris le 13 janvier. Mardi 1<sup>er</sup> février, l'ensemble des cinq organisations syndicales (CGT, CFDT, FO, CGC et CFTC) ont rejeté les « ultimes » propositions de la direction. Le conflit est parti des 3 000 agents de conduite des centrales nucléaires. Ces techniciens travaillant dans les salles de commandes demandent une reconnaissance de la spécificité de leur métier. A ce titre, la direction leur a proposé de revaloriser de 10 % leur rémunération.

Outre le nucléaire, le mouvement a gagné les centrales thermiques, la protection des sites et la surveillance du réseau national. Le personnel de quart revendique une intégration de leurs indemnités dans leurs salaires. L'indemnité de service continu qui leur est versée en plus de leur rémunération de base représente en moyenne 30 % à 40 % du traitement. Les agents doivent abandonner cette prime lorsqu'ils changent de fonction, et celle-ci n'est pas intégrée dans le calcul de leur retraite.

La direction a proposé de verser 10 % des indemnités perçues durant la période de travail sur un compte bloqué et de les remettre au salarié lorsqu'il quitte son poste. Au bout de cinq ans au même poste, l'agent reçoit un capital de 20 000 francs. La somme passe à 40 000 francs

pour dix ans de fonction et 60 000 francs, voire 70 000 francs, pour quinze ans. Ce système de rémunération différée est rejeté par les syndicats.

Pour la CGT, cela ne résout pas le problème de la retraite. Elle demande que soient également intégrés les agents ayant vingt-cinq ans d'activités, qui seraient alors dotés d'un capital de 140 000 francs. Compte tenu de la pénibilité du travail posté, elle demande que les postés bénéficient du même avantage que les pompiers et que l'âge de la retraite soit réduit de cinq ans pour toute personne ayant vingt-cinq ans d'activité. L'âge du départ serait ramené de 55 à 50 ans.

### « BOÎTE DE PANDORE »

La CFDT dénonce ce conflit « corporatiste » et demande que ce problème soit traité dans le cadre de la négociation sur l'ensemble du système de rémunérations prévue par l'accord sur la réduction du temps de travail. Même tonalité pour la CGC qui déplore, en plus, l'ouverture de la « boîte de Pandore » au moment où l'entreprise prône la modération salariale. Consciente du risque de voir ces revendications sur les rémunérations complémentaires s'étendre à tout le personnel d'astreinte d'EDF-GDF, soit 40 000 personnes, la direction veut parvenir à un accord d'ici la fin de la semaine. En cas d'échec, elle n'exclut pas des « mesures unilatérales » moins favorables que les propositions actuelles.

Dominique Gallois

# Le suspense est grand avant la réunion de la Banque centrale européenne

Une hausse du taux directeur n'est pas exclue, jeudi 3 février

Le conseil de l'institut d'émission se réunit, jeudi 3 février, dans un climat tendu. La faiblesse de l'euro et les tensions inflationnistes plaident en

favor d'un resserrement du principal taux directeur. Les économistes sont partagés sur une éventuelle décision à la hausse. La Banque cen-

trale européenne est restée discrète sur ses intentions, mais elle s'inquiète de plus en plus de l'effet de la baisse de l'euro sur les prix.

AVEC LA FAIBLESSE de l'euro, tombé à ses plus bas niveaux historiques face au billet vert, c'est dans un climat tendu que la Banque centrale européenne (BCE) réunira son conseil, jeudi 3 février. Le suspense est grand. Les analystes se montrent divisés au sujet de la décision sur les taux qui sera annoncée à cette occasion. Une majorité d'entre eux parient sur un statu quo : selon une enquête réalisée il y a quelques jours par l'AFP auprès de 37 économistes de banque, seuls huit prévoient un resserrement de la politique monétaire dans la zone euro.

Cette petite minorité qui anticipe un relèvement, dès jeudi, du principal taux directeur de la BCE, fixé à 3 % depuis le début du mois de novembre 1999, ne manque pourtant pas d'arguments pour appuyer sa thèse. Le premier tient à la confirmation du redressement économique dans l'Euroland. Comme l'ont souligné, lundi 31 janvier, à Bruxelles, les ministres des finances de la zone, « la croissance européenne est maintenant très robuste et de plus en plus basée sur la demande interne ».

Les derniers doutes concernant la solidité de la reprise en Italie et en Allemagne, jusqu'alors à la traîne, se sont dissipés. Le produit intérieur brut de la zone pourrait progresser de 3 % en 2000. Dans ce contexte, il ne serait plus nécessaire de maintenir à un niveau historiquement bas le taux directeur de la BCE.

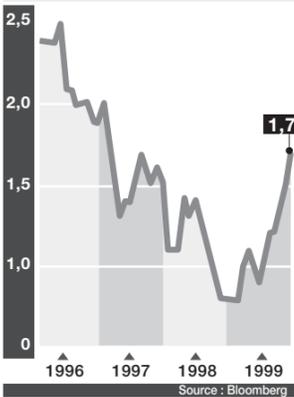
## « SUIVISME »

Une telle attitude serait même, selon les partisans d'un tour de vis monétaire, dangereuse au regard des pressions inflationnistes croissantes. Sous la pression de l'envolée des prix du pétrole, l'indice des prix à la consommation a progressé, sur un an, en décembre 1999, de 1,7 %, dans la zone euro et pourrait rapidement atteindre la limite de 2 % fixée par la BCE. Ces tensions s'accompagnent d'une progression rapide de la masse monétaire (6,4 % en décembre), d'une vive augmentation du crédit au secteur privé (plus de 9 %) et de revendications salariales élevées.

Les craintes d'un retour de l'inflation sont d'autant plus vives que le déclin de l'euro se poursuit. Il est

## Tensions inflationnistes

INDICE DES PRIX À LA CONSOMMATION DANS LA ZONE EURO



La remontée des cours du pétrole et la faiblesse de l'euro se répercutent dans les prix de détail.

tombé, mardi, à 0,9670 dollar, un nouveau plancher historique. La faiblesse de la monnaie européenne – elle a perdu 18 %, depuis son lancement, vis-à-vis du billet vert – a pour conséquence de renchérir le prix des produits importés dans la zone, en particulier du pétrole, libellé en dollar. Le président de la BCE, Wim Duisenberg, s'inquiète désormais ouvertement des conséquences inflationnistes d'un euro faible.

Pourtant, la majorité des économistes ne croient pas à un geste de la BCE, jeudi. Certains notent d'abord qu'il lui sera difficile d'agir au lendemain d'un éventuel relèvement des taux de la Réserve fédérale américaine, dont le conseil se réunissait mercredi : l'institut d'émission européen pourrait être accusé de « suivisme ». Un resserrement de sa politique monétaire risquerait également de tendre ses relations avec les gouvernements de la zone.

Ces derniers, à l'instar de la France et de l'Allemagne, ont multiplié les efforts budgétaires, selon les recommandations émises par Francfort, et pourraient espérer, en « récompense » un peu de souplesse de la part de la BCE.

Les dirigeants européens suggèrent d'ailleurs, discrètement, de ne rien faire, à l'image de Hans Eichel, le ministre allemand des fi-

nances, qui a indiqué la semaine dernière ne pas prévoir de hausse de taux cette année. Lundi, son homologue français, Christian Sauter, a remarqué qu'« il existe une stabilité interne des prix dans la zone euro, au-delà de la forte hausse des prix du pétrole ». Quant au commissaire européen aux affaires monétaires, Pedro Solbes, il juge qu'une hausse des taux n'est « pas nécessaire » pour le moment. L'amélioration de la conjoncture économique européenne serait en outre, aux yeux de nombreux économistes, encore trop récente pour supporter un nouveau resserrement monétaire ; une décision mal comprise par les marchés risquerait d'affaiblir la monnaie unique.

## EFFET DE SURPRISE

Enfin, la BCE est restée très discrète sur ses intentions. Les responsables monétaires ont surtout cherché, depuis le début de l'année, à se montrer apaisants. Le « pic d'inflation » actuel a vocation à se réduire dans les prochaines semaines, ont-ils inlassablement ré-

pété. Cette attitude rassurante contraste avec celle qui avait prévalu avant la dernière hausse des taux, le 4 novembre 1999, où la BCE avait déployé des efforts de communication sans précédent pour préparer marchés et opinions publiques à son geste. Une nouvelle initiative irait à l'encontre de la méthode alors mise en avant par M. Duisenberg, qui avait annoncé vouloir « être prévisible pour être crédible ».

« Etant donné qu'en politique monétaire les mots ont souvent valeur de fait et que les marchés financiers se font vite une idée, je ne considère pas nécessaire de toujours les préparer à l'avance aux décisions », a toutefois rappelé, lundi, Hermann Remsperger, chef économiste de la Bundesbank. La banque centrale allemande, d'ailleurs, aimait jouer sur l'effet de surprise pour renforcer l'efficacité de son action. Il n'est pas exclu que la BCE cherche, jeudi, à imiter son aînée.

Pierre-Antoine Delhommais et Philippe Ricard (à Francfort)

## Le marché automobile français en hausse de 8,4 % en janvier

LES NOUVEAUX MODÈLES (Xsara Picasso, Fiat Punto, Mégane Scénic) ont stimulé le marché automobile français en janvier, selon les chiffres publiés mardi 1<sup>er</sup> février par le Comité des constructeurs français. Les immatriculations de voitures particulières neuves ont augmenté de 8,4 % en janvier, en données brutes par rapport au même mois de 1999, à 169 760 unités.

Chez les français, c'est Citroën qui a affiché la plus forte progression (+ 28,7 %), grâce à la Saxo et à la sortie de la Xsara Picasso, qui s'est vendue à 3 482 exemplaires pour son premier mois de commercialisation, s'adjugeant 2,05 % du marché. Peugeot, lui, a amélioré ses ventes de 8,9 %, grâce à la 206 et à son nouveau modèle à moteur Diesel. Le succès confirmé de la Scénic (7,5 % du marché) n'a pas suffi à compenser la baisse de 23 % de la Clio ; les ventes de Renault ont diminué de 0,5 % en janvier. Au total, les marques françaises se sont adjugé 56,9 % du marché (soit 0,6 point de moins qu'il y a un an). Les ventes de Fiat ont progressé de 22,3 %.

## Benetton, Pirelli et la SNCF rénoveront les principales gares italiennes

LA FAMILLE Benetton poursuit ses diversifications hors de son métier d'origine, le textile. Edizione Holding, l'une des sociétés de contrôle du groupe Benetton, s'est associée à la SNCF, à Vianini (du groupe Caltagirone) et à Milano Centrale, une filiale immobilière de Pirelli, pour prendre une participation de 40 % dans la société Grandi Stazioni. Cette filiale des Ferrovie dello Stato (FS), les chemins de fer italiens, est chargée de la gestion de treize des principales gares italiennes, dont celles de Rome, Milan, Turin, Naples, Venise et Florence. Des gares qui affichent des pertes annuelles de l'ordre de 100 millions d'euros.

Le consortium mené par Benetton injectera 206,6 millions d'euros dans Grandi Stazioni, par le biais d'une augmentation de capital réservée. Cet argent permettra de moderniser les équipements, de rénover les bâtiments et d'exploiter l'espace commercial des gares en y ouvrant des magasins et des restaurants, à l'image de la nouvelle gare romaine de Termini, inaugurée il y a peu. Pour le directeur de FS, Giancarlo Cimoli, cette opération constitue « le démarrage de la première grande privatisation réalisée au sein des Ferrovie dello Stato ».

## La croissance économique bat un record de longévité aux Etats-Unis

HASARD du calendrier. Mardi 1<sup>er</sup> février, au moment même où la commission bancaire du Sénat plébiscitait la reconduction, pour un quatrième mandat, d'Alan Greenspan à la présidence de la Réserve fédérale, l'économie américaine est officiellement entrée dans la plus longue phase d'expansion de son histoire. Le précédent record remontait aux années 60, durant la guerre du Vietnam : le cycle de croissance avait alors duré 106 mois, de février 1961 à décembre 1969.

La dernière récession enregistrée aux Etats-Unis a pris fin en mars 1991. Cette année-là, le produit intérieur brut (PIB) américain avait reculé de 0,9 %, l'inflation s'était établie à 4,2 %, le taux de chômage avait frôlé la barre des 7 %. Quant au déficit budgétaire, il avait représenté 3,3 % du PIB.

Neuf ans plus tard, l'économie américaine affiche une santé « étincelante », selon la formule même de M. Greenspan. L'inflation reste sage (2,7 %) bien que le taux de chômage soit tombé à 4,1 %, son plus bas niveau depuis trente ans. Le dynamisme du marché du travail est tel que le président de la banque centrale vient de réclamer une révision des lois sur l'immigration : « Un des moyens évidents de répondre à la pression très forte sur une force de travail disponible décroissante est d'accroître le nombre de personnes que nous laissons immigrer aux Etats-Unis. »

Grâce au dynamisme de l'activité et à une réduction importante des dépenses publiques, les Etats-

Unis parviennent à dégager des excédents budgétaires records : 142 milliards de dollars en 1999. Au point que la Maison Blanche prévoit d'avoir épongé la totalité de la dette publique américaine (3 600 milliards de dollars) d'ici à 2013. Malgré les pronostics des économistes, aucun ralentissement n'est aujourd'hui perceptible. Au quatrième trimestre 1999, le PIB a progressé de 5,8 % en rythme annuel.

## AVANTAGES STRUCTURELS

Tandis que certains expliquent ce miracle économique par les avantages structurels dont bénéficieraient les Etats-Unis (marché du travail déréglementé, faible rôle de l'Etat, fiscalité réduite), d'autres préfèrent mettre en avant l'intelligence de la politique monétaire conduite par M. Greenspan.

Mais tous les experts ne sont pas convaincus par les succès de l'économie américaine. Au-delà de l'augmentation des inégalités, ils s'inquiètent des déséquilibres croissants des comptes extérieurs. Le directeur général du Fonds monétaire international (FMI), Michel Camdessus, a évoqué mardi à ce propos « le symptôme d'une situation dangereuse et insatisfaisante, à savoir l'insuffisance du taux d'épargne ». Les experts redoutent enfin les conséquences de l'éclatement de la bulle spéculative qui s'est, selon eux, formée à Wall Street. En neuf ans, l'indice Dow Jones a quadruplé.

P.-A. D.

# La publicité d'opinion cherche sa place à la télévision française

Pour répondre à la demande croissante des marques qui veulent désormais communiquer de façon « citoyenne », le Bureau de vérification de la publicité (BVP) se heurte au flou de la réglementation actuelle et souhaite sa modification

**LES SIX VISAGES** des condamnés à mort américains choisis par Benetton pour sa campagne de publicité printemps-été 2000 sont affichés sur des panneaux de 12 mètres carrés dans le métro parisien depuis lundi 31 janvier, et le long des routes françaises depuis mercredi 2 février. Ces photos réalisées dans quelques prisons américaines par le photographe Oliviero Toscani sont censées « rappeler à toutes ces personnes respectables qui pensent toujours avoir raison, que le débat sur la peine de mort concerne des hommes et des femmes faits de chair et de sang, et pas de personnages virtuels qu'on peut éliminer d'un simple click comme dans un jeu vidéo », explique-t-on depuis le siège italien de Benetton, à Ponzano.

Le rapport avec les pulls de laine ? Aucun. Mais ce n'est pas le propos. Cette publicité, réalisée avec le soutien de l'Association américaine des avocats de défense criminelle (NACDL), engage sur le terrain politique et social l'entreprise Benetton. Cette fois, pour l'abolition de la peine de mort ; auparavant, contre le racisme, la discrimination, le sida, la guerre, etc. Cette méthode de communication, dite « citoyenne » selon les spécialistes, mais qui compte ses détracteurs, est porteuse puisqu'elle permet d'attirer l'attention sur une cause « noble » en dépensant peu.

Benetton, par exemple, voit ses ventes augmenter (+ 27 % de chiffre d'affaires entre 1994 et 1998) avec un investissement publicitaire en baisse (en France, par exemple, de 18 millions de francs en 1994 à 11 millions en 1999 - source Secodip).

## DANS LA MOUVANCE DES ONG

Qu'ils soient en mal de crédibilité ou simplement désireux de faire parler d'eux autrement, un nombre croissant d'annonceurs tentent de mobiliser l'opinion sur des sujets d'intérêt général. Ils y sont d'ailleurs encouragés par le public, qui attend des entreprises « une conscience sociale » (selon une étude de l'agence Fleishman-Hillard en juin 1999). Mais aussi par les Nations unies, qui ont récemment appelé les entreprises à donner « un visage humain à la mondialisation » et par des organisations comme Amnesty International, qui plaide pour que les multinationales « utilisent leur influence pour lutter contre la violation des droits de l'homme ». Les entreprises s'inscrivent désormais dans la mouvance déjà empruntée par les ONG, et plus récemment en Europe, par des groupes de pression qui souhaitent rassembler l'opinion autour de leurs thèses.

Cette nouvelle mode n'est pas sans poser de questions : peut-on envisager de voir un spot sur les

conditions de vie dans les prisons entre une publicité pour Omo et un spot pour la dernière voiture Volkswagen ? Sans oublier les réserves des autres annonceurs réticents à voir débouler dans les écrans publicitaires des causes plus racoleuses que les leurs. Pour l'heure, la réglementation française en matière de publicité ne prévoit rien pour la publicité d'opinion. Elle se contente d'interdire la publicité politique et de définir la publicité commerciale.

Le Bureau de vérification de la publicité (BVP), organisme interprofessionnel d'autodiscipline mandaté depuis 1990 par le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) pour faire respecter la réglementation à la télévision, se retrouve

dans une position délicate. « Dans ce pays, nous avons un vrai problème avec les messages d'opinion, avait déclaré au Monde Lucien Bouis, qui fut jusqu'en décembre 1999 et pendant dix-sept ans directeur du BVP. Il faut que le corps social et législatif se pose la question de savoir s'il faut faire entrer une notion nouvelle, la pub d'opinion et à quelle place. » C'est en tout cas dans ce sens que le nouveau président du BVP, Jean-Pierre Teyssier, a choisi d'aller : « Je souhaite que l'Etat organise une table ronde qui permette de bâtir un texte modifiant le décret de 1992 [qui réglemente la publicité à la télévision]. »

D'autant que la France est aussi censée se mettre en règle avec la directive européenne de 1995 en

levant les interdictions sur les seconds de la distribution et de l'édition notamment, comme elle est contrainte de repenser plus globalement la réglementation en tenant compte de l'avènement d'Internet. « Le décret a été conçu lorsqu'il n'y avait que six chaînes de télévision hertziennes », rappelle M. Teyssier, qui devrait être reçu la semaine prochaine par le cabinet de Catherine Trautmann, ministre de la culture et de la communication.

## AVIS CONTRADICTOIRES

La publicité est principalement régie par un décret pour la télévision et par des codes d'éthique dont la profession s'est elle-même dotée. Mais la liberté d'expression commerciale diffère selon les médias. A la télévision, le BVP vise tous les films, mais il ne contrôle qu'a posteriori, s'il reçoit des plaintes, la presse, l'affichage, le cinéma et la radio. Dans les faits donc, les afficheurs et la presse peuvent accepter n'importe quelle publicité puisqu'ils jouissent d'une totale liberté - ils acceptent ou refusent des publicités en fonction de leur ligne éditoriale et de la responsabilité qu'ils sont prêts à endosser. Les chaînes de télévision, elles, ne peuvent en général diffuser les spots qui n'ont pas reçu d'avis favorable du BVP.

Or, de plus en plus obligé de na-

viguer entre les zones d'ombre, le BVP donne souvent des avis contradictoires. Ainsi, la communication du fabricant de vêtements italien Benetton n'a pas été bloquée par le BVP, elle a même fait l'objet d'un avis favorable a priori (fait rarissime), car « elle ne posait aucun problème éthique ». En revanche, le spot réalisé en novembre 1999 par Amnesty International, qui voulait, elle aussi, alerter l'opinion sur les conditions de détention des prisonniers aux Etats-Unis a été censuré (*Le Monde* du 2 novembre 1999), au motif qu'il « pouvait porter préjudice à l'image d'un pays ».

De la même façon, le spot de l'association Résistance à l'agression publicitaire (RAP), qui avait souhaité, le 27 novembre 1999, diffuser un message à la télévision en faveur de la journée sans achat, a été bloqué : RAP ne faisait pas partie des « organismes habilités à faire de la publicité » puisqu'il ne faisait ni la promotion d'un bien ni celle d'un service (article 2 du décret du 27 mars 1992).

Pourtant, dans la presse, des annonces sont souvent publiées pour permettre à un comité d'appeler à signer une pétition, à un président d'entreprise de présenter ses excuses, ou même de contester une décision de justice.

Florence Amalou

## La réglementation française

● **Législation.** Plusieurs lois régissent la publicité, notamment les principes généraux du droit (diffamation, dénigrement, etc.).  
- La loi du 27 mars 1992 définit la publicité et liste les secteurs interdits à la télévision.  
- La loi de 1905 réprime la publicité trompeuse.  
- L'article L-121-1 du code de la consommation réprime la publicité de nature à induire en erreur (article 44 de la loi Royer).

- La loi du 10 janvier 1991, dite Evin, réglemente la publicité en matière de tabac et d'alcool.  
● **Bureau de vérification de la publicité.** Le BVP s'est doté de règles générales (image de la femme, utilisation des enfants, sécurité) et de codes spécifiques (santé, immobilier, etc.). Ces codes sont utilisés comme base commune à la formulation de recommandations, mais ils n'ont pas de caractère réglementaire.

## Face à la concurrence de TPS, Multithématiques relance ses chaînes cinéma

IL Y A DEUX ANS encore, elles comptaient parmi les petites reines du câble et du satellite. Confortablement installées aux meilleures places des réseaux câblés et bien au chaud sur CanalSatellite, Planète, Canal J, MCM, Ciné-Cinéma et Ciné-Classics voyaient l'avenir en rose. La concurrence du bouquet Télévision par satellite (TPS) a mis un terme à cette relative quiétude. Deux Audicabsat successifs (mesures annuelles des audiences des chaînes diffusées par câble et satellite) ont illustré le « coup de vieux » subi par ces pionnières.

A l'examen des audiences, le sort a semblé s'acharner sur les chaînes cinéma du premier éditeur européen, Multithématiques, diffusées sur CanalSatellite. L'ancienneté de Ciné-Cinéma 1, 2, 3 et de Ciné-Classics ne les a pas protégées de la concurrence de leurs homologues de TPS, Cinéstar 1, 2 et Cinétoile. Lancées à la fin de 1996, ces dernières rassemblaient 17,4 % d'audience cumulée et 6,4 % de parts de marché contre respectivement 10,4 % et 3,6 % pour celles de Multithématiques. Toutefois, cet écart doit être modulé, car les deux tiers des abonnés à CanalSatellite souscrivent aussi à Canal+, la chaîne du cinéma (*Le Monde* du 30 mars 1999).

## REMANIEMENT DES GRILLES

Homme de programmes, Michel Thoulouze, PDG de Multithématiques, ne pouvait laisser les choses en l'état. Il y a quelques mois, il a appelé à ses côtés Gilles Galud, nommé directeur général adjoint chargé des programmes. Dès septembre 1999, ce dernier a procédé à un complet « remaniement des grilles de Ciné-Cinéma ». Son credo ? « Ren-

forcer l'image des chaînes et remettre en évidence leurs offres. » Si le choix de proposer « tous les cinémas » n'a pas varié, en revanche, précise Gilles Galud, « la qualité et le pluralisme, critères de sélection des films », ont été réaffirmés.

Grâce à la concurrence de TPS, Ciné-Cinéma a pu sortir de son rôle de complément de Canal+. Désormais, la chaîne ne se limite plus à diffuser des films de catalogue déjà retransmis sur les écrans des télévisions généralistes, mais puise largement dans l'offre de deuxième fenêtre (deuxième diffusion des longs-métrages sur une chaîne cryptée). En 1999, la chaîne a proposé environ 120 « deuxième fenêtres ». « En 2000, elle devrait en programmer près de 150 », annonce Gilles Galud. Des films essentiellement américains, en attendant que Canal+ et TPS règlent leurs contentieux sur le financement et la chronologie de diffusion des films français.

Au-delà de l'offre de longs-métrages, Gilles Galud s'est aussi attaché à mettre en œuvre « une harmonisation des grilles » du multiplexe de Ciné-Cinéma. Désormais, les trois chaînes programment chaque soir six films différents auxquels s'ajoutent deux autres sur Ciné-Classics. « Cette démarche offre plus de choix aux abonnés », affirme-t-il. Elle semble avoir déjà payé : Ciné-Cinéma et Ciné-Classics rassemblent respectivement 750 000 et 690 000 abonnés. Mieux, à la fin de l'année 1999, les deux chaînes à option ont atteint leur équilibre.

Le directeur général adjoint a aussi « relooké » les cinq magazines de Ciné-Cinéma et celui de Ciné-Classics. Une manière de réaffirmer que les deux chaînes ne sont pas

des « robinets à images ». Sur Ciné-Classics, le Club, « la seule émission de référence sur le cinéma classique a été redynamisée par l'arrivée de Pierre Tchernia ». En outre, Marie-Claire Margossian, directrice des programmes de la chaîne, a choisi de donner chaque mois carte blanche à une personnalité du septième art. En février, Henri Verneuil viendra fêter ses cinquante ans de cinéma.

## LANCEMENT DE CINÉFAZ

De son côté, TPS ne s'est pas endormi sur ses lauriers. Didier Lupfer, directeur général de TPS Cinéma, a lancé une nouvelle chaîne, Cinéfaz, en septembre 1999. Cette « chaîne impertinente dans le ton et dans sa promesse éditoriale a été lancée pour répondre aux attentes des gens qui vont au cinéma », souligne M. Lupfer. En majorité, ce sont de jeunes adultes ». Pour eux, TPS a concocté « la MTV du cinéma » qui bénéficierait déjà « d'un degré d'adhésion très élevé ».

A court terme, TPS ne devrait pas lancer de nouvelles chaînes cinéma. En attendant, M. Lupfer « travaille sur la montée en puissance de Cinéstar 1, 2 et Cinétoile ». Son parti pris est que Cinéstar ne soit « pas une chaîne cinéma mais une grande émission avec des films à l'intérieur ». En mars, sept animateurs seront à l'antenne, contre quatre aujourd'hui. Avec de nouveaux magazines, il souhaite confirmer Cinéstar et Cinétoile dans leur position de « mini Canal+ et maxi Ciné-Cinéma ». Il ne redoute pas la forte compétition avec les chaînes de Multithématiques. Pour lui, « la concurrence fait que le téléspectateur est toujours mieux servi ».

Guy Dutheil

## DÉPÊCHES

■ **PRESSE : L'Express annonce une augmentation de 13 % de son chiffre d'affaires en 1999**, à 866 millions de francs, avec un résultat courant de 110 millions de francs. Cette progression s'explique par une hausse de 35 % de la publicité commerciale et de 16 % des offres d'emploi. Selon les résultats intermédiaires 1998-99 de Diffusion Contrôlée (OJD), le niveau des ventes reste stable, avec 541 759 exemplaires.

■ **Excelsior publications, le groupe dirigé par Paul Dupuy, et le suisse Edipresse ont créé une filiale commune, Edixcel**, qui reprendra leurs titres respectifs dans la presse masculine et de santé *Vital* (132 864 exemplaires de diffusion totale payée) et *M Magazine* (97 125 exemplaires). Excelsior (*Science et Vie, Auto-moto, Biba, 20 ans, Options finances...*) avait racheté *Vital* et *Dépêche Mode* en septembre 1999, après le masculin *Max* en avril 1998.

■ **Le groupe de presse gratuite Spir Communication a accru son chiffre d'affaires de 12,8 % en 1999**, à 1,856 milliard de francs (283 millions d'euros).

■ **IMPRIMERIE : le groupe canadien Quebecor envisage de fermer son imprimerie de Bondoufle** (Essonne), spécialisée dans les magazines. Justifié, selon la direction, par des pertes financières persistantes, un projet de restructuration devait être présenté, mercredi 2 février, devant le comité central d'entreprise. Il prévoit le transfert des rotatives et le reclassement des 144 salariés dans les autres centres d'impression du groupe en région parisienne.

■ **TÉLÉVISION : un accord sur les 35 heures à France 2 a été signé**, vendredi 28 janvier. Il prévoit la création de 70 emplois, une réduction du temps de travail de seize jours pour les cadres, et de vingt pour les journalistes.

■ **I - télévision, chaîne info de Canal+, est diffusée sur TPS** depuis mardi 1<sup>er</sup> février (*Le Monde* du 8 janvier). Un accord conclu, lundi 31 janvier, entre Canal+, TPS et TF 1, assure en contre-partie le maintien de LCI sur CanalSatellite. LCI recevra 3,30 francs par mois et par abonné, contre 2,70 francs à l'itv.

■ **François Bonnemain a été nommé directeur de l'antenne de La Chaîne parlementaire-Sénat (LCPS)** (*Le Monde* du 6 janvier). Ancien membre du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), M. Bonnemain a fait une grande partie de sa carrière à la radio et à la télévision. Il a aussi été membre du cabinet de Jacques Chirac de 1986 à 1988.

■ **Clémence de Bodinat est nommée directrice générale de Fox Kids** ; elle occupait précédemment le même poste sur la chaîne Téva et succède à Marc-Antoine d'Halluin, qui dirige les chaînes du groupe Fox Kids en Europe.

## TABLEAU DE BORD

## AFFAIRES

## INDUSTRIE

● **WHIRLPOOL** : le géant américain de l'électroménager estime que son alliance avec Moulinex dans les fours à micro-ondes va lui permettre de passer de la cinquième à la troisième place mondiale dans ce type de produits, essentiellement fabriqués par des marques asiatiques.

● **DIM** : le fabricant de collants, filiale du groupe américain Sara Lee, fait l'objet d'un mouvement de grève depuis le 24 janvier dans ses usines françaises. Une nouvelle tentative de négociation entre la direction et l'intersyndicale devait avoir lieu mercredi 2 février, à Autun, où se trouve le principal site de Dim. Le conflit porte sur l'application des 35 heures, l'emploi et la politique salariale de l'entreprise.

● **GENERAL MOTORS** : le groupe américain va procéder à un rachat et à un échange d'actions de sa filiale Hughes Electronics, dont il gardera le contrôle avec 35 % du capital. La participation de GM dans Hughes est évaluée à 18 milliards de dollars.

● **GUY DEGRENNE** : le groupe français d'arts de la table a acquis 70 % de deux filiales de l'autrichien Berndorf (couverts, orfèvrerie) pour 4,27 millions d'euros. Il a également pris le contrôle de 66 % du distributeur de magasins d'usine Table Center.

● **VALLOUREC** : le groupe métallurgique français a annoncé, mardi 1<sup>er</sup> février, la vente de sa filiale suédoise Anval AB, spécialisée dans la fabrication de poudres d'acier, à l'américain Carpenter Technologies. Anval AB a réalisé en 1999 un chiffre d'affaires de 12,9 millions d'euros.

● **UNITED BISCUITS** : Nabisco et Hicks, Muse ont repoussé au 16 février la date limite de leur OPA sur le fabricant britannique de biscuits, également convoité par les français Danone et Paribas. Nabisco et Hicks, Muse rappellent qu'ils contrôlent déjà 35,5 % du capital de United Biscuits.

## SERVICES

● **ÉLECTRICITÉ** : le Parlement a adopté le projet de loi sur l'électricité, mardi 1<sup>er</sup> février. Dès cette année, 30 % du marché français devra être ouvert à la concurrence, et 34 % en 2003. « Il

est très possible que cela aille plus vite, mais la loi ne permet pas d'aller au-delà du seuil d'ouverture », a précisé le secrétaire d'Etat à l'industrie, Christian Pierret.

● **BERTELSMANN** : le géant allemand des médias discuterait avec le japonais Sony Music Entertainment et le canadien Seagram Universal Music Group, en vue d'un rapprochement dans l'édition musicale, affirme le quotidien allemand *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, mercredi 2 février. La part de marché mondial d'Universal s'élève à 21 %, celle de Sony Music à 17 %, Bertelsmann Music Group détenant pour sa part 11 % du marché.

● **BOUGUES TELECOM** : le troisième opérateur français de téléphonie mobile a annoncé, mercredi 2 février, qu'il allait investir 9 milliards de francs sur deux ans dans son réseau, au lieu des 5 milliards prévus initialement, pour faire face au succès du téléphone mobile.

● **DEUTSCHE TELEKOM** : le groupe allemand de télécommunications a confirmé qu'il discutait d'une alliance dans la télévision câblée et dans Internet avec le magnat allemand de l'audiovisuel Leo Kirch, comme l'annonce le quotidien *Süddeutsche Zeitung*, mercredi 2 février.

● **QUALCOMM** : l'équipementier américain de télécommunications a annoncé, mardi 1<sup>er</sup> février, la signature d'un contrat avec la compagnie chinoise China Unicom, qui va utiliser, sous licence, sa technologie CDMA pour la téléphonie sans fil.

## FINANCE

● **SOCIÉTÉ GÉNÉRALE** : la banque française a reçu l'agrément des autorités coréennes pour pouvoir mener des opérations sur la Bourse de Séoul, le Korea Stock Exchange.

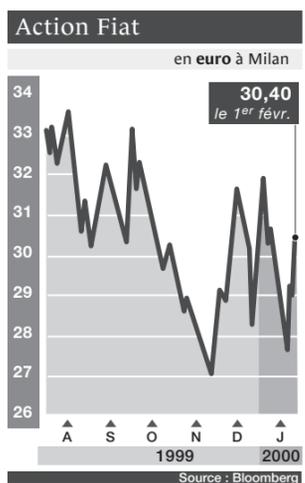
● **CRÉDIT AGRICOLE - CRÉDIT LYONNAIS** : les deux banques s'associent dans le domaine du crédit-bail. Elles commenceront par la location longue durée automobile, puis étendront leur coopération à la location de matériel informatique et au leasing en matière d'économies d'énergie.

● **LLOYDS-TSB** : la banque britannique cède sa filiale d'assurance-vie Abbey Life à Allied Dumbard, filiale de Zurich Financial Services, pour un montant de 100 millions de livres.

## VALEUR DU JOUR

## Fiat, objet de convoitises

L'ACTION Fiat était réservée à la hausse et incotable mardi 1<sup>er</sup> février en début de journée à la Bourse de Milan, du fait d'une demande excessive. Le titre fait à nouveau l'objet de rumeurs sur une fusion avec le constructeur automobile germano-américain DaimlerChrysler. La presse italienne affirmait déjà, le 27 janvier, l'imminence d'un rapprochement entre les deux groupes. Pourtant, mardi, à Turin comme à Stuttgart, on démentait l'imminence d'une telle opération. « Je ne vois rien de différent par rapport à hier ou avant-hier », a déclaré Umberto Agnelli, président d'IFIL et administrateur d'IFI, qui détient 30 % de Fiat. Il avait pourtant indiqué, en décembre, que la famille Agnelli serait prête à réduire sa participation dans Fiat dans le cadre d'une alliance industrielle. Les rumeurs autour de Fiat sont alimentées par le recul continu des parts de marché de la branche automobile, qui sont tombées sous les 10 % en 1999 en Europe. Certains analystes estiment, en outre, que Fiat, avec 2,5 millions de véhicules fabriqués par an, est trop petit dans un secteur qui se concentre. De son côté, DaimlerChrysler est en pleine réflexion sur sa stratégie dans le créneau des petites voitures, le seul segment qui manque désormais à sa panoplie. Le groupe envisage trois solutions pour attaquer ce marché. Développer une nouvelle Smart à quatre places, lancer une petite Chrysler en Eu-



# VALEURS EUROPÉENNES

● Le titre **BSCH** a gagné, mardi 1<sup>er</sup> février, 1,19 %, à 10,19 euros, après l'annonce lundi de bons résultats en 1999 et d'une alliance avec la Société générale. **BBVA**, né de la fusion d'Argentaria et de BBV et qui a fait lundi son entrée à la Bourse de Madrid, a progressé de 1,36 %, à 13,43 euros.

● L'action **Blue Circle** a bondi mardi de 5,6 % après l'annonce de l'offre hostile de Lafarge, rejetée par le groupe britannique de matériaux de construction comme « opportuniste et mal préparée ».

● Les géants scandinaves des télécommunications, Nokia et Ericsson, ont battu des records en séance mardi, avant toutefois de terminer en baisse dans le cas du premier.

L'action **Nokia** a perdu 0,80 euro, à 184,60 euros, après un record de 197,40 euros. Celle d'**Ericsson** a gagné pour sa part 40 couronnes suédoises, à 662 couronnes, après un record de 677 couronnes. Nokia, le premier fabricant mondial de téléphones mobiles, a enregistré une augmentation de 52 % du bénéfice au quatrième trimestre 1999, à 1,27 milliard d'euros, grâce à une forte progression des ventes.

● L'action **Vodafone** a progressé mardi de 6,40 %, dans la perspective que l'opérateur britannique des télécommunications sortira vainqueur de l'offre hostile qui l'oppose à l'allemand **Mannesmann**, en hausse de 4,70 %. Les deux titres ont affiché en séance un plus haut record.

Code pays	Cours en euros	% Var. 01/02
02/02 9h49		

### AUTOMOBILE

AUTOLIV SDR	SE	27,54	....
BASF AG	BE*	42,80	+ 0,82
BMW	DE*	24,90	+ 2,26
CONTINENTAL AG	DE*	16,60	+ 1,22
DAIMLERCHRYSLER	DE*	67,20	+ 0,30
FIAT	IT*	31,90	- 0,47
FIAT PRIV.	IT*	14,51	+ 2,26
MICHELIN /RM	FR*	37,13	+ 0,35
PEUGEOT	FR*	214,60	- 0,83
PIRELLI	IT*	2,43	+ 0,83
RENAULT	FR*	52,20	....
VALEO /RM	FR*	62,15	- 1,43
VOLKSWAGEN	DE*	47,80	+ 1,06
VOLVO -A-	SE	23,58	....
VOLVO -B-	SE	24,52	....
DJ E STOXX AUTO P		236,49	+ 0,34

### BANQUES

ABBEY NATIONAL	GB	12,28	+ 2,64
ABN AMRO HOLDIN	NL*	21,41	+ 0,75
ALL & LEICS	GB	8,62	+ 4,85
ALLIED IRISH BA	GB	15,28	....
ALPHA CREDIT BA	GR	71,08	....
ARGENTARIA R	ES*	21,97	....
B PINTO MAYOR R	PT*	24,20	....
BANK AUSTRIA AG	AT*	46,06	....
BANK OF IRELAND	GB	10,38	- 2,34
BANK OF PIRAEUS	GR	21,90	....
BK OF SCOTLAND	GB	9,93	+ 1,18
BANKINTER R	ES*	62,25	+ 0,57
BARCLAYS PLC	GB	24,70	- 0,20
BAYR.HYPO-UVER	DE*	62,70	+ 1,46
BCA AG.MANTOVAN	IT*	8,32	- 2,12
BCA FIDEURAM	IT*	10,51	+ 0,10
BCA INTESA	IT*	3,35	+ 1,21
BCA LOMBARDA	IT*	10,20	+ 2
MONTE PASCHI SI	IT*	3,42	....
BCA P.BERG-CLV	IT*	20,28	+ 1,40
BCA P.MILANO	IT*	8,16	+ 2
B.PVERONA E S.	IT*	11,40	+ 1,79
BCA ROMA	IT*	1,16	....
BBV R	ES*	13,42	- 0,07
ESPIRITO SANTO	PT*	27,15	....
BCO POPULAR ESP	ES*	60,05	+ 0,50
BCO PORT ATLANT	PT*	4,44	....
BCP R	PT*	5,73	....
BIPOP CARIRE	IT*	87,05	+ 0,17
BNL	IT*	3,37	- 0,88
BNP /RM	FR*	81,85	+ 0,18
BSCH R	ES*	10,22	+ 0,29
CCF /RM	FR*	116,30	- 1,02
CHRISTIANA BK	NO	4,82	....
COMIT	IT*	4,42	- 1,12
COMM.BANK OF GR	GR	70,18	....
COMMERZBANK	DE*	32,95	+ 0,76
CREDIT LYONNAIS	FR*	42,10	- 1,06
DEN DANSKE BK	DK	98,48	+ 0,69
DEN NORSKE BANK	NO	....	....
DEUTSCHE BANK N	DE*	80,30	+ 2,55
DEXIA	BE*	134,60	....
DRESNER BANK N	DE*	50,60	+ 1,20
EFG EUROBANK	GR	41,11	....
ERGO BANK	GR	92,62	....
ERSTE BANK	AT*	40,95	....
FOERENIGSSB A	SE	13,98	....
HALIFAX GROUP	GB	8,80	- 0,19
HSBC HLDG	GB	12,04	+ 0,42
IONIAN BK REG.S	GR	46,08	....
KBC BANCASSURAN	BE*	43	....
LLOYDS TSB	GB	10,47	+ 2,94
MERITA	FI*	5,75	....
NAT BANK GREECE	GR	66,81	....
NATEXIS BQ POP.	FR*	65,20	+ 0,31
NATL WESTM BK	GB	19,19	- 1,95
NORDBANKEN HOLD	SE	5,73	....
ROLO BANCA 1473	IT*	16,30	+ 1,56
ROYAL BK SCOTL	GB	16,06	+ 0,21
SAN PAOLO IMI	IT*	12,84	+ 1,18
S-E-BANKEN -A-	SE	9,14	....
STANDARD CHARTE	GB	13,26	+ 2,44
STE GENERAL-A/	FR*	21,00	+ 1,35
SV HANDBK -A-	SE	11,82	....
SWEDISH MATCH	SE	3,53	....
UBS REG	CH	250,03	+ 1,52
UNICREDITO ITAL	IT*	4	....
UNIDANMARK -A-	DK	61,26	+ 0,66
XIOSBANK	GR	21,42	....
DJ E STOXX BANK P		291,07	+ 0,29

### CHIMIE

AIR LIQUIDE /RM	FR*	157,40	- 0,69
AKZO NOBEL NV	NL*	43,42	- 0,23
BASF AG	DE*	42,80	+ 0,82
BAYER AG	DE*	40,50	+ 1,12
BOC GROUP PLC	GB	22,14	+ 0,45
CELANESE N	DE*	21	+ 0,48
CIBA SPEC CHEM	CH	69,97	+ 0,67
CLARIANT N	CH	452,79	+ 0,41
DECUSSA-HUELS	DE*	33,30	+ 2,94
DSM	NL*	31,15	+ 2,64
EMS-CHEM HOLD A	CH	4475,06	+ 0,42
ICI	GB	8,11	+ 1,67
KEMIRA	FI*	6,35	....
LAPORTE	GB	8,31	....
LONZA GRP N	CH	607,66	+ 0,51
RHODIA	FR*	21,15	- 0,24
SOLVAY	BE*	69,85	....
TESSENDERLO CHE	BE*	44,60	....
DJ E STOXX CHEM P		346,56	+ 0,86

### CONGLOMÉRATS

CGIP /RM	FR*	67	+ 0,68
CHRISTIAN DIOR	FR*	231	+ 0,87
D'IETREN SA	BE*	335	....
GAZ ET EAUX /RM	FR*	55,20	+ 0,09
GBL	BE*	189,40	....
GEVAERT	BE*	40,25	....
HACHEMEYER NV	NL*	18,34	+ 0,16
INCHCAPE	GB	4,40	- 0,38
INVESTOR -A-	SE	15,08	....
INVESTOR -B-	SE	15,08	....
MYTILINEOS HOLD	GR	14,88	....
NORSK HYDRO	NO	40,69	....
OERLIKON-BUEHRL	CH	231,37	+ 0,68
ORKLA -A-	NO	16,54	....
SONAE SGPS	PT*	53,04	....
TOMKINS	GB	3,06	+ 0,55
VEBA AG	DE*	42,50	+ 0,95
DJ E STOXX CONG P		301,26	+ 0,27

### TÉLÉCOMMUNICATIONS

EIRCOM	IR*	4,14	....
BRITISH TELECOM	GB	16,51	- 16,54
CABLE & WIRELES	GB	20,86	+ 2,70
DEUTSCHE TELEKO	DE*	73,60	- 1,34
ENERGIS	GB	48,64	+ 1,46
EQUANT NV	DE*	107	+ 0,94
EUROPOLITAN HLD	SE	21,20	....
FRANCE TELECOM	FR*	135,10	- 1,24
HELLENIC TELE (	GR	23,80	....
KONINKLIJKE KPN	NL*	93,20	+ 0,87
MANNESMANN N	DE*	298,70	+ 2,82
PANAFON HELLENI	GR	13,54	....
PORTUGAL TELECO	PT*	12,44	....
SONERA	FI*	76,50	+ 2,03
SWISSCOM N	CH	354,52	- 1,21
TELE DANMARK -B	DK	74,56	- 0,72
TELECEL	PT*	18,30	....
TELECOM ITALIA	IT*	17,15	- 0,52
TELECOM ITALIA	IT*	7,15	+ 0,56
TELEFONICA	ES*	26,80	- 0,26
TIM	IT*	11,32	+ 2,07
VODAFONE AIRTOU	GB	6,05	+ 1,11
DJ E STOXX TCOM P		1261,93	- 0,30

### CONSTRUCTION

ACCIONA	ES*	44,75	+ 0,11
AKTOR SA	GR	20,63	....
UPONOR -A-	FI*	17	+ 1,19
AUMAR R	ES*	16,80	- 1,18
ACESA R	ES*	8,97	- 0,55
BLUE CIRCLE IND	GB	7,39	+ 1,14
BOUYGUES /RM	FR*	661	+ 0,15
BBP	GB	5,76	- 2,80
BUZZI UNICEM	IT*	10	+ 2,04
CARADON	GB	2,54	....
CIMPOR R	PT*	15,70	....
COLAS /RM	FR*	185,50	+ 0,82
CRH PLC	GB	32,28	- 0,26
GRUPO DRAGADOS	ES*	44,44	+ 1,93
FCC	ES*	16,25	- 0,25
GROUPE GTM	FR*	88,50	+ 1,72
HANSON PLC	GB	7,69	....
HEIDELBERGER ZE	DE*	69	- 1,57
HILLTECHNODOR	GR	30,75	....
HERACLES GENL R	GR	32,98	....
HOCHTIEF ESSEN	DE*	26	....
HOLDERBANK FINA	CH	1279,39	+ 0,34
IMERYS /RM	FR*	134,70	+ 2,05
ITALCEMENTI	IT*	11,05	+ 3,66
LAFARGE /RM	FR*	90,45	+ 1,86
MICHANIKI REG.	GR	14,70	....
TARMAC	GB	9,42	....
PILKINGTON PLC	GB	1,36	+ 1,23
RMC GROUP PLC	GB	13,47	....
SAINT GOBAIN /R	FR*	151,80	+ 3,13
SKANSKA -B-	SE	33,31	....
SUPERFOS	DK	21,50	....
TAYLOR WOODROW	GB	1,88	- 0,88
TECHNIP /RM	FR*	105	- 0,19
TITAN CEMENT RE	GR	52,39	....
WIENERB BAUSTOF	AT*	19,40	....
WILLIAMS	GB	4,53	+ 4,60
DJ E STOXX CNST P		223,51	+ 0,78

### CONSUMMATION CYCLIQUE

ACCOR /RM	FR*	43,40	+ 0,93
ADIDAS-SALOMON	DE*	58,90	- 1,01
AIR FCE	FR*	18,70	- 1,32
AIRTOURS PLC	GB	5,53	....
ALITALIA	IT*	2,02	- 1,46
AUSTRIAN AIRLIN	AT*	18,65	....
AUTOGRIILL	IT*	11,05	....
BANG & OLUFSEN	DK	35,60	....
BARRATT DEV PLC	GB	3,24	- 4,88
BEAZER GROUP	GB	1,99	....
BENETTON GROUP	IT*	2,04	+ 4,08
BERKELEY GROUP	GB	9,97	- 1,48
BRITISH AIRWAYS	GB	5,30	....
BULGARI	IT*	9,67	- 2,22
CLUB MED /RM	FR*	118,80	+ 1,71
COMPASS GRP	GB	12,84	....
DT.LUFTHANSA N	DE*	20,70	+ 0,49
ELECTROLUX -B-	SE	22,13	....
EMI GROUP	GB	12,31	- 0,80
EURO DISNEY /RM	FR*	0,88	....
G WIMPEY PLC	GB	1,54	- 2,11
GRANADA GROUP	GB	10,58	+ 1,59



HERMES INTL	FR*	141	+ 2,17
HPI	IT*	1,40	....
KLM	NL*	22	- 3,72
HILTON GROUP	GB	2,84	- 1,16
LMVM / RM	FR*	410	- 0,24
MOULINEX /RM	FR*	7,60	+ 1,33
PERSIMMON PLC	GB	3,31	- 1,97
PREUSSAG AG	DE*	48,20	+ 1,26
RANK GROUP	GB	2,72	+ 4,46
SAIRGROUP N	CH	202,14	+ 0,31
SAS DANMARK A/S	DK	10,14	....
SEB /RM	FR*	76,10	- 1,81
SODEXHO ALLIANC	FR*	160	- 0,87
THE SWATCH GRP	CH	1034,33	+ 0,30
THE SWATCH GRP	CH	210,85	+ 0,44
WWWW UK UNITS	IR*	0,98	....
WILSON BOWDEN	GB	9,05	....
WOLFORD AG	AT*	37	....
DJ E STOXX CYC GO P		177,76	+ 0,08

### PHARMACIE

ASTRAZENECA	GB	37,79	+ 0,13
AVENTIS /RM	FR*	57	+ 1,79
ELAN CORP	GB	30,73	- 0,22
GLAXO WELLCOME	GB	26,25	- 0,38
NOVARTIS N	CH	1314,22	+ 1,10
NOVO NORDISK B	DK	132,34	+ 1,55
ORION B	FI*	26,60	....
ROCHE HOLDING	CH	14802,84	- 1,65
ROCHE HOLDING G	CH	11680,56	+ 0,97
SANOFI SYNTHELA	FR*	39,03	+ 0,59
SCHERING AG	DE*	119,50	+ 1,27
SMITHKLINE BEEC	GB	12,34	+ 0,41
UCB	BE*	35	....
DJ E STOXX PHAR P		371,68	+ 1,23

### ÉNERGIE

BG	GB	5,56	....
BP AMOCO	GB	9,07	+ 0,37
BURMAK CASTROL	GB	16,11	- 0,61
CEPSA	ES*	9	+ 0,56
DORDTSCHE PETRO	NL*	48,60	+ 0,31
ENI	IT*	4,82	- 0,21
ENTERPRISE OIL	GB	6,96	....
LASMO	GB	1,88	+ 2,73
OMV AG	AT*	96,50	....
PETROLEUM GEO-S	NO	15,61	....
REPSOL	ES*	59,85	+ 1,63
ROYAL DUTCH CO	NL*	166,88	+ 0,94
SAIPEM	IT*	3,46	+ 0,29
SHELL TRANSP	GB	7,59	+ 0,66



TOTAL FINA /RM	FR*	130,90	+ 1,08
DJ E STOXX ENGY P		294,99	+ 0,85

### SERVICES FINANCIERS

3I	GB	17,38	+ 2,55
ALMANJI	BE*	42,60	....
ALPHA FINANCE	GR	66,87	....
AMVESCAP	GB	11,08	....
ACESA R	ES*	8,97	- 0,55
BPI R	PT*	3,93	....
BRITISH LAND CO	GB	6,16	- 0,27
CANARY WHARF GR	GB	6,13	....
CAPITAL SHOPPIN	GB	5,56	....
COBEPA	BE*	52,50	....
COMPART	IT*	1,09	....
CONSORS DISC-BR	DE*	79	....
CORP FIN ALBA	ES*	31,30	- 4,37
CS GROUP N	CH	179,75	+ 0,52
EURAFRANCE /RM	FR*	524	+ 0,38
FORTIS (B)	BE*	28,41	....
FORTIS (NL)	NL*	29,45	+ 1,20
GECINA /RM	FR*	109,80	+ 0,27
HAMMERSON	GB	6,06	....
ING GROEP	NL*	52,06	+ 0,21
KAPITAL HOLDING	DK	39,67	+ 0,1

VALEURS FRANÇAISES

● L'action Usinor s'appréciait de 2,77 %, à 17,09 euros, mercredi 2 février dans les premiers échanges. Le groupe a publié un chiffre d'affaires consolidé 1999 en baisse de 8,4 %, mais avec une progression de 1,5 % au quatrième trimestre.

● Le titre Bouygues gagnait 0,15 %, mercredi dans la matinée, à 661 euros. Bouygues Télécom a annoncé à Cannes qu'il allait investir 4,5 milliards de francs en deux ans dans son réseau.

● L'action Vivendi gagnait 4,07 %, mercredi matin, à 115 euros. Le groupe a annoncé mardi soir que MAP, le joint-venture dans l'Internet avec Vodafone annoncé ce week-end, souhaitait remplacer Bertelsmann au sein d'AOL Europe.

● Le président de M6 a annoncé, dans une interview à Reuters, qu'il tablait sur une hausse à deux chiffres de son chiffre d'affaires dans la publicité en 2000. Le titre perdait toutefois 3,25 %, à 520,6 euros, en début de séance, mercredi.

● La Coface a fait son entrée en Bourse, mercredi, au cours de 55 euros par action. D'abord réservé à la hausse, le titre s'échangeait à 66,1 euros à 9 h 30.

● Standard & Poor's a annoncé qu'elle pourrait abaisser certaines notes de Lafarge SA et de sa filiale américaine Lafarge Corp. après son OPA sur Blue Circle. L'action Lafarge progressait de 1,75 %, à 90,35 euros, mercredi matin.

RÈGLEMENT MENSUEL

MERCREDI 2 FÉVRIER Cours relevés à 9 h 50 Liquidation : 22 février

France	Précédent en euros	Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille	Paiement dernier coupon (1)
B.N.P. (T.P.)	144,50	144,51	947,92	+ 0,01	30/07
CR.LYONNAIS(TP) L.	142,90	144	944,58	+ 0,77	22/10
RENAULT (T.P.)	323	323	2118,74	...	24/10
SAINT GOBAIN(T.P.)	168,80	167	1095,45	- 1,07	15/07
THOMSON SA (T.P.)	146,30	149,40	980	+ 2,12	02/08
ACCOR	43	43,18	283,24	+ 0,42	14/06
AEROSPATIALE MATR.	21	20,99	137,69	- 0,05	...
AGF	50,40	50,35	330,27	- 0,10	08/06
AIR FRANCE GPE NO	18,95	18,71	122,73	- 1,27	06/07
AIR LIQUIDE	158,50	157,50	1033,13	- 0,63	19/05
ALCATEL	208	217,50	1426,71	+ 4,57	30/06
ALSTOM	28,75	28,55	187,28	- 0,70	01/10
ALTRAN TECHNO.#	198,10	200,90	1317,82	+ 1,41	29/09
ATOS CA	140,10	145	951,14	+ 3,50	...
AVENTIS	56	57,20	375,21	+ 2,14	03/06
AXA	131,50	132,40	868,49	+ 0,68	10/05
BAIL INVESTIS	131,60	131,60	863,24	...	15/07

BAZAR HOT.VILLE	112,30	112,50	737,95	+ 0,18	31/05
BIC	48,75	49	321,42	+ 0,51	07/07
BIS	83,85	...	...	...	01/07
B.N.P.	81,70	82,30	539,85	+ 0,73	21/05
BOLLORE	193	193,20	1267,31	+ 0,10	01/07
BONGRAIN	306,90	305,80	2005,92	- 0,36	11/05
BOUYGUES	660	659,50	4326,04	- 0,08	07/07
BOUYGUES OFFS.	43,29	43,25	283,70	- 0,09	23/06
BULL#	7,74	7,60	49,85	- 1,81	...
BUSINESS OBJECTS.	75	80,50	528,05	+ 7,33	...
CANAL +	192	216,50	1420,15	+ 12,76	01/07
CAP GEMINI	216	219,70	1441,14	+ 1,71	23/04
CARBONE LORRAINE	40,15	39,80	261,07	- 0,87	22/06
CARREFOUR	160	163,30	1071,18	+ 2,06	19/04
CASINO GUICHARD	97,50	98,20	644,15	+ 0,72	10/06
CASINO GUICH.AUD	63,55	66,30	434,90	+ 4,33	10/06
CASTORAMA DUB.(L)	242	242,70	1592,01	+ 0,29	17/05
C.C.F.	117,50	116,50	764,19	- 0,85	28/04
CEGID (LY)	177	179	1174,16	+ 1,13	02/06
CERUS	9,70	9,65	63,30	- 0,52	17/06
CGIP	66,55	67,95	445,72	+ 2,10	11/06
CHARGEURS	55,60	56	367,34	+ 0,72	15/07
CHRISTIAN DALLOZ	58,95	58,95	386,69	...	02/07
CHRISTIAN DIOR	229	228,60	1499,52	- 0,17	01/12
CIC-ACTIONS A.	97	97	636,28	...	...
CIMENTIS FRANCAIS	59,50	59,65	391,28	+ 0,25	21/06
CLARINS	112,10	114,90	753,69	+ 2,50	21/07
CLUB MEDITERRANEE	116,80	118	774,03	+ 1,03	24/06
CNP ASSURANCES	31	30,50	200,07	- 1,61	05/07
COFACE	53	71,05	466,06	+ 34,06	...
COFLEXIP	84,50	85,50	560,84	+ 1,18	09/06
COLAS	184	185	1213,52	+ 0,54	29/06
CDE PROV. REGPT.	36,90	36,11	236,87	- 2,14	...
CPR	46	45,20	296,49	- 1,74	01/06
CRED.FON.FRANCE	16,11	16,20	106,27	+ 0,56	24/08
CFE.RECYCLING	44,36	44,36	290,98	...	30/03
CREDIT LYONNAIS	42,55	42,05	275,83	- 1,18	...
CS SIGNAUX(CSEE)	56,95	56,50	370,62	- 0,79	01/07
DAMART	75	75	491,97	...	20/12
DANONE	217	216,20	1418,18	- 0,37	26/05
DASSAULT-AVIATION	200,10	200,10	1312,57	...	07/05
DASSAULT SYSTEMS	67,30	69	452,61	+ 2,53	01/07
DAMART	52	52,25	342,74	+ 0,48	21/04
DE DIETRICH	76	76	498,53	...	01/07
DEVEAUX(LY#)	14,02	15,05	98,72	+ 7,35	18/06
DMC (DOLLFUS MI)	5,16	5,16	33,85	...	20/06
DYNACON	25,81	25,81	169,30	...	12/07
EIFFAGE	62,20	62,50	409,97	+ 0,48	04/01
ERAMET	56,90	57	373,90	+ 0,18	07/06
ERIDANIA BEGHIN	92,20	91,15	597,90	- 1,14	13/07
ESSILOR INTL.	285	285	1869,48	...	01/06
ESSILOR INTLADP	333,40	313	2053,15	- 6,12	01/06
ESSO	71,50	70,05	459,50	- 2,03	30/06
EURAFRANCE	522	525	3443,77	+ 0,57	27/12
EURO DISNEY	0,88	0,89	5,84	+ 1,14	30/06
EUROTUNNEL	1,19	1,19	7,81	...	...
FAOCM SA	68,50	68,40	448,67	- 0,15	08/07
FAURECIA	50	50,45	330,93	+ 0,90	06/05
FIMALAC SA	122	120	787,15	- 1,64	02/06
FIVES-LILLE	84,45	84,90	556,91	+ 0,53	15/06
FONCLYON.#	120,90	119,90	786,49	- 0,83	01/07
FRANCE TELECOM	136,80	134,80	884,23	- 1,46	17/06
FROMAGERIES BEL.	699,50	689	4519,54	- 1,50	21/07
GALERIES LAFAYETT	177,90	181,80	1192,53	+ 2,19	10/06
GAUMONT #	80,70	79,25	519,85	- 1,80	06/05
GAZ ET EAUX	55,15	55,90	366,68	+ 1,36	01/07
GECINA	109,50	109,80	720,24	+ 0,27	02/07
GEOPHYSIQUE	60,60	60,90	399,48	+ 0,50	12/07
GFI INFORMATIQUE	147,50	147,50	967,54	...	16/06
GRANDVISION	26,60	26,50	173,83	- 0,38	30/06
GROUPE ANDRE S.A.	171	170,90	1121,03	- 0,06	10/02
GASCOGNE	76,90	77	505,09	+ 0,13	28/05
GR.ZANNIER (LY) #	38,99	38,99	255,76	...	01/07

GRUPE GTM	87	87,20	571,99	+ 0,23	30/06
GROUPE PARTOUCHE	78,50	77,80	510,33	- 0,89	13/04
GILBERT	128	126,10	827,16	- 1,48	02/07
GUYENNE GASCOGNE	445,40	432,50	2837,01	- 2,90	21/06
HACHETTE FILI.MED	73	76,80	503,77	+ 5,21	15/06
HAVAS ADVERTISING	472	497,50	3263,39	+ 5,40	16/07
IMERY(SX)MINTAL	132	134,60	882,92	+ 1,97	25/06
IMMEUBLES DE FCE	17,65	...	...	...	18/05
INFOGRAMS ENTER.	33,68	34	223,03	+ 0,95	...
INGENICO	72,25	74,50	488,69	+ 3,11	03/08
ISIS	66,35	67	439,49	+ 0,98	30/06
KLEPERRER COMP.FI	97	95,50	626,44	- 1,55	30/04
LABINAL	91	92,90	609,38	+ 2,09	07/07
LAFARGE	88,80	90,95	596,59	+ 2,42	07/07
LAGARDERE	82,50	88	577,24	+ 6,67	01/06
LAPEYRE	59	59,50	390,29	+ 0,85	27/05
LEBON (CIE)	49,20	49,20	322,73	...	09/06
LEGRAND	211	212	1390,63	+ 0,47	01/02
LEGRAND ADP	123,80	129,80	819,29	+ 0,89	01/02
LEGRIS INDUST.	44,95	44,90	294,52	- 0,11	09/07
LECOINDUS	105,50	107	701,87	+ 1,42	01/07
L'OREAL	680	688,50	4516,26	+ 1,25	15/06
LMVH MOET HEN.	411	409,90	2688,77	- 0,27	01/12
MARINE WENDEL	108	107,60	705,81	- 0,37	29/11
METALEUROP	7,25	7,30	47,88	+ 0,69	04/07
MICHELIN	37	37,23	244,21	+ 0,62	15/06
MONTUPET SA	36,10	35,50	232,86	- 1,66	29/06
MOULINEX	7,50	7,57	49,66	+ 0,93	14/09
NATEXIS BQ POP	65	66	432,93	+ 1,54	22/06
NEOPOST	37	37,70	247,30	+ 1,89	...
NORBERT DENTRES.#	20,13	19,80	129,88	- 1,64	17/05
NORD-EST	26,71	26,50	173,83	- 0,79	25/06
NORDON (NY)	70	...	...	...	...
NRJ #	620	640	4198,12	+ 3,23	17/03
OLIPAR	9,08	9,10	59,69	+ 0,22	...
PECHEURIEU	70,15	72,60	476,22	+ 3,49	30/06
PENAUILLÉ POLY.CB.	555	570	3738,95	+ 2,70	23/06
PERNOD-RICARD	55,50	55,90	366,68	+ 0,72	12/01
PEUGEOT	216,40	214,30	1405,72	- 0,97	09/06
PINAULT-PRINT.RED.	204	205	1344,71	+ 0,49	01/07
PLASTIC OMN.(LY)	118	117	767,47	- 0,85	28/06
PROMODES	946,50	966	6336,54	+ 2,06	10/06
PUBLICIS #	469	499	3273,23	+ 6,40	07/07
REMY COINTREAU	22,87	22,35	146,61	- 2,27	15/09
RENAULT	52,20	51,50	337,82	- 1,34	02/07
REXEL	79,15	82	537,88	+ 3,60	01/07
RHODIA	21,20	21,10	138,41	- 0,47	30/06
ROCHETTE (LA)	6,51	6,40	41,98	- 1,69	25/06
ROYAL CANIN	79	79,90	524,11	+ 1,14	10/05
SADE (NYP)	2169	2169	14227,71	...	09/07
SADE (IM)	37,36	37,36	245,07	...	22/06
SAGEM S.A.	878	873	5726,50	- 0,57	...
SAINT-GOBAIN	147,20	153,60	1007,55	+ 4,35	28/06
SALVEPAR (NY)	76	76,35	500,82	+ 0,46	05/08
SANOFI SYNTELABO	38,80	39,31	257,86	+ 1,31	...
SAUPIQUE (NS)	95	97	636,28	+ 2,11	21/04
SCHNEIDER ELECTRI.	72,20	70,25	460,81	- 2,70	11/06
SCOR	49,52	52	341,10	+ 4,10	02/06
SEB	77,50	76,30	500,50	- 1,55	11/06
SEITA	42,70	43	282,06	+ 0,70	16/12
SELECTIBANQUE	13,35	13,30	87,24	- 0,37	12/07
SEL	44,91	44,50	291,90	- 0,91	14/06
SIDEL	89	89	583,80	...	04/06
SILIC CA	155	155	1016,73	...	01/07
SIMCO	78,50	79	518,21	+ 0,64	29/06
SKIS ROSSIGNOL	15,80	15,40	101,02	- 2,53	20/09
SOCIETE GENERALE	207,20	209,30	1372,92	+ 1,01	16/06
SODEXO ALLIANCE	161,40	158,50	1039,69	- 1,80	04/03
SOCEPAR (FIN)	80	...	...	...	03/01
SOMMER-ALIBERT	26,34	26,16	171,60	- 0,68	18/06
SOPHIA (EX.SFI)	25,62	25,31	166,02	- 1,21	30/06
SOPRA #	100	100,70	660,55	+ 0,70	23/04
SPR COMMUNIC.#	122,70	124	813,39	+ 1,06	31/05

International	Précédent en euros	Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille	Paiement dernier coupon (1)
AMERICAN EXPRESS	170	171,20	1123	+ 0,71	10/02
A.T.T.#	53,35	54,45	357,17	+ 2,06	01/02
BARRICK GOLD #	16,62	16,55	108,56	- 0,42	15/12
CROWN CORK ORD.#	23,16	...	...	...	20/11
DE BEERS #	28,10	28,85	189,24	+ 2,67	20/10
DU PONT NEMOURS #	61,50	...	...	...	14/12
ERICSSON #	77,55	81,95	537,56	+ 5,67	06/04
FORD MOTOR #	50,85	...	...	...	01/03
GENERAL ELECTR.#	139,50	140,80	923,59	+ 0,93	25/01
GENERAL MOTORS #	83	87,10	571,34	+ 4,94	10/12
HITACHI #	14,90	14,76	96,82	- 0,94	10/12
I.B.M.	114,70	112,70	739,26	- 1,74	10/12
ITO YOKADO #	94,95	92,35	605,78	- 2,74	13/11
MATSUSHITA	26,15	27	177,11	+ 3,25	31/12
MC DONALD'S	38,47	38,14	250,18	- 0,86	15/12
MERK AND CO	78,90	78,90	517,55	...	03/01
MITSUBISHI CORP.#	8,19	8,08	53	- 1,34	31/12
MORGAN J.P.#	124,80	...	...	...	14/01
NIPP. MEATPACKER#	11,50	...	...	...	

## DISPARITIONS

# Roger Lamazère

## Le magicien de la cuisine

**ROGER LAMAZÈRE**, une figure de la restauration parisienne, s’est éteint jeudi 27 janvier à Lisieux dans sa soixante et onzième année. Il était né le 14 avril 1929 à Toulouse, où son père était ingénieur à l’arsenal. Après des études au collège de Rieux-Volvestre (Haute-Garonne), il entreprit, au lendemain de la guerre, une carrière de magicien-prestidigitateur.

En 1956, Roger Lamazère ouvrit à Paris, rue des Martyrs, un restaurant de spécialités du Sud-Ouest, à l’enseignement de Proust, qui connut, dans les années 60, un succès considérable. On y croisait le Tout-Paris de la politique et de la gourmandise. André Malraux, fidèle de Lasserre, venait y déguster le fameux cassoulet qui fit la gloire de l’établissement et assura à Roger Lamazère une notoriété inattendue pour un restaurateur qui n’était pas lui-même cuisinier.

Le cassoulet pouvait être commandé, sept jours sur sept, tard dans la nuit ou au petit matin, et livré à toute heure du jour dans Paris. Cette réussite incita Roger Lamazère à développer une

gamme de produits et de plats dont il s’employa à codifier la préparation et la conservation. Il acquit les fonds et aménagea l’ancien Florence, au 23 de la rue de Ponthieu, dont il fit, à partir de 1969, le temple parisien de la truffe noire du Périgord.

Il s’y était préparé en déposant, en 1967, le premier brevet culinaire français sur la conservation du parfum de la truffe, dont il gardait jalousement le secret. La truffe, lavée, brossée, recouverte de graisse d’oie fondue, était aussitôt surgelée et maintenue à basse température. Elle était servie à cru, en saison, émincée et assaisonnée de gros sel concassé ; sinon entière, tiédie et accompagnée d’une tranche de foie gras cru, également congelé. Ce plat, appelé Truffe Lamazère, fit le tour du monde gourmand.

Magicien, Roger Lamazère, souriant et débonnaire, avait su, avec l’aide de spécialistes de la conservation, saisir ces produits dans leur vérité et les restituer, à peine transformés, pour le plaisir d’une clientèle gourmande et fortunée. Rue de Ponthieu, le cassoulet s’était en-

richi, outre la saucisse de Toulouse et la longe de porc, d’un morceau de confit de canard. Il était servi à même la cocotte de fonte où était parachevée la cuisson. L’incomparable onctuosité des haricots résultait autant d’un lent mijotage, que de la présence massive de graisse d’oie assaisonnée de poudre d’ail.

Patrick Gauthier, jeune chef de La Madeleine à Sens, se souvient de son premier poste chez Lamazère comme d’une époque bénie où il fallait *« vider la voiture, au retour d’une chasse en Sologne, et plumer les bécasses. »* Nostalgie d’une époque où *« les ortolans rissolaient dans les cocottes, tandis que l’on envoyait “lou magret” des canards gras de chez Laffitte »*. Après une tentative dans la conserverie au début des années 90, Roger Lamazère acheva sa carrière comme consultant de La Flammerge, avenue Rapp. On lui doit un ouvrage de souvenirs, recettes de cuisine et tours de prestidigitation, *Le Magicien de la cuisine* (Michel Lafon, 1989).

*Jean-Claude Ribaut*

### JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* daté lundi 31 janvier-mardi 1<sup>er</sup> février sont publiés :

● **Temps de travail** : quatre décrets d’application de la seconde loi sur les 35 heures ; le premier est relatif au contrôle de la durée du travail et le deuxième relatif à la fixation du contingent d’heures supplémentaires ; le troisième dresse la liste des établissements et entreprises publics exclus du champ de l’allègement de cotisations sociales patronales, en raison du caractère de monopole de leurs activités principales ou de leur financement majoritaire par l’Etat ; le quatrième précise le dispositif d’incitation financière à la réduction du temps de travail ; deux autres décrets sont relatifs aux conditions de dérogation aux dispositions du code rural relatives au repos quotidien.

### NOMINATION

#### CULTURE

**Gérard Metoudi**, conseiller référendaire à la Cour des comptes, a été nommé directeur du cabinet de Catherine Trautmann, ministre de la culture et de la communication, en remplacement de Marc Sadaoui (*Le Monde* daté 23-24 janvier).

[Né le 29 septembre 1947 à Constantine (Algérie), Gérard Metoudi est agrégé de lettres classiques. D’abord enseignant, il a intégré la Cour des comptes à sa sortie de l’ENA (1984-1986). Il a été notamment conseiller technique, puis directeur du cabinet de Lionel Jospin, ministre de l’éducation nationale (1990-1992), directeur des ressources humaines au ministère de l’environnement (1992-1994), directeur général des services départementaux de la Nièvre (1996-1998). Depuis août 1998, Gérard Metoudi était directeur général de la Cité des sciences et de l’industrie.]

#### AU CARNET DU « MONDE »

##### Naissances

– Le 21 janvier 2000, à 8 h 45, à la maternité de l’hôpital Saint-Antoine de Paris, est arrivé

##### Ariel.

J’ai beau n’avoir que dix-sept mois, je me demande pourquoi William Shakespeare a soufflé à

##### John et Clélia,

qui sont mes parents, le prénom de mon cadet.

Je me souviens qu’ils avaient désiré le lui donner déjà un soir au lever du rideau, il y a 5 760 ans.

C’est avec le chapeau de mon papa que je salue la jeunesse du monde en la personne de Laurence Gamin, sage-femme, et les docteurs Véronique Cayol, Véronique Lejeune, Elisabeth Safar, et le personnel formidable de l’Assistance publique attaché au service du professeur Jacques Milliez, qui, aux premiers instants de mon existence, tout comme pour mon petit frère aujourd’hui, nous ont donné avec du talent un sacré coup de main.

##### Iémima GUEZ.

#### M. et M<sup>me</sup> Pierre CAFFRAY, M. et M<sup>me</sup> Bertrand SCHNETTER,

ont la grande joie d’annoncer la naissance de leur petit-fils,

##### Zéphir,

le 20 décembre 1999, chez **Jean-Luc et Léonore.**

#### Anniversaires de naissance

3 février 1940 - 3 février 2000.

De Bordeaux à Genève, en passant par Asnières, nous souhaitons un très bon anniversaire à notre

##### Papa chéri.

Clara et Philippe, Benjamin, Jean-Baptiste.

### Décès

– Marie-Françoise Delbary-Jacermé, sa fille, Et toute sa famille, ont la douleur de faire part du décès de

#### Jean-Baptiste Marcel DELBARY,

survenu le 25 janvier 2000, dans sa quatre-vingt-onzième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l’intimité familiale.

5, rue Michal, 75013 Paris.

#### NOMINATION

### CULTURE

**Gabriel, Victor et Sarah**, ses petits-enfants, M<sup>me</sup> Mariette Kadecka, son ex-épouse, ont la douleur de faire part du décès soudain de

**Jacques KADECKA**, chevalier de la Légion d’honneur, officier du Mérite agricole, ancien directeur général de la caisse régionale du Crédit agricole de la Somme,

survenu le 31 janvier 2000.

Les obsèques auront lieu au cimetière parisien de Pantin, le vendredi 4 février, à 9 heures (entrée principale).

Sans fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

5, rue Saulnier, 75009 Paris.

– Sa famille, ses amis, ont la tristesse de faire part du décès, le 24 janvier 2000, de

#### Jean-François LEFÈVRE PONTALIS,

dans sa quatre-vingtième année.

Les obsèques religieuses ont eu lieu dans l’intimité, le 26 janvier, au Crestet (Vaucluse).

– Paris. Boulogne-sur-Seine. Besançon. Dole. Belfort. Royan. La Rochelle.

Nelly, son épouse, Jean-Paul et Nathalie Lehmann, Patrick et Gilly Lehmann, Yves-Marie et Jasmine Lehmann, Véronique Lehmann, ses frères, sœur et belles-sœurs, Yves et Jane Fourcaud, Didier et Evelyne Fourcaud-Ducos, Et tous ses amis, ont l’infinie tristesse d’annoncer le décès, survenu le 30 janvier 2000, après une maladie foudroyante, de

##### M. Denis LEHMANN.

Les obsèques auront lieu le mardi 8 février, à 11 heures, à la chapelle de l’Est du cimetière du Père-Lachaise.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Ses amis, enseignants ou étudiants de français langue étrangère, en France et dans le monde, partagent la profonde tristesse de tous ceux qui ont apprécié la rigueur intellectuelle et morale, l’humour et la discrétion toujours attentionnée de

##### Denis LEHMANN.

A sa femme et à ses proches, ils expriment leur affection sincère.

#### –

– Le président de la section des sciences historiques et philologiques de l’Ecole pratique des hautes études a la tristesse d’annoncer le décès, survenu le 27 janvier 2000, de

**M. Michel LEJEUNE**, membre de l’Institut, directeur d’études de grammaire comparée depuis 1947. (*Le Monde* du 2 février.)

#### –

– Constantine. Paris. Annie et Jean-Michel Lamarre, et leur fille, Claire, Claire et Benjamin Stora, et leur fils, Raphaël, ont la douleur de faire part du décès de

#### Marthe STORA, née ZAOUI,

leur mère et grand-mère,

survenu à Massy, le 1<sup>er</sup> février 2000.

L’inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité.

6, rue Ferdinand-Boire, 91300 Massy. 1, rue Zineb-Annafzia, Agdal, Rabat (Maroc).

#### –

#### M. Pierre TABARY, dit Peter Glay,

est décédé le 25 janvier 2000.

Ses obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité, le mardi 1<sup>er</sup> février, au cimetière du Père-Lachaise.

– Nicole Tisserand, sa fille, Et l’Union syndicale des journalistes CFDT, ont la tristesse de faire part du décès de

**André TISSERAND**, ancien rédacteur en chef à l’AFP, secrétaire général (1950-1975) du Syndicat des journalistes français (CFTC puis CFDT), ancien président de la commission de la carte d’identité des journalistes professionnels,

survenu le 30 janvier 2000, à Paris, à l’âge de quatre-vingt-onze ans.

L’inhumation aura lieu le 4 février, dans l’intimité familiale, à Plombières (Vosges).

(*Lire ci-contre.*)

– Bordeaux.

Françoise Verdier, Brigitte et Pierre Moulié, Jean-Pierre et Suzy Verdier, Christine et Halûk Kirman, Et tous leurs enfants, Les familles Pailhé et Herpin, ont la douleur de faire part du décès de

#### M<sup>me</sup> Alice VERDIER, née SALOU,

survenu dans sa quatre-vingt-neuvième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 4 février 2000, à 14 h 30, en l’église Saint-Ferdinand de Bordeaux.

L’inhumation aura lieu dans l’intimité, à l’ancien cimetière de Saint-Médard-en-Jalles.

– Suzanne Weyer, sa femme, Françoise, Bernard, ses enfants, Marie Orlic, sa petite-fille, Les familles Weyer, Chanteur, Chanel-Ganneron, Et tous ses amis, ont la grande douleur de faire part du décès de

**Paul WEYER**, ancien maître de conférences à l’université Paris-X,

survenu le 30 janvier 2000.

Les obsèques auront lieu vendredi 4 février, à 15 heures, en l’église Saint-Jacques du Haut-Pas, 252, rue Saint-Jacques.

Cet avis tient lieu de faire-part.

28, rue Vauquelin, 75005 Paris.

### Remerciements

– Les familles Bosq et Albertini, dans l’impossibilité de remercier tous ceux qui ont manifesté leur sympathie et leur amitié à l’occasion du décès de

##### Marceau BOSQ,

les prient de trouver ici l’expression de leur vive gratitude.

#### Anniversaires de décès

– Il y a deux ans,

**Jean ALLELY**, administrateur de l’I.Ge.S.A., disparaissait tragiquement.

*« Nothing of him that doth fade. But doth suffer a sea-change Into something rich and strange. »* Shakespeare, The Tempest I, 2.

Hélène Papadopoulou, 23, rue Edouard-Jacques, 75014 Paris.

#### –

– Le 3 février 1999,

#### Christian LEVRIER,

nous quittait.

*« Notre ami n’est pas mort Puisque nous sommes encore vivants. »*

### Communications diverses

**Droits de l’homme**
Document d’archives exceptionnel : message de René Cassin à l’exposition Unesco pour le 25<sup>e</sup> anniversaire de la Déclaration, par téléphone : 01-45-82-77-77, 24 h/24 h.

<b>CARNET DU MONDE</b> <b>TARIFS AN 2000 - TARIF à la ligne</b>
<b>DÉCÈS, REMERCIEMENTS, AVIS DE MESSE, ANNIVERSAIRES DE DÉCÈS</b> <b>140 F TTC - 21,34 €</b> <b>TARIF ABONNÉS 120 F TTC - 18,29 €</b>
<b>NAISSANCES, ANNIVERSAIRES, MARIAGES, FIANÇAILLES, PACS</b> <b>550 F TTC - 83,85 € FORFAIT 10 LIGNES</b> <i>Toute ligne suppl. : 65 F TTC - 9,91 €</i> <b>THÈSES - ÉTUDIANTS : 85 F TTC - 12,96 €</b> <b>COLLOQUES - CONFÉRENCES<span> </span>:</b> <i>Nous consulter</i> <b>☎ 01.42.17.39.80 + 01-42-17-38-42</b> <b>Fax<span> </span>: 01.42.17.21.36 e-mail:carne<span>@</span>mondepub.fr.</b>

**FOOTBALL** A dix journées de la fin du championnat de France, l'AS Monaco a quasiment assuré son titre en s'imposant (1-0), mardi 1<sup>er</sup> février, au stade Louis-II, face au Paris-

Saint-Germain. ● **DAVID TREZEGUET** a réussi, à la 83<sup>e</sup> minute, le seul but d'une rencontre âpre, marquée par l'expulsion du milieu de terrain parisien, Laurent Robert, avant la mi-

temps. ● **L'EXCLUSION** de l'international, sa troisième en cinq mois, a suscité une vive polémique. Le PSG a déposé une réclamation contre l'arbitre, qui aurait tenu des propos dé-

placés à l'encontre du joueur. ● **L'AS MONACO** compte 11 points d'avance sur le PSG et 10 sur son plus proche poursuivant, l'AJ Auxerre, qui a battu (1-0), mardi, les Girondins de Bor-

deaux, grâce à un but de Stéphane Guivarc'h. ● **DES ÉMISSAIRES** de plusieurs grands clubs européens supervisent des joueurs que Monaco aura du mal à conserver.

## En écartant le Paris-SG, l'AS Monaco conforte son emprise sur le championnat

Dominés en première mi-temps, les Monégasques ont profité de leur supériorité numérique pour battre le club de la capitale et se rapprocher un peu plus du titre. Mais le club de la Principauté aura du mal à conserver ses meilleurs joueurs à la fin de cette saison

### MONACO

de notre envoyé spécial

Pendant que la troupe des Parisiens défaits quitte le pré, le moral en berne, une demi-douzaine de joueurs en rouge et blanc prolonge le plaisir d'une victoire déterminante. Ils dansent en rythme sur une pelouse saccagée. C'est soir de fête en Principauté. En l'emportant (1-0) grâce à un but de son avant-centre international, David Trezeguet, à la 83<sup>e</sup> minute, l'AS Monaco a écarté un concurrent direct pour le titre de champion de France, mardi 1<sup>er</sup> février. Le Paris-Saint-Germain ne s'en remettra pas. Avec onze points de retard sur son vainqueur, il devra reporter ses ambitions sur la deuxième place – plus qu'un accessit pour un club en proie au désarroi il y a un an.

« Sauf catastrophe, nous serons champions de France en mai », a déclaré le milieu de terrain monégasque Sabri Lamouchi. L'aveu ne plaira pas à son entraîneur. Claude Puel, tout juste un an d'expérience comme technicien d'un club de l'élite, manie sans relâche une redoutable langue de bois. L'ancien milieu de terrain de l'ombre de l'AS Monaco déteste la lumière, qui affadit, selon lui, les esprits. « Tant que nous ne serons pas mathématiquement hors de portée de nos adversaires, je ne dirai pas que nous allons remporter le titre », a-t-il rappelé mardi soir.

Reste l'évidence. Avec dix points d'avance sur son plus proche poursuivant, Auxerre (vainqueur de Bor-

deaux), à dix journées du terme de la saison, seul un cataclysme peut empêcher le club de la Principauté d'ajouter à son palmarès un septième titre. Après six mois de compétition, Monaco a démontré la supériorité de son expression collective, fondée sur des individualités de premier plan.

Comme il est d'usage pour une équipe aussi souveraine, la réussite conforte un peu plus sa supériorité. A trois reprises, le PSG aurait pu ouvrir le score, entre la 26<sup>e</sup> et la 36<sup>e</sup> minute. « Les Parisiens nous ont fait énormément souffrir », a reconnu le libero monégasque, Philippe Christanval. Il aura fallu un énième coup de sang de Laurent Robert, exclu pour deux tacles dangereux – c'est sa troisième exclusion en cinq mois –, et un malencontreux changement de joueur par l'entraîneur Philippe Bergeroo pour couper l'élan parisien.

### RÉCLAMATION PARISIENNE

En sortant Laurent Leroy, le plus incisif de ses attaquants, l'ancien assistant d'Aimé Jacquet s'est attiré des commentaires acerbes. « Il ne comprend rien au football », a pesté l'un de ses joueurs avant de quitter les lieux. « Je ne vais pas me suicider, le football n'est qu'un jeu », a professé Bergeroo, sourire aux lèvres.

Suite à l'expulsion de Robert, le PSG a déposé une réclamation contre l'arbitre, Damien Ledentu, qui, selon Alain Cayzac, vice-président du club, aurait dit au joueur :



Le buteur David Trezeguet est félicité par ses partenaires Lamouchi et Gallardo (à gauche) et Djedjet.

« Toi, c'est ta gueule qui ne me revient pas. » M. Ledentu s'est défendu d'avoir tenu ces propos. La commission de discipline de la Ligue nationale se prononcera dans une semaine.

Marco Simone entonne un autre refrain : « Ce ne sont pas les belles équipes qui font l'histoire, ce sont celles qui gagnent. » D'une manière générale, l'AS Monaco a su allier, cette saison, rigueur et spectacle. Les chiffres en font foi : meilleure attaque, meilleure défense, meilleur buteur (Simone), meilleur passeur (Simone toujours).

Mais l'épreuve de vérité est à venir avec la Ligue des champions, dont l'ASM sera le principal ambassadeur français à partir de septembre. Les Girondins de Bordeaux, champions de France sortants, y ont laissé énergie et espoirs. Leur jeu chatoyant n'a pas résisté au « real football » pratiqué par la Fiorentina (Italie) ou le PSV Eindhoven (Pays-Bas).

A son tour, Monaco va découvrir les embûches de cette compétition lucrative. Le premier objectif consistera à conserver ses meilleurs joueurs. Rude tâche. Parmi les 15 000 spectateurs présents, mardi, au stade Louis-II, figuraient plusieurs émissaires des plus grands clubs européens. Le Bayern Munich (Allemagne) suit depuis plusieurs mois le défenseur latéral Willy Sagnol, en prévision du départ programmé du Basque Bixente Lizarazu. Le club bavarois convoite également le libero Philippe Chris-

tanval et surtout le meneur de jeu argentin Marcello Gallardo. « Il ne sera pas transféré, quel que soit le montant des offres », affirme Jean-Louis Campora, le président de l'AS Monaco.

Ce sont les mêmes rododendres qui avaient précédé les départs, ces dernières années, de George Weah pour le Paris-SG, de Sonny Anderson pour Barcelone ou de Thierry Henry pour la Juventus Turin. L'avant-centre David Trezeguet, qui ne fait pas mystère de son attrait pour l'Italie, pourrait bien prolonger la liste.

### MARGE DE CROISSANCE LIMITÉE

Géant en France car ses étrangers ne sont pas soumis à l'impôt sur le revenu, l'ASM n'a pas les moyens de rivaliser avec les titans des championnats anglais, espagnol ou italien. Avec un budget officiel de 230 millions de francs et des perspectives de croissance limitées à 5 % ou 6 %, selon M. Campora, la marge de manœuvre est réduite.

L'augmentation des recettes liées aux droits de retransmission ne permettra pas de combler le retard, tant s'en faut. Et comme la direction du club refuse d'ouvrir son capital 100 % monégasque, seule une participation régulière à la lucrative Ligue des champions permettra de retarder l'émigration des vedettes. Même à Monaco, on peut donc se découvrir pauvre.

Elie Barth

## Cyclisme : Emmanuel Magnien gagne le Grand Prix d'ouverture

**EMMANUEL MAGNIEN** s'est adjugé, mardi 1<sup>er</sup> février à La Seyne-sur-Mer, le Grand Prix d'ouverture/La Marseillaise, épreuve marquant le début de la saison cycliste européenne. Le coureur de La Française des jeux (vingt-huit ans) a réglé au sprint ses compagnons d'échappée, dont Christophe Bassons (Delatour). Emmanuel Magnien revient de loin. En juin 1999, lors du Tour d'Allemagne, il avait été grièvement blessé au genou. Il n'a repris la compétition qu'au début de cette année.

### DÉPÊCHES

■ **BASKET-BALL** : **Tarik Abdul-Wahad**, le seul Français évoluant dans le championnat professionnel nord-américain (NBA), a appris, mardi 1<sup>er</sup> février, qu'il était transféré d'Orlando à Denver, dans un échange de cinq joueurs entre les deux clubs.

■ **FOOTBALL** : **l'Égypte, tenante du titre**, et le Sénégal se sont qualifiés, mardi 1<sup>er</sup> février, pour les quarts de finale de la Coupe d'Afrique des nations. Ils rejoignent le Cameroun, le Ghana et l'Afrique du Sud. ■ **Cinq supporteurs** des équipes de Nancy et Marseille, âgés de vingt à vingt-cinq ans, dont une jeune fille, ont été condamnés, mardi 1<sup>er</sup> février, par le tribunal correctionnel de Nancy à un mois de prison avec sursis et un an d'interdiction de stade pour avoir introduit des fumigènes lors du match Nancy-OM, en novembre 1999.

■ **OMNISPORTS** : **Juan Antonio Samaranch**, président du Comité international olympique (CIO), a été entendu, lundi 31 janvier à New York (Etats-Unis), par le FBI, qui enquête sur la corruption et ses répercussions sur l'attribution des JO d'hiver 2002 à la ville de Salt Lake City. « Nous n'avons aucune indication sur le fait de savoir si l'enquête du département de la justice peut déboucher sur une inculpation de M. Samaranch », a indiqué un porte-parole du CIO.

## Les Girondins de Bordeaux sont atteints de morosité aiguë

### AUXERRE

de notre envoyé spécial

Quel est donc ce mal étrange qui affecte les clubs champions de France de football au cours de la saison suivant l'obtention du titre ? Dans les vestiaires du stade de l'Abbé-Deschamps, mardi 1<sup>er</sup> février, les mines radicalement opposées des entraîneurs d'Auxerre et de Bordeaux suffisaient à prendre la mesure du fléau. L'un, Guy Roux, est déjà passé par là. L'autre, Elie Baup, est en train d'y laisser ses dernières illusions.

« Cette fois, ça y est, lâche Guy Roux. Nous sommes quasiment sûrs de jouer encore en D1 l'an prochain. Sauf cataclysme, ce sera notre vingt et unième saison à ce niveau. » Le Bourguignon avait évalué à 40 le nombre de points nécessaires, cette saison, pour se maintenir en première division. La victoire (1-0), mardi, face à Bordeaux permet à l'AJ Auxerre de franchir le cap espéré et de se maintenir en tête du classement.

« Ton oreille a été meilleure que ta langue », lance Guy Roux en direction de Stéphane Guivarc'h pour le féliciter d'avoir marqué le but de la victoire avec le côté de la tête et lui reprocher d'avoir eu un mot incorrect envers l'arbitre, Gilles Veissière, qui l'expulsa en fin de match.

L'entraîneur auxerrois jubile intérieurement mais se garde de laisser paraître quelque émotion. « L'an dernier, à cette même date, l'AJA était plantée depuis deux mois sans la moindre victoire », rappelle-t-il. L'homme a cherché des rais-

sons à cette cauchemardesque saison 1998-1999. Une seule explication lui est venue : le doublé Coupe-championnat réalisé en 1996 et le départ d'un certain nombre de joueurs-clés vers des villes plus grandes et des équipes plus riches, qui « a fait perdre entre trois et cinq ans à Auxerre », confiait-il récemment au magazine *France Football*.

Si la force du club de l'Yonne était de reposer sur une certaine idée du jeu (inamovible 4-3-3, défense individuelle, confiance aux jeunes joueurs issus du centre de formation), sa faiblesse était de ne pouvoir en adopter d'autres. L'argent de la Ligue des champions n'y changea rien. Le FC Nantes, champion de France en 1995, et le RC Lens, lauréat en 1998, connurent des errements similaires.

### PAS DE CONTRECOURP ÉCONOMIQUE

Au tour, désormais, des Girondins de Bordeaux. Dans les couloirs du stade de l'Abbé-Deschamps, Elie Baup bouillait de colère, mardi soir. Le technicien n'ignore rien des risques du métier. En 1996, entraîneur de l'AS Saint-Etienne, il a été remercié pour manque de résultat à treize journées de la fin. Deux ans plus tard, c'est à la faveur du licenciement de Guy Stéphane, dont il était l'adjoint, qu'il fut propulsé à la tête des Girondins.

Se sent-il à nouveau menacé ? Huit mois après avoir triomphé en championnat, Elie Baup est bien obligé de regarder la situation en face : Bor-

deaux est redevenue une équipe comme une autre. A l'inverse d'Auxerre, le club n'a pourtant pas eu à subir le contrecoup économique de l'après-titre. L'arrivée d'un nouvel actionnaire majoritaire (M 6) et de sa manne providentielle (120 millions de francs) ont permis des embauches (Stéphane Ziani, Jérôme Bonnisse) et la revalorisation de quelques salaires (Johan Micoud, Michel Pavon, Sylvain Wiltord).

Cela n'a pas empêché un autre syndrome de se répandre, mélange de lassitude et d'embourgeoisement. Plusieurs fois, Elie Baup s'est désolé devant le peu d'entraîn de son effectif. La direction du club a dès lors décidé, à la trêve hivernale, d'anticiper le recrutement de la saison prochaine : 70 millions de francs ont été déboursés pour la venue de Christophe Dugarry (Marseille) et de Sylvain Legwinski (Monaco), deux joueurs censés fouetter l'amour-propre des troupes. L'effet espéré ne s'est fait que partiellement sentir.

Jusqu'où ira la patience des nouveaux dirigeants des Girondins pour lesquels une non-qualification à une Coupe européenne est impensable ? On ne meurt pourtant pas de ne pas jouer de compétition supplémentaire au championnat de France. Éliminée en Coupe de France, en Coupe de la Ligue et privée de Coupe d'Europe, l'AJ Auxerre ne s'est jamais aussi bien portée qu'actuellement.

Frédéric Potet

## Coupe Louis-Vuitton : guerre des nerfs entre « Luna-Rossa » et « AmericaOne »

### AUCKLAND

de notre correspondant

Tout est à refaire. Mercredi 2 février, en revenant à égalité de points (3-3) avec son concurrent italien, le Luna-Rossa de Prada, AmericaOne a donné un nouveau départ à la finale de la Coupe Louis-Vuitton. Après deux défaites d'affilée, le syndicat californien, mené par Paul Cayard, est revenu dans le jeu en alignant deux régates victorieuses. Les prochains duels s'annoncent on ne peut plus tendus. La victoire ira au voilier capable de prendre deux points supplémentaires. « Epoustoufflant », « insoutenable », « palpitant »... Les commentateurs sont à cours de qualificatifs pour décrire le suspense qu'entretiennent les finalistes.

Les anciens de l'épreuve sont unanimes : jamais deux syndicats n'ont été aussi proches sur l'eau. Le score actuel rappelle étrangement celui de 1992, lorsque, après six courses, *Il Moro di Venezia* était revenu à 3-3 face à *New Zealand*, qui avait marqué exactement les mêmes

points que Prada cette année (première, troisième et quatrième régates). La tension n'était cependant pas comparable. « Il y a eu des régates très serrées en 1992, mais ce n'était pas ce corps à corps quasi constant. Même quand les bateaux sont à 500 mètres d'écart en largeur, ils sont parfois aussi bien placés l'un que l'autre par rapport à la bouée et c'est cela qui est fascinant », commente-t-on.

Jusqu'aux demi-finales, des règles semblaient se dégrader, au fur et à mesure des courses. On s'est d'abord inquiété de la vitesse et de la fiabilité des bateaux. Prada, à cet égard, s'est imposé dans les deux catégories. Il y a aussi eu les problèmes de matériel : les mousquetons à ouverture rapide, qui ont cédé en série ; ou encore les spis « explosifs » d'America One, qui en a déjà déchiré huit, quand ceux de Prada semblaient indestructibles, jusqu'à ce mercredi où le spi du voilier italien s'est coincé dans la quille et a « emballé » le safran. Hormis les données fixes, ce sont les théories

sur les données variables, la tactique, le moral, la météo qui ont fleuri. « Le meilleur départ gagne la course », a rapidement cédé la place au « mieux positionné par rapport à la première bascule de vent l'emporte ». On a aussi entendu Paul Cayard expliquer « que la victoire pourrait aller à celui qui saurait se remettre au plus vite d'une défaite accablante ».

### RÈGLES À OUBLIER

Mais ces six courses de finale ont montré que, dans certains cas, même les règles de base du match-racing, à savoir « marquer son adversaire quand on mène, en restant entre lui et la bouée », étaient, selon Paul Cayard lui-même, « à oublier ».

Le dernier slogan en vogue, pour tenter de rationaliser la manière dont les victoires et les défaites sont distribuées entre ces deux équipes est désormais : « La victoire ira à celui qui fera le moins de faute ». Car, si les équipages sont de plus en plus rodés aux manœuvres, la fatigue et la tension s'accroissent et donnent

un premier rôle aux fautes humaines.

Prada ne saurait qu'approuver. Jeudi 27 janvier, c'est après avoir « chaluté » le spi, qui s'est pris sous la quille et dans le safran que Luna-Rossa a perdu son avantage et finalement la course. La veille, c'était en perdant le contrôle du bateau dans un départ au lof que Prada avait déjà définitivement perdu la régates.

Les bateaux semblent évoluer à des vitesses fort semblables. « Après quelques courses dans la brise légère et quelques courses dans du gros temps, je peux dire que j'ai vu les courses les plus serrées de ma vie dans cette classe (IACC) » estime Bruce Nelson, le concepteur d'AmericaOne.

Il ne reste donc que les équipages pour faire la différence. Ce qui n'est pas pour arranger la pression grandissante que ces seize hommes subissent, sur leur bateau comme à terre.

Florence de Changy



Ci-contre, vue panoramique de Davos depuis le sommet du Jakobshorn, massif favori des surfeurs et des adeptes des nouvelles glisses. Ci-dessous, Lucio Consoli, quatre-vingt-quatre ans, le dernier maître cordonnier de la station des Grisons, dans son échoppe. A droite, à Davos Platz, sur la place du vieil hôtel de ville, le Davoserhof, où se côtoient les figures du gotha économique-financier. En bas à droite, la saison des cures dans cette « Scène au balcon » peinte en 1935 par Ernst Ludwig Kirchner, qui vécut à Davos de 1917 à 1938.



## Davos-sur-neige, magie et vanité

DAVOS (Suisse)

de notre envoyée spéciale

Lucio Consoli lit la presse, dans le hall du Postli, sans se soucier de l'effervescence ambiante, ni de la gent en costume gris qui a pris possession des lieux à l'occasion du Forum économique mondial réunissant dans la station des Grisons le « club des riches », quelque deux mille chefs d'Etat, politiques et hommes d'affaires du grand marché mondial. Peu lui importe que « les chefs mécaniciens de cette colossale machinerie (...) qui entretiennent la chauffe d'une fournaise aveugle et impitoyable » – tels que les décrit Lewis Lapham, rédacteur en chef du *Harper's Magazine*, dans un récit acéré (*Le Monde* daté 30-31 janvier) – aient transformé, pour cinq jours, *La Montagne magique* de Thomas Mann en *Montagne des vanités*.

Ce vieux monsieur, cordonnier de son état, prend son café, en s'informant des nouvelles du

La station phare des Grisons, lieu de réunion annuelle du gotha de l'économie internationale, est aussi un des plus beaux domaines skiables de Suisse et la ville de 13 000 montagnards qui regardent de haut la rumeur du monde

jour. Il se tient, comme chaque matin, dans l'angle sombre du bar de l'établissement centenaire, à la table des gens du cru. A 9 h 15, il attrape sa canne, enfonce son bonnet de laine marine jusqu'aux oreilles et s'en va sous un ciel limpide, par -20 °C, filant sur la chaussée blanche et glissante, jusqu'à son atelier situé sur la Promenade, l'axe marchand autour duquel tourne, à flanc d'alpages, la cité perchée à 1 600 m d'altitude, une des plus huppées de Suisse.

Ciel d'azur. Lumière éclatante. Le froid vif picote les joues. La neige crisse sous les pas. Les sommets paraissent tout proches. La masse sombre des sapins souligne l'envolée du décor. On est en haute montagne et la ville, qui allonge ses façades pastel ourlées de sgraffites sur plus de trois kilomètres, est écrasée par le panorama. En point de mire, où que le regard se porte sur 360 degrés, les « 3 000 » se dressent en sentinelles : Davos possède un des plus beaux domaines de ski d'Europe. Celui-ci déroule 320 kilomètres de pistes balisées et s'enorgueillit d'aligner 1 600 m de dénivelé à travers pins et mélèzes, depuis le haut de Parsenn jusqu'à Klosters, station-village qu'affectionne le prince Charles.

Né à Davos en 1916, M. Consoli, le cordonnier, en a vu d'autres. La station phare des Grisons a, de tout temps, reçu du beau linge. Son père, qui lui a légué cette échoppe aux trésors emplies d'antiques machines à coudre le cuir, fabriquait de fins souliers pour dames. A la Belle Epoque, les théâtres-concerts se succédaient sous

les lambris du Belvédère, le palace gris perle qui demeure un des fleurons de la Promenade. « Oh vous, les ennuyés, connaissez-vous Davos ? », déclame Biby de Gastine en 1921. *Ses bals, ses cotillons, ses fêtes rutilantes, Déroulant leurs splendeurs sous l'égide d'Eros !* »



PHOTOS DANIEL SCHWARZ/LOOKAT

créé. Succès assuré. *Le Courrier de Davos* du 26 janvier 1921 rapporte qu'il y a « plus de 500 touristes dans les trains de saison Angleterre-Suisse » circulant deux fois par semaine.

### CURES CHICS

Davos, réputée pour son climat revigorant, était la coqueluche des Anglais. A la bibliothèque municipale, la correspondance de Robert Louis Stevenson témoigne. Affaibli par un voyage en Amérique, l'écrivain s'installe en avril 1881 à la Pension Briol. L'air vif lui réussit si bien qu'il revient en octobre pour terminer *L'Île au trésor*. En 1894, c'est Arthur Conan Doyle, le père de Sherlock Holmes, qui, à skis, ouvre la traversée Davos-Arosa. En 1903, le premier club anglais de ski est

Bref, l'air vivifiant, qui est si bon pour la cochonaille, attire les grands malades comme les convalescents. Au printemps 1912, Thomas Mann accompagne sa femme en cure. Il loge à la villa Am Stein, proche du Waldsanatorium. Au premier étage de la bâtisse, transformée en Waldhotel Bellevue, une chambre de soin a survécu dans sa blancheur crue. Décor sinistre. Les phrases de *La Montagne magique* résonnent en écho. Epinglée dans le couloir, une photo montre l'écrivain en pantalon bouffant, en compagnie de son ami Hermann Hesse, droit sur ses skis.

L'ascension par le funiculaire de Schatzalp jusqu'au Berghotel, qui a servi de cadre au roman de Thomas Mann, s'impose. En promontoire sur le vide, la façade crème de l'ancien sanatorium international Berghof exhibe quatre-vingt-dix chambres et balcons désuets.

### Klosters, Hollywood on the rocks

Assoupi en creux de vallée, au pied de Davos, Klosters cache bien son jeu. En 1950, Peter Viertel et Irving Shaw découvrent l'endroit. Un vrai coup de cœur. Les copains suivent. Klosters devient « Hollywood on the rocks ». Le QG, la Chesa Grischuna, chaleureux comme une pension de famille, demeure, sur la grand-rue, le rendez-vous des habitués. Au fil des pages du Livre d'or, les signatures s'entremêlent, avec photos et dessins. On reconnaît Gene Kelly, Howard Hawks, Vivien Leigh, Kenneth Moore, Rex Harrison, mais aussi Audrey Hepburn et Mel Ferrer, qui assistent avec Yul Brynner au mariage de Deborah Kerr et Peter Viertel. Puis, Juliette Greco, Eddy Constantine et Roger Vadim, qui se casse la jambe en 1959. On retrouve Greta Garbo en 1973. John Irving et Antony Perkins dix ans plus tard. Fidèle d'entre les fidèles, le prince Charles d'Angleterre s'installe chaque hiver dans la grande suite du Walserhof, chez Gaby et Beat Bollinger, qui, aux fourneaux, a décroché deux étoiles Michelin.



MUSÉE KIRCHNER/DUMONT

Couloirs sans fin. Chambres immenses. Vasques généreuses des lavabos en porcelaine qui reposent sur des arabesques métalliques. Vérandas meublées de chaises longues en osier.

La reconversion des sanatoriums en villégiature pimpante pour sports d'hiver 5-étoiles a porté ses fruits. Et Davos, jouant la carte santé, accueille à bras ouverts les instituts de recherche médicale, désormais installés à demeure, comme les congressistes, médecins et pharmaciens relayant au fil des semaines le gotha financier et politique. Cette image de « *business and leisure* », affaires et loisirs, que Davos revendique, sied bien à cette cité des neiges de 13 000 habitants, population comparable à celle des années 20.

Il règne sur la Promenade, avec ses boutiques de luxe au coude à coude, l'ambiance BCBG-m'as-tu

vu du Faubourg-Saint-Honoré. Salon de thé Schneider, Cigares Davidoff, Erotik Megastore, tous les genres cohabitent. Moquette souris, tables en acajou, le joaillier Bucherer présente sous verre rivières de diamants, perles noires et montres précieuses. Christine Jakober, la patronne, parle de clients fidèles, 40 % de Suisses, 40 % d'Allemands, et des pièces vendues 100 000 francs suisses (450 000 F) qui ne sont pas l'exception. Il est 11 heures, une vendeuse file à un rendez-vous avec une épaisse mallette qu'on imagine emplie de diamants.

**LE CLOWN ET LE FERMIER**

Sur le toit du McDonald's, Ronald, le clown géant, semble défier la terre entière. Symbole provocant que les « globaphobes » ont choisi pour cible (*Le Monde* du 1<sup>er</sup> février). Tout ce remue-ménage laisse-t-il indifférent Peter Accola,

un des cent fermiers de Davos fournissant du lait frais à la population comme aux touristes, soit à 40 000 personnes quand la station affiche complet ? Ancien charpentier, ce colosse aux cheveux gris s'est reconverti dans l'élevage des brebis, cochons et poules. En bras de chemise malgré le froid, le confrère de José Bové surveille son troupeau sur la neige et répond dans un haussement d'épaules que tout ça lui est égal. Vreni, son épouse, qui se vante de vivre sur les produits maison et de n'acheter « *ni viande, ni œufs, ni fromage et légumes, ni même le pain* », n'en dit pas plus. Le couple cultive l'amour du travail et le sens des affaires. Davosois pur sang, ils font fi de l'agitation fébrile colportée par les gens des basses terres qui croient gouverner le monde.

Florence Evin

**Carnet de pistes**

● **Accès.** En avion, Paris-Zurich avec Swissair (à partir de 1 565 F, 239 €). Possibilité d'enregistrer ses bagages jusqu'à la gare de Davos. En effet, le train prend, dans l'aérogare, le relais de l'avion, jusqu'au pied des pistes, en quatre heures d'un trajet éblouissant (billet « Swiss transfer ticket », aller-retour 102 FS, 408 F, 62 €, en seconde classe).

● **Etapas.** Davos est réputée pour son hôtellerie de grande classe. L'enseigne de charme, Le Davershof, 4-étoiles, siège en contrebas de la Promenade, face à la vieille mairie. Vingt chambres et suites, table classée une étoile Michelin, cave de 30 000 bouteilles (nuit, par personne, autour de 650 F, 100 €, « Petit menu » gastronomique à 98 FS, 400 F, 61 €). Le Morosani Posthotel, ou « Postli », 4-étoiles, a l'âme des vieux établissements où se retrouvent les gens du cru. Excellents service et confort pour une atmosphère conviviale avec une cuisine raffinée (760 F, 116 € la nuit par personne). Des forfaits promotionnels associent hébergement, en demi-pension pour 7 nuits, et forfait ski (domaine Davos-Klosters). Compter, durant la haute saison, en février, pour un 3-étoiles : 4 000 F, 610 €, par personne. Au Davoserhof, le budget est de 6 000 F, 915 €. La Centrale de réservation hôtelière (tél. : 00-44-81-415-21-21) propose aussi un large choix d'appartements à louer. Les vacanciers disposent d'une carte de transport illimité dans les bus locaux. A Klosters, le Walserhof, classé Relais et châteaux et Relais Gourmand, avec deux étoiles Michelin, accueille ses hôtes comme dans une maison de famille et sert une cuisine du marché (menu à 75 FS, 300 F, 46 €, chambre à partir de 520 F, 80 €, par personne, tél. : 00-44-81-410-29-29).

● **Loisirs.** Un des meilleurs domaines de ski alpin d'Europe avec 320 km de pistes balisées, un bon dénivelé et du hors-piste quasi illimité (6 jours, 850 F, 130 €, réduction de 20 % après le 19 mars). Mais également de beaux tracés pour les fondeurs, quantité de promenades à pied sur sentiers dammés, des pistes de descente pour luge et une patinoire naturelle de 500 m de circonférence.

● **Musée.** Voir absolument le musée Kirchner, pour son architecture et pour la plus importante collection au monde d'œuvres du pionnier de l'expressionnisme allemand, qui vécut à Davos de 1917 à 1938.

● **Information.** L'Office national du tourisme suisse informe, réserve les billets de train et le séjour à l'hôtel ou en location. Tél. (gratuit) : 00-800-100-200-30. Internet : www.masuisse.com

**Week-end médiévo-littéraire à Carcassonne**

Ayant réparé les effets du petit déluge de l'automne 1999, Carcassonne, ce cadeau de pierre et d'imagination que le Moyen Age et Viollet-le-Duc ont fait au Languedoc, a rouvert en grand ses portes de bois et de fer. Transformé sans être abîmé – les motifs de l'héraldiste Sivade sont intacts – par le groupe anglo-saxon Orient-Express, l'Hôtel de la Cité fonctionne de nouveau et reste le seul 4-étoiles intra-muros. Inséré seulement en 1909 entre la double ceinture des remparts, mais avec doigté, l'établissement, à deux pas du palais comtal et de la basilique Saint-Nazaire, paraît avoir toujours été là : « *Après tant d'hôtels, enfin chez moi !* », s'écria Colette en arrivant dans ce qui fut, de 1920 à 1960, l'étape par excellence entre Nice et Biarritz. Francis Lasserre officia ici après la Libération. Vint ensuite le déclin.



Aujourd'hui, l'hôtel brille derechef avec ses quarante-neuf chambres et douze appartements réaménagés ; la suite Junior, située dans l'ex-fumoir, où les fresques néo-gothiques de Pringuet ont été préservées, est une réussite. S'y ajoute un éventail de restaurants rénovés : La Barbacane, relancé par Franck Putelat, ancien chef de Matignon, et Georges Gracia, bible vivante des vins du Midi ; Chez Saskia, centré sur le terroir avec le cassoulet de Jean-Christophe Gilles, et La Table de l'évêque et son grill en plein air.

Si elle ne compte qu'une centaine d'habitants, contre deux mille en 1815, la plus vaste cité fortifiée d'Europe recevrait, c'est une estimation, quelque 3 millions de visiteurs par an, le château, seul site payant, alignant 260 000 entrées. Deux librairies à coloration locale y rappellent les filons culturels de la région, de Joseph Delteil à Joë Bousquet via André Chénier ou le Stendhal de 1837. Descendre donc en « ville nouvelle » (45 000 âmes), qui remonte tout de même à... saint Louis, afin d'y voir *Les Emmurés de Carcassonne*, de Laurens, au Musée municipal, et le logis de Bousquet : le *Meneur de Lune* est mort là en 1950, après avoir élégamment tiré parti poétique de son invalidité ramenée de la Grande Guerre. Prolonger l'effet médiévo-littéraire en poussant jusqu'à Montoliou, bourg haut perché, assez culotté pour patronner en sa commune, depuis dix ans, plus de vingt-cinq libraires, éditeurs et bouquinistes.

de notre envoyé spécial, Jean-Pierre Péroncel-Hugoz

★ **Air Liberté** (tél. : 08-03-80-58-05) relie quotidiennement Paris à Carcassonne via Toulouse. A/R à partir de 820 F, 125 €.

★ **Forfaits divers à l'Hôtel de la Cité.** Du 21 mars au 21 juin, deux nuits pour un couple, avec petits déjeuners et un repas gastronomique : 2 600 F, 396 €. A La Barbacane (réouverture le 5 mars), dîner à 350 F, 53 €. Chez Saskia et à La Table de l'évêque, repas autour de 100 F, 15 €. Réservations au 04-68-71-98-71. Les automobilistes ont intérêt à consulter l'hôtel pour stationner.

★ **Maison des mémoires Joë-Bousquet** (tél. : 04-68-71-29-69). Loubatières, éditeur-libraire-artisan-épicière (tél. : 04-68-47-38-19). Lire *l'Histoire de Carcassonne*, sous la direction de Jean Guilaîne et Daniel Fabre, Privat, Toulouse 1990 (320 p., 235 F, 36 €) et le guide Michelin *Pyrénées-Roussillon-Albigeois*. Pour les manifestations à Montoliou, village du livre, se renseigner au 04-68-24-80-04.

**DÉPÊCHE**

■ **COUPE DE L'AMERICA.** Deux croisières sont programmées par Vacances fabuleuses (tél. : 01-45-75-80-80) pour, à bord du *Silver-Cloud* (296 passagers), suivre en direct la finale de la célèbre épreuve nautique. La première, du 15 au 28 février, d'Auckland à Auckland, permettra d'assister aux régates du 16 avant d'explorer fjords et détroits de Nouvelle-Zélande. A partir de 58 530 F (8 923 €) par personne en suite double, formule « tout compris » et vols A/R de Paris. La seconde, du 27 février au 13 mars, d'Auckland à Sydney, avec les régates des 28 et 29 février. A partir de 69 380 F (10 577 €).

# Soleil d'hiver

**JEUDI.** L'anticyclone qui vient se centrer sur la France nous apporte du soleil. Nous aurons une agréable journée de transition entre la perturbation qui a circulé mercredi sur le pays et la perturbation suivante qui arrivera par le nord-ouest vendredi matin.

**Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie.** - Sur la Bretagne et la Basse-Normandie, journée lumineuse malgré des nuages élevés, devenant de plus en plus épais au fil de l'après-midi. Sur les pays de Loire, les brumes sont fréquentes au petit matin, puis le soleil reprend ses droits. Il fait de 7 à 11 degrés.

**Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes.** - Soleil après la dissipation des brumes et brouillards matinaux. Des voiles de nuages inoffensifs envahissent le ciel de l'après-midi. Il fait de 7 à 8 degrés.

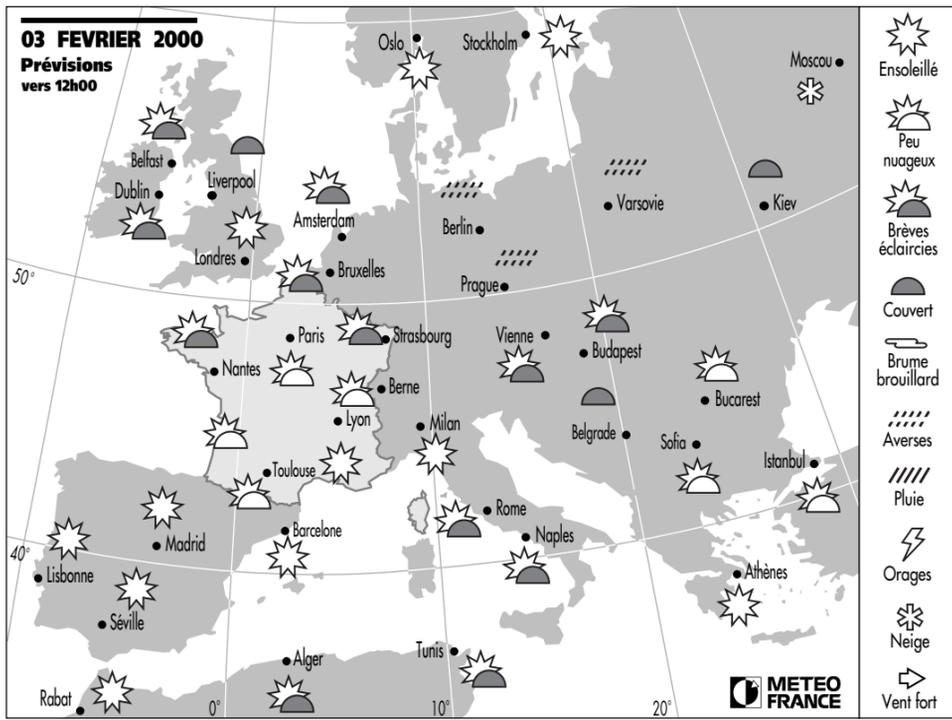
**Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté.** - Grisaille au programme. Des éclaircies se dessinent ensuite dans

le ciel de l'après-midi surtout sur la Bourgogne, la Champagne et la Lorraine. Les températures vont de 4 à 8 degrés.

**Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées.** - Le réveil se fait parfois sous des brumes ou brouillards locaux plus ou moins longs à se dissiper. L'après-midi est ensoleillé et douce. Les températures s'échelonnent entre 10 et 13 degrés.

**Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes.** - Ciel matinal encore chargé de nombreux nuages sur l'Auvergne et Rhône-Alpes. Quelques brumes ou brouillards sur le Limousin. La tendance est partout à l'amélioration dans l'après-midi, et le vent du nord se lève dans la vallée du Rhône. Il fait de 5 à 8 degrés.

**Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse.** - Soleil sur la côte méditerranéenne et l'arrière-pays. Le mistral et la tramontane sont de la partie et soufflent en rafales jusqu'à 90 km/h. Il fait de 12 à 16 degrés.



(Publicité)

http://www.ebookers.com/fr

**Reims**  
2°C

**Bali**  
33°C

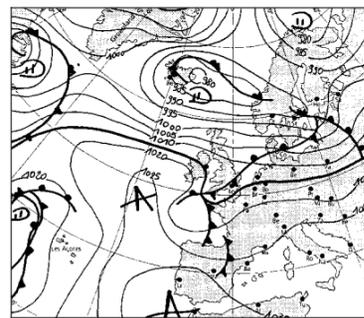
ebookers.com

## PRÉVISIONS POUR LE 03 FÉVRIER 2000

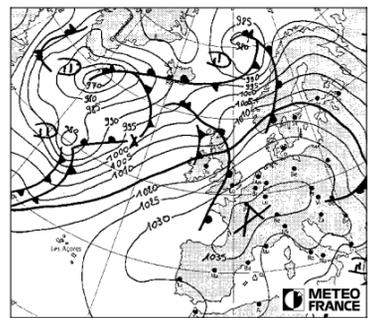
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; \* : neige.

FRANCE métropole	NANCY	1/6 N
AJACCIO	6/15 N	1/8 N
BIARRITZ	5/12 S	6/14 S
BORDEAUX	2/11 S	3/8 S
BOURGES	1/7 S	2/12 S
BREST	4/10 C	9/14 S
CAEN	5/7 C	1/8 C
CHERBOURG	2/9 C	1/6 S
CLERMONT-F.	1/8 S	1/6 N
DIJON	1/6 N	5/9 S
GRENOBLE	-3/6 S	1/7 N
LILLE	4/7 N	FRANCE outre-mer
LIMOGES	2/8 S	24/27 P
LYON	3/7 S	23/27 S
MARSEILLE	9/14 S	NOUMEA 25/29 P

PAPEETE	25/30 P
POINTE-A-PIT.	21/28 S
ST-DENIS-RE.	25/29 S
<b>EUROPE</b>	
AMSTERDAM	5/7 N
ATHENES	10/16 S
BARCELONE	8/15 S
BELFAST	4/10 N
BELGRADE	-1/7 C
BERLIN	3/6 P
BERNE	-1/3 S
BRUXELLES	5/8 N
BUCAREST	-4/6 S
BUDAPEST	2/8 N
COPENHAGUE	-2/3 S
DUBLIN	4/11 N
FRANCFORT	3/7 N
GENEVE	1/6 S
HELSINKI	-10/-6 S
ISTANBUL	7/12 S
KIEV	-3/1 C
LISBONNE	11/18 S
LIVERPOOL	6/8 C
LONDRES	5/9 S
LUXEMBOURG	1/5 N
MADRID	0/14 S
MILAN	1/13 S
MOSCOW	-7/-3 *
MUNICH	-2/3 N
NAPLES	6/15 N
OSLO	-10/-4 S
PALMA DE M.	8/18 S
PRAGUE	1/4 P
ROME	7/13 N
SEVILLE	8/20 S
SOFIA	-3/5 S
ST-PETERSB.	-9/-6 S
STOCKHOLM	-9/-3 S
TENERIFE	13/16 C
VARSOVIE	-4/4 P
VENISE	3/10 S
VIENNE	3/7 N
<b>AMÉRIQUES</b>	
BRASILIA	19/29 S
BUENOS AIR.	16/26 C
CARACAS	23/26 S
CHICAGO	-4/-1 S
LIMA	20/24 P
LOS ANGELES	13/18 S
MEXICO	6/21 S
MONTREAL	-16/-12 S
NEW YORK	-6/-2 C
SAN FRANCIS.	11/16 C
SANTIAGO/CHI	11/29 S
TORONTO	-9/-5 C
WASHINGTON	-5/2 C
<b>AFRIQUE</b>	
ALGER	5/17 N
DAKAR	20/24 S
KINSHASA	23/28 P
LE CAIRE	11/20 S
NAIROBI	17/28 S
PRETORIA	19/28 S
RABAT	9/20 S
TUNIS	11/17 N
<b>ASIE-Océanie</b>	
BANGKOK	18/31 S
BEYROUTH	13/17 S
BOMBAY	18/28 S
DJAKARTA	25/28 P
DUBAI	16/21 S
HANOI	11/21 S
HONGKONG	15/20 C
JERUSALEM	10/18 S
NEW DEHLI	9/21 S
PEKIN	-12/-2 S
SEOUL	-7/0 S
SINGAPOUR	24/29 C
SYDNEY	20/27 S
TOKYO	4/11 S



Situation le 2 février à 0 heure TU



Prévisions pour le 4 février à 0 heure TU

## JARDINAGE

**LES PERCE-NEIGE** - *Galanthus nivalis* - simples et doubles sont en fleurs. Plantée en masse, cette bulbeuse dont la hauteur ne dépasse pas 15 centimètres fait son effet. De ses minces feuilles en ruban, d'un joli vert grisé, dépassant à peine des inflorescences blanc et vert penchées vers le sol. Robuste au jardin, le perce-neige est fragile quand il est vendu sous forme de bulbes : ils sont si petits qu'ils se gâtent rapidement. Il est d'ailleurs conseillé de transplanter et de multiplier cette plante quand elle s'épanouit ou juste après... ce qui est préférable afin de ne pas raccourcir sa floraison. Très peu enterrés, ses bulbes s'arrachent facilement et doivent être immédiatement remis en terre.

Toutes les expositions conviennent à une plante qui pousse à l'état sauvage dans des sols humides et sous le couvert d'arbres et d'arbustes. En Normandie, on en aperçoit parfois, en pleine nature, au pied des haies. Il semble cependant que le perce-neige fleurisse plus généralement au soleil. Les nôtres n'ont pas été déplacés depuis près de quinze ans et, bien qu'ils semblent ne pas en souffrir, ils le seront dans quelques jours.

*Galanthus* pousse en touffes rondes et met un certain temps à s'étoffer. Ses feuilles ne doivent pas être coupées avant qu'elles ne fanent seules au début de l'été. Aucune plante bulbeuse ne doit d'ailleurs voir son feuillage coupé avant terme. C'est la raison pour laquelle il vaut mieux éviter de parsemer sa pelouse de crocus, de perce-neige, de narcisses et de muscaris. Fauché par la tondeuse, leur feuillage ne continuera pas sa croissance et n'alimentera pas le bulbe qui l'a produit. C'est la raison pour laquelle les bulbeuses disparaissent si rapidement des jardins où elles sont plantées dans l'herbe.

### TOUTS LES SOLS

Le perce-neige accepte tous les sols, y compris les sols acides. Il peut être planté en touffe au pied des camélias, dont certaines variétés sont en fleurs dans la région parisienne et dans leur région de prédilection, qui est l'ouest de la France, tout le long de la côte atlantique et de la Manche. Cet arbuste est à la fois plus exigeant et moins exigeant que le rhododendron.

Au chapitre exigence, le camélia n'apprécie pas non plus les

terres calcaires et doit donc être cultivé dans un sol acide, mais il est beaucoup plus gourmand et son enracinement est plus profond - encore que ses racines superficielles soient abondantes, elles aussi. Au chapitre facilité, les terres neutres ne lui font pas peur, du moment qu'elles sont humides en permanence et qu'elles ne sont pas trop lourdes. Il suffit alors, pour lui éviter la chlorose, qui fait jaunir les feuilles et déperir l'arbuste, d'arroser le camélia avec une solution de chélate de fer. Ce qui, sauf exception notable d'espèces botaniques, ne suffit pas pour maintenir en bonne santé les rhododendrons. On rêve d'ailleurs de « rhodos » et d'azalées génétiquement modifiés qui s'accommoderaient facilement de sols calcaires !

Afin de ne pas avoir de mauvaises surprises quant à la variété, à la forme et à la couleur des fleurs, il vaut mieux acheter le camélia en fleurs. C'est plus cher, certes, mais plus sûr.

Au jardin, il faut lui éviter l'exposition est à cause du soleil matinal qui accentue les effets du gel, le plein sud et le sud-ouest,

car il n'aime pas le chaud soleil de l'été. Restent donc le nord et l'ouest. Dans les régions où le gel peut descendre bas - moins 10 -, le camélia aimera la protection d'un mur ou le couvert d'arbres.

### RABATTE COURT

Si le sol est franchement calcaire, il faut planter cet arbuste dans une fosse d'un mètre de profondeur et de largeur en tout sens, après en avoir extrait la terre pour la remplacer par un mélange de deux tiers de terreau

pour un tiers de terre de bruyère, enrichi d'un engrais organique à diffusion lente. Les parois de la fosse seront recouvertes par une feuille d'un plastique solide et le fond garni de gravillons, de briques ou de tuiles concassées pour assurer un drainage efficace. Si le sol est neutre (pH de 6 à 7), il suffit de creuser un trou d'environ 50 centimètres par 50 centimètres, d'en extraire la terre et de l'y réintroduire en la mélangeant avec de la terre de bruyère enrichie en engrais.

## Surveiller les plantes en serre

Il faut penser à aérer les locaux dans lesquels les plantes méditerranéennes sont conservées à l'abri du froid et les inspecter soigneusement pour vérifier qu'elles ne subissent pas les attaques des araignées rouges ou des pucerons. Si les seconds sont visibles à l'œil nu, les premières se distinguent par leurs ravages (feuilles décolorées, piquetées de minuscules points jaunâtres) et par leurs toiles, qui enserrant les extrémités des branches. Les daturas y sont particulièrement sensibles, et la sécheresse atmosphérique décuple les attaques de ces microscopiques bestioles.

Une solution spéciale passée au pulvérisateur sera efficace, mais devra être répétée tous les quinze jours. Les plantes les plus robustes (lauriers roses) pourront faire un petit séjour dehors, un jour de pluie. Les autres seront inspectées, débarrassées de leurs feuilles abîmées ou seulement fanées. Et les arrosages seront toujours parcimonieux et adaptés à la température ambiante.

Le camélia exige beaucoup d'eau pendant ses périodes de croissance et de floraison, mais il déteste l'eau stagnante. Après une période de gel intense, il faut l'arroser, et, quand il neige, le débarrasser immédiatement des flocons, qui brûleront ses feuilles si on les laisse geler la nuit suivante. Par précaution, il faut recouvrir d'un épais manteau de feuilles mortes son pied jusqu'à l'aplomb de la ramure. En cas de froid intense, elles protégeront ses racines superficielles, qui seraient détruites, ce qui compromettrait, sinon la vie du camélia, du moins sa croissance l'année suivante.

En cas de destruction partielle de la partie aérienne d'un camélia à cause du froid, il ne faut pas craindre de le rabattre court à l'aide d'un sécateur. Le camélia repousse facilement sur le vieux bois et pousse beaucoup plus vite qu'on ne le pense souvent. Bien installées, de jeunes plantes produisent des branches de 20 centimètres chaque saison. Et un arbuste rabattu, plus vite encore.

Alain Lompech

## MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 00 - 029

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
I											
II											
III											
IV											
V											
VI											
VII											
VIII											
IX											
X											
XI											

### HORIZONTELEMENT

I. Fait preuve. - II. Converti de la dernière heure. Pour une toile étrangère. - III. Femmes de lettres. - IV. En plein bidon. Toujours en prières, ils ne se relèvent pas. - V. Sale coup pour le larynx. Voyelle. Sigle commercial. - VI. Plaisirs orientaux. En quantité dans la confiserie orientale. - VII. Qui a déjà fait un grand bout de chemin. Maréchal de France, mais il ne l'a jamais su. - VIII. Personnel. Suite. Conjonction.

- IX. Bienheureux. Attention de ne pas la perdre. - X. Seins familiaux. Dérange le chef. - XI. Bien ouverts. Pli secret.

### VERTICALEMENT

1. Passage obligé avant d'entrer dans le grand monde. - 2. Pour tirer droit. Tenu en hauteur. - 3. Signal sonore. Encouragement. Suite de bons mots. - 4. Compléments modernes des roses et des choux. - 5. Compagnon de route escarpée. Bien arrivé chez nous.

- 6. Prit pour modèle. Jeux d'ados. - 7. Sans accent. Bonnes gardiennes. - 8. Indications pour plus tard. - 9. Préposition. Un peu d'intérêt. S'oppose au bon sens. - 10. Décoration en façade. Donné au départ. Reste anonyme. - 11. Reste en arrière.

Philippe Dupuis

### SOLUTION DU N° 00 - 028

#### HORIZONTELEMENT

I. Non-fumeuses. - II. Idiotisme. - III. Déduit. Abri. - IV. Su. Lévrier. - V. Drame. Loi. - VI. Base. Sept. - VII. Puer. Elu. Eu. - VIII. Otite. Icare. - IX. Lisse. Bel. - X. Lilas. Nobel. - XI. Epelés. Pèse.

#### VERTICALEMENT

1. Nids-de-poule. - 2. Odeur. Ut. Ip (pi). - 3. Nid. Abeille. - 4. Fou. Martial. - 5. Utiles. Esse. - 6. Mite. Ee. - 7. Es. Va. Lien. - 8. Umar. Suc. Op. - 9. Sébile. Abbé. - 10. Réopérées. - 11. Spirituelle.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde  
12, rue M. Gunsbourg  
94852 Ivry cedex

PRINTED IN FRANCE

## BRIDGE

PROBLÈME N° 1878

### HAUTE VOLTIGE

Lors d'un championnat d'Amérique de printemps, Chuck Said a réussi cette manche d'une façon spectaculaire. Au début, cachez les mains d'Est-Ouest.

♠ V 9 4	♠ 8 7 2
♥ V 7	♥ 6 3
♦ D V 10 9 7	♦ 8 5 3
♣ V 7 4	♣ 9 8 5 3 2
♠ 10 5 3	♠ N
♥ A D 10 9	♥ O
♦ 6 2	♦ S
♣ A R D 10	♣
♠ A R D 6	♠
♥ R 8 5 4 2	♥
♦ A R 4	♦
♣ 6	♣

Ann. : S. don. N.-S. vuln.

Sud	Ouest	Nord	Est
1 ♥	1 SA	1 SA	1 SA
2 ♠	3 ♠	3 ♠	3 ♠
4 ♣	contre	contre	contre

Ouest a attaqué le Roi puis la Dame de Trèfle, sur lesquels Est a fourni le 2 et le 3. Comment Said, en Sud, a-t-il gagné QUATRE PIQUES contre toute défense ?

### Réponse

En tournoi par paires, une seule levée de chute dans un contrat contré (200) est un mauvais score, et il faut essayer de faire dix levées en espérant que, malgré le contre, les Piques soient répartis 3-3. Sud doit donc couper au second tour à Trèfle et, avec la coupe de la Dame de Trèfle, faire trois atouts et cinq Carreaux. Mais il manquera une levée, et il sera nécessaire de couper une autre Trèfle. Comment manier les atouts quand il n'y a qu'une reprise au mort à Carreau ?

On peut reprendre la main au mort avec le Valet de Pique si l'on a pris soin de couper gros à Trèfle, mais, quand on voudra tirer le dernier atout du mort, le 9, il ne sera pas maître. Said a trouvé la solution : il a coupé la Dame de Trèfle avec la Dame de Pique, puis il a tiré le Roi de Pique et a rejoué le 6 pour le... 9 de Pique du mort ! Ensuite, il a coupé une autre Trèfle avec l'As de Pique et, après avoir réalisé le Roi de Carreau, il est monté au mort à Carreau. Enfin, il a tiré le Valet de Pique sur lequel l'As de Carreau a été défaussé. La couleur débloquée, il restait à faire les trois Carreaux maîtres du mort... (mort inversé avec impasse d'Oslo et déblocage !).

### TROUVER LA TREIZIÈME

Ce grand chelem à sans atout a été gagné par l'Australien Tim

Seres, qui, contré à « 7 Piques », s'est replié à « 7 SA » pour ne pas être coupé d'entrée. Cachez les mains d'Est-Ouest pour vous mettre à la place du déclarant.

♠ D 10 8 6	♠ 7 2
♥ -	♥ RD 10 8 6 5 3
♦ A R 10 6 5	♦ V 8 3 2
♣ A R 7 6	♣ -
♠ V 5 4	♠ N
♥ 9 7 4 2	♥ O
♦ D 9	♦ S
♣ V 10 5 3	♣
♠ A R 9 3	♠
♥ A V	♥
♦ 7 4	♦
♣ D 9 8 4 2	♣

Ann. : E. don. N.-S. vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
-	-	3 ♥	3 ♥
1 SA	1 SA	1 SA	1 SA
4 ♥	4 ♥	4 ♥	4 ♥
7 ♠	7 ♠	7 ♠	7 ♠

Ouest entama le 4 de Cœur pour la Dame d'Est. Comment Seres, en Sud, a-t-il gagné ce GRAND CHELEM À SANS ATOUT contre toute défense (les Piques étant 3-2) ?

### Note sur les enchères

Est a contré « 7 Piques » (contre Lightner) parce qu'il a une coupe d'entrée, certainement à Trèfle. Alors Seres a estimé, à juste titre, qu'il devait déclarer « 7 SA ».

Philippe Brugnol

**PHOTOGRAPHIE** Jusqu'au 26 mars, la Mission du patrimoine photographique présente à l'hôtel de Sully, à Paris, une exposition consacrée à « La photographie judi-

ciaire, corps et décors du crime, 1860-1930 ». ● C'EST EN 1890 qu'Alphonse Bertillon, employé à la préfecture de police de Paris, systématise la double photo des suspects, face-profil, et la

mesure des éléments « stables » du corps. La préfecture ajoutera en 1902 à ces éléments les empreintes digitales, pour créer un modèle de fiche signalétique toujours en vigueur.

● CLAUDE CHARLOT, directeur du Musée des collections historiques de la préfecture de police, rappelle que la méthode de Bertillon « conduira à quelques dérapages retentissants ».

● L'EXPOSITION de l'hôtel de Sully aborde une autre « invention » de Bertillon, la photo centimétrique, qui permet la mesure exacte des objets et des cadavres.

## Alphonse Bertillon, inventeur du portrait anthropométrique

En 1874, la Préfecture de police de Paris crée un service photographique. Mais elle ne sait trop qu'en faire jusqu'à ce qu'un de ses employés, entendant agir en anthropologue, systématise la double photo face-profil et en fasse un élément essentiel d'une fiche signalétique toujours utilisée

**A-T-ON OUBLIÉ** Alphonse Bertillon (1853-1914) ? Sans doute. Son invention du portrait anthropométrique reste pourtant d'actualité dans les services de police, en France comme à l'étranger. Il est, à Paris, la figure centrale d'une exposition de l'hôtel de Sully sur la photo judiciaire, ou encore la vedette du (méconnu) Musée des collections historiques de la préfecture de police. A chaque apparition, une question surgit : le père de l'identité judiciaire moderne, l'initiateur d'une méthode qui réduit l'homme à une fiche descriptive, accompagnée d'une photo face-profil, c'est-à-dire à un suspect, si ce n'est à un délinquant, est-il un inventeur génial ou un mégalomane dangereux ?

On peut apprécier ces photos comme les témoignages d'une époque positiviste – au tournant des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles –, découvrir les traits des anciennes « classes dangereuses », trouver dans ces constats les prémices d'un art conceptuel et d'une certaine photo contemporaine. C'est la force et l'ambiguïté de tels documents. Mais les policiers d'hier et d'aujourd'hui rappellent l'essentiel : les photos sont d'abord des pièces de l'enquête judiciaire.

La photo a commencé à être utilisée dans les années 1870 pour identifier des criminels récidivistes, déjouer les « malfaiteurs » qui modifiaient leur aspect en changeant de coiffure ou en se laissant pousser la barbe. Le préfet Léon Renault crée le service photographique de la préfecture de police en 1874. Un an plus tard, Ernest Lacan salue l'événement dans *Le Moniteur de la photographie* (texte publié dans *Identités*, le catalogue d'une exposition du Centre national de la photographie, en 1985) : « Sublime conséquence d'un art sublime lui-même, qui après avoir concouru avec les autres arts, avec l'industrie et l'éducation, au développement des nobles facultés de notre nature, contribue encore à la répression des mauvais instincts par la crainte salutaire de la vérité. »

Si les photos gonflent les fichiers de la préfecture de police, les résultats restent décevants. Aucune méthode ne permet de leur faire jouer un rôle efficace. Arrive Alphonse Bertillon, qui, au début des années 1880, va rationaliser ces documents pour les rendre utilisables. Etrange personnage ! Ce fils de médecin, médiocre élève, un temps professeur d'allemand en Ecosse, entre à la préfecture de police en 1879 comme obscur commis chargé de recopier des signalements de sus-

pects. Statutairement, il ne sera jamais « flic » et, surtout, entendra agir en anthropologue : il met au point une méthode descriptive rationnelle des caractéristiques physiques d'un individu qui permet d'aboutir à un portrait fiable, classable. Donc utilisable.

Chaque fiche est constituée d'une double photo, face-profil, et de la mesure des éléments « stables » du corps (face, crâne, oreille, nez, bouche, yeux) avec leurs principales caractéristiques (couleurs, forme, etc.). Le tout constitue un « portrait parlé ». Bertillon, qui teste ces normes sur lui et sa famille, n'est pas pris au sérieux. Jusqu'au moment où, en trois mois, il arrive à identifier un délinquant récidiviste.

« Art sublime, [qui] contribue à la répression des mauvais instincts par la crainte salutaire de la vérité »

Pour les services de police, la photo anthropométrique, accompagnée de sa fiche, devient un outil au service de la répression du crime. Bertillon n'aura de cesse d'améliorer sa méthode « scientifique » au sein du Service de l'identité judiciaire, créé pour lui en 1893 et dont il devient naturellement le patron. En 1902, Bertillon est contraint par le préfet de police Lépine d'ajouter aux descriptifs les empreintes digitales – il était réticent à utiliser un procédé qu'il n'avait pas inventé. Son fichier croît démesurément. Son personnel et ses locaux aussi. Le Musée de la préfecture de police reconstitue son laboratoire avec ses meubles, un énorme appareil photographique sur glissière, une chaise spéciale pour le prévenu. La procédure de prise de vue « impose l'uniformité par l'impossibilité matérielle où se trouve l'opérateur de produire autre chose que notre type », écrit Bertillon.

Bertillon prend aussi en compte les lieux du crime. La photo centimétrique permet aux décors et aux corps de « parler », enregistrés avant toute intervention. Là encore, Bertillon édicte des normes pour la mesure des cadavres étripés, perfo-



PRÉFECTURE DE POLICE DE PARIS

rés de balles, pendus, allongés sur le parquet. L'homme est alors aussi connu qu'un Pasteur, et sa méthode, popularisée sous le terme de « bertillonage », reprise dans l'Europe entière. Quand il meurt, en 1914, il

laisse plusieurs centaines de milliers de fiches. Le projet de Bertillon est inquiétant au sens où il peut préfigurer une anthropologie sociale fondée sur l'anthropométrie. Il n'y a qu'un pas entre la mesure de la ma-

**Alphonse Bertillon (1853-1914), employé à la préfecture de police de Paris, publie en 1890 sa méthode de photographie judiciaire, et devient responsable du service de l'identité judiciaire, où il crée la fiche anthropométrique encore utilisée aujourd'hui. Ci-dessus, sa propre fiche, où il s'est autoportraituré. A gauche, les portraits signalétiques de Landru.**

chine humaine et son extension aux sentiments, aux gênes, aux données considérées comme hors normes. Pour preuve, les applications sinistres par les nazis de ce scientisme réducteur. Mais c'est aussi un projet

rigoureux dans sa stricte application judiciaire : aujourd'hui encore, cinquante prévenus défilent chaque jour, à la Conciergerie, devant l'appareil photo de la police judiciaire de Paris. Ils sont assis sur une chaise en bois polie par le temps, à la même distance, sont photographiés face-profil, dans les mêmes conditions « neutres », la tête tenue par une règle. Au mur, le point 4 du règlement stipule : « Faire asseoir le détenu sur la chaise Bertillon. »

« L'empreinte digitale est l'outil de base de l'identification, mais la photo, telle que l'a définie Bertillon, reste un élément primordial. Elle facilite la compréhension d'un dossier, en renforce la description », explique le commissaire principal Vianney Dyeve, un des responsables de la section technique de recherche et d'identification de l'identité judiciaire. Une trentaine de photographes sont rattachés à ce service, qui parle toujours de « photo anthropométrique » à propos des trois millions de portraits, de format 9 x 12 cm, répertoriés à Paris. Au fichier Bertillon est venu s'ajouter, dans les années 50, le fichier Canonage (informatisé à partir de 1990), qui permet de mieux cerner les caractéristiques physiques d'un prévenu : « Bertillon classe quand Canonage trie », dit-on à la préfecture de police.

Vianney Dyeve poursuit : « La photo intervient au cours de plusieurs étapes de l'enquête : portraits, description d'un site, corps, pièces à conviction, autopsie, reconstitution. » Le progrès technique facilite les prises de vue, l'informatique rend les fichiers plus performants, mais la philosophie de Bertillon perdure. Sauf sur un point, déterminant. Ce dernier, avec ses compas et ses règles, repérait soigneusement le corps délinquant, pour mieux l'identifier – avec les risques de « dérapages » que l'on connaît. Ces mesures ont été abandonnées.

Le scientisme de l'époque a laissé la place au pragmatisme policier. A plus de lucidité, aussi, devant une image photographique dont on sait, y compris dans les commissariats et devant les tribunaux, qu'elle n'est pas une preuve, qu'elle n'est jamais objective, qu'elle peut mentir. D'où le protocole de travail, entre modestie et absence, que se fixe un photographe de la préfecture : « Ne pas mettre en valeur ou dramatiser, mais figer une situation ou un visage. Tout voir et tout montrer, décrire le plus froidement possible. »

M. G. et E. de R.

## Le corps en morceaux à l'hôtel de Sully

**LA PHOTOGRAPHIE JUDICIAIRE, CORPS ET DÉCORS DU CRIME, 1860-1930, Mission du patrimoine photographique, hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine, Paris 4<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Saint-Paul. Tél. : 01-42-74-47-75. Tous les jours, de 10 heures à 18 h 30 ; fermé le lundi. 25 F (3,81 €) et 15 F (2,29 €). Jusqu'au 26 mars.**

De 1860 à 1930, la chronologie sert de fil conducteur au panorama de la photo judiciaire que présente l'hôtel de Sully. Une exposition qui ambitionne de montrer tous les aspects du genre, du portrait d'identification au lieu du crime, en passant par l'autopsie du médecin légiste.

Les premières images, prises sous le Second Empire, sont destinées à identifier les récidivistes ou des criminels ayant défrayé la chronique, de Troppmann à Dumollard, le « tueur de bonnes ». La Commune a droit à une courte section : portraits tragiques et célèbres d'insurgés couchés dans leurs cerceaux ou emprisonnés à Versailles. On passe ensuite à l'ère Bertillon, qui « invente » l'identité judiciaire moderne.

Des dizaines de prévenus sont ainsi affichés de face et de profil. Curieusement, ces photos, faites

pour distinguer les individus, finissent par toutes se ressembler. Le résultat de la méthode Bertillon est de donner un air « coupable » à tous les prévenus. Après une typologie vertigineuse de plus en plus serrée (séries de mentons, de bouches, de nez, d'oreilles...), l'exposition aborde une autre « invention » de Bertillon, la photo centimétrique, qui permet la mesure exacte des objets et des cadavres.

La photographie sert aussi à enregistrer le décor. Une longue histoire est résumée en quelques images – l'affaire de l'impasse Ronsin, un as-

### Le musée du crime

De l'érou de Ravillac à l'assassinat de Jaurès, de l'affaire du collier de la Reine à la bande à Bonnot puis à l'enlèvement du baron Empain... Quatre siècles d'histoire du crime défilent au Musée des collections historiques de la préfecture de police. Le lieu n'est pas très accueillant, la muséographie désuète ; mais il est méconnu et étrange. Il expose aussi bien des guillemettes miniatures ou des couteaux meurtriers que le registre consignait le suicide de Nerval ou le procès-verbal de l'arrestation de Verlaine après sa querelle avec Rimbaud. Bertillon est la vedette des lieux avec son laboratoire reconstitué, des photos, et sa mallette d'appareils de mesure, régulièrement demandée par les musées internationaux. Un climat de « fantastique social » émane de ces collections qui hésitent entre la relique et le bricolage macabre.

★ Musée des collections historiques de la préfecture de police, 1 bis, rue des Carmes, Paris 5<sup>e</sup>. Du lundi au vendredi, de 9 heures à 17 heures ; samedi, de 10 heures à 17 heures. Tél. : 01-44-41-52-50.

sassinat crapuleux resté mystérieux, avec ses matelas éventrés, sa vaisselle fracassée et ses corps disloqués. La photo enfin quitte la sphère de l'enquête judiciaire pour tomber dans le domaine public avec le « reportage ». L'arrestation sanglante de la bande à Bonnot est saisie sur le vif, et les images, plus ou moins retouchées, sont publiées dans les journaux.

A la fin le malaise domine, tant le visiteur est transformé en simple voyeur. Un visage lardé de coups de couteau, un prévenu tatoué, une femme assassinée et nue dans son

lit peuvent vite être regardés pour des raisons qui oblitèrent le contexte informatif, voire effrayant, de la prise de vue. Ces images n'ont pas été prises pour être accrochées dans un musée. Cela ne veut pas dire qu'elles n'y ont pas leur place. Encore faut-il, pour éviter toute confusion, tout sensationnalisme, rappeler le contexte, définir le sujet, cerner les thèmes, dans des textes clairs. Rien de tout cela n'apparaît dans cette exposition confuse, qui veut tout aborder dans un espace chichement mesuré.

Cette présentation bâclée est d'autant plus regrettable que la matière première est passionnante. Le temps donne une épaisseur à des images ambiguës, entre le témoignage bouleversant ou inquiétant, le constat écoeurant ou malsain. Elles en disent long sur une époque qui assimilait souvent « classes laborieuses et classes dangereuses » (Louis Chevalier). Elles sont révélatrices de la mentalité des classes dirigeantes : celles qui se trouvaient derrière l'objectif, trahies par une manière de voir, de cadrer le réel selon des normes prétendument objectives, d'archiver, de cataloguer. Et donc de dire le mal et le bien.

M. G. et E. de R.

### TROIS QUESTIONS À...

#### CLAUDE CHARLOT

**1 En tant que directeur du Musée des collections historiques de la préfecture de police, quel avis portez-vous sur Alphonse Bertillon ?**

Le personnage, qui invente un protocole de description normalisée de l'être humain, est à la fois génial et quelque peu paranoïaque. Il est bien de son époque. Avant lui, il y a eu la physiognomonie de Lavater, la phrénologie de Gall et la théorie de *L'Homme criminel* de Lombroso. Toutes trois établissent un lien entre le physique de l'individu et son caractère, entre ses mensurations et son comportement social – thèses popularisées par Balzac, Granville, Zola ou les frères Goncourt.

Bertillon a voulu mettre en fiche ses contemporains. A sa mort, en 1914, il en aura fiché des centaines de milliers. Il est à l'origine de la police scientifique, mais, à la différence d'un Lombroso, je ne crois pas qu'il ait voulu définir un gène du crime. Cela dit, sa méthode, appliquée à son domaine particulier, la police scientifique, portera ses fruits, mais, en dehors de ce domaine, elle conduira à quelques dérapages retentissants.

### 2 Lesquels ?

Il a condamné Dreyfus en se fondant sur une analyse irrationnelle de son écriture, qu'il décrypte en cinquante pages – il explique comment Dreyfus aurait contrefait sa propre écriture. Mais il n'était pas antisémite. Il se trompe de bonne foi. Il s'inscrit dans le positivisme de l'époque qui incite à tout mesurer.

Bertillon mesure le crâne, les oreilles, la bouche. On mesurait aussi le sexe des homosexuels ou le clitoris des prostituées pour établir un lien avec leur sexualité... Mais à la même époque, Duchenne de Boulogne cherche à cerner les passions humaines par la photo, Marey, à mesurer la pression du sang, et Albert Londe, la détente musculaire...

### 3 Les théories racistes du XX<sup>e</sup> siècle ne sont-elles pas en germe dans les travaux de Bertillon ?

Sans doute, mais Bertillon ne pensait pas aux applications effrayantes de sa méthode. Je dirais plutôt que la mise en fiche généralisée d'une population est en germe dans tout moyen scientifique de reproduction de la réalité, notamment dans la photographie.

Propos recueillis par Michel Guerrin et Emmanuel de Roux

## Sivan Perwer, une voix pour l'identité kurde

Héros d'une nation écartelée, d'un peuple éparpillé qui résiste pour sauver sa culture, il perpétue la tradition millénaire des bardes du Kurdistan

LE 26 AOÛT 1989, sous la Grande Arche de la Défense, Isabel Allende, Harlem Désir, l'abbé Pierre, Wole Soyinka et d'autres personnalités sont venus dire leur engagement pour les droits de l'homme, des dizaines d'artistes sont venus le chanter (*Le Monde*, 21 août 1989). Parmi eux, Sivan Perwer, chanteur kurde en exil que pratiquement personne ne connaît dans l'assemblée. « Quand il a chanté Halabja, les gens ont été électrisés. »

Invité la semaine dernière sur France-Culture par Caroline Bourguin, dans son magazine *Equinoxe*, Kendal Nezan, directeur de l'Institut kurde de Paris, se souvient de l'effet de surprise intense produit par Sivan Perwer lorsqu'il a lancé son chant puissant, hanté par une sombre douleur : « Halabja hier était encore vivante, mais aujourd'hui tout est mort, mon monde, mon peuple. J'en appelle à tous les leaders kurdes, que ceci ne se reproduise jamais, comme jadis Hiroshima et Nagasaki. »

Halabja relate l'un des épisodes dramatiques de l'histoire du peuple kurde. Le 22 mars 1988, l'aviation irakienne a bombardé à l'arme chimique six villages du Kurdistan dans la région d'Halabja. Bilan : 5 000 morts et autant de blessés. Cette chanson, Sivan Perwer l'a écrite pour que chacun sache et se souvienne. C'est une des pages de l'histoire interdite de livres chez lui, en Turquie, un pays où lui-même n'a pas le droit de chanter, dans lequel on l'a souvent menacé, dit-il, et qu'il a dû un jour quitter. « Là-bas, ils montraient parfois ma photo en disant "méfiez-vous de cet homme, ne l'écoutez pas, il est dangereux, il a trahi notre pays". Ils me désignaient comme un fantôme effrayant. »

Né, il y a quarante-quatre ans,

dans la région d'Urfa, territoire kurde situé au sud-est de la Turquie, Sivan Perwer a grandi entouré de musiciens. « Dans mon environnement tout le monde chantait, faisait de la musique. C'est comme ça que j'ai appris, auprès de mon père, de mes frères, de mes oncles. » Le luth tenbûr, avec lequel il s'accompagne, il en prend d'abord quelques leçons puis très vite se débrouille tout seul. « Je jouais parfois jusqu'à dix heures par jour. Je n'avais qu'une idée en tête : travailler, travailler encore. »

### PREMIERS ENNUIS

Au début des années 70 viennent les premières cassettes, les premiers ennuis. Sivan Perwer a le tort de vouloir chanter dans sa langue, la culture de son peuple. Une culture à laquelle les autorités déniaient le droit d'exister. Il prend le chemin de l'exil en juin 1976. Dès lors son aura ne cessera de grandir au sein de la population kurde. Celle-ci est estimée à environ 30 millions d'individus, répartis essentiellement entre la Turquie, l'Irak, l'Iran et la Syrie. La diaspora compte 2 millions de personnes éparpillées jusqu'en Nouvelle-Zélande et en Australie.

En France, où Sivan Perwer a enregistré un album en 1988 (*Chants du Kurdistan/Auvidis-Naïve*), « d'après les estimations courantes, déclare Kendal Nezan, il y a environ 120 000 personnes ». C'est la population kurde la plus importante après celle existant en Allemagne. Toute la diaspora réclame Sivan Perwer quand elle veut donner un éclat particulier à une fête communautaire, au Nouvel An kurde par exemple qui se célèbre le 21 mars. Le chanteur fait figure de symbole. Starifié par les uns, diabolisé par les autres. « En Irak, dans les années 80, affirme Kendal Nezan, on était pas-



Sivan Perwer : « Quand il a chanté "Halabja", les gens ont été électrisés. »

sible de la peine de mort si l'on se faisait prendre en possession de ses cassettes. »

Toujours habillé en tenue traditionnelle, courante dans les régions où « le costume occidental n'a pas été imposé par la force, comme il l'a été en Turquie », poursuit Kendal Nezan, Sivan Perwer empoigne son luth avec fougue. Une ardeur à la fois guerrière et joyeuse. Exilé – après l'Allemagne, la Suède, il a choisi la Grande-Bretagne comme port d'attache depuis quelques mois –, Perwer est nomade par passion.

A la manière des *dengbej* du temps jadis, ces bardes qui allaient de village en village, il sillonne le monde pour chanter l'âme, l'identité de son peuple. A travers ses propres textes, reprenant les chan-

sons d'amour, les épopées transmises au fil des générations, ou les poètes, anciens et modernes, comme Cegerxwîn, mort en 1984, il fait à sa manière de la résistance, pour que le peuple kurde retrouve sa dignité bafoüée. « Je suis avant tout un musicien, déclare-t-il. Je veux chanter la nature, l'amour, des chants traditionnels dans ma propre langue. J'en ai le droit. Mais on me refuse ce droit. C'est une grave erreur. Les autorités turques ont souvent fait beaucoup d'erreurs contre les Kurdes. »

Patrick Labesse

★ Le 3 février, à Angoulême ; le 4, à Amiens ; le 5, à Vandœuvre-lès-Nancy ; le 7, à Verdun ; le 8, à Briançon.

## Sauver Venise ou le choix impossible

### ROME

de notre correspondant

Massimo Cacciari, maire de Venise depuis six ans, avait espéré brusquer les choses avant son départ. Jusqu'à présent, ce philosophe s'était bien gardé de prendre parti dans l'interminable querelle qui oppose les différentes écoles sur les moyens de sauver la cité des Doges. Sa démission approchant, il avait manifesté le désir de faire trancher définitivement cette délicate question, souhaitant que le *Comitatone*, composé de cinq ministres, de trois maires et du responsable de la surveillance des eaux, se réunisse et décide.

Il n'en a rien été, et Massimo Cacciari a quitté ses fonctions cette semaine, laissant à son successeur le soin de promouvoir une solution. Désormais, il va faire campagne pour conquérir la présidence de la région Vénétie. Les élections sont prévues le 16 avril et, d'ici là, aucune décision ne sera vraisemblablement prise sur la manière de préserver Venise de la montée des eaux. La polémique sera sans aucun doute au centre des débats. Elle a déjà commencé. Massimo Cacciari a dû quitter son fauteuil sans pouvoir faire adopter le budget communal, en raison de la forte obstruction de l'opposition, dirigée par Giancarlo Galan (Forza Italia), qui sera probablement son principal concurrent.

Comme s'il n'était pas déjà suffisamment difficile de régler le problème délicat de la survie de la cité lagunaire, la politique vient désormais compliquer les choses. Il suffira seulement de laisser passer quelques mois. Après tout, Venise peut encore attendre un peu. Il y a déjà vingt-sept ans qu'elle attend que les experts de tous bords qui se sont penchés sur son sort trouvent la solution idoine. Depuis 1984, le projet *Mose*, Moïse le bien-nommé (sauvé des eaux), sigle pour Modulo di Supporto Elettromeccanico, semblait être l'une des solutions envisageables. Il consiste dans la mise en place de digues

mobiles dans les trois passes de la lagune. Ces portes, fermées en période normale, seraient ouvertes par l'injection d'air comprimé lorsque les marées atteignent un seuil critique, empêchant ainsi l'afflux d'eau à l'intérieur. Cette initiative mise au point par une société regroupant une série d'entreprises sous le nom de *Conzorzio Venezia Nuova* pourrait être réalisée en dix ans et coûterait 5 000 milliards de lires (2,6 milliards d'euros).

### D'ÉNORMES INTÉRÊTS

Le ministère des travaux publics et l'opposition y sont favorables. Le ministère de l'environnement, celui des biens culturels et différents mouvements de sauvegarde du patrimoine y sont opposés. Ces derniers estiment que ce projet contribuerait à une dégradation de l'équilibre écologique de la lagune et ne résoudrait pas le problème de fond, en raison d'une probable élévation du niveau de la mer Adriatique au cours du prochain siècle. Les opposants penchent pour des méthodes plus douces, notamment des interventions techniques consistant en un exhaussement du niveau du sol et une réduction de la hauteur des passes lagunaires. Méthodes qui, selon leurs défenseurs, sont moins chères, plus souples et suffisantes pour sauver Venise de ses inondations perpétuelles, tandis que les supporters du projet *Mose* estiment que toutes les solutions peuvent être combinées, mais que les digues mobiles restent les plus efficaces.

Derrière ces querelles, d'énormes intérêts sont en jeu. Un scrutin régional et l'élection d'un nouveau maire ne vont pas simplifier les choses. Il ne reste qu'à attendre que les eaux tumultueuses de la polémique se calment pour que le meilleur choix soit effectué. Combien de temps faudra-t-il attendre ?

Michel Bôle-Richard

## Claude Viallat habille la Garonne d'orange et de bleu

### TOULOUSE

de notre correspondant régional

Au cœur de la ville de Toulouse, il y avait un fleuve, la Garonne. Une longue ondulation acrylique l'épouse désormais, sur la digue des anciens abattoirs, rive gauche. Claude Viallat y a accroché une peinture de 80 mètres de long sur 2,5 mètres de haut, sa plus grande réalisation. Orange cru comme la brique de la ville, bleu pétrole comme les eaux du fleuve, la toile de bâche en Dralon peint diffuse de jour comme de nuit un rythme de taches fluides et sinuieuses qui accompagnent le flot. Dans son choix d'une linéarité au « rapport de couleurs franches, de valeurs très marquées », l'artiste, qui revendique l'influence de Matisse, a voulu donner à la ville « une ma-

nière de marquer la conscience du lieu », entre le fleuve et le futur Musée des abattoirs.

### UN NOUVEAU CENTRE D'ART

En effet, derrière la toile de Viallat, le Centre d'art contemporain de la ville de Toulouse doit ouvrir ses portes au printemps, dans les anciens bâtiments rénovés des abattoirs. Ce musée d'art moderne marque une étape décisive dans l'équipement culturel de la ville. Déjà bien lotie musicalement, avec un orchestre national, un opéra, un orchestre national de chambre, la salle de concert de la Halle aux grains et le plus grand Zénith de France après celui de Paris, riche en théâtres depuis l'installation du Théâtre de la Cité, en plein centre-ville, forte de multiples lieux de

spectacles vivants, Toulouse avait encore besoin d'améliorer son offre culturelle, dont le maire, Dominique Baudis, a choisi de faire un argument de développement économique. Du côté des arts plastiques, malgré la présence de plusieurs musées, cette offre était encore insuffisante et restait plutôt académique. Le Centre d'art contemporain des abattoirs devrait combler ce déficit.

L'œuvre de Viallat constitue l'avant-garde spectaculaire du nouvel âge culturel de Toulouse. Conçue pour résister aux intempéries, elle doit rester exposée tout au long de l'année 2000 le long de la Garonne avant de rejoindre les collections du musée.

Jean-Paul Besset

## A Berlin, le face à face entre Joseph Beuys et Léonard de Vinci

### BERLIN

de notre envoyé spécial

Berlin, vendredi 29 janvier 2000, entre la porte de Brandebourg et la Potsdamer Platz, la police fait rugir ses sirènes à l'annonce d'un vent et d'une pluie glaciale et neigeuse. Statuaire énigmatique, un groupe de seize policiers à cheval attend, stoïque.

Pour qui, pour quoi ? Bill Gates, sur la même Potsdamer Platz, génial ludion de Microsoft, vient de faire son entrée dans l'immense nef de Debis, bras séculier et financier de DaimlerChrysler, devant 1 500 Berlinois passés pour l'occasion du culte des affaires à la célébration culturelle. Il a prêté à la ville le *Codex Leicester* de Léonard de Vinci, acquis il y a six ans pour 20 millions de dollars (à peu près autant d'euros).

La firme Debis a avancé les sommes nécessaires à l'exposition la plus fracassante en pays germanique : la confrontation des soixante-douze feuillets écrits de droite à gauche de l'illustre codex avec quatre-vingt-seize dessins de Joseph Beuys, le plus iconoclaste des artistes allemands, disparu en 1986, un prêt monumental du Dia Center of the Arts de New York.

Beuys s'était pris de passion pour Léonard de Vinci à travers un autre de ses manuscrits, le *Codex de Madrid*, jusque-là livré en marge de ses œuvres de feutre, ces quatre-vingt-seize pages marquées d'un crayon à la mine dure et gracile, étonnamment interrogatif, et en écho aux questions sévères que s'infligeait lui-même Léonard : « La lune, s'interrogeait l'Italien, est-elle en cristal ? » ; « Comment l'eau arrive-t-elle aux montagnes ? » ; « Comment respire la mer ? » ; « Comment naissent les pierres ? », etc.

L'exposition (déjà présentée à Munich) a été orchestrée à Berlin non seulement par ses illustres sponsors mais par une nouvelle institution, le *Museum der Dinge* (littéralement le Musée des choses), logé à l'enseigne des archives du Werkbund, dans les étages du Martin Gropius Bau, lieu tristement magique des grandes

### DÉPÊCHES

■ **CINÉMA/MUSIQUE** : le réalisateur allemand Wim Wenders et le groupe britannico-irlandais U2 ont à nouveau collaboré à l'occasion du film *The Million Dollar Hotel*. A partir d'une histoire coécrite par le scénariste Nicholas Klein et le chanteur de U2, Bono, le film fait entendre plusieurs formations, dont U2 (notamment dans un morceau dont les paroles sont de l'écrivain Salman Rushdie), The Million Dollar Band – un orchestre qui réunit notamment le producteur et claviériste Brian Eno, le producteur et guitariste Daniel Lanois, le guitariste Bill Frisell, le trompettiste Jon Hassell, Bono... –, ainsi que l'actrice Milla Jolovitich (interprète de *Jeanne d'Arc*, de Luc Besson) qui chante un succès de Lou Reed.

■ **INDUSTRIE MUSICALE** : la société Virgin Stores SA, filiale en France de la chaîne britannique de vente de disques, vient d'annoncer l'ouverture d'un nouveau magasin dans le quartier de Barbès-Rochecouart, à Paris (18<sup>e</sup> arrondissement). Jean-Noël Reinhardt, président du directoire, a présenté le projet de ce nouveau magasin, d'une surface prévue de 1 700 mètres carrés, tout en rappelant que la société devrait ouvrir cette année trois autres magasins : à Lyon, à Metz et à la Défense. Cette annonce a été faite alors que Simon Wright, PDG de Virgin Megastores, filiale du groupe britannique Virgin, avait indiqué, jeudi 27 janvier, à Londres, que le groupe pourrait cesser de vendre des disques si les grandes maisons de disques ne ménageaient pas les détaillants dans leur stratégie de développement de ventes par Internet.

■ **ÉDITION** : les éditions Des femmes suspendent la publication de livres. Consacrant l'an 2000 à un bilan de leur politique éditoriale, les éditions Des femmes suspendent toute publication de textes, annonce un communiqué. Créées en 1973 par Antoinette Fouque, en plein mouvement féministe, les éditions Des femmes ont publié plus de 500 titres, d'Hélène Cixous et Clarice Lispector à Virginia Woolf ou George Sand. La parution des livres-cassettes de la Bibliothèque des voix, textes lus par des comédiennes, n'est pas interrompue.

expositions : il fait face au champ de ruines des institutions nazies où commence à s'élever, après vingt ans de provisoire, le futur centre de documentation baptisé Topographie de la terreur.

Le sol de Berlin est instable : l'initiative la plus louable semble toujours devoir rencontrer le passé. Ainsi, bien involontairement pour Debis comme pour Bill Gates, dont le calendrier ne s'improvise pas, ce 29 janvier 2000 était aussi le jour de la « longue nuit des musées », durant laquelle tous les lieux de la mémoire berlinoise travaillent en nocturne. Et c'était surtout le jour choisi par les néonazis (un gros demi-millier de crânes rasés) pour manifester jusqu'à la porte de Brandebourg contre le projet de mémorial à l'Holocauste, dont l'édification future vient d'être confirmée (*Le Monde* du 29 janvier). Depuis Beuys, révolutionnaire, imprécateur des arts, prophète du chaos avant que les théoriciens n'aient tenté d'y mettre leur ordre, la révolte, ici, a du mal à trouver ses marques et son terrain d'expression.

### NOCES POÉTIQUES

On reste admiratif mais rêveur devant ces noces poétiques avec Léonard sous l'égide de leurs deux sponsors : Debis, qui, après avoir assouvi ses ambitions terrestres et architecturales, se lance dans une quête désormais spirituelle et, on le pressent, virtuelle ; Bill Gates-Microsoft poursuivi depuis cinq ans pour son hégémonie, et depuis cinq ans converti à la cause des bonnes œuvres humanitaires et culturelles. Dans l'atmosphère à la fois enfantine et mégalo-mane, universaliste mais dépressive et glacée de l'après-Kohl, confronté à des réalités qui n'ont rien de virtuel, écrasé par les notules pattes de mouche de Beuys et par l'écriture obstinée du peintre de la *Joconde*, on en oublierait l'anniversaire de Gutenberg, né il y a six siècles et autour duquel semble hésiter à tourner, parfois, notre galaxie.

Frédéric Edelmann



# L'œuvre au noir, au feu et à la suie de Jean-Paul Marcheschi

A Ajaccio, une exposition rend justice à cet artiste trop rarement montré

A notre époque, Jean-Paul Marcheschi semble préférer un temps rêvé, une sorte de XVII<sup>e</sup> mythique, où il aurait vécu à la manière du Cara-

vage. Le peintre construit, sur papier, une œuvre où tout est singulier, de l'utilisation du flambeau et de la suie à la présence de l'écri-

ture manuscrite et à celle d'une mémoire poétique, musicale et picturale immense. Exposition à Ajaccio jusqu'au 29 février.

**JEAN-PAUL MARCHESCHI : Riveur le stelle.**

**MUSÉE FESCH, 50-52, rue Cardinal Fesch, Ajaccio. Tél. : 04-95-21-48-17. Du mardi au samedi de 9 h 15 à 12 h 15 et de 14 h 15 à 17 h 15. 35 F (5 €). Jusqu'au 29 février.**

Jean-Paul Marcheschi, quarante-neuf ans, accompli depuis une vingtaine d'années une œuvre où tout est singulier, de l'emploi du flambeau en guise de pinceau à la présence de l'écriture manuscrite et à celle d'une mémoire poétique, musicale et picturale immense. Probablement, pour toutes ces raisons, Marcheschi ne bénéficie que d'une attention incertaine de la part de l'époque actuelle. Elle ne lui pardonne pas de lui préférer un temps rêvé, une sorte de XVII<sup>e</sup> mythique, où Marcheschi aurait vécu à la manière du Caravage, mauvais garçon savant, tantôt griffonnant des bribes de mémoires dans une taverne à marins, tantôt dans une basilique écoutant les *Vêpres de la Vierge*, tantôt dans sa chambre se récitant Dante et le Tasse.

Marcheschi n'expose donc qu'à l'occasion, dans des lieux aussi singuliers que lui : une abbaye dans le Gers ou à Angers, une maison à Chypre, une église désaffectée à Louvain. Très exceptionnellement dans un musée, avec ce qu'un tel lieu favorise : l'esquisse d'une rétrospective, la présentation d'œuvres de grand format. Au Musée Fesch, ces dernières ont pris possession de trois grandes salles, tandis qu'un large et long corridor est occupé par une suite de travaux plus anciens.

Tous sur papier. Marcheschi n'a

guère d'autre support et ne saurait travailler sur toile : le feu et la suie sont ses instruments. Ces feuilles, perforées, sont celles, ordinaires, qui servent dans les classeurs. Au fil des jours, Marcheschi y inscrit des bouts de phrases, des noms propres, les références d'un quatuor, des citations, un mot dont la consonance l'obsède, des dessins en peu de traits à l'encre. Ces feuilles s'accumulent.

Plus tard, Marcheschi les réutilise, matière première de ses travaux picturaux. Ces derniers se passent de couleurs et de broches. Des cierges, des bougies, des mèches glissent contre le papier, y déposant des fumées qui peuvent se faire ténébres ou demeurer presque invisibles. Les écritures s'effacent ou restent nettement lisibles, selon la densité des nuées noires. La cire peut couler en gouttes et filaments charbonneux ou ambrés. Il arrive que le flambeau se colle à la page, que la flamme en perce la surface.

Cette description laisserait croire à un expressionnisme fuligineux et

matérialiste – ce qui n'est pas le cas. Marcheschi est parvenu à une maîtrise absolue de son instrument, si destructeur.

Chaque feuille appartient à un ensemble, qui en compte parfois des dizaines. Chacune a sa place, déterminée par des gradations de clarté et d'obscurité, fixée par un rythme visuel et la volonté de faire surgir une image de la nuit – une image évidemment fantomatique, spectre d'un gisant dans l'espace, signes de visages ou de rochers, explosions stellaires. En dépit des difficultés d'exécution, l'artiste ne craint pas d'entreprendre des pièces très vastes, qui prennent possession des lieux et leur dictent leur loi.

## INQUIÉTANT PARADIS

Ainsi de l'exposition actuelle. La division en trois obéit à une nécessité venue de *La Divine Comédie* : « Inferno », « Purgatorio », « Paradiso ». Mais le poème n'est ni illustré – comme il l'a été par Gérard Garouste récemment –, mais transposé et orchestré – moins transpo-

sé en peinture qu'en espace. La marche du visiteur le conduit de la caverne vers le grand jour. Elle commence devant *Dante et Virgile dans la forêt des suicidés*, vision d'abîme où glisse un cadavre, longe *L'île du Purgatoire* et finit dans l'éblouissement polaire du *Grand Ciel des étoiles fixes*, carte d'un espace concentrique, étrangement inquiétant pour un Paradis. Il faudrait une chapelle pour que cette installation puisse rester visible en permanence et occupe la place qui lui est due, œuvre de méditation qui veut du temps pour être comprise.

Les œuvres de dimensions plus réduites qui accompagnent ce cycle sont dominées par deux compositions, un *Marsyas* et un *Autoportrait masqué en roi sodomite* où, de façon exceptionnelle, Marcheschi a introduit de la couleur, le rouge du sang qui éclabousse. L'intensité dramatique s'en trouve augmentée. Et, à nouveau, la question revient : pourquoi un tel silence autour de cette œuvre si forte ?

Philippe Dagen

## La ronde des souvenirs de Louis Arti

**TÊTE DE PLUIE. Texte, chansons et interprétation : Louis Arti. Mise en scène : François Chattot. MC 93 BOBIGNY, 1, boulevard Lénine. Tél. : 01-41-60-72-72. M<sup>o</sup> Bobigny-Pablo-Picasso. Jusqu'au 6 février, à 20 h 30 ; le dimanche, à 15 h 30.**

Louis Arti n'a pas la mémoire qui flanche. Il l'explore avec gourmandise, la dissèque, l'analyse. Il

y pioche des souvenirs, les enfile dans un ordre logique, sans zig-zags. Il en fait des chansons et des textes à raconter. Les mots de son histoire ? Une intimité qu'il exhibe face au public.

Hier, en 1995, c'était *El Halia*, mis en scène par Jean-Louis Hourdin, qui racontait les drames et les joies de ses premières années en Algérie. Aujourd'hui c'est *Tête de pluie*, conçu avec la complicité de François Chattot, la

suite de sa vie, les étapes, les rencontres, les pulsions vitales qui se sont enchaînées.

Dans *El Halia*, le comédien Gérard Guillaumat jouait le rôle du passeur de souvenirs ; Louis Arti restait assis, présent mais en retrait. Il se contentait surtout de chanter. Cette fois-ci, il se réserve le bonheur de tout raconter lui-même, sans intermédiaire. Le chanteur fait aussi l'acteur. Les bras ballants, impavide, les yeux dans le vague. Un peu comme si les souvenirs ne devaient s'exprimer que désensibilisés. Parfois l'armure craque, un sourire vulnérable affleure, le corps se lâche, le chant et les gestes gonflent, deviennent lyriques, et prennent soudain une emphase irritante. Au-dessus de la scène ronde, les musiciens (Jean-Robert Lay, trompette et bugle ; Olivier Lovergne, guitares ; Frédéric Gregson, percussions ; Pascal Lovergne, guitare basse) font le commentaire musical, habillent d'ambiances les tranches de vie qui défilent. « Je vais vous raconter l'histoire de Mica, dit, Tête de pluie, (...). Au lieu de se contenter d'une vie réglée par les travailleurs, il rêvait à cette fleur grise qui pousse sur les routes des poètes. » Le récit est lancé.

**Le Point de non-retour** de John Boorman, avec Lee Marvin, Angie Dickinson. Américain, 1967 (1 h 32). VO : *Action Christine*, 6<sup>e</sup> (01-43-29-11-30).

## SÉANCES SPÉCIALES

**Ciné-Citoyen**  
Projection de *Petite conversation familiale* d'Hélène Lapiower (sortie en salles prévue pour le 15 avril), suivie d'un débat sur le thème « Qu'est-ce qu'être juif ? », en présence de la cinéaste, François Margolin (producteur-réalisateur), Nathalie Zajde (psychologue).  
*Salle de la Roquette, 15, rue Merlin, Paris 11<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Père-Lachaise. Le 2, 20 heures. Tél. : 01-43-67-76-76. 20 F.*

## TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/mn).

## ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places de certains des spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.  
**Jack Liebeck (violin)**  
**Charles Owen (piano)**  
Beethoven : *Sonate pour violon et piano op. 23*. Mendelssohn : *Sonate pour violon et piano*. Pärt : *Fratres*. Auditorium du Louvre, accès par la pyramide, Paris 1<sup>er</sup>. M<sup>o</sup> Louvre. Le 3, 12 h 30. Tél. : 01-40-20-84-00. 60 F.  
**Ian Bostridge (ténor)**  
**Roger Vignoles (piano)**  
Œuvres de Schubert et Wolf.  
*Châtelet, 1, place du Châtelet, Paris 1<sup>er</sup>. M<sup>o</sup> Châtelet. Le 3, 20 heures. Tél. : 01-40-28-28-40. De 50 F à 240 F.*

**Quatuor Sine Nomine**  
Schoeck : *Quatuor à cordes op. 37*. Webern : *Bagatelles op. 9*. Schumann : *Quatuor à cordes op. 41*. Musée d'Orsay, 1, rue de Bellechasse, Paris 7<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Solferino. Le 3, 20 heures. Tél. : 01-40-49-47-57. 130 F.

**Quatuor Alban Berg**  
Bartok : *Quatuor à cordes n<sup>o</sup> 3*. Berio : *Glosse*. Kurtag : *Microludes*. Berg : *Quatuor à cordes op. 3*. Cité de la Musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris 19<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Porte-de-Pantin.

## SORTIR

### PARIS

#### The Great Disaster

Le 14 avril 1912, un iceberg rencontrait un transatlantique réputé insubmersible. A bord, dans les cuisines, Giovanni Pastore, plongeur, explique dans le monologue écrit par Patrick Kermann, comment il s'est retrouvé là, lui, berger du Frioul, à laver et essuyer les 3 177 petites cuillères du *Titanic*. En route vers « les States », devant son bac à vaisselle, avec sa mémoire des détails, alors qu'il ne sait pas nager et que sa Mamma lui a toujours interdit de s'approcher de l'eau. Depuis qu'il a coulé, il ressasse les chiffres et les faits, les rêves d'Amérique des troisièmes classes et la suffisance des premières. Et ses souffrances, aussi, mais avec tendresse et beaucoup d'humour. Jean-Louis Jacopin est Giovanni Pastore, alias Jean Berger, bientôt John Shepherd. La mise en scène de ce spectacle, créé en avril 1999 dans l'ancienne fumerie de harengs de Fécamp, est signée Anne-Laure Liégeois.

*Théâtre Essaïon, 6, rue Pierre-au-Lard, Paris 4<sup>e</sup>.*

*M<sup>o</sup> Rambuteau. Du mardi au vendredi, 20 h 30 ; samedi, 17 heures et 20 h 30. Jusqu'au 12 février. Tél. : 01-42-78-46-42. 70 F et 120 F.*

#### Premières Pauses

Dans les trois salles du Théâtre Paris-Villette, le festival des Premières Pauses présente, durant quatre semaines, dix spectacles en cours de fabrication ou de finition. Daniil Harms, Serge Valetti, Fedor Dostoïevski, Samuel Beckett, Anne Artigau, Valentine Cohen, Sophie Perez, Bernard-Marie Koltès, Anne Houdy, Françoise Lepoix, Arnaud Saury, Sophie Renaud, Clarice Lispector sont les auteurs retenus

## GUIDE

### REPRISES CINÉMA

#### Carrie

de Brian De Palma, avec Sissy Spacek, Piper Laurie, Amy Irving. Américain, 1976 (1 h 40). VO : *UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1<sup>er</sup> ; Grand Action, 5<sup>e</sup> (01-43-29-44-40) ; Elysées Lincoln, dolby, 8<sup>e</sup> (01-43-59-36-14) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9<sup>e</sup> ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13<sup>e</sup>.*

#### Oliver Twist

de David Lean, avec John Howard Davies, Robert Newton, Alec Guinness. Britannique, 1947, noir et blanc, copie neuve (2 h).

VO : *Le Cinéma des cinéastes, 17<sup>e</sup> (01-53-42-40-20 +). VF : Reflet Médicis III, 5<sup>e</sup> (01-43-54-42-34).*

**Le Point de non-retour** de John Boorman, avec Lee Marvin, Angie Dickinson. Américain, 1967 (1 h 32). VO : *Action Christine, 6<sup>e</sup> (01-43-29-11-30).*

## SÉANCES SPÉCIALES

#### Ciné-Citoyen

Projection de *Petite conversation familiale* d'Hélène Lapiower (sortie en salles prévue pour le 15 avril), suivie d'un débat sur le thème « Qu'est-ce qu'être juif ? », en présence de la cinéaste, François Margolin (producteur-réalisateur), Nathalie Zajde (psychologue).  
*Salle de la Roquette, 15, rue Merlin, Paris 11<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Père-Lachaise. Le 2, 20 heures. Tél. : 01-43-67-76-76. 20 F.*

## TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/mn).

## ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places de certains des spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.  
**Jack Liebeck (violin)**  
**Charles Owen (piano)**  
Beethoven : *Sonate pour violon et piano op. 23*. Mendelssohn : *Sonate pour violon et piano*. Pärt : *Fratres*. Auditorium du Louvre, accès par la pyramide, Paris 1<sup>er</sup>. M<sup>o</sup> Louvre. Le 3, 12 h 30. Tél. : 01-40-20-84-00. 60 F.  
**Ian Bostridge (ténor)**  
**Roger Vignoles (piano)**  
Œuvres de Schubert et Wolf.  
*Châtelet, 1, place du Châtelet, Paris 1<sup>er</sup>. M<sup>o</sup> Châtelet. Le 3, 20 heures. Tél. : 01-40-28-28-40. De 50 F à 240 F.*

**Quatuor Sine Nomine**  
Schoeck : *Quatuor à cordes op. 37*. Webern : *Bagatelles op. 9*. Schumann : *Quatuor à cordes op. 41*. Musée d'Orsay, 1, rue de Bellechasse, Paris 7<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Solferino. Le 3, 20 heures. Tél. : 01-40-49-47-57. 130 F.

**Quatuor Alban Berg**  
Bartok : *Quatuor à cordes n<sup>o</sup> 3*. Berio : *Glosse*. Kurtag : *Microludes*. Berg : *Quatuor à cordes op. 3*. Cité de la Musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris 19<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Porte-de-Pantin.

par les différentes compagnies représentées.

*Théâtre Paris-Villette, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19<sup>e</sup>.*

*M<sup>o</sup> Porte-de-Pantin. Du 2 au au 25 février. Tél. : 01-42-02-02-68.*

*Entrée libre, réservation obligatoire. Gerardo Nuñez & Carmen Cortes*

L'un est guitariste, originaire de Jerez, virtuose accompli et d'une invention féconde, l'autre est danseuse, féline, brûlante, reconnue comme l'un des grands noms de la danse flamenco. Ensemble ils ont conçu un spectacle dans lequel l'émotion n'empreinte pas des voies souterraines, elle explose en pleine lumière, intense et immédiate.

*La Maroquinerie, 23, rue Boyer, Paris 20<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Gambetta. Le 3, 20 h 30. Tél. : 01-40-33-30-60. 132 F. Le 4, à l'Espace Albert Camus à Maurepas (Yvelines). Tél. : 01-34-82-63-44.*

### BLOIS

#### Festival de danse contemporaine

Après une soirée hip-hop composée de *Récital*, pièce somptueuse de la compagnie Käfig et du trio Instinct Paradise de Franck II Louise, le Festival de danse contemporaine de Blois déploie une programmation apéritive avec des pièces de chorégraphes étrangers peu connus en France : les Espagnols Rafael Pardillo et Emilio Urbina (le 3 février) ; le Portugais Rafael Alvarez (le 4) ; le Belge Thierry Smits (le 5). Mais le Marseille à malices Georges Appaix sera aussi de la partie (le 3) ainsi que les as de la danse verticale Laura de Nercy et Bruno Dizien (le 5).  
*Halle aux grains, 1, place de la République, 41 Blois. Jusqu'au 5 février. Tél. : 02-54-90-44-00. De 60 F à 100 F.*

*Le 3, 20 heures. Tél. : 01-44-84-44-84. 160 F.*

#### Angelika Kirchschrager (soprano)

**Helmut Deutsch (piano)**  
Œuvres de Mahler, Berg, Strauss, Copland, Mozart, Schubert, Brahms et Falla.

*Théâtre des Champs-Élysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Alma-Marceau. Le 3, 20 h 30. Tél. : 01-49-52-50-50. De 50 F à 350 F.*

#### Swing Rendez-Vous

Nicolas Montier (saxophone), Patrick Baqueville (trombone), Jean-Marc Montaut (piano), Pierre Maingourd (contrebasse), Stan Laferrrière (batterie).

*Petit Opportun, 15, rue des Lavandières-Sainte-Opportune, Paris 1<sup>er</sup>. M<sup>o</sup> Châtelet. Le 3, 22 h 30. Tél. : 01-42-36-01-36.*

**Tino Gonzales**  
*New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Château-d'Eau. Le 3, 21 heures. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.*

## RÉSERVATIONS

#### Steve Lacy Trio

Le saxophoniste soprano entouré de Jean-Jacques Avenel (contrebasse), John Betsch (batterie).

*Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1<sup>er</sup>. Les 9, 11 et 12 février, 21 heures. Tél. : 01-40-26-46-60. 100 F.*

#### Nelson Freire

joue Bach, Schumann et Rachmaninov.  
*Châtelet, 1, place du Châtelet, Paris 1<sup>er</sup>. Le 13 février, 11 heures. Tél. : 01-40-28-28-40. 120 F.*

#### Des couteaux dans les poules

de David Harrower, mise en scène de Claude Régy, avec Valérie Drévieux, Yann Boudaud, Jean-Quentin Chate-lain.

*Théâtre Nanterre-Amandiers, 7, avenue Pablo-Picasso, 92 Nanterre. Du 15 février au au 31 mars. Tél. : 01-46-14-70-00. De 55 F à 140 F.*

#### Fanfares

écrit et mis en scène par Georges Lavaudant, avec Gilles Arbona, Christiane Cohendy, Patrick Pineau.

*Odéon-Théâtre de l'Europe, 1, place Paul-Claudel, Paris 6<sup>e</sup>. Du 23 février au 25 mars. Tél. : 01-44-41-36-00. De 30 F à 180 F.*

#### Théâtres

d'Olivier Py, mise en scène Michel Raskine, avec Philippe Demarle, Yves Ferry, Marie-Françoise Guittier.

*Les Abbesses (Théâtre de la Ville), 31, rue des Abbesses, Paris 18<sup>e</sup>. Du 24 février au 25 mars. Tél. : 01-42-74-22-77. De 95 F à 140 F.*

## DERNIERS JOURS

#### 6 février :

**Marcel Proust et L'Aventure des écritures (III) : la page Bibliothèque nationale de France, 11, quai François-Mauriac, Paris 13<sup>e</sup>. Tél. : 01-53-79-59-59. Fermé lundi et fêtes. 35 F.**

**La Trilogie du revoir** de Botho Strauss, mise en scène de Patrick Haggia.

*Théâtre, 41, avenue des Grésillons, 92 Gennevilliers. Tél. : 01-41-32-26-26. De 60 F à 140 F.*

★ **De Bilil à Tête de pluie, un double CD autoproduit/Louis Arti Créations. Tél. : 01-60-02-26-12.**

Patrick Labesse

## EN VUE

■ D'après l'analyse de **Franz Ceska**, ambassadeur d'Autriche en France, le parti du leader populiste **Jörg Haider** « serait plutôt un parti de gauche », près de la moitié des ouvriers autrichiens ayant voté pour lui.

■ Le docteur **Ian Medley**, porte-parole de l'association professionnelle des psychiatres britanniques, s'interroge au sujet de deux malades mentaux, « ravis, depuis, de leur nouveau statut », amputés, à leur demande, chacun d'une jambe saine, par un chirurgien écossais : « Ne vont-ils pas transférer leur fixation sur un autre membre après l'opération ? »

■ Dimanche 30 janvier, à Wolverhampton en Angleterre, lors d'une épreuve d'endurance à la gloire de **Jésus**, bénie par l'archevêque de Cantorbéry, un homme qui courait sur des braises avec une croix sur l'épaule est mort en chemin.

■ « Les morts du sida sont quatre fois plus nombreux chez les prêtres catholiques américains que dans l'ensemble de la population », révèle le quotidien *The Kansas City Star* dans une enquête auprès de 801 ecclésiastiques dénonçant pour la plupart le manque d'éducation sexuelle dans les séminaires.

■ Depuis de longues années une ancienne religieuse cloîtrée vivait dans sa maison de Saragosse avec le squelette de son frère étendu sur son lit de mort.

■ Environ 30 % des unions religieuses aboutissent à un divorce en Israël, où le mariage civil n'existe pas.

■ En imposant une taxe de 30 dinars sur les enterrements, le Koweït, qui prenait en charge ses ressortissants de la naissance à la mort, sonne le glas de l'Etat-providence.

■ « Avant notre étude, signale dans un article de *New England Journal of Medicine* le docteur **Timothy Sterling**, de l'université Johns Hopkins aux Etats-Unis, personne n'avait démontré la transmission de la tuberculose d'un cadavre à un embaumeur. »

■ Selon les statistiques officielles, la consommation de stupéfiants a considérablement augmenté au Koweït depuis 1995, année où le gouvernement a décidé d'appliquer la peine de mort aux trafiquants et aux consommateurs récidivistes.

■ Deux mécaniciens arrêtés à Djeddah, en Arabie saoudite, pour exercice illégal du métier de dentiste, arrachaient les dents avec des clés anglaises et des serre-boulons.

**Christian Colombani**

Cette chronique reprendra le lundi 5 février dans nos éditions datées mardi 6.

# Naissance d'un journal de rue en République tchèque

Dix ans après la chute du communisme, les sans-domicile fixe sont de plus en plus nombreux à Prague. « Patron » veut les aider à se réintégrer dans la société et alerter l'opinion sur leur sort

**IL Y A ENCORE** quelques années, les visiteurs étrangers s'étonnaient de ne voir quasiment pas de mendiants dans les rues de Prague, à la différence de Paris, Londres, Berlin ou New York. Aujourd'hui, après une décennie de transformation sociale et deux ans de récession économique, il n'est plus possible d'ignorer leur existence. Même si les proportions demeurent de moitié inférieures à celles constatées en Europe occidentale – environ 35 000 SDF sur 10 millions de Tchèques –, leur nombre a dernièrement augmenté.

## DANS LA PRESSE

### LE TEMPS

Jean-Marc Béguin

■ Si l'Union européenne avait menacé de ne pas signer les accords bilatéraux en cas d'arrivée au conseil fédéral de Christoph Blocher, comment aurions-nous réagi ? Nous nous serions offusqués à juste titre d'une telle ingérence. Certes, la situation n'est pas comparable, et d'ailleurs, Bruxelles n'a jamais proféré de telles menaces, mais psychologiquement nous pouvons ainsi comprendre l'état d'esprit de nos voisins autrichiens. Les relents nauséabonds de peste brune qui transpirent de Jörg Haider inquiètent, mais jusqu'à preuve du contraire, son parti n'a enfreint aucune des règles que s'est données l'Europe démocratique. On ne peut s'empêcher de penser que si un tel cas de figure se présentait en France ou en Grande-Bre-

tagne, la leçon de morale européenne aurait été plus mesurée. Et c'est en cela que cette crise nous concerne directement. Non seulement parce que nous avons nos propres populistes, mais surtout parce que cette ingérence européenne dans les affaires d'un petit Etat membre nous parle.

**LA LIBRE BELGIQUE**  
Christophe Lamfalussy  
■ En affirmant un droit de regard sur les affaires intérieures de l'Autriche, quatorze gouvernements européens ont posé, lundi, un jalon important dans l'histoire de l'Union européenne. L'Europe s'est formée ces dernières années sur une libre circulation des marchandises et des capitaux, et une monnaie unique. Pour la première fois, elle affirme, sans timidité, son pouvoir politique pour faire face au danger réel que représente en Autriche le parti d'extrême droite de Jörg Haider. A ceux



Pilsen), devrait contribuer à sensibiliser la population à ce phénomène inconnu sous le communisme. A travers des portraits de SDF, le magazine (32 pages en cou-

leur) entend montrer que les exclus ont un visage, une histoire et des attentes, et ne sont pas seulement une colonne dans les statistiques. *Patron*, premier journal de rue en République tchèque, mais dernier-né en Europe centrale – la Hongrie et la Pologne en disposent déjà, la Slovaquie et la Roumanie en auront tout prochainement –, veut aussi présenter l'expérience des travailleurs sociaux ou des responsables d'œuvres caritatives. Ce bimensuel, publié par une association soutenue financièrement par des fonds de l'Union européenne,

### THE GUARDIAN

John Gray

■ Pour la première fois depuis les années 30, un parti d'extrême droite est au seuil du pouvoir au cœur de l'Europe. A la fin de cette semaine, le parti libéral de Jörg Haider entrera vraisemblablement dans le nouveau gouvernement autrichien aux côtés des conservateurs. Si cette coalition voit le jour, cela aura des conséquences qui vont bien au-delà de l'Europe centrale (...). Il y a peu d'endroits au monde où l'idée que l'Histoire a pris fin est plus ridicule, ou plus pernicieuse, qu'en Europe centrale.

Et pourtant, les dirigeants européens se sont complaisamment bercés de la croyance que la croissance économique était suffisante pour asseoir en Europe les valeurs libérales. L'ascension de Haider montre qu'il s'agit d'une illusion. Les droits de l'homme ne sont pas donnés en paquet-cadeau avec l'augmentation des revenus, un bas niveau de chômage et des téléphones portables.

### EL PAIS

■ Aux quatorze autres membres de l'Union européenne, la parole du président de l'Autriche n'a pas paru une garantie suffisante du maintien scrupuleux du système démocratique dans ce pays si, comme cela paraît imminent, l'extrême droite de Jörg Haider entre dans le prochain gouvernement (...). Il reste à voir si les menaces communautaires remplissent leur objectif ou se révèlent contre-productives.

du financier et philanthrope américain d'origine hongroise Georges Sôros, des gouvernements britanniques et néerlandais, ouvre aussi ses colonnes aux autres ONG et courants minoritaires dont les activités trouvent peu d'écho dans la presse traditionnelle.

Vendu à 6 800 exemplaires, le numéro de lancement a reçu un accueil favorable auprès du public et a permis aux colporteurs de percevoir un petit revenu – 10 couronnes (2 francs) par exemplaire. Selon les animateurs de l'association qui publie *Patron*, les ventes auraient pu être plus fortes. « A peine la moitié des colporteurs enregistrés est présente quotidiennement sur les lieux de vente, a constaté Dagmar Kocmankova. Les autres vendent un jour, puis se reposent le reste de la semaine. Le journal est un bon moyen pour leur redonner des habitudes de travail. »

Ce manque de persévérance est aussi la conséquence du travail intermittent de nombreux SDF tchèques qui ne sont pas, ainsi, totalement dépourvus de ressources, selon Isabelle Le Rouzic, sociologue française qui prépare un doctorat sur les « perdants » de la transformation tchèque. « Si en France, moins de 15 % des SDF déclarent vivre dans la rue, le métro ou les gares, à Prague le taux est de plus de 70 % », précise-t-elle en soulignant les spécificités du phénomène d'errance en République tchèque et l'urgence de mesures pour améliorer le sort des SDF.

**Martin Plichta**

www.reseau-kemal.com

Faire connaître des romans inédits, ignorés par les maisons d'édition



américain MyPublish : « A ce jour, reconnaît M. Fournier, seuls deux lecteurs ont réellement payé. Je n'anime pas ce site pour gagner de l'argent. »

Le Réseau Kemal reçoit en moyenne chaque semaine deux ou trois romans ou recueils de nou-

velles. Certains sortent tout droit de l'ordinateur de l'auteur, d'autres ont déjà parcouru un long périple. M. Fournier les lit lui-même, ou les confie au petit comité de lecture de l'association. Seuls 20 % des textes sont affichés sur le site. Si Réseau Kemal opère sa propre sélection,

où est la nouveauté ? « Contrairement aux éditeurs, explique M. Fournier, nous lisons tout ce que nous recevons. Faites l'expérience : envoyez-leur un manuscrit avec de la farine entre les pages. S'il vous revient en l'état, c'est qu'il n'a pas été ouvert. »

Une douzaine d'ouvrages sont présentés ainsi que leurs auteurs : des hommes et des femmes de tous âges, enseignants, ingénieurs, retraités... Tous signent avec Réseau Kemal un contrat leur laissant toute latitude pour publier leur livre s'ils en ont l'occasion : « ils ne rêvent que de ça. Je n'imaginais pas créer une véritable maison d'édition sur Internet en exigeant l'exclusivité totale. » De petits éditeurs commencent à visiter le site, et un second roman serait sur le point de trouver preneur : *Le Retour de Monte-Cristo*, par Michèle Lepage-Chabriaux. A la place du texte, un communiqué triomphal : « Ce roman est en cours de publication, il n'est plus disponible sur notre site. »

**Sylvie Tanette**

## SUR LA TOILE

### TABAC INDIEN

■ 3 200 internautes californiens, qui avaient acheté des cigarettes via Internet dans d'autres Etats sans payer les taxes locales, ont reçu une lettre du fisc exigeant le versement des sommes dues. Les autorités californiennes admettent que la généralisation de cette opération sera difficile : les boutiques de tabac en ligne installées sur les territoires indiens ne tiennent pas à jour le registre de leurs clients. – (AP)

### PORTABLE

■ La société S3 a annoncé la sortie prochaine d'un nouveau « Web-pad » (bloc-notes électronique portable qui se connecte sur Internet) qui fonctionnera sous Linux, un système d'exploitation libre et gratuit. Il sera équipé du nouveau microprocesseur ultraperformant Crusoe, de la société Transmeta, qui utilise très peu de courant électrique. – (AP)

### INFOS LOCALES

■ La société lyonnaise Webcity.fr, qui gère des sites-portails spécialisés dans l'information locale et les renseignements pratiques pour les villes de province, va s'implanter en Suisse, en Belgique, en Grande-Bretagne, en Espagne et en Italie. Elle a racheté le nom de domaine « webcity.com » à une société américaine pour 150 000 dollars.

## La révolte de la potiche

par Alain Rollat

TOUTES les oies blanches ne sont pas des cruches. La preuve en est Anne Depetrini. Invitée d'« Arrêt sur images », dimanche, sur La Cinquième, cette charmante jeune femme racontait comment le directeur des programmes de Canal+ l'avait embauchée pour servir de potiche à côté des deux anciennes icônes de « Nulle part ailleurs », Philippe Gildas et Jérôme Bonaldi, affectés depuis 1998 à la présentation quotidienne de « L'autre journal ». Elle narrait, avec une candeur rafraîchissante, comment elle s'était pliée aux deux commandements d'Alain de Greef : « Tu feras la fille ! Tu feras la jeune ! » Elle expliquait, avec une sincérité désarmante, qu'elle ne s'était pas fait prier pour tenir ce rôle : le fait d'apparaître à l'écran en compagnie de ce « duo mythique » constituait pour elle un trop grand bonheur. Elle exposait, non sans lucidité, la leçon

de portée générale qu'elle en avait tirée sur la place des femmes à la télévision : « Quand on est intelligente, il faut être en col roulé et avoir les cheveux courts ; quand on n'a rien à dire, il faut être à poil avec, de préférence, les cheveux longs. » Elle confessait que, portant les cheveux longs, bien qu'ayant des choses à dire, elle n'avait pas réussi à se montrer, telle Perrette, légère et court vêtue. Jusqu'au jour où elle s'était aperçue que le préposé au commandement des caméras de « L'autre journal », à son insu, dans ses cadrages, zoomait plus sur ses décolletés que sur ses propos.

Donc, depuis cette prise de conscience, chaque jour, à partir de 12 h 40 (« L'autre journal » ayant changé d'article pour s'appeler « Un autre journal » sans pour autant changer de contenu), Anne Depetrini s'ingénie à démolir l'image voulue d'elle par

son employeur. Ses décolletés sont moins profonds, ses pulls plus amples, ses pantalons moins collants. Elle fait des efforts pour ne plus boire comme du petit-lait les paroles de Philippe Gildas, qu'elle admire. Elle s'efforce d'aller jusqu'au bout de ses phrases. Elle peaufine ses textes pour prouver qu'elle n'est pas une crétine. Elle joue à contre-emploi. Elle résiste pour exister. Elle dit même « cul », au besoin, pour rester dans la note, mais n'en rajoute pas. Elle s'émancipe. Bras croisés, sourire en coin, Philippe Gildas joue les vieux crabes amusés. Il la laisse faire, et, parfois, s'emmêler. S'il continue de s'octroyer le dernier mot, il arrive, désormais, comme cela s'est produit mardi, qu'elle ose lui dire : « Laissez-moi finir !... » Elle était sa soubrette, elle devient sa partenaire. Cette Perrette-là a du cran. Le premier qui la touche aura droit à notre harcèlement.

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

21.00 Corruption, à l'Est aussi. Forum  
 22.00 L'Art aborigène. Forum  
 23.00 Les gestes prennent la parole. Forum

MAGAZINES

18.30 Nulle part ailleurs. Invités : Djamel Bourras ; La Ruda Salska ; Christine Deviers-Joncour ; Anouk Aimée. Canal +  
 20.45 Les Mercredis de l'Histoire. La chute de Nikita Khrouchtchev. Arte  
 20.50 Combien ça coûte ? Invité : Martin Lamotte. TF 1  
 20.55 La Marche du siècle. Vive le stress ! France 3  
 21.05 Strip-tease. Le beau Jacques ; Ceinture jaune et noire ; Les petites filles modèles ; Un bon propriétaire. TV 5  
 22.40 Ça se discute. Argent, sexe, travail, jeu... : sommes-nous dépendants sans le savoir ? France 2  
 22.45 La Route. Invités : Agnès Michaux ; Homéric. Canal Jimmy  
 23.30 Les Dossiers de l'Histoire. Les journalistes dans la tourmente : 1940-1944, la presse face à l'Occupation. France 3

DOCUMENTAIRES

19.35 La Conquête spatiale en Union soviétique. [1/3]. L'homme sans visage. Odyssee

Le Monde TELEVISION

FRANCE 3

23.30 Les dossiers de l'Histoire : la presse face à l'Occupation  
 Prolongement direct des *Messagers de l'ombre* qui avaient, voilà huit ans, reçu le FIPA d'or du documentaire de création et essai et abordait l'attitude des écrivains français à l'égard des autorités allemandes, *Les Journalistes dans la tourmente* s'intéressent à la façon dont les grands titres de la presse écrite et leurs journalistes ont vécu l'après-juin 1940.

Planète

19.40 Les Mystères du langage des enfants sourds. Planète  
 20.15 Reportage. Marchands de sommeil. Arte  
 20.30 La Crise de Suez. [1/2]. Le protocole de Sèvres. Planète  
 21.00 Histoires secrètes de la deuxième guerre mondiale. [14/26]. La RAF contre les missiles V. Histoire  
 22.25 La Fille de Brejnev. Planète  
 22.55 Chroniques de l'Afrique sauvage. L'héritage. Odyssee  
 23.45 Profil. Cinéma de notre temps, Alain Cavalier. 7 chapitres, 5 jours, 2 pièces-cuisine. Arte  
 0.30 La Case de l'oncle Doc. Les Années 4 CV. France 3

SPORTS EN DIRECT

20.00 Football. Championnat D 1. Marseille - Rennes. Superfoot  
 20.30 Basket-ball. Euroligue. Asvel - Pau-Orthez. Pathé Sport  
 2.05 Basket NBA. Detroit Pistons - Sacramento Kings. Canal +

DANSE

21.00 Chendrillon. Ballet. Chorégraphie de Rudolf Noureïev. Musique de Prokofiev. Muzzik

MUSIQUE

20.00 Smetana. *Quatuor à cordes n° 2 en ré mineur*. Avec Jiri Novák ; Lubomir Kostocky ; Milan Skampa ; Antonin Kohout. Mezzo

Arte

21.50 Bach. *La Messe en si mineur*. Folles Journées de Nantes 2000. Par l'Orchestre et le Chœur du Collegium Vocale de Gand, dir. Philippe Herreweghe. Arte  
 21.50 Amadou et Mariam. Mezzo  
 21.55 Motown Live. Paris Première  
 23.00 Bach. *Concertos*. Avec Alain Planès, piano ; Jean-François Heisser, piano ; Hüseyin Sermet, piano. Par le Collegium Instrumentale Burgense, dir. Patrick Peire. Mezzo  
 23.30 Marciac Sweet 99. Bill Carrothers et Didier Lockwood. Muzzik

TÉLÉFILMS

20.40 Seule contre l'injustice. Chuck Bowman. RTL 9  
 20.50 Homicide conjugal. Gérard Cuq. M 6  
 20.55 Par le sang versé. Robert Ellis Miller. TMC  
 23.00 Les Enfants du mensonge. Frédéric Krivine. Téva  
 0.40 Le Château. Michael Haneke. Arte

SÉRIES

20.45 New York District. Une sœur pas très catholique. Du berceau au tombeau. 13<sup>ème</sup> RUE  
 20.55 La Kiné. Le Premier pas. France 2  
 22.35 The Practice. Premier degré. Sexe, mensonges et petits singes. M 6  
 0.55 Les Soprano. Egarment (v.o.). Canal Jimmy  
 1.55 Friends. The One Where Ross Hugs Rachel (v.o.). Canal Jimmy

FILMS

17.30 La Chartreuse de Parme. Christian-Jaque (France, 1947, N., 170 min). Ciné Classics  
 17.35 Veuve mais pas trop. Jonathan Demme (Etats-Unis, 1988, 105 min). Cinéfaz  
 17.40 Meurtre d'un bookmaker chinois. John Cassavetes (Etats-Unis, 1976, 110 min). Cinétoile  
 19.30 Guerre et amour. Woody Allen (Etats-Unis, 1975, v.o., 85 min). Cinétoile



COLLECTION CHRISTOPHE L.

20.30 Une femme dangereuse. Raoul Walsh. Avec Anne Sheridan, Humphrey Bogart (Etats-Unis, 1940, N., v.o., 100 min). Ciné Classics  
 21.00 Le Petit Homme. Jodie Foster (Etats-Unis, 1991, v.o., 105 min). Ciné Cinémas 3  
 22.45 La Rose pourpre du Caire. Woody Allen (Etats-Unis, 1985, v.o., 80 min). Cinétoile  
 23.25 The Crying Game. Neil Jordan (Grande-Bretagne, 1992, 110 min). Cinéstar 2  
 23.45 La Comtesse noire. Jess Franco (France, 1973, 99 min). Canal +  
 23.45 La Bataille du rail. René Clément (France, 1945, N., 85 min). Histoire  
 0.00 Paperhouse. Bernard Rose (GB - EU, 1987, v.o., 95 min). Cinéfaz  
 0.05 Bob le flambeur. Jean-Pierre Melville (France, 1955, N., 105 min). Cinétoile  
 1.25 La ville gronde. Mervyn LeRoy (Etats-Unis, 1937, N., v.o., 90 min). Ciné Classics  
 1.35 L'Impasse. Brian DePalma (Etats-Unis, 1993, 140 min). Cinéfaz  
 1.50 Opening Night. John Cassavetes (EU, 1978, v.o., 140 min). Cinétoile

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

16.40 Mission sauvetages.  
 17.35 Melrose Place.  
 18.25 Exclusif.  
 19.05 Le Bigdil. Spécial chandeleur.  
 20.00 Journal, Météo.  
 20.50 Combien ça coûte ?  
 23.10 Colombo. Double choc.  
 0.35 Formule foot.

FRANCE 2

16.10 La Chance aux chansons.  
 16.50 Des chiffres et des lettres.  
 17.25 Cap des Pins.  
 17.55 Angela, 15 ans.  
 18.45 Friends.  
 19.15 Qui est qui ?  
 19.50 Un gars, une fille.  
 19.55 et 20.50 Tirage du Loto.  
 20.00 Journal, Météo.  
 20.55 La Kiné. Le Premier pas.  
 22.40 Ça se discute.  
 0.45 Journal, Météo.

FRANCE 3

16.05 Les Minikeums.  
 17.45 C'est pas sorcier.  
 18.20 Questions pour un champion.  
 18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.  
 20.05 Fa si la.  
 20.35 Tout le sport.  
 20.55 La Marche du siècle. Vive le stress !  
 22.55 Météo, Soir 3.  
 23.30 Les Dossiers de l'Histoire. Les journalistes dans la tourmente : 1940-1944, la presse face à l'Occupation.  
 0.30 La Case de l'oncle Doc. Les Années 4 CV.

CANAL +

16.35 Le Journal du cinéma.  
 16.40 Un duo de choc. Téléfilm. James Becket O.  
 ► En clair jusqu'à 21.00  
 18.30 Nulle part ailleurs.  
 20.30 Le Journal du cinéma.  
 21.00 Central do Brazil. Film. Walter Salles O.  
 22.45 Jour de foot.  
 23.45 La Comtesse noire. Film. Jess Franco O.  
 1.25 Surprises.

ARTE

19.00 Connaissance. Reine d'un été.  
 19.45 Arte info, Météo.  
 20.15 Reportage. Marchands de sommeil.  
 20.45 Les Mercredis de l'Histoire. La chute de Nikita Khrouchtchev.  
 21.45 Les Cent Photos du siècle.  
 21.50 Musica. *La Messe en si mineur*.  
 23.45 Profil. Cinéma de notre temps : Alain Cavalier  
 0.40 La Lucarne. Le Château. Téléfilm. Michael Haneke (v.o.).

M 6

16.40 Fan de.  
 17.10 Hit machine.  
 18.25 Sliders, les mondes parallèles.  
 19.15 Cosby Show.  
 19.45 Aujourd'hui, Christophe a testé...  
 20.05 Une nounou d'enfer.  
 20.40 Les produits stars.  
 20.50 Homicide conjugal. Téléfilm. Gérard Cuq O.  
 22.35 The Practice, Donnell & associés. Premier degré. Sexe, mensonges et petits singes.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Mesures, démesures. Ouverture du Festival Présences de Radio-France.  
 21.30 Fiction 30. *Tout est dans le timing*, de David Ives.  
 22.10 Multipistes.  
 22.30 Surpris par la nuit. Les corps marqués.  
 0.00 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUES

20.00 A pleines voix. Les folles journées de Bach, à Nantes. À l'auditorium Dietrich Buxtehude de la Cité des congrès, à Nantes et émis simultanément sur la chaîne ARTE. Par le Collegium Vocale de Gand, dir. Philippe Herreweghe.  
 0.00 Tapage nocturne.

RADIO CLASSIQUE

20.15 Les Soirées. Œuvres de Beethoven, par le Quatuor Emerson.  
 20.40 Alcina. Opéra de Haendel. Par le Chœur et l'Orchestre Les Arts florissants, dir. William Christie.

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

21.00 Folie, une souffrance très humaine. Invités : Marie-Claire Bagoie ; François Ferreri ; Rémy Ginestet ; Jean-Pierre Olie ; Daniel Zagury. Forum  
 22.00 Pêche outrancière, mer sans poisson ? Invités : Pierre Affre ; Jacky Bonnemains ; André Forest ; Bernard Groisard ; Bernard Le Berre. Forum  
 23.00 Ces merveilleux fous volants. Invités : Gérard Bichet ; Claudette Feuillette ; Philippe Jéorgefaguet ; Jean Pus ; Lucien Robineau. Forum

MAGAZINES

14.30 La Cinquième rencontre... Santé, sciences : La calvitie. La Cinquième  
 15.40 Le Vrai Journal. Canal +  
 15.45 Les Grands Débats. Face à face avec Waldeck Rochet, le 7 mars 1966 [1/2]. Histoire  
 18.20 Nulle part ailleurs. Invités : Vincent Lecœur ; Rage Against the Machine ; Jean-Hugues Anglade ; Clothilde Coureau. Canal +  
 18.30 et 21.30 L'Invité de PLS. LCI  
 19.30 Rive droite, rive gauche. Paris Première  
 20.05 Temps présent. Pas de rétraite pour le sexe. TSR  
 20.15 et 23.00 Le Journal de l'histoire. Histoire  
 20.55 Envoyé spécial. L'enfer, c'est la bouffe. L'homme et la forêt. P-s : Les nuiteuses. France 2  
 22.15 Matière grise. L'homme du mois : Nicolas Vandewalle. Le dossier du mois : La « voiture propre ». La techno du mois : MP3. Ailleurs et autrement. L'image du mois. Défense de thèse. Médiathèque. RTBF 1  
 22.45 Faxculture. Pleins feux sur Stomp, un spectacle jubilatoire au rayonnement mondial. TSR

DANSE

18.30 Fall River Legend. Ballet. Chorégraphie d'Agnes DeMille. Par le Dance Theatre of Harlem. Mezzo

MUSIQUE

17.30 « Partita en ré mineur », de Bach. Au St John's Smith Square, à Londres, en 1997. Avec Itzhak Perlman, violon. Muzzik  
 21.00 Variations Goldberg, de Bach. Avec Marya Inge Salinas, violon ; Sebastian Krunnies, alto ; F. M. Guthmann, violoncelle. Par le Trio Echnaton. Mezzo

DOCUMENTAIRES

18.00 L'Actors Studio. Peter Falk. Paris Première  
 18.30 Le Monde des animaux. Le Raton laveur. La Cinquième

Le Monde TELEVISION

CINÉ CINÉMAS 2

20.30 Fort Saganne. Adaptation d'un roman de Louis Gardel par Alain Corneau, qui raconte le cheminement d'un officier de la coloniale au début du XX<sup>e</sup> siècle, Charles Saganne. Le budget du film tourné en Mauritanie était alors impressionnant (50 millions de francs), et Depardieu, qui joue le rôle principal, était encore un immense acteur et pas ce mastodonte interchangeable qu'ont secrété les feuilletons télévisés.

ARTE

23.45 Cinéma de notre temps : Alain Cavalier  
 Artiste habité par l'absolu, étranger à toute forme de divertissement, Alain Cavalier, le plus humain des cinéastes français, est à l'heure des bilans. La chaîne Arte rediffuse, à l'occasion d'un hommage rendu au réalisateur de *Thérèse* et de *Martin et Léa* (3 février), le document que Jean-Pierre Limosin avait tourné en 1995 pour « Cinéma de notre temps ».

ARTE

0.40 Le Château  
 Réalisé par Michael Haneke en 1996, *Le Château*, téléfilm que le cinéaste autrichien tient pour secondaire, est pourtant d'une grande puissance et se montre soigneusement fidèle au roman, inachevé et publié à titre posthume, de Franz Kafka. Pessimisme métaphysique, errance, malentendus en cascade et non-sens exacerbé sur un théâtre bleu nocturne de neige et de blizzard. En v.o.

JEUDI 3 FÉVRIER

FILMS

15.50 Une femme dangereuse. Raoul Walsh (Etats-Unis, 1940, N., v.o., 100 min). Ciné Classics  
 16.05 Les Sept Femmes de Barberousse. Stanley Donen (Etats-Unis, 1954, v.o., 105 min). Cinétoile  
 16.20 The Crying Game. Neil Jordan (Grande-Bretagne, 1992, 110 min). Cinéstar 1  
 17.50 Bob le flambeur. Jean-Pierre Melville (France, 1955, N., 100 min). Cinétoile  
 18.45 L'Impasse. Brian DePalma (Etats-Unis, 1993, 145 min). Cinéfaz  
 19.30 Nous irons tous au paradis. Yves Robert (France, 1977, 110 min). Cinétoile  
 20.30 Fort Saganne. Alain Corneau (France, 1984, 175 min). Ciné Cinémas 2  
 20.55 Frantic. Roman Polanski (Etats-Unis, 1987, 120 min). France 3  
 21.00 Guerre et Paix. Serge Bondartchouk [1/4] (Urss, 1962, 120 min). Histoire  
 21.00 La vie est belle. Frank Capra (Etats-Unis, 1946, N., v.o., 130 min). Paris Première  
 21.00 Yentl. Barbra Streisand (Etats-Unis, 1983, 130 min). Cinéstar 2  
 21.10 Veuve mais pas trop. Jonathan Demme (Etats-Unis, 1988, 105 min). Cinéfaz  
 22.20 La Chartreuse de Parme. Christian-Jaque (France, 1947, N., 165 min). Ciné Classics



COLLECTION CHRISTOPHE L.

22.30 Guantanamera. Tomas Gutiérrez Alea et Juan Carlos Tabio. Avec Carlos Cruz, Mirtha Ibarra (Cuba, 1995, v.o., 100 min). Ciné Cinémas 3



COLLECTION CHRISTOPHE L.

22.55 La Fièvre dans le sang. Elia Kazan. Avec Natalie Wood, Warren Beatty (Etats-Unis, 1961, v.o., 120 min). Canal Jimmy  
 23.10 Solo. Jean-Pierre Mocky (France, 1969, 85 min). France 2  
 1.25 Martin et Léa. Alain Cavalier (France, 1979, 95 min). Arte

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

14.45 Arabesque.  
 15.40 Magnum.  
 16.40 Sunset Beach.  
 17.35 Melrose Place.  
 18.25 Exclusif.  
 19.05 Le Bigdil.  
 20.00 Journal, Météo.  
 20.50 Navarro. Suicide de fic.  
 22.35 Made in America. La Route de la vengeance. Téléfilm. Deran Sarafian O.  
 0.15 Histoires naturelles.

FRANCE 2

14.55 Le Renard.  
 15.55 Tiercé.  
 16.05 La Chance aux chansons.  
 16.50 Des chiffres et des lettres.  
 17.20 Un livre, des livres.  
 17.25 Cap des Pins.  
 17.55 Nash Bridges.  
 18.45 Friends.  
 19.15 Qui est qui ?  
 20.00 Journal, Rugby, Météo.  
 20.55 Envoyé spécial. L'enfer, c'est la bouffe. L'homme et la forêt. Post-scriptum : Les nuiteuses.  
 23.10 Solo. Film. Jean-Pierre Mocky O.  
 0.35 Journal, Météo.  
 1.00 Le Décalogue 3 et 4. Tu respecteras le jour du Seigneur. Film. Krzysztof Kieslowski.  
 1.55 Tu honoreras ton père et ta mère. Film. Krzysztof Kieslowski.

FRANCE 3

14.58 Questions au Gouvernement.  
 16.00 Côté jardins.  
 16.35 Les Minikeums.  
 17.40 Le Kadox.  
 18.13 Comment ça va aujourd'hui ?  
 18.20 Questions pour un champion.  
 18.48 Un livre, un jour.  
 18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.  
 20.05 Fa si la.  
 20.35 Tout le sport.  
 20.55 Frantic. Film. Roman Polanski.  
 22.55 Météo, Soir 3.  
 23.30 Prise directe.  
 0.40 Saga-Cités.

CANAL +

14.05 Meurtres en musique. Téléfilm. Douglas Jackson O.  
 15.40 Le Vrai Journal.  
 16.25 Le Journal du cinéma.  
 16.35 La Dame de Windsor. Film. John Madden O.  
 ► En clair jusqu'à 20.40  
 18.15 Flash infos.  
 18.20 Nulle part ailleurs.  
 20.30 Le Journal du cinéma.  
 20.40 Amour, vengeance et trahison. Film. Malcolm Mowbray O.  
 22.15 Jackie Brown. Film. Quentin Tarantino (v.o.) O.  
 0.45 Downtime. Film. Bharat Nalluri O.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

Les codes du CSA  
 O Tous publics  
 O Accord parental souhaitable  
 O Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans  
 O Public adulte  
 O Interdit aux moins de 16 ans  
 O Interdit aux moins de 18 ans

LA CINQUIÈME/ARTE

13.10 Passe-partout. Le cannabis en questions.  
 13.40 Le Journal de la santé.  
 14.00 Cités et merveilles. Saïgon.  
 14.30 La Cinquième rencontre...  
 16.00 Sport en jeu. Les pros à l'essai.  
 16.30 Alfred Hitchcock présente.  
 17.00 Silence, ça pousse !  
 17.10 Fête des bébés.  
 17.30 100 % question.  
 17.55 Côté Cinquième : Ça me regarde.  
 18.30 Le Raton laveur.  
 18.56 C'est quoi la France ?  
 19.00 Voyages, voyages. Le Brésil.  
 19.45 Arte info, Météo.  
 20.15 Ski, le système Maier.  
 20.40 Thema. Le cancer, vivre comme avant ? 20.45 Le principal, c'est de vivre. Téléfilm. Connie Walthers.  
 22.10 Sur...vivre. Face au cancer.  
 23.10 Isolator II.

M 6

13.35 Les Cris du cœur. Téléfilm. Michael Switzer.  
 15.15 Models Inc.  
 16.10 M comme musique.  
 17.35 Les Bédés de M6.  
 18.25 Sliders, les mondes parallèles.  
 19.15 Cosby Show.  
 19.45 Aujourd'hui, Christophe a testé...  
 19.54 Le Six Minutes, Météo.  
 20.05 Une nounou d'enfer.  
 20.38 Météo des neiges.  
 20.40 Décrochages info, Passé simple.  
 20.55 Franches de vie. Film. François Leterrier.  
 22.35 Le Bazaar de l'épouvante. Film. Fraser C. Heston.  
 0.35 Highlander.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Equinoxe. Angélique Ionatos.  
 21.30 Fiction 30. *Tout est dans le timing*, de David Ives.  
 22.10 Multipistes.  
 22.30 Surpris par la nuit.  
 0.05 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUES

20.00 Concert. Donné en direct, salle Pleyel, à Paris, par l'Orchestre de Paris, dir. Yan-Pascal Tortelier. Œuvres de Weber, Berlioz, Liszt.  
 22.30 Jazz, suivez le thème. So What.  
 23.00 Le Conservatoire.

RADIO CLASSIQUE

20.15 Les Soirées. *Scherzo en ut mineur*, de Brahms, Isaac Stern, violon ; Y. Bronfman, piano ; *Scherzo Capriccioso* op. 66, de Dvorák, par l'Orchestre philharmonique tchèque, dir. J. Belohlavek.  
 20.40 Les Grands Moments du Festival de Verbier 1999.  
 22.30 Les Soirées... (suite). Œuvres de Tchaïkovski, R. Schumann, Brahms.

Les cotes des films

On peut voir  
 A ne pas manquer  
 Chef-d'œuvre ou classique  
 Les symboles spéciaux de Canal +  
 DD Dernière diffusion  
 Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants

## Sites infernaux par Pierre Georges

AU FIN FOND de l'Amazonie, c'est-à-dire bien loin, très loin et même encore plus que cela, il y a une tribu indienne. Les Ashaninkas ne sont pas très nombreux, mais ils sont très modernes. Et qui dit moderne, dit ? Internet évidemment.

Donc, sur l'AFP, ce mercredi, une jolie dépêche en provenance de Brasília. La correspondante de l'agence raconte que le sorcier et chanteur de la tribu, Benke Pianko, 26 ans, est venu à la ville tenir conférence de presse au nom des 450 siens. D'où il ressort que les Ashaninkas, en leur réserve d'Apiwtxa, 87000 hectares de forêt équatoriale à 900 kilomètres de Rio Branco, capitale de l'Acre, sont parfaitement décidés à communiquer avec le reste du village planétaire. Et à faire, dira le pagé (sorcier) Benke, « connaître la culture Ashaninka dans les villes des Blancs ».

Les Ashaninkas du Brésil, – à ne pas confondre avec les Ashaninkas du Pérou, leurs cousins beaucoup plus nombreux, 50 000, et déjà équipés d'un site Internet – ont donc choisi de rompre avec quatre cents ans de solitude. Depuis toujours, ils vivent en forêt. Depuis toujours, ils y survivent en autosuffisance, limitant, encore aujourd'hui, les échanges avec les Blancs à l'achat de sel, d'huile et de munitions pour la chasse. Ils n'ont ni l'eau sur l'évier, ni le gaz à tous les étages, ni même l'électricité, dont ils ne veulent d'ailleurs absolument pas. Mais ce qu'ils veulent désormais, c'est communiquer.

D'où l'idée, la double idée. Enregistrer un CD de chants traditionnels et rituels en langue arwuk, la langue de la nation ashaninka et le vendre au profit des œuvres tribales. Et créer un site, en utilisant l'électricité four-

nie par des panneaux solaires.

Formidable histoire d'hier et de demain. La voix internaute des Indiens d'Amazonie. Les Ashaninkas du Brésil parlent aux Ashaninkas du Pérou ! Et à tous les autres, vous, moi, Ashaninkas de Gaule. Si tout se passe bien, et tout semble bien se passer puisque des mécènes et le ministre brésilien de la culture ont décidé de subventionner le projet, Benke Pianko et les siens procéderont, le 19 avril, « Jour de l'Indien » au Brésil, à l'inauguration de leur « homepage ». Et c'est ainsi que nous pourrions demain franchir un étrange portail dans l'hostile enfer vert. Quitte à apprendre d'urgence l'arwuk !

Une manière d'Ashaninka breton, Jo Le Guen, s'appête à prendre la mer. Fils et petit-fils de marin-pêcheur, l'homme s'est fait, comme d'autres, spécialité de pelleter les océans à la rame. Il réussit, en 1995 et 1997, deux traversées de l'Atlantique, dont l'une, notamment, en compagnie d'un prisonnier, compagnon de galère, lui valut les honneurs de la presse. Et il entreprend, cette fois, une petite promenade sur le Pacifique, 9000 kilomètres entre Wellington, Nouvelle-Zélande, et le Cap Horn, quatre mois d'aviron bon poids.

Jo Le Guen et Benke Pianko sont, comme qui dirait, cousins en modernité. Qu'a fait le Breton que n'avait fait l'Ashaninka ? Le rameur a tenu conférence de presse. Il a expliqué que, pour financer son bateau *Keep-it-blue* – laissez-la-bleue –, il vendra un CD de musique traditionnelle pour la défense des océans. Et où cela ? Évidemment sur son site Internet ([www.keepitblue.net](http://www.keepitblue.net)) alimenté chaque jour en nouvelles fraîches de l'enfer bleu du navigateur, par téléphone satellite à énergie solaire.

# La secrétaire d'Etat à la santé a présenté un plan global de lutte contre le cancer

Selon Dominique Gillot, l'accent sera mis sur l'information, la prévention et le dépistage

LES ÉTATS GÉNÉRAUX des malades du cancer l'avaient amplement souligné ; les rapports récents du Comité national du cancer, du Haut Comité de la santé publique, du Comité national du cancer et de diverses sociétés savantes en avaient souligné la nécessité : la lutte contre le cancer n'est pas encore suffisamment considérée, en France, comme une priorité de santé publique.

Présentant, mardi 1<sup>er</sup> février, le programme national de lutte contre le cancer mis au point avec la ministre de la Solidarité, Martine Aubry, la secrétaire d'Etat à la santé, Dominique Gillot a insisté sur l'effort sans précédent qui allait être fait par les pouvoirs publics en matière d'information et de prévention.

« Si on veut diminuer l'incidence des cancers, qui représentent aujourd'hui, en France, la première cause de mortalité prématurée et deuxième cause de décès, il faut informer la population, faire participer les personnes aux mesures de prévention, réduire l'inégalité devant les soins, explique au Monde M<sup>me</sup> Gillot. Ayant amené la population à prendre conscience des risques encourus et des moyens d'y remédier, il faut aussi lui offrir l'assurance qu'elle bénéficiera des meilleurs traitements, quel que soit son lieu de résidence ».

M<sup>me</sup> Gillot ajoute que le succès du dépistage est directement lié au nombre de personnes ciblées qui y participent : « En France, ce nombre est largement insuffisant. Seulement la moitié des femmes se rendent aux examens de dépistage du cancer du sein, pourtant déjà largement médiatisés. Il faut donc faire beaucoup plus d'information et la relayer par tous les réseaux de soignants, en particulier les médecins généralistes. »

Une fois la maladie décelée, le plan prévoit l'amélioration de la prise en charge avec une consultation initiale multidisciplinaire longue, telle qu'elle a été réclamée par les malades aux Etats généraux des malades du cancer organisés par la Ligue nationale contre le cancer en 1998. Le cancérologue ne sera ainsi plus seul à prendre les décisions thérapeutiques.

« Les cancers représentent aujourd'hui, en France, la première cause de mortalité prématurée »

Outre l'information à la population et au malade, le ministère a décidé des mesures destinées à l'information des médecins. Il a chargé l'Agence nationale d'accréditation et d'évaluation en santé (ANAES) d'effectuer une veille scientifique sur les problèmes de diagnostic et de traitement des cancers et de proposer des protocoles de prise en charge.

Les principales mesures annoncées par M<sup>me</sup> Gillot sont les suivantes :

● **Lutter contre le tabagisme.** Plus de tiers des Français de plus de 15 ans se déclarent fumeurs... et 60 000 meurent de cancers liés au tabac chaque année. Depuis 2 mois, l'ensemble des produits nicotiques

de substitution est en vente libre. Il est prévu d'ouvrir cette année 150 consultations hospitalières de sevrage tabagique, pour un coût de 27,5 millions de francs. L'objectif est de diminuer les cancers du poumon de 20 %.

● **Lutter contre l'abus d'alcool,** en cause dans 1 cancer sur 9, en particulier des voies aérodigestives. 27,5 millions de francs sont prévus pour renforcer le dispositif médico-social et 25,2 millions pour renforcer et créer des réseaux d'alcoologie intra-hospitaliers.

● **Prévenir les mélanomes,** ces cancers de la peau liés à l'exposition abusive aux rayons ultra-violet. Un soutien de 2 millions de francs aux programmes pilotes des régions est programmé.

● **Dépister les cancers du sein et du col de l'utérus.** Former des professionnels pour assurer un meilleur dépistage du cancer du sein et du col de l'utérus, deux actions qui devraient être étendues à l'ensemble de la France la première en 2001, la seconde en 2003. En outre, le dépistage organisé du cancer du sein est étendu aux femmes de 69 à 74 ans, couvrant ainsi les âges 50-74 ans.

● **Etudier les meilleurs méthodes de dépistage du cancer colorectal** avant de le proposer pour un dépistage systématique.

● **Favoriser l'accès aux techniques innovantes,** soit de détection des cancers comme la tomographie par émission de positon-Pet-scan-dont 5 installations sont décidées, soit de traitement comme la radiothérapie oncologique qu'on va rendre plus disponible partout en France grâce à l'achat de 100 appareils qui s'ajouteront aux 387 déjà en service.

● **Dépister les prédispositions génétiques au cancer.** Pour mettre en place ce dépistage il faut élaborer un code de bonnes pratiques de consultation et d'analyses biologiques et inclure ces dernières dans la nomenclature des actes de biologie médicale.

● **Renforcer l'accès au soutien psychologique.** A partir de 2001, 10 millions de francs par an seront consacrés au recrutement de psychologues pour qu'à terme, toutes les structures organisées en réseaux puissent répondre aux besoins de soutien psychologique des soignants, des patients et de leur entourage.

● **Prise en charge des suppléments nutritionnels oraux,** complément indispensable des traitements à certaines phases de la maladie. Ils ne l'étaient pas jusqu'à présent. 30 000 personnes par an seront concernées par cette mesure qui est la plus coûteuse des mesures nouvelles et à laquelle seront consacrés 200 millions de francs.

● **Poursuite de l'effort concernant la mise en place de soins palliatifs** grâce à un financement spécifique de 75 millions de francs.

Enfin, M<sup>me</sup> Gillot a annoncé la mise en place d'une coordination de l'ensemble des acteurs de la recherche sur le cancer -les instituts de recherche publics aidés par les fondations caritatives, Ligue Nationale contre le cancer et ARC -les CHU et les centres anticancéreux. Le ministère de la santé lancera dans les jours prochains le programme hospitalier de recherche clinique 2000 avec comme thèmes prioritaires la thérapie cellulaire et la thérapie génique.

Elisabeth Bursaux

## Le siège du PS bordelais sous l'œil d'une caméra espion

UNE AFFAIRE d'espionnage politique supposé agite la vie publique bordelaise. Le soupçon est, il est vrai, d'importance : une caméra aurait filmé en continu l'entrée du siège fédéral du Parti socialiste de la Gironde. « Nous étions bien visés », a déclaré au Monde le premier secrétaire fédéral du PS, Alain Anziani, mardi soir 1<sup>er</sup> février. « Cela n'est pas admissible », a-t-il ajouté, en précisant les circonstances qui ont conduit à découvrir le pot-aux-roses.

Dans le courant du mois de mai 1999, un « citoyen » est venu trouver un permanent de la fédération socialiste pour lui livrer son témoignage. De prime abord, l'histoire paraît assez emberlificotée. Au premier étage d'un immeuble faisant face au siège girondin du PS, rue du Jardin public à Bordeaux, une femme filmait avec assiduité les entrées et sorties du bâtiment. Le « citoyen » tenait l'information de sa propre épouse, qui en avait elle-même discuté avec la cinéaste-amateur. « C'est pour les RG », aurait alors répondu l'intéressée. Plutôt incroyables, en ces temps d'établissement de la gauche plurielle au ministère de l'intérieur, les responsables locaux du PS ne s'étaient alors « pas inquiétés outre-mesure », commente M. Anziani. Un écho policier, selon lequel il s'agissait en fait de surveiller un artisan installé dans une ruelle voisine, avait fini de les rassurer.

Tout a changé en décembre, quand des « policiers sympathisants » ont prévenu que le siège du parti était bel et bien concerné. François Hollande, premier secré-

taire du PS, a été alerté. Puis, par ricochet, le ministère de l'intérieur a reçu la charge de vérifier la portée du soupçon. Il faut dire que l'épisode a un précédent fâcheux : l'espionnage d'une réunion à huis clos du conseil national du PS par un policier des RG, en 1994 à la Cité des sciences et de l'industrie, porte de La Villette à Paris. Ce dérapage avait conduit les RG à abandonner leur mission de suivi des partis politiques. Un rapport sur cette affaire bordelaise a donc été demandé à la direction départementale des renseignements généraux. « Aucune instruction n'a été donnée pour ce type d'action », a commenté mercredi matin, sur la base de ce rapport, la hiérarchie à Paris.

Pour l'heure, l'enquête interne n'a révélé qu'« un filmage opéré en janvier 1998, dans le cadre normal de la mission de prévention des troubles à l'ordre public qui est confiée aux RG ». Il s'agissait à l'époque de surveiller le siège bordelais du PS, qui faisait l'objet d'une manifestation d'Agir contre le chômage présentant un risque d'occupation des locaux. Rien de plus, ajoute-t-on place Beauvau, sans exclure, « par prudence », un éventuel « coup tordu individuel ». L'affaire de la rue du Jardin-Public doit en tout cas être évoquée prochainement, lors d'une réunion *ad hoc*, entre le préfet de Gironde et son préfet délégué à la sécurité, le directeur départemental des RG et le premier secrétaire fédéral du PS.

Erich Inciyan

## Deux femmes nommées à la tête de deux institutions théâtrales

LA MINISTRE DE LA CULTURE et de la communication, Catherine Trautmann, a annoncé, mardi 1<sup>er</sup> février, la nomination de Catherine Anne au Théâtre de l'Est parisien (TEP), et celle de Gilberte Tsai au Centre dramatique national de Montreuil. Catherine Anne succédera le 1<sup>er</sup> janvier 2001 à Guy Rétoré. Née en 1960, ancienne élève du Conservatoire national supérieur d'art dramatique (de 1981 à 1984), Catherine Anne est l'auteur d'une vingtaine de pièces. Gilberte Tsai prendra, le 1<sup>er</sup> juillet, la direction du Centre dramatique national de Montreuil, qui deviendra un lieu de création tous publics. Née en 1949, Gilberte Tsai a fondé sa première compagnie en 1974. Depuis 1986, elle a travaillé sur des formes pluridisciplinaires, avec des musiciens, des chorégraphes et des peintres.

## André Lajoinie rappelle à l'ordre Maxime Gremetz

ANDRÉ LAJOINIE, député communiste de l'Allier, a rappelé à l'ordre Maxime Gremetz, mardi 1<sup>er</sup> février, après les propos qu'il a tenu, lundi, affirmant qu'il n'avait « aucun doute » sur le fait que le groupe communiste voterait le 22 février la proposition du député UDF Charles de Courson, destinée à légaliser la chasse de nuit au gibier d'eau. L'ancien président du groupe communiste à l'Assemblée nationale lui a rappelé qu'il « n'était pas habilité à parler sur la chasse au nom du groupe ».

### DÉPÊCHES

■ **CHASSE :** plusieurs centaines de chasseurs ont bravé, mardi 1<sup>er</sup> février, l'interdiction de chasser le gibier d'eau et les oiseaux migrateurs après le 31 janvier, prononcée par les tribunaux administratifs d'une vingtaine de départements. Dans la Somme, Jean Saint-Josse, président de Chasse, pêche, nature et traditions (CPNT), est venu apporter son soutien aux réfractaires.

■ **ÉDUCATION :** le taux des enseignants en grève mardi 1<sup>er</sup> février a varié d'une académie à l'autre. Dans les écoles, le taux global des grévistes est de 8 % (67 % dans l'académie de Bordeaux, 55 % à Montpellier, 15 % à Créteil et 6 % à Paris). Dans les collèges, le taux est globalement de 12 % (40 % à Montpellier et Aix-Marseille, 38 % à Paris et 29 % à Rouen). Dans les lycées professionnels il est de 11 % (37 % à Paris et 28 % à Montpellier). Dans les lycées généraux (12 % au total), on comptait 63 % de grévistes à Paris, 38 % à Aix-Marseille et 35 % à Montpellier.

Tirage du Monde daté mercredi 2 février 2000 : 485 457 exemplaires. 1-3

## Vivre à Clermont-Ferrand



Photographies  
Olivier Roller



En haut : vue de la vieille ville depuis la place Delille ; au loin, les tours de la cathédrale ajoutées par Viollet-le-Duc lors de la restauration faite au XIX<sup>e</sup> siècle. En dessous : un groupe de ska en répétition. A droite, en haut : la réunion mensuelle d'une association d'ouvriers ; en bas : une ancienne cité ouvrière Michelin

« Clermont travaille, mange et prie. Il tient sur peu d'espace du lieu de pèlerinage, du souk, de la ville historique, de la capitale touristique et du chef-lieu industriel. Etagé entre une cathédrale et une usine symboliques, il développe à mi-chemin des deux le labyrinthe d'or et de ténèbres de ses marchés gastronomiques et laborieux. Il sent la sueur, la gomme brute, l'encens et la charcuterie fine. » La formule est d'Alexandre Vialatte qui érigea un jour l'Auvergne en absolu. Elle semble toujours coller à une double réalité : l'inaltérable noirceur de la lave volcanique, matériau de construction local, et l'ombre imposante d'une certaine manufacture de pneumatiques.

Aujourd'hui encore, il est difficile d'échapper au cliché qui identifie si abruptement la métropole auvergnate à l'entreprise Michelin qu'elle abrite depuis plus de cent ans. Toutes les tentatives pour changer ce « look » réducteur se heurtent à un inconscient collectif. Edouard Michelin, le jeune et nouveau patron de la « grande maison » a lui-même compris que cette image persistante ne

pouvait que desservir ses ambitions. Pour lui, l'entreprise doit être considérée désormais comme « une industrie à Clermont et non pas comme l'industrie de Clermont ».

Après la suppression de 15 000 emplois durant ces quinze dernières années, Clermont n'est pas sinistrée, il s'en faut de beaucoup. Les emplois industriels perdus ont été retrouvés dans le tertiaire. La ville universitaire, la capitale régionale, foisonne de projets de toutes sortes. Mais elle fait comme si elle refusait de le croire, un peu comme si elle n'osait pas se le dire.

Jean-Pierre Rouger



Entre la statue du maréchal Desaix et celle de Vercingétorix signée Bartholdi, la place de Jaude entièrement rénovée est au cœur de la vie clermontoise. La façade Belle Epoque des Nouvelles Galeries voisine avec le centre commercial construit à la fin des années 70

# Une ville en quête d'une nouvelle identité

par Jean-Paul Besset

Est-ce l'image qu'on se fait de la capitale auvergnate ou celle qu'elle donne d'elle-même ? En ce début d'an 2000, alors que l'époque tourne de plus en plus vite, Clermont-Ferrand présente toujours les traits de l'immuable. Seule à la ronde au centre géographique de la France, poussée au fond d'une cuvette où aboutissent les plaines, la ville paraît dominée par la masse placide du puy de Dôme, encapuchonné de neige fraîche. Après commence l'autre monde, celui de la montagne hérissée de chaînes volcaniques – les Dômes, les Dores, le Cantal –, dont l'empreinte géologique unique en Europe donne au paysage des courbes exceptionnelles. Frontière entre deux univers – richesses et mouvement des plaines du Nord, espace et silence des montagnes du Sud – Clermont-Ferrand cultive le mystère. On croirait la ville suspendue dans le temps, émergée d'une dernière coulée de lave, avec ses pierres noires, ses maisons de basalte tissées serrées, ses ruelles sombres, ses flèches d'église et ses cheminées d'usine rivalisant vers le ciel, sa statuaire sévère sur des places nues.

La ville ne plaisante pas. De la géographie, elle n'a hérité ni l'élégance qu'un fleuve confère à une cité, ni l'humeur rêveuse qu'apporte un port. Elle ne possède qu'une montagne qui la domine – et encore n'est-ce qu'une « montagne à vache », pas un pic fulgurant – et une population laborieuse. Elle s'en tient donc à une forme retenue, à un goût industriel. Dans les beaux quartiers du cours Sablon, de l'avenue de Sufren ou de Chamalières comme dans les zones populaires des quartiers nord ou du plateau Saint-Jacques, toute fantaisie architecturale est bannie. A travers les vieilles rues du centre, on marche sur des médailles gravées dans le sol à la mémoire des gloires locales. Rien à voir avec Sunset Boulevard, ses paillettes et les mains de starlettes

imprimées dans l'asphalte d'Hollywood. Ici, les héros sont sérieux. Ils s'appellent Vercingétorix, l'énigmatique guérrillero gaulois qui résista à la modernité conquérante de Rome ; Urbain II, qui prêcha la foi et la première croisade ; Blaise Pascal, architecte de l'exigence morale. Un esprit facétieux pourrait y ajouter Fernand Raynaud, inépuisable observateur des petites gens et des petites vies, mais, du saltimbanque roi des années 60 il n'y a aucune trace. L'esprit du lieu invite à l'austérité. La cathédrale pointe deux flèches sur la colline centrale et les murs infinis des usines Michelin mailtent la ville. Travail et résignation, humilité et labeur.

**Frontière entre deux univers – richesses et mouvement des plaines du Nord, espace et silence des montagnes du Sud –, Clermont-Ferrand cultive le mystère**

L'immuable toujours. Clermont-Ferrand est la capitale des dynasties paisibles, celles qui œuvrent pour le bien de tous, mais qui ne se plient pas aux humeurs populaires, ne reconnaissant aucune autre autorité ou légitimité que la leur. Les deux maires précédents, Gabriel Montpied et Roger Quilliot, tous deux sénateurs, tous deux socialistes, tous deux indéracinables, ont chaque fois transmis l'héritage de la mairie en cours de mandat, après avoir paternellement géré la ville pendant près d'un quart de siècle chacun. Sans laisser de dettes. Même tradition chez la famille Michelin. Ni accrocs ni à-coups. Elle aussi a longuement géré son affaire en bon père de famille, se transmettant le pouvoir de génération en génération

– André, Edouard, François et Edouard, le jeune : le grand-oncle, l'arrière-grand-père, le père et le fils. Sa puissance était telle qu'elle possédait le vrai pouvoir, celui qui ne se partage pas et qui façonne les hommes, leurs modes de vie comme l'état de leurs esprits.

Qu'importe que les Michelin soient restés invisibles, ne disant mot, fuyant le théâtre des apparences ! Ils arrivaient à l'heure à leur bureau comme n'importe quel employé de leurs six manufactures sur la ville et s'occupaient de tout : la maternité, l'école, le stade, l'église, la coopérative, la maison, les vacances, le cimetière. Tout ce qu'il fallait pour qu'à l'usine le travail s'accomplisse sans coup férir. Jamais contestée, l'influence de Michelin sur Clermont-Ferrand fut gigantesque, sa prégnance totale, sa vigilance omniprésente. Avec les maires socialistes de la cité, la cohabitation de cette famille, raide de conservatisme et de catholicisme fervent, resta sereine – elle l'est semble-t-il toujours –, chacun faisant son boulot. Les dynasties ne se frictionnèrent d'aucun côté. Ainsi alla longtemps la vie à Clermont-Ferrand, entre paix sociale – Mai 68 passa quasiment inaperçu au sein des usines du groupe, qui ne compte que 4 % de syndiqués – et existence modeste – dans la capitale auvergnate, le salaire net moyen est inférieur de 14 % pour les cadres et de 8 % pour les ouvriers par rapport à la moyenne des autres métropoles régionales. Pour réussir son OPA sur la ville, la famille Michelin a su s'imprégner des traditions et de la mentalité d'une population clermontoise que ses origines montagnardes rend peu volubile, peu expansive, mais dure à la tâche. Edouard Michelin, l'héritier qui « n'a pas vocation à être un fils à papa », aime à dire son horreur « des milliardaires qui moisissent sur leur yacht ». Lui, le milliardaire numéro deux mondial du pneumatique, trouve cela « scandaleux et pitoyable ». L'esprit Michelin, à son tour, a imprégné les Clermontois de ses propres valeurs, toutes tournées vers l'humble accomplissement de la

tâche, mais jamais éloignées des intérêts de la Manufacture. Le tout a abouti à une ville sans histoire qui a vécu un siècle de mono-industrie, celle du pneu, et autant de décennies de culture dominante, autour de l'idée du devoir dont on baptisait généreusement les rues des cités ouvrières, rues de la Foi, du Courage, de la Vaillance, de la Volonté, de la Confiance. Ici, le temps n'a jamais été celui des aventures et des soubresauts. Une seule vérité, celle du travail, est restée gravée dans la lave par le bleu de chauffe des générations d'ouvriers-paysans, d'ouvriers portugais, d'ouvriers fils et petits-fils d'ouvriers. Tout s'est passé comme si, à Clermont-Ferrand, rien ne pouvait jamais arriver de pire ou de meilleur.

Jusqu'à ce qu'intervienne, en 1983, le premier plan social de la manufacture Michelin. On ne parlait pas encore de « plan de performance ». Premier coup dur suivi, comme à la chaîne, par sept autres plans de dégraissage – Edouard Michelin préfère parler de « dépolissage » – faisant passer, à Clermont-Ferrand, les effectifs du groupe de 30 000 salariés à moins de 15 000. Au grand jeu de la stratégie internationale du groupe, parti à la conquête du monde et confronté à ses aléas et à sa concurrence, à la roulette de l'évolution des technologies et de la rentabilité financière, la capitale auvergnate perdait sa mise. Comment la ville survivrait-elle à la division par deux des effectifs de sa principale entreprise, celle à qui elle avait tout donné et de qui elle tenait tout ? D'autant que le 8 septembre 1999, un neuvième plan social – baptisé « stratégie d'amélioration de la productivité » – est annoncé chez Michelin : 7 500 postes vont être à nouveau supprimés dans toutes les usines du groupe, soit 10 % de l'effectif international. Cette fois cependant, le discours sur la restructuration et les sacrifices nécessités par la crise ne passe pas, contrairement au début des années 90, quand l'entreprise semblait au fond du gouffre. Dans le même temps, la direction ne

vient-elle pas d'annoncer, avec un cynisme que beaucoup ne lui pardonnent pas, une progression de son résultat net de 17,3 % au premier semestre 1999 ? La Bourse, fidèle à sa légende, salue dès le lendemain l'opération par une hausse de 12,5 % de l'action Michelin.

Et c'est ainsi que Clermont-Ferrand, dont il n'était généralement question que pour la qualité de ses fromages et le caractère farouche de ses autochtones, se retrouve soudain précipitée au cœur des secousses de la mondialisation, confrontée pour la première fois à la question de sa survie. Elle devient même un symbole de la barbarie des temps. Meeting et manifestations se succèdent. L'Assemblée nationale, émue, vote un « amendement Michelin » présenté par la députée socialiste du lieu, Odile Saugues, que le Conseil constitutionnel a finalement

**Ici, les héros sont sérieux : Vercingétorix, l'énigmatique Gaulois ; Urbain II, qui prêcha la première croisade ; Blaise Pascal, architecte de l'exigence morale**

recalé. L'agglomération, qui n'est rien d'autre et n'a jamais été rien de plus que Bibendum-ville, doit de toute urgence se trouver une autre raison de vivre. Mais, privée de ses emplois Michelin et de toutes les couvertures sociales qui les accompagnaient, Clermont-Ferrand n'est-elle pas condamnée à perdre son âme et son énergie ? Surprise. Contrairement à ce qui semblait être écrit, la ville n'est pas

sinistrée. Rien à voir, par exemple, avec les misères béantes que présentent les anciens bastions de la sidérurgie, des mines ou des chantiers navals. Les chiffres du recensement 90-99 (le résultat du précédent avait été catastrophique avec une perte de 10 000 habitants) font apparaître que Clermont tient son rang : stabilisation de la population (137 140 habitants, +1 000), 21<sup>e</sup> ville de France, 19<sup>e</sup> aire urbaine avec 352 000 habitants sur 99 communes. Mieux : le nombre d'emplois, globalement, n'a pas diminué, tournant toujours autour de 100 000. « *Le choc a été absorbé* », commente Serge Godard, maire (PS) de la ville.

On peut y voir le résultat de la politique volontariste de la municipalité en matière de zones industrielles et l'effet mobilisateur des deux universités. Encore faut-il ajouter que la direction Michelin n'a pas procédé à des licenciements secs (185 seulement sur un total de 15 000 suppressions d'emplois) et a même puissamment contribué à la création d'entreprises. Clermont-Ferrand ne s'est donc pas retrouvée du jour au lendemain avec 15 000 Bibs au chômage. Du moins ceux-ci ne figurent-ils pas dans les statistiques de l'emploi, puisqu'ils sont en situation de préretraite, et leur pouvoir d'achat n'a pas disparu des circuits économiques. Le paradoxe n'en demeure pas moins de taille. Bibendum a maigri de moitié et Clermont n'a pas perdu un gramme. Le taux de chômage est même légèrement inférieur à celui de la moyenne nationale. « *Nous sommes dans une phase de développement* », insiste Serge Godard. Valéry Giscard d'Estaing, de sa présidence du conseil régional, confirme : « *Plusieurs créateurs de PMI sont sur nos listes d'attente.* » Même diagnostic à l'Insee, à la Datar ou à l'Agence d'urbanisme et de développement. « *Les grues sont revenues sur la ville* », constatent les syndicalistes. Clermont-Ferrand n'est donc pas morte. Elle donne même l'impression d'avoir trouvé une seconde vie. Le plus frappant du ■■■



Dans le quartier de Montferrand, l'usine Michelin de Clermont-Ferrand. C'est ici que 1 200 tonnes de gomme synthétique ont brûlé pendant près de deux jours.



A flanc des coteaux de Clermont, l'une des premières cités ouvrières construites par Michelin pour loger ses employés.

■ ■ ■ changement réside contrairement dans la normalisation urbanistique de la ville. Clermont-Ferrand commence à ressembler aux autres villes de sa taille, pour le meilleur et parfois pour le pire comme ces amoncellements abracadabrants de hangars commerciaux aux entrées de la ville. Tant pis pour la nostalgie : l'agglomération perd son caractère de vieille ville ouvrière, lourde et triste, besogneuse et introvertie, paisible et protectrice, au profit d'une architecture renouvelée – pas toujours très heureuse, comme le fond de Jaude ou la cité judiciaire –, de centres commerciaux, de complexes cinématographiques, d'opérations de réhabilitation, de quartiers piétonniers, d'un centre-ville plutôt chic ou de réverbères design. Elle offre de moins en moins ce visage fermé et quelque peu hostile qui lui collait à la peau. Symbole éclatant : Michelin a vendu ses anciennes cités – le manufacturier avait construit 12 000 logements autour de ses

usines pour accueillir ses ouvriers. A flanc de coteau ou dans la plaine, c'est devenu des ensembles de maisonnettes pimpantes et potagères que bien des banlieusards envient. L'autre marque la plus sensible du changement touche aux comportements et aux activités culturelles. Les Clermontois n'hésitent plus à briser le tabou de la nuit. On sort désormais le soir. Cafés, pubs et restaurants se sont multipliés et restent ouverts tard. La ville offre une bonne variété de spectacles vivants, avec une incontestable richesse théâtrale, en particulier depuis l'installation d'une scène nationale, la Comédie de Clermont. Il est loin le temps d'une jeunesse qui n'avait à se mettre sous la dent que les tournées des Jeunesses musicales de France (JMF), le mercredi soir, une séance d'art et d'essai, le dimanche après-midi, et les rares apparitions des compagnies de Saint-Etienne ou de Bourges pour calmer sa fringale de savoir et de découverte. L'époque des activités culturelles

confiées à des associations valeureuses comme Travail et culture ou Auvergne et loisirs est révolue. S'il est encore besoin de torde définitivement le cou au préjugé du désert culturel français, hors Paris, il suffit de venir dans une ville

bon observateur de la ville, Christian Moncelet, professeur de littérature, « on peut maintenant sortir tous les soirs avec profit ». Ce qui, pour un Auvergnat réputé pingre, est du meilleur effet. On n'en croit pas ses yeux mais le Musée des

faits de mieux dans le monde en matière de court-métrage, discipline souvent méprisée du septième art. L'aventure de cette bande d'étudiants férus de ciné à qui la ville doit cette exceptionnelle réussite, vaut leçon. En 1979, ils sont partis une poignée sans un sou vaillant et sans soutien, munis des seuls encouragements de Jacques Tati. Vingt ans après, avec treize salariés, ils sont parvenus à accueillir 1 700 festivaliers (professionnels et journalistes) et plus de 120 000 spectateurs. Ce qui les installe, en termes de fréquentation, au deuxième rang des festivals français de cinéma, après Cannes. Aujourd'hui, eux qui étaient habitués aux locaux exigus et bricolés, se sont vu construire un bâtiment – La Jetée –, au centre de la ville, qui va devenir un véritable pôle de cinéma avec centre de documentation, activités scolaires, rétrospectives, éditions, stages, supports vidéo, développement d'une Commission du film pour aider l'Auvergne à devenir un lieu de

tournage. Clermont-Ferrand a aussi ses success stories. Les plus optimistes théorisent la nouvelle situation à laquelle est confrontée la ville : sans le père protecteur Michelin – tout au moins sans sa prééminence écrasante, économique et culturelle, le nuage de fumée dégagé par l'incendie des réserves de gomme, les 20 et 21 janvier, rappelant que l'entreprise est toujours bien là –, la ville peut enfin voler de ses propres ailes, puiser dans ses ressources, libérer ses énergies, rejoindre son époque. La rupture du « pacte tacite », selon l'expression du géographe Pierre Mazataud, auteur de l'ouvrage *L'Archipel de Clermont* (Éditions du Miroir, 1998), qui unissait l'agglomération au fabricant de pneumatiques, permettrait de sortir d'un siècle d'aisance engourdie et de rapport de vassalité. Tout ce qui a concouru, selon Valéry Giscard d'Estaing, à « une sociologie spéciale, loin de Zola », celle que l'ancien président de la République préfère, ■ ■ ■

Les Clermontois n'hésitent plus à briser le tabou de la nuit. On sort désormais le soir. Cafés, pubs et restaurants se sont multipliés et restent ouverts tard. La ville offre une bonne variété de spectacles vivants...

aussi peu tape-à-l'œil que Clermont-Ferrand. On peut désormais y voir ou y entendre à peu près tout ce qui se produit ailleurs, même si on utilise encore des salles mal adaptées comme la Maison des sports, même si l'absence d'un grand lieu de création culturelle se fait sentir. Comme le dit un

beaux-arts, hier perclus d'académisme, présente aujourd'hui Braque, Gromaire, Clavé, Fautrier, Jansem, Léger ou Pignon. Le dynamisme culturel de la ville a trouvé son emblème : le Festival international du court-métrage. Pendant une semaine, tous les hivers, Clermont-Ferrand présente ce qui se

## PORTRAITS

ÉDOUARD MICHELIN, cogérant du numéro deux mondial du pneu

### Le patron s'appelle toujours Édouard

■ Fondé à Clermont-Ferrand par Edouard Michelin, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, l'actuel numéro deux mondial du pneumatique s'apprête à entrer dans le XXI<sup>e</sup> siècle avec un autre Édouard à sa tête. Arrière-petit-fils du fondateur, le nouveau patron du groupe perpétue ainsi, à trente-six ans, la tradition dynastique. Avec ses 81 milliards de francs de chiffre d'affaires et ses 127 000 salariés dans le monde, le groupe présente la singularité d'être toujours contrôlé par une société en commandite.

Comme son père, François, Edouard Michelin cultive la discrétion. Son domicile clermontois, dans une ruelle de la vieille ville, montre que l'ostentation n'est pas le genre de la maison. De son parcours, la biographie officielle de la manufacture ne dit pas grand-chose. Si ce n'est qu'il a été très rapide. Diplômé de Centrale-Paris, il intègre le groupe en 1985. Directeur de l'usine du Puy-en-Velay, il continue à faire son « apprentissage de patron » aux États-Unis, aux côtés de Carlos Ghosn, devenu patron de Nissan. Nommé cogérant en 1991, il rentre en France en 1993. La profonde réorganisation du groupe, début 1996,

porte indéniablement sa marque. La consécration vient en avril 1999. Même si François Michelin et René Zingraff restent cogérants du groupe, Édouard est désigné pour être « la voie officielle » et pour prendre « la responsabilité de patron de Michelin ».

La première grande décision dont il doit assumer la paternité le propulse, à son corps défendant, sur le devant de la scène. Les 7 500 suppressions de postes en Europe annoncées en septembre 1999 sont un véritable électrochoc. La ville se demande avec inquiétude si la litanie des plans sociaux finira un jour. Depuis le début des années 80, l'effectif des Bibs est passé de près de 30 000 à 14 000 aujourd'hui. D'où une interrogation locale : quelles sont les intentions de l'entreprise qui a fait l'essentiel du développement de la capitale auvergnate ?

Dans un entretien à *La Montagne*, Edouard Michelin a donné des éléments pour dépasser les clichés anciens : « Il faut arrêter de coupler les joies et les difficultés de Michelin au quotidien à tout ce qui se passe à Clermont. Michelin est une industrie à Clermont et non pas l'industrie de Clermont. »

ODILE SAUGUES, députée (PS) de la 1<sup>re</sup> circonscription du Puy-de-Dôme

### Pour que Michelin rentre dans le siècle

■ L'« amendement Michelin » à la deuxième loi sur les 35 heures hebdomadaires, qui devait imposer aux entreprises des négociations sur la réduction du temps de travail préalablement à la présentation d'un plan social, a donné une notoriété nationale à Odile Saugues. Cette disposition ayant été rejetée par le Conseil constitutionnel, la députée de la 1<sup>re</sup> circonscription du Puy-de-Dôme (sur laquelle sont implantés tous les sites clermontois de Michelin) n'entend pas baisser les bras : « Je travaille actuellement en ce sens sur une deuxième proposition de loi, avec le soutien de Martine Aubry. Je tiendrai bon... »

Chacun sait, à Clermont, qu'il en faut plus pour décourager celle qui fut dessinatrice technique dans la « grande maison » de 1962 à 1997 et qui militait alors dans les rangs de la CFDT. « Que l'on ne s'y méprenne pas, précise-t-elle aujourd'hui en permanence, je ne règle pas de comptes avec Michelin, je souhaite seulement qu'il rentre dans le siècle. »

Lorsqu'elle adhère au Parti socialiste, en 1978, c'est après avoir fait le constat que « voter ne suffit pas pour faire changer les choses ». « Chez Michelin, en ma qualité de dessinatrice, je me trouvais souvent

au contact des ateliers. Très vite, j'ai compris qu'il fallait faire évoluer la situation. Mon engagement date de cette expérience. » C'est au nom de cette expérience qu'elle a proposé son amendement au lendemain de l'annonce faite par le fabricant de pneumatiques de procéder à la suppression de 7 500 postes sur l'ensemble de ses sites européens.

Odile, comme la plupart l'appelle ici, dès son adhésion au Parti socialiste, est très vite remarquée par le maire de Clermont-Ferrand, Roger Quilliot, lequel lui demande, en 1983, de rejoindre son équipe municipale. Son action la fait désigner adjointe spéciale au quartier de Montferrand, au cœur duquel elle installe sa permanence parlementaire. Il est vrai qu'en 1982, elle a été élue conseillère générale du canton, siège qu'elle occupe toujours.

« On m'appelle Madame Montferrand », lance dans un franc éclat de rire celle qui s'est adjugé, en juin 1997, la 1<sup>re</sup> circonscription. « Je m'éclate en politique », confie-t-elle aussi à ses amis, avant d'ajouter plus sérieusement : « Quelles que soient mes fonctions électives, je suis toujours aussi proche de tous ceux que je représente. S'il n'en était pas ainsi, la politique, pour moi, n'aurait aucun sens. »



Autour de la cathédrale, l'une des rues du vieux Clermont. A parcourir sans oublier de jeter un œil par-delà les porches pour découvrir les arrières-cours.



Le Polydôme, nouveau centre des expositions et des congrès de la place du 1<sup>er</sup>-Mai, a été construit sur les terrains de l'ancienne coopérative Michelin.



Place Michel-de-l'Hospital, les travaux de la Jetée devraient être terminés cet été, l'association Sauve qui peut le court-métrage espérant y organiser son festival 2000.

■ ■ ■ « légèrement de centre droit, qui garde modération et sens pratique ». Il n'y avait guère d'autre horizon pour les fils de la ville que de « rentrer » chez Michelin, la chose était perçue le plus souvent comme la meilleure issue. A quoi bon « créer », « entreprendre », « risquer », « avoir de l'ambition » puisque la Manufacture veillait et suffisait à tout ? En échange du travail dans ses usines, Michelin assurait la sécurité de la ville, offrant à la population le confort d'un giron familial auquel son tempérament aspirait, relayant un esprit de solidarité dont les racines paysannes des Clermontois avaient besoin. Il ne se passait quasiment rien d'autre en dehors de ce rapport consensuel. Ni équipements, ni investissements, ni créations. D'où d'ailleurs un faible niveau d'endettement de la commune. Avec la fin de l'exclusivité Michelin, la ville se trouverait en quelque sorte libérée, comme après une époque coloniale, capable désormais de s'ouvrir à d'autres vents. Feu Roger

Quilliot, dont, avec le recul, la gestion apparaît bien frileuse, le confiait à ses proches : « On a plié les voiles pour les sortir un jour meilleur ». Son successeur, Serge Godard – Roger Quilliot lui préférait un autre candidat mais d'obscur manœuvres internes au Parti socialiste autour d'un premier adjoint à la réputation sulfureuse, Gilles-Jean Portejoie, en ont décidé autrement –, parle, lui, de « coup de fouet » : « les Clermontois sont des gens tenaces. Les sous-traitants de Michelin sont partis chercher des marchés, jusque en Arabie saoudite ». L'épisode des aventures du tramway clermontois renforce la thèse de l'immobilisme forcé. Engluée dans la circulation automobile, la ville souhaite moderniser son offre de transport public. En 1995, tout est prêt, les procédures sont arrêtées et le choix s'est fixé sur un tramway sur rail en site propre. Coup de téléphone de François Michelin, alors patron du groupe, à Roger Quilliot, en vacances au Sénégal. Pas de rail

dans la ville du pneu ! Si Clermont veut un tramway, ce sera un tramway sur pneu et sur pneus Michelin, comme les premières Michelines ! Roger Quilliot casse la première opération d'appel d'offres et oriente les études sur un tramway sur pneu. Le quotidien régional, *La Montagne*, commente : « Il a suffi que la manufacture

pneus Michelin évidemment, selon une nouvelle technique mise au point par le manufacturier qui souhaite en faire à Clermont une vitrine expérimentale pour des marchés futurs. Quant au vrai tramway, sur pneu ou sur rail, le maire actuel promet d'ouvrir la concertation à son sujet..., bientôt. En tout cas, les signes indiquant

gation au service du collectif. Son équipe, l'ASM-Association sportive Montferrand – ex-Association sportive Michelin –, n'est-elle pas en position de rivaliser avec les meilleures formations du Sud-Ouest ? Les Clermontois y trouvent fierté et ambition, eux qui ne rêvaient auparavant que de suprématie régionale, contre Vichy, Brive ou Aurillac. L'entre-ville, reliant le vieux Monferrand et les quartiers populaires du nord à la ville historique au sud, traditionnelle zone de passage vouée aux usines, s'urbanise. A destination du tourisme d'affaires, on vient d'y ouvrir – sur les terrains de l'ancienne coopérative Michelin, encore un symbole – Polydôme –, un ensemble de 8 000 mètres carrés d'exposition avec une salle de congrès de 650 places. On va y ajouter une salle de musique, puis refaire l'immense place vide du 1<sup>er</sup>-Mai et, double mouvement qui ne trompe pas, l'évêché va s'y installer et le 92<sup>e</sup> régiment d'infanterie libérer la caserne.

Le tissu des PME spécialisées dans les services aux personnes et aux entreprises se renforce dans les zones industrielles comme à La Pardieu. On assiste même au développement d'un pôle de biotechnologies végétales de référence autour de l'INRA, de Limagrain et de l'Association pour le développement industriel de la viande (ADIV) qui, comme l'affirme Marc Gastambide, commissaire à la Datar, est « désormais visible des Etats-Unis ». La matière grise, la recherche et le tertiaire supérieur se coagulent autour de l'université et des grandes écoles. Michelin lui-même change de look : il présente des hévéas sous une serre en façade de son usine des Carmes et, au pied de la cathédrale, ouvre une boutique bleue et jaune, aux couleurs de l'ASM, dans laquelle se vendent des produits dérivés. Comme chez Coca-Cola. Serge Godard parle de « grande mutation » et présente un programme en forme de mouvement qui pourrait bien être celui ■ ■ ■

## Avec la fin de l'exclusivité Michelin, la ville se trouverait en quelque sorte libérée, comme après une époque coloniale, capable désormais de s'ouvrir à d'autres vents

tousse pour que le tramway s'arrête ». Après plusieurs années de tergiversations, on en est toujours là. Un autobus amélioré, Léo, guidé sur bandes magnétiques, va prochainement circuler en site propre entre la gare SNCF et Royat. Il roulera sur pneu. Sur

que la ville est sortie du cocon sécuritaire dans lequel Michelin et les notables l'avait anesthésiée se multiplient. Même le vieux stade Marcel-Michelin a pris un tour moderne. La ville aime plus que jamais ce temple du rugby où se célèbre l'esprit de devoir et d'abné-

## PORTRAITS

LOUIS GISCARD D'ESTAING, délégué départemental de l'UDF

### Un fief politique en héritage

■ Cela se présentait comme une véritable martingale politique : un nom prestigieux, une commune acquise à son camp et un maire sortant qui souhaitait lui passer le relais. En dépit de tous ces atouts, Louis Giscard d'Estaing a échoué, en 1995, dans sa tentative de prendre la mairie de Royat, une commune limitrophe de Chamalières. Battu par un candidat « divers droite », le fils cadet de l'ancien président de la République a raté son entrée dans la vie politique départementale.

Après quatre années de discrétion, occupé à Paris par sa maison d'édition-il publie la revue *Courses et élevage* -, Louis Giscard d'Estaing, quarante et un ans, a refait, à la fin 1999, sa réapparition sur le devant de la scène. Il a été nommé au poste de délégué départemental de l'UDF. « Le poste était vacant et j'avais le bon profil puisque je n'étais pas directement impliqué dans les anciennes composantes », explique-t-il. Sa première tâche sera la préparation des élections municipales

et cantonales de 2001. « Il faut nous mettre en ordre de bataille, déterminer les candidatures et préparer les programmes. »

Son regard se tourne toutefois déjà vers les législatives de 2002, et plus particulièrement vers la circonscription de Clermont-Montagne. Une circonscription qui est en fait un véritable fief familial. Son père y a été élu député pour la première fois en 1956. Avant lui, son grand-père et son arrière-grand-père contrôlaient déjà l'ouest du Puy-de-Dôme. Lors des élections de 1997, l'ancien président de la République avait annoncé que ce serait sa dernière campagne. La question de la succession n'a pas encore été ouverte publiquement mais dans les rangs de la droite départementale on murmure que l'actuel député, qui est également président du conseil régional d'Auvergne, aimerait que la circonscription « reste dans la famille ». « Nous choisissons, le moment venu, le meilleur candidat », explique son fils. « Je n'exclus pas d'être celui-là. »

SERGE GODARD, maire (PS) de Clermont-Ferrand

### Un géophysicien aux commandes de la capitale du pneu

■ Dans la course pour la succession de Roger Quilliot à la mairie de Clermont-Ferrand, Serge Godard faisait figure d'outsider. Les concours de circonstances et les jeux tactiques des courants du Parti socialiste l'ont finalement propulsé, en juillet 1997, au poste de premier magistrat de la capitale auvergnate après la démission de l'ancien ministre du logement de François Mitterrand.

A dire vrai, Serge Godard pensait à l'écharpe de maire depuis longtemps. Géophysicien de profession, il était entré au conseil municipal de Clermont-Ferrand en 1971. Adjoint à partir de 1974, année de son adhésion au PS, il était devenu premier adjoint en 1995. Mais dans l'esprit de Roger Quilliot, il s'agissait d'un bâton de maréchal plus que d'un tremplin politique. Les circonstances en ont décidé autrement, et, malgré des remous dans la majorité municipale, Serge Godard fait aujourd'hui figure, à soixante-trois ans, de « patron » politique de l'agglomération clermontoise.

En à peine plus d'un an, il a pris le contrôle

des leviers essentiels de la métropole clermontoise. Successeur de Roger Quilliot au Sénat après le suicide de celui-ci en 1998, il est également président du syndicat mixte des transports en commun de l'agglomération clermontoise et président de la toute nouvelle communauté d'agglomération. La création de cette dernière est d'ailleurs incontestablement à mettre à son crédit. En moins de six mois, il a réussi à vaincre les réticences d'un certain nombre d'élus et à avancer à marche forcée dans le renforcement de l'intercommunalité. Fermement assis dans son fauteuil, Serge Godard a coupé l'herbe sous le pied de ses rivaux au sein du PS. Il a annoncé, depuis déjà deux ans, qu'il serait, en 2001, candidat à sa propre succession. Parmi les points forts de son programme, il ne manquera sûrement pas de mettre en avant le projet de créer une ligne de tramway léger sur pneus et la refonte de la place de Jaude. Et pour que son assise ne souffre pas, il a aussi annoncé qu'il était de nouveau partant pour le Sénat, si la loi le lui permet.

DANIELLE AUROI, députée européenne des Verts

### Une militante inconditionnelle de la gauche plurielle

■ « Soyons clairs : je me suis bien amusée à secouer Giscard ! » Gauche plurielle oblige, Danielle Auroi, cinquante-trois ans, s'est retrouvée promise candidate commune des Verts et du Parti socialiste aux législatives de juin 1997. Et pas dans n'importe quelle circonscription : celle de Valéry Giscard d'Estaing. Une circonscription réputée imprenable par la gauche mais dans laquelle la candidate a réussi un petit exploit. D'abord, elle a contraint l'ancien président de la République à affronter un second tour – c'était une première pour lui – et, surtout, elle a réalisé un score dépassant les 46 %.

Le résultat lui a valu des galons supplémentaires. Ajoutés à ceux d'adjointe au maire de Clermont-Ferrand, ils lui ont permis de s'imposer à la sixième place de la liste des Verts aux élections européennes de 1999 et d'être élue à Strasbourg. « C'est passionnant mais c'est dur, explique-t-elle. J'essaie de garder un pied dans la réalité de terrain. »

La réalité du terrain, c'est déjà la préparation des prochaines élections municipales. Pour celles

de 1995, elle conduisait une liste Verts-LCR. Son résultat du premier tour lui avait permis de fusionner sa liste avec celle du socialiste Roger Quilliot.

La bataille gagnée, de justesse, contre Valéry Giscard d'Estaing, elle avait obtenu un poste d'adjointe. « L'union reste un combat, mais au niveau des résultats, on peut dire que la gauche plurielle fonctionne bien à Clermont-Ferrand, estime-t-elle. L'image de la ville à bougé. Nous ne sommes plus la ville ouvrière à la botte de Michelin. Je le vois y compris à Bruxelles. Malgré Michelin, nous nous en sortons pas mal en matière de chômage. »

Bien que le débat ne soit pas clos chez les écologistes de Dominique Voynet, Danielle Auroi affiche déjà sa préférence pour la consultation programmée en 2001 : les municipales. « Même si je suis favorable à une certaine autonomie des Verts au niveau national, en particulier à Paris, je suis en revanche favorable à une liste commune, dès le premier tour, à Clermont-Ferrand. Ici, la gauche plurielle a une étape d'avance. »

## PORTRAIT

**ALAIN DALAN, président du Clermont Foot Auvergne**

## « Ma grande victoire est d'avoir réussi à convaincre »

■ Lorsqu'il est appelé à prendre les rênes, en 1993, du Clermont Foot – devenu depuis 1997 Clermont Foot Auvergne en raison de l'implication de la région –, Alain Dalan, sous forme de boutade, annonce que son objectif est de faire de ce club, avant la fin du millénaire, l'un des dix premiers en deuxième division. Aujourd'hui, il n'en démord pas : « Nous sommes dans les temps. Accéder dès cette saison à la deuxième division est peut-être difficile, mais possible... »

Cet optimisme n'est pas démesuré lorsque l'on connaît la pugnacité de cet homme de quarante-huit ans qui se plaît à dire qu'il « baigne dans le football depuis l'âge de dix ans ». L'ancien gardien de but du Stade clermontois, sous les couleurs duquel il a joué jusqu'en 1981, avant de s'investir dans des postes de direction, n'est pas de ceux qui parlent à la légère. A preuve : le club qu'il dirige évolue en national depuis août 1999 après quatre ans d'effort. « Cette accession est à classer au même rang que notre victoire obtenue en mars 1997 en huitièmes de finale de la Coupe de France sur le PSG et dont les joueurs, les entraîneurs et les dirigeants gardent un souvenir fabuleux. » Il est

vrai qu'alors tout Clermont avait célébré cet exploit dans une nuit d'allégresse dont chacun, ici, a gardé le souvenir. « Le football est l'un de ces sports à même d'engendrer de telles fêtes, aussi belles et aussi spontanées », relève Alain Dalan.

Pourtant, cette ascension du club, pour spectaculaire qu'elle soit, ne s'est pas faite de manière aussi aisée. « Lorsque j'en ai pris la présidence, nous officions en honneur, et le football à Clermont-Ferrand avait tendance à faire peur, cela, si on exclut la section de rugby de l'Association sportive montferrandaise, du fait qu'il n'y avait jamais eu de club authentique à Clermont. Ma grande victoire est d'avoir réussi à convaincre... »

Sur le même ton, Alain Dalan, qui entend bien faire du Clermont Foot Auvergne un club professionnel, déclare aujourd'hui que cela est possible. « Tout simplement, explique-t-il, parce que c'est rentré dans la mentalité des gens, tant au niveau de nos partenaires que du public. Clermont-Ferrand et son agglomération représentent une zone attractive, avec un public potentiel, qui nous permettra de réussir. »

■ ■ ■ qu'il opposera aux ambitions électorales de Brice Hortefeux (RPR), chef de file de l'opposition municipale : le cœur de ville, la place de Jaude, transformée en zone piétonnière, une grande halle d'athlétisme sur le plateau des Cézéaux, la reconstruction du stade nautique Pierre de Coubertin, des parkings, des gymnases, un pôle intermodal à la gare, des voies de contournement, des maisons de quartier et... un tramway. Sur rail ou sur pneu. Il est même question d'un grand projet d'illumination de la ville, la nuit, le « plan lumière ». Clin d'œil au destin, la vieille architecture industrielle Michelin, comme le carrefour des pistes, y serait mise en valeur.

Au nom de la région Auvergne, Valéry Giscard d'Estaing lui emboîte le pas, à moins que ce soit l'inverse car, entre le conseil régional et la mairie, malgré des relations décristées, c'est toujours la compétition. En trois actes bien rythmés : 2001, ouverture de Vulcania, le « parc de loisirs sur la terre et le volcanisme »,

2002, inauguration du Zénith, qui accueillera les grands concerts, 2003, démarrage de la grande halle d'Auvergne qui recevra salons et foires-expositions, trois opérations d'envergure dans la périphérie de la ville.

## Volcans, forêts, lacs : la ville bénéficie d'un environnement naturel hors du commun

Au cœur de la chaîne des Dômes, Vulcania est l'œuvre à laquelle le président Giscard d'Estaing veut attacher son nom, convaincu qu'il est que cette initiative est « un signe de modernité », « une image forte » pour la région, à l'instar du Futuroscope de Poitiers, et qu'avec son « message scientifique délivré sous

une forme ludique », Vulcania va devenir l'épicentre d'un tourisme de masse – huit cent mille visiteurs espérés – qui irriguera la ville.

C'est le projet le plus contesté. Par les écologistes, qui le trouvent, selon leur députée européenne et conseillère municipale, Danièle Auroi, « mal placé dans le site protégé des volcans », craignant une dérive « à la Disneyland ». Par nombre d'observateurs aussi, qui s'inquiètent de l'augmentation des coûts et de leur répercussion sur les impôts locaux – le coût est déjà passé de 300 millions à 700 millions de francs. Bon prince, Serge Godard soutient le projet : « Maintenant que Vulcania est là, pas un bouton de guêtre ne doit manquer derrière lui. C'est une bonne vitrine. »

Les volcans, l'herbe, les forêts, les lacs, l'espace : Clermont-Ferrand dispose d'un environnement naturel hors du commun. Seule Grenoble en France peut rivaliser avec un tel écrin. Un quart d'heure après avoir quitté le centre-ville, on peut se retrouver au milieu d'une somptueuse ■ ■ ■



Les « Grands Escaliers » de la rue André-Moignier, une des artères les plus importantes de Clermont-Ferrand.

## PORTRAITS

**JOSETTE ROUDAYRE, membre du Comité amiante (Caper)**

## Le jour où notre lutte a changé de direction

■ Ancienne d'Amisol, une usine de Clermont-Ferrand où 271 femmes travaillaient l'amiante depuis des années jusqu'à sa fermeture en 1974, Josette Roudayre, alors permanente à l'union départementale des syndicats CGT, se souvient des premiers jours d'occupation de l'entreprise. « Nous luttions pour l'emploi, et nous ne savions rien des méfaits de l'amiante... »

Dans cette usine de la rue Pré-la-Reine, aux installations vétustes, les salariées étaient au contact permanent de la dangereuse substance, sans précaution aucune. « On la traitait en vrac », se rappelle celle qui reçut un jour « les gars de la faculté de Jus-sieu », dont le professeur Henri Pézerat. « Après pré-lèvement, ils nous ont alerté du danger, et c'est alors que notre lutte a changé de direction. »

C'est ainsi que Josette et ses camarades menèrent campagne pour obtenir après 1976 une première législation en faveur des travailleurs de l'amiante. Elle n'en resta pas là pour autant, et fut à l'initiative,

en 1995, de la création du Comité amiante Prévenir et Réparer (Caper).

Les dangers de l'amiante étaient désormais révélés, mais devenue bibliothécaire, Josette Roudayre n'a pas considéré pour autant son combat achevé : « Les victimes devaient être reconnues comme telles. Nous avons demandé un suivi médical de toutes celles et de tous ceux qui avaient travaillé à Amisol... » Elles obtinrent gain de cause, et, depuis 1996, près de cent cinquante personnes ont eu la possibilité de satisfaire à des examens complets. Cinquante cas d'affections ont été ainsi décelés.

En baissant la voix, Josette Roudayre rappelle que, depuis, plusieurs de ses amies sont décédées. « Pour cette raison, en leur nom et en leur mémoire, nous ne baisserons pas la garde. Car notre lutte a fait émerger le problème relatif aux indemnités. La législation sur les maladies professionnelles date d'une centaine d'années, et il faudra bien la revoir... Il y va de l'intérêt de tous les salariés. »

**ALAIN LAFFONT, médecin dans un quartier populaire**

## « On arrive toujours à se débrouiller »

■ C'est un grand gaillard à la barbe fournie, qui ne fait pas grand cas de sa vêtue. Les jeunes l'appellent le « docteur aux baskets », dans le quartier des Vergnes, un vaste ensemble au nord de la périphérie de Clermont-Ferrand où le béton ne parvient pas à dissimuler totalement une certaine misère. Le cabinet médical où officie Alain Laffont avec une consœur, le docteur Anne-Marie Harrand, est connu de tous les habitants, parmi lesquels il y a 60 % d'immigrés. Aujourd'hui âgé de cinquante-deux ans, il s'y est installé en 1978, après deux années de médecine du travail. « C'est en 1984, après avoir cessé mes activités durant deux ans à la suite d'un accident en Pologne, au retour d'une mission humanitaire, que j'ai pris conscience de la montée du chômage. C'est aussi à cette époque que j'ai pu vérifier qu'il existe véritablement une inégalité en matière de santé. Il suffit de rentrer dans notre salle d'attente pour le constater. »

A la fin du mois, ils sont moins nombreux à venir en visite. Récemment, des parents lui ont amené un gamin qui traînait une angine depuis plusieurs jours. Dialogue.

« Mais Bon Dieu, pourquoi n'êtes-vous pas venus plus tôt ? »

– Docteur, c'était la fin du mois... Et l'argent manquait.

– Vous savez bien que l'on arrive toujours à se débrouiller. »

Pour les médicaments, le docteur Laffont joue sur les échantillons. Quant à ceux qui n'ont pas d'argent, ils payent lorsqu'ils le peuvent. Même s'il lui arrive parfois de jouer les juges de paix, il se « sent bien dans ce quartier ». Il estime « gratifiant » d'y travailler, mais refuse de se voir coller une « quelconque appellation, du genre "médecin des pauvres" ».

Alain Laffont est ce qu'on appelle un homme engagé. Il siège au conseil municipal de Clermont-Ferrand, où il a été élu en 1995 sous l'étiquette de la Ligue communiste révolutionnaire (LCR, trotskiste) sur la liste que conduisait Roger Quilliot. Aux cantonales de 1988, il avait distancé le candidat du Parti communiste (PC). Il avait même atteint 20 % dans son propre bureau de vote. « Dans mon cabinet, précise-t-il, on ne parle jamais politique... On n'en a pas le temps. »

## PORTRAIT

**JEAN-PIERRE JOURDAIN,**  
directeur de la Comédie  
de Clermont-Ferrand

## La fleur est venue...

■ « Le théâtre est une université dans la ville. » Cette formule d'Antoine Vitez, pour lequel il a travaillé au Théâtre national de Chaillot de 1982 à 1988, Jean-Pierre Jourdain l'a faite sienne lorsqu'en janvier 1996 il a pris la direction de la Comédie de Clermont-Ferrand, nouvelle scène nationale. Il se plaît à dire que le théâtre est « un lieu de la connaissance humaine, un endroit libre, total, fou, où les gens viennent pour s'accomplir ». En moins de trois ans, il est parvenu à authentifier cette scène nationale qu'il dirige. Désormais, la saison compte près d'une quarantaine de spectacles, 3 800 abonnés, dont un millier assistent à plus de dix représentations dans l'année.

Mais, pour celui qui a dirigé le centre dramatique national de la Comédie de Reims, la seule représentation programmée n'est pas tout le théâtre. « Il y a ce qui est en amont... Il y a surtout cette pensée qui agite les artistes; on n'est pas spectateur sans être complice de cette activité... »

On comprend mieux alors le fait que Jean-Pierre Jourdain ait embauché deux acteurs permanents à même d'encadrer des activités d'éveil

auprès des scolaires, d'engager le dialogue avec le public, bref de gérer cette complicité tant souhaitée.

Si d'aventure vous rendez visite à la Comédie de Clermont-Ferrand et que l'on vous offre le programme de la saison, ne soyez pas surpris de la fleur qui en orne la page de garde. « C'est le signe graphique de la comédie par excellence », explique Jean-Pierre Jourdain. Pour le directeur de la Comédie de Clermont, la source du théâtre se trouve au Japon, avec le théâtre no, « mystère absolu de la poésie ». Là-bas, lorsqu'un acteur a bien joué, on dit que « la fleur est venue », et Jean-Pierre Jourdain ajoute : « Pour qu'elle apparaisse, il faut que les spectateurs le souhaitent. »

A Clermont-Ferrand, la fleur est venue, mais, si l'esprit existe, manque cruellement l'édifice, un lieu où la scène nationale puisse exister dans toute son authenticité. Jean-Pierre Jourdain l'a fait savoir. Son exigence est modeste au regard de l'œuvre accomplie, puisqu'il revendique tout simplement que le théâtre municipal lui soit affecté.



Réunion mensuelle d'une association de retraités dans l'une des cités ouvrières.

■ ■ ■ beauté silencieuse. A l'époque de la crise urbaine, proposer l'accès au capital naturel (14 000 ha sont classés dès les portes de la ville) constitue un formidable atout. « Avec un tel cadre de vie que les autres n'ont pas, Clermont possède l'endroit rêvé pour offrir aux individus la perspective de développer un projet de vie », estime Marc Gastambide.

Reste encore une bonne nouvelle : « L'enclavement est désormais un mot à rayer du vocabulaire auvergnat », affirme, tout de go, Valéry Giscard d'Estaing. L'époque cul-de-sac est, en effet, révolue. Clermont-Ferrand est devenue, non sans mal, pratique d'accès. Trois autoroutes s'y croisent (celles venant de Paris et de Lyon et celle partant sur Béziers), bientôt une quatrième – l'autoroute des présidents, qui, de Clermont à Bordeaux, traversera à la fois les « terres » de Jacques Chirac et celles de Valéry Giscard d'Estaing. Par le train, Paris n'est qu'à trois heures et

quart (on parle de gagner encore vingt minutes en supprimant, mais à quel prix ?, la plupart des cent vingt passages à niveau ou en faisant arriver la ligne à la gare d'Austerlitz plutôt qu'à la gare de Lyon). Mais l'agglomération lyonnaise demeure à près de trois heures de rail.

Quant à l'aéroport d'Aulnat, hier modeste aéroclub de loisirs et base militaire pour l'entraînement des pilotes en Fouga Magister, le voici élu plaque tournante du trafic aérien intérieur par Regional Airlines, qui y a installé son « hub ». Trente-quatre villes françaises sont désormais reliées entre elles, et le passage obligé s'appelle Clermont-Ferrand. Considérée comme son plus redoutable handicap hier encore, la situation géographique de la capitale auvergnate est peut-être devenue son principal atout. Les entreprises peuvent s'y trouver stratégiquement bien placées. Sur la carte de France, n'est-ce pas la seule agglomération d'importance entre Lyon

et Bordeaux et entre Paris et Montpellier ? Malgré tout, l'image de la ville reste encore largement « sinistrée », comme le constate Christian Moncelet. Les clichés ont la vie dure. L'animateur de

encore la ringardise. Malgré les 33 000 étudiants, les performances des laboratoires de recherche, l'excellence du biopôle, le trafic autoroutier, les norias d'avions, les cafés-théâtres ou le prestige du

et ne devrait pas résister longtemps au sens du mouvement. La mutation, économique, sociale et surtout culturelle, de Clermont-Ferrand est engagée. Personne ne le conteste. Mais pour aller jusqu'où ? Le regard de deux syndicalistes, qui ne se contentent pas des statistiques, diverge. L'un, Alain Martinet, était responsable CFDT chez Michelin avant d'être élu au conseil municipal. L'autre, René Defromt, dirige l'union régionale CFDT. Le premier estime le tournant « bien négocié », le second le considère « fragile et incertain ». Cette nuance d'appréciation entre deux vieux complices qui partagent la même sensibilité et usent des mêmes lunettes pour observer la réalité est révélatrice de l'état réel de la ville. Mutation, oui, mais sur le fil du rasoir ; transition, certes, mais contradictoire. La ville pourrait ne pas trouver que des avantages à se découvrir orpheline de son ancien paradigme. Les chiffres, bien que positifs, peuvent s'avérer trompeurs.

Le taux de chômage, par exemple : il n'a pas explosé, mais c'est aussi parce que les jeunes quittent la ville. Clermont-Ferrand est la capitale d'un espace à la démographie déprimée – la région Auvergne a perdu 12 000 habitants entre 1990 et 1999, et le grand Massif Central, 30 000. L'indicateur n'est pas rassurant. « C'est la seule grande ville d'un espace qui se vide », constate-t-on à l'Insee. La région, dont l'agglomération clermontoise constitue maintenant la principale richesse, est dangereusement vieillissante. « La ville n'aspire plus rien dans sa zone de référence », observe encore l'Institut de la statistique. La stagnation du solde naturel de l'agglomération – un petit +0,3 % en dix ans – n'est pas corrigée, comme dans les autres métropoles, par la progression du solde migratoire – +0,06 % seulement. Autrement dit, il n'y a plus guère de jeunes et les migrants ne compensent pas cette faiblesse structurelle. Les étudiants constituent une présence ■ ■ ■

Considérée comme son plus redoutable handicap hier encore, la situation géographique de la capitale auvergnate est peut-être devenue son principal atout. Les entreprises peuvent s'y trouver stratégiquement bien placées

télévision Christophe Dechavanne ne proposait-il pas récemment aux grognons de l'an 2000 d'« aller à Clermont-Ferrand s'ils voulaient s'emmerder pendant le réveillon » ? L'industrie, l'esprit Michelin, la ville noire, la mentalité renfermée des Clermontois... La ville fleurit

Festival du court-métrage, la mauvaise réputation dresse encore un barrage invisible entre la capitale auvergnate et l'air du temps. « Cela nous colle à la peau », regrette Serge Godard. Le déficit d'image apparaît néanmoins d'ordre largement psychologique



Un dimanche matin, près de l'usine Michelin des Carmes, premier emplacement de la fabrique de pneus, qui abrite aujourd'hui le siège social de l'entreprise.

## PORTRAITS

**JEAN ROME,**  
libraire

## Boutiquier par passion naturelle de la lecture

■ Au cœur du vieux Clermont, à l'ombre des tours de l'église cathédrale existe une « boutique » comme se plaît à l'appeler son propriétaire. Surprenante d'exiguïté, elle abrite un stock imposant de livres disposés en rangées chaotiques sur des étagères d'une autre époque, ou empilés vaille que vaille à même une table qui prend toute la place.

Le « boutiquier », Jean Rome, soixante ans, est l'un de ces libraires qui résistent contre vents et marées aux assauts des grandes surfaces, qu'elles soient spécialisées ou non. « Un peu par passion naturelle de la lecture... », dit-il sans emphase.

Il s'est installé au numéro 1 de la rue des Gras, il y a trente-cinq ans, en récupérant le plus simplement du monde le magasin de ses parents qui y vendait broderies et autres dentelles. Depuis, il est parvenu à conquérir une clientèle fidèle qui aime flâner en cet endroit, de livre en livre pourrait-on dire... Il arrive aussi parfois que l'on y tienne salon.

« L'essentiel de ceux qui me rendent visite sont

allergiques à la foule des grandes surfaces. Heureusement qu'ils sont là, car je ne pourrais pas aller bien loin... »

Il est vrai que, dans ce chaos sympathique, si propice pourtant à cette intimité de recherche qu'affectionnent bien des bibliophiles, on y trouve le petit plus dans les conseils de Jean Rome, toujours présent, constamment à la pointe de l'édition...

« Il arrive parfois que des gens que je ne connais pas entrent dans la boutique. Je les sens mal à l'aise face à cette aimable anarchie de rangement, qui représente, pour eux, une rupture avec les alignements impeccables des grandes surfaces, mais lorsque l'on commence à parler, je perçois en eux un changement de comportement. Ils repartent avec le livre » dont on leur avait parlé et dont ils ne connaissaient pas l'auteur « et ils reviennent souvent... »

Pour quand la retraite ? Lorsque la question lui est posée, il répond en souriant : « Ce n'est pas pour demain, c'est encore jouable... »

**MARC GACHON,**  
rédacteur en chef  
de « La Galipote »

## Une utopie qui dure depuis vingt-cinq ans

■ C'est un rêve de lycéen contestataire qui se poursuit depuis plus de vingt-cinq ans. Du fanzine lycéen du milieu des années 70 - Si ça continue faudra que ça cesse - à La Galipote d'aujourd'hui, Marc Gachon, quarante-trois ans, n'en finit pas de traquer l'injustice, la magouille et, bien souvent, le notable. « La Galipote est une émanation de la presse alternative, explique-t-il. Nous avons réussi à en pérenniser l'existence tout en conservant un esprit utopique. »

Depuis sa première parution, le 7 juin 1979, La Galipote tient contre vents et marées. « Nous tirons chaque numéro à six mille exemplaires et nous en vendons 70 %, ce qui est plutôt bien », se réjouit son promoteur.

Si les lecteurs sont fidèles, la parution, elle, est chaotique. « Nous essayons de tenir un rythme trimestriel, mais, en fait, nous sortons quand nous sommes prêts. La quête de l'information est longue, et, comme on traite de sujets délicats, il y a un important travail de vérifications à faire. »

La ligne éditoriale de La Galipote est un subtil dosage de « régionalisme et d'esprit Canard

enchaîné, explique Marc Gachon. Nous avons une forte sensibilité pour tout ce qui touche l'environnement, mais nous suivons aussi de près l'actualité politique locale. La base de notre philosophie, c'est de privilégier l'intérêt public. Quand nous nous engageons contre les carrières dans le val d'Allier, c'est parce que nous pensons que l'alimentation en eau potable est plus importante que l'extraction de granulats que l'on peut faire ailleurs. C'est pareil pour Vulcania. L'intérêt général voulait qu'on ne le construise pas à cet endroit. »

Poil à gratter du paysage médiatique local, La Galipote a su s'assurer les moyens de son indépendance. « Nous avons acheté notre matériel d'impression et nous avons notre réseau de diffuseurs, rappelle le rédacteur en chef. En clair, nous faisons tout. Si La Galipote ne se finançait pas, elle n'existerait pas. »

La réussite tient aussi à un fort élan de sympathie. La rédaction ne compte que deux journalistes, mais peut s'appuyer sur un réseau de quatre-vingts collaborateurs, tous bénévoles. « Nous ne serions pas capables de les payer », confie Marc Gachon.

## PORTRAIT

**ARIE VAN BEEK, directeur musical de l'Orchestre régional d'Auvergne**

## L'inventeur du café harmonique

■ Succéder au prestigieux Jean-Jacques Kantorow à la direction de l'Orchestre régional d'Auvergne n'était pas chose facile. « *Au début, ce n'était pas évident* », reconnaît volontiers le chef d'orchestre néerlandais Arie Van Beek, à qui a incombé cette tâche, presque une mission, en 1994. « *Pourtant, confie-t-il, une confiance réciproque s'est instaurée entre le public clermontois et moi-même.* » Percussionniste de formation, le directeur musical est parvenu à conforter le prestige de cet orchestre créé en 1981 et considéré comme l'une des meilleures formations de chambre européenne.

Cet homme de quarante-huit ans disposait de tous les atouts pour relever le défi. Chef d'orchestre aux Pays-Bas, il travaille aussi actuellement avec les orchestres symphoniques de Francfort et de Budapest ainsi qu'avec l'Orchestre de chambre de Buenos Aires. Attaché au conservatoire de Rotterdam, où il a dirigé des projets audacieux autour des compositeurs Hector Berlioz et Pierre Boulez, il est aussi chef titulaire du Blasarsymfoniker de Linköping, en Suède. Belle carte de visite.

Trop belle pour Clermont-Ferrand ? Nullement, car pour lui « *ce qui se passe dans cette ville au niveau culturel est très fort* ». A preuve l'immense succès que rencontre depuis deux ans la formule de café musical que le chef d'orchestre a importée de son pays. Dans l'intimité de la salle des fêtes de l'hôtel de ville, les musiciens de l'orchestre communient ainsi avec un public qui ne se lasse pas. Les concerts sont gratuits, et le café est offert par la municipalité.

■ ■ ■ dynamique, mais ils provoquent, pour partie, un effet masquant. Beaucoup ne font pas souche, une fois leurs études terminées. A l'école de commerce, ne déplore-t-on pas le départ de promotions entières vers des lieux plus porteurs ?

La dépression démographique traduit un manque d'attractivité qu'il serait vain d'attribuer seulement au déficit d'image de la ville. Celui-ci s'incarne dans un autre indicateur, tout aussi inquiétant : à Clermont-Ferrand, le taux de création d'entreprises est inférieur à celui des métropoles de taille comparable. Le développement des PME-PMI de services est réel. Mais est-il autre chose qu'un rattrapage du retard que Clermont a accumulé en ce domaine ? En tout cas, il n'est pas suffisant pour propulser la ville dans l'âge du tertiaire. Le caractère industriel de l'emploi reste prépondérant : ce secteur occupe 37 % des salariés du secteur privé, alors qu'il est d'au moins 10 points inférieur dans des

villes comme Tours, Nancy, Orléans ou Dijon. Seul Saint-Etienne connaît un score identique, et on sait les problèmes de cette ville.

Qu'advient-il si Michelin, qui demeure le principal employeur,

**Il faut désormais que Clermont-Ferrand aille chercher les emplois un à un, alors que, du temps de Michelin, le manufacturier les offrait par milliers. D'autant que maintenant le plein est fait en matière d'emplois administratifs**

continue à se débarrasser de ses activités de production – qui emploient encore près de la moitié de ses 15 000 agents – dans la capitale auvergnate pour n'y garder que l'intelligence et la connaissance, le management et la



■ Rue Pascal, dans le Vieux Clermont, une librairie spécialisée dans les éditions anciennes.

recherche ? Que se passera-t-il si la grande usine de Cataroux finit par fermer comme les autres ? Ou si un établissement comme l'imprimerie de la Banque de France (neuf cents salariés) voit une autre entreprise européenne lui soustraire le mar-

chand aille chercher les emplois un à un, alors que, du temps de Michelin, le manufacturier les offrait par milliers. D'autant que maintenant le plein est fait en matière d'emplois administratifs que Clermont-Ferrand a engrangés en raison de son statut de capitale régionale.

Le tertiaire supérieur, les PME high-tech en biotechnologies ou en pharmacie, la recherche associée à l'université sont certes en progression. Mais leur rythme de développement ne suffit pas à résorber les gros bataillons de main-d'œuvre peu formée. Quand ils ne fuient pas la métropole – selon la tradition d'exode des Auvergnats « montants » à Paris –, ils commencent à s'entasser dans les quartiers périphériques. Une famille sur deux qui habite dans ces quartiers vit avec des ressources inférieures à 3 734 francs par unité de consommation. Alain Laffont, un médecin qui exerce dans les quartiers nord depuis plus de vingt ans et siège au conseil ■ ■ ■

ché des billets en euros ? « *Nous avons sauvé les meubles, mais nous n'avons pas prouvé encore que nous étions capables de faire autre chose* », estime Danièle Auroi, la députée européenne des Verts. Il faut désormais que Clermont-Fer-

## PORTRAITS

**MONSEIGNEUR HIPPOLYTE SIMON, évêque de Clermont**

## Adapter l'Eglise à la société

■ Dans le flot de réactions, souvent convenues et parfois embarrassées, qui a suivi, à l'automne dernier, l'annonce des 7 500 suppressions de postes chez Michelin, celle d'Hippolyte Simon avait été particulièrement remarquée. « *Je comprends que l'on ressentie comme insolente et même immorale l'explosion de joie qui s'est emparée des milieux boursiers à l'annonce d'une réduction d'effectifs* », avait souligné le jeune évêque – il a cinquante-six ans – de Clermont. Ne se prononçant pas sur les raisons économiques avancées par Michelin, il posait toutefois une question : « *Peut-on accepter comme une fatalité que ces lois de la jungle s'imposent encore purement et simplement dans les relations sociales à la veille de l'an 2000 ?* »

« *J'étais tout à fait dans mon rôle d'évêque en faisant écho à la souffrance d'un certain nombre de gens* », commente aujourd'hui Mgr Simon. Il veille toutefois à ce que le message ne soit ni déformé ni récupéré. « *Ce n'était pas une condamnation mais une invitation à la réflexion* », tient-il à souligner face aux éventuelles interrogations.

Arrivé en Auvergne il y a quatre ans, Mgr Simon a lancé une vaste réflexion sur le redécoupage des paroisses du diocèse. Autre fait marquant de son ministère, la promotion d'hommes mariés à la fonction de diacres permanents. L'évêque de Clermont refuse toutefois qu'on en fasse grand cas. « *Il s'agit tout simplement de tenir compte de l'évolution de la société, c'est une nécessité évidente pour l'Eglise* », affirme-t-il. « *A partir du même message de foi, il faut que nous nous organisions en fonction de l'époque dans laquelle on vit.* »

**FATIMA CHENNOUF-TERRASSE, présidente de Croix-Neyrat-Demain**

## S'ouvrir aux autres

■ Créatrice de la Maison des potes de Clermont-Ferrand, Fatima Chenouf-Terrasse, trente-huit ans, était un point de passage quasiment incontournable. « *Quand des jeunes de Croix-Neyrat ont voulu créer leur propre association, ils sont venus me voir.* » C'était en 1994. « *Ils ne se reconnaissaient pas du tout dans les associations de quartier existantes.* » Et c'est ainsi que Croix-Neyrat-Demain est née et qu'elle continue de survivre en dépit d'un manque cruel de subventions. « *Nous n'avons toujours pas de local, les réunions se font chez moi* », explique sa présidente, peu amène avec les élus locaux. « *Ils ne nous oublient pas, ils nous évitent.* »

Originnaire d'un quartier voisin, Fatima Chenouf-Terrasse connaît comme sa poche le secteur nord de la ville où se sont construits, jusqu'au début des années 70, des milliers de logements sociaux. « *C'est un quartier qui rencontre de gros problèmes de précarité qui entraînent des phénomènes de délinquance.* » Le quotidien de Croix-Neyrat-Demain est ainsi fait d'une action sociale multiforme. Quartier difficile, c'est aussi un quartier attachant, reconnaît Fatima Chenouf-Terrasse, qui y a fait construire sa maison. « *Il est très riche de sa diversité culturelle. Nous pouvons réellement apporter beaucoup de choses aux Clermontois du centre-ville.* » Témoin de cette double volonté de cultiver des racines identitaires et de s'ouvrir aux autres, les Journées du Maghreb, organisées en décembre 1999. Seul regret : « *Nous aurions bien aimé disposer d'une salle en centre-ville.* »

## PORTRAIT

**CAROLINE MIOCHE, gérante de l'Hôtel Radio**

## La toque dans les étoiles

■ Caroline Mioche est tombée toute petite dans la marmite familiale. L'image est vraie et fautive à la fois. Fille d'un restaurateur étoilé de Chamalières, elle avait en fait choisi une autre voie, radicalement différente. Elle voulait être journaliste. Mais en 1994, tout juste diplômée du Centre de formation des journalistes de Paris (CFJ), le destin la rattrape par la manche. « *C'est tout simplement l'histoire de gens qui se rencontrent, raconte-t-elle. Je me suis très bien entendue avec le cuisinier Francis et le Radio est vraiment un très bel hôtel.* » 1994, c'est précisément l'année où son père, Michel Mioche, décide d'abandonner sa toque. Il avait fait de cet établissement familial construit dans le plus pur style Art déco des grands rendez-vous gastronomiques clermontois, détenteur depuis longtemps d'une étoile Michelin.

Au passage de relais, chose rarissime, l'étoile n'est pas remise en cause. Agés aujourd'hui de vingt-six et vingt-cinq ans, Caroline Mioche et

Francis Courson font partie des plus jeunes étoilés de France, si ce ne sont les plus jeunes. « *Francis est extrêmement doué, bien plus qu'il ne le pense lui-même. Il a un potentiel très important.* »

Les deux surdoués de la restauration n'envisagent pas de s'endormir sur leur bouquet de lauriers. « *La ville bouge, notre cuisine aussi* », explique Caroline Mioche. L'envolée rapide du trafic de l'aéroport et le désenclavement autoroutier lui font entrevoir un potentiel de clientèle qu'elle a bien l'intention de séduire. Sans verser dans le régionalisme. « *Valoriser l'idée qu'on est en Auvergne, d'accord. Mais, si nous décidons de travailler la lentille du Puy, ce ne sera pas avec du pied de porc mais avec du homard.* » La deuxième étoile ? Auvergnate, Caroline Mioche évoque l'idée avec prudence. Les Auvergnats, eux, l'attendent avec impatience. Dans son propre fief, le censeur rouge de la gastronomie n'en a jusqu'à présent jamais accordé.



■ L'aéroport international Clermont-Aulnat assure cent trente vols par jour. La capitale auvergnate dispose de deux compagnies : Regional Airlines et Clermont-Ferrand Auvergne.



■ En 2001, Vulcania devrait ouvrir au public. Le « parc de loisirs sur la terre et le volcanisme », au cœur de la chaîne des Dômes, est l'œuvre à laquelle le président Giscard d'Estaing veut attacher son nom.



Notre-Dame-du-Port est l'un des trois sites auvergnats qui figurent sur les Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle, inscrits au patrimoine mondial de l'humanité par l'Unesco.



Sortie d'école, boulevard Trudaine. La municipalité a inscrit à son programme la rénovation des groupes scolaires de la ville.

■ ■ ■ municipal, observe la dégradation du climat social, « cages par cages ».

Clermont est fier du trafic de son aéroport. Mais la plupart des passagers ne sont-ils pas en transit ? Les clients de Regional Airlines passent pour repartir aussitôt sur une autre ville.

Rien n'est joué. Clermont-Ferrand a perdu ce que le géographe Pierre Mazataud appelle son « grand unificateur ». Jusqu'à présent rien ne l'a remplacé. La bataille de l'avenir est plutôt bien engagée ; son issue reste néanmoins incertaine.

Les ressources propres de la ville seront-elles suffisantes ? La plupart des élus misent désormais sur la coopération intercommunale du « pays clermontois », tout ce qui unit l'aire urbaine et qui, selon l'Agence d'urbanisme et de développement, constitue « le pays des liaisons domicile-travail ». Il s'agit d'atteindre une taille critique pour compter à l'échelle européenne.

La communauté d'agglomérations vient de naître autour de Clermont. Elle pourrait s'élargir. Le maire (PS) de Riom (le deuxième pôle d'emploi du département), Jean-Claude Zicola, affirme sans état d'âme que sa communauté de communes

**La ville est fière du trafic de son aéroport. Mais la plupart des passagers ne sont-ils pas en transit ?**

– 25 000 habitants – a vocation à rejoindre l'agglomération clermontoise.

Certains voient plus loin. Valéry Giscard d'Estaing situe la masse critique autour de 500 000 habi-

tants (l'aire urbaine large n'en compte que 350 000). Il imagine une ville multipolaire, un réseau de relations interurbaines avec Vichy, Issoire et Thiers, chaque branche remplissant sa fonction autour du tronc clermontois. Conscients des handicaps de l'agglomération, d'autres situent l'avenir de Clermont-Ferrand hors d'elle-même. Ils lorgnent du côté de Lyon, qui n'est qu'à 180 kilomètres, observant d'ores et déjà que les échanges routiers sont plus importants qu'avec Paris. Lyon, moteur du développement clermontois ? Ou Clermont-Ferrand, zone de chalandise de Lyon ?

Jean-Paul Besset

●  
**Les portraits de ce supplément ont été réalisés par Manuel Armand et Jean-Pierre Rouger**

## PORTRAITS

**PIERRE PAGESSE,**  
président de la coopérative Limagrain

### Une agriculture qui joue la mondialisation

■ Installé dans un tout petit village entre Clermont-Ferrand et Issoire, Pierre PAGESSE peut voir le monde entier du haut de son tracteur. Avec sa centaine d'hectares, qu'il consacre essentiellement au blé et au maïs, il incarne en Auvergne la version positive d'une agriculture mondialisée. Il est, en effet, depuis 1992, président de la coopérative Limagrain. Une entité économique qui a réalisé, en 1999, un chiffre d'affaires de 5,7 milliards de francs. Premier producteur de semences en Europe, numéro 4 sur le marché mondial, elle est présente dans une centaine de pays et emploie quatre mille six cents personnes.

Limagrain regroupe six cents agriculteurs de ces plaines de Limagne qui s'étirent au nord et au sud de la capitale auvergnate. Des agriculteurs qui ont pu conserver des exploitations à taille très humaine – la moyenne est de 70 hectares – tout en assurant des revenus confortables à ceux qui travaillent la terre.

« Limagrain a permis de maintenir un grand nombre d'agriculteurs grâce à la valorisation de nos produits », explique Pierre PAGESSE. Le secret de la réussite tient en grande partie à la recherche. L'objectif est simple : chercher en permanence à créer de la valeur ajoutée avec des productions très spécialisées. Un budget de 400 millions de francs y est consacré chaque année. « Les dépenses de recherche sont telles que, pour les amortir, il faut absolument être présent sur le marché international », précise le président de la coopérative.

Aujourd'hui, le développement des biotechnologies végétales, en liaison notamment avec l'INRA et le CNRS, fait partie des priorités. « Je crois fermement que le monde agricole ne se maintiendra dans sa diversité que s'il est capable d'innover », estime le président de Limagrain. « A nous de coordonner nos forces pour devenir un maillon majeur du secteur agro-alimentaire. »

**ISIDORE FARTARIA,**  
PDG du groupe Titel

### Beaucoup de passion et un peu d'inconscience

■ Lorsque, en 1981, sur la zone industrielle de Ladoux, à Cébazat, près de Clermont-Ferrand, Isidore Fartaria, à vingt-sept ans, crée l'entreprise Labo-France – qui fabrique et commercialise des produits chimiques pour les artisans du bâtiment –, il n'a alors en poche qu'un CAP de plombier, mais il est déjà en proie à cette passion d'entreprendre qui ne l'a jamais quitté. Aujourd'hui, son groupe compte neuf entreprises, dont deux à l'étranger.

Isidore Fartaria est arrivé du Portugal à l'âge de huit ans avec ses parents, « En 1981, mon père m'avait prêté 18 000 francs auxquels j'avais ajouté toutes mes économies, soit 2 000 francs. C'était mon seul capital. Cinq ans plus tard, la société disposait de 3 200 000 francs et au 30 juin 1999 son capital s'élevait à près de 33 millions. J'ai commencé seul, avec une secrétaire. Aujourd'hui, le groupe Titel que je dirige emploie trois cents personnes. »

Dès l'année suivante, il n'a de cesse d'étendre ses activités : 1982, création du Laboratoire protection habitat (commercialisation de produits chimiques aux particuliers) ; 1983, installation de Sodevi (vente de chimie hygiénique) ; 1984, mise en place de la société civile immobilière Christelle, qui lui permet

de prendre en charge la construction de ses propres unités de production ; 1985, regroupement des trois premières sociétés au sein d'un holding qui dispose actuellement d'un capital de près de 10 millions de francs.

En 1994, inlassable, il décide de se lancer à la conquête de l'étranger en jetant son dévolu sur son pays d'origine. Jorge Sampaio, aujourd'hui président de la République du Portugal, qui avait fait halte à Clermont-Ferrand en 1993 alors qu'il était maire de Lisbonne, le lui avait suggéré. Labo Portugal emploie trente-cinq personnes. Toujours en 1994, il met en place à la Réunion un établissement secondaire de Labo France avant de s'attaquer à l'Espagne en 1999. Entre-temps, en 1995, il reprend, à Périgueux, une société de chimie industrielle en dépôt de bilan.

« Tout a été fait par autofinancement, et nous sommes aujourd'hui totalement indépendants », s'enorgueillit Isidore Fartaria, qui pense déjà à l'agrandissement du site de Ladoux et à la construction d'une unité de production au Portugal. Il dit être « un chef d'entreprise heureux, un passionné... après avoir été quelque peu inconscient ».

**JEAN-PIERRE CAILLARD,**  
PDG du journal « La Montagne »

### « L'écrit, socle immuable de la presse »

■ « Je suis un journaliste qui a mal tourné. » L'appréciation est de Jean-Pierre Caillard lui-même, PDG du quotidien *La Montagne*, directeur de la publication, amateur de rugby, de tauronomie et d'opéra. Derrière ce trait d'humour émerge le souvenir de la période 1969-1971, lors de laquelle il fit ses premières armes à la rédaction clermontoise du journal régional, avant de quitter l'entreprise pour parfaire sa formation. Agé aujourd'hui de cinquante-trois ans, celui qui est diplômé de Sciences-Po Paris et de l'École supérieure de commerce de Clermont-Ferrand y revint en 1977 comme secrétaire général. Il avait été sollicité alors par la direction de l'époque.

Directeur général adjoint en 1982, puis président-directeur général en 1993, il se trouve actuellement, en sa qualité de PDG de Centre-France, à la tête d'un groupe de communication qui fédère autour de *La Montagne* trois autres quotidiens, *Le Populaire du Centre* à Limoges, *le Journal du Centre* à Nevers et *le Berry républicain* à Bourges.

Ce qui représente, tous titres confondus, une diffusion en semaine de 343 390 exemplaires, *La Montagne* se taillant la part du lion avec 221 173 exemplaires (chiffres officiels de 1998). Centre-France se situe au huitième rang des groupes de la presse régionale.

Depuis qu'il en a la maîtrise, Jean-Pierre Caillard,

troisième PDG de *La Montagne* en quatre-vingts ans, a renforcé le groupe en développant dans un premier temps un réseau de radios locales liées à Europe 2, en renforçant un pôle d'imprimeries commerciales, et plus récemment en créant une agence de presse à l'intention des grandes chaînes de télévision nationales et une agence de communication. Cette stratégie a eu pour point d'orgue l'élaboration d'un site Internet. Actuellement, il met la dernière main à une télé locale qui émettra prochainement sur Clermont-Ferrand. Une novation pour la presse régionale, dont l'un des titres se trouve ainsi opérateur pour la première fois d'une TV hertzienne.

Rien d'étonnant à cela lorsque l'on sait que le PDG de Centre-France occupe au sein du Syndicat de la presse quotidienne régionale (SPQR), dont il est le premier vice-président, le poste de président de la commission du développement et des nouvelles technologies.

Le « journaliste qui a mal tourné » considère certes toujours que « l'écrit est le socle immuable de l'entreprise de presse », mais qu'il est indispensable aujourd'hui d'offrir aux citoyens une diversité à même de les informer pleinement. « D'autant, précise-t-il en permanence, qu'il y va de notre indépendance économique... sans laquelle il ne peut exister de véritable indépendance. »